Vie De Jeanne De St. R®emy de Valois, Ci-Devant Comtesse ...

Jeanne de Saint-R®emy de Valois de La Motte

La Motte

V I E

DE

JEANNE DE St. REMY DE VALOIS,

CI-DEVANT

Csse. DE LA MOTTE.

Cet Ouvrage est réimprimé sur l'Exemplaire trouvé dans les papiers du sieur Laporte, Intendant de la Liste Civile, et déposé au Comité de Sûreté de la Convention Nationale. Les démarches & les sacrifices que la Cour avoit faits pour empêcher ce Livre de paroître, prouvent assez combien elle en redoutoit la publication, & combien il renferme d'Anecdotes qu'elle étoit bien aise de soustraire à la curiosité du Public.

VIE
DE
JEANNE DE St. REMY DE VALOIS,

CI-DEVANT

COMTESSE DE LA MOTTE;

Contenant un Récit détaillé & exact des événemens extraordinaires auxquels cette Dame infortunée a eu part depuis sa naissance, & qui ont contribué à l'élever à la dignité de *Confidente* & *Favorite* de la

REINE DE FRANCE;

Avec plusieurs particularités ultérieures, propres à éclaircir les transactions mystérieuses relatives au

COLLIER DE DIAMANS,

A son Emprisonnement, & à son Evasion presque miraculeuse, &c., &c.; & sa Requête à l'ASSEMBLÉE NATIONALE, à l'effet d'obtenir une Révision de son Procès.

ÉCRITE PAR ELLE-MÊME.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez GARNÉRY, libraire, rue Serpente, N°. 17.

L'An Premier de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PREFACE.

L'INDULGENCE avec laquelle le Public a bien voulu m'honorer, lorsque je lui retraçai le tableau de mes malheurs, et l'invitation des personnes impartiales qui m'encouragent à secouer le joug de toute contrainte, ne sauroient cependant surmonter ce sentiment de timidité dont je ne puis me défendre, étant sur le point de mettre au grand jour les détails de ma vie. J'aurois bien voulu imiter le rossignol solitaire, et, comme lui, redire mes chagrins aux échos les plus écartés; mais telle est ma destinée cruelle, qu'elle me prive même des douceurs de l'obscurité et de la solitude.

Les noms d'une grande Reine, et d'un Prince revêtu de la pourpre romaine, malheureusement liés avec le mien, l'environnent en quelque sorte d'une auréole funeste qui me rend l'objet d'une attention générale; et, comme si mon sort étoit d'être la triste victime d'un pénible éclat, l'industrie de mes ennemis leur a fait trouver les moyens

de m'accabler sous le fardeau du déshonneur, et de me faire gémir sous le poids d'une chaîne que je ne saurois rompre, et dont la matière première a été un *Collier de Diamans*.

La singularité du procès que j'ai soutenu, le mystère apparent des manœuvres dans lesquelles j'ai été enveloppée, la justice corrompue pour me perdre et pour sauver les autres de l'infamie qui les menaçoit ; enfin la foiblesse d'une femme échappée à l'oppression d'un pouvoir tyrannique, forment un enchaînement compliqué de circonstances, qui ne pouvoit manquer d'exciter la plus vive curiosité et le plus vif étonnement.

A peine j'eus touché cette terre heureuse de liberté, cet asyle inviolable de la vertu en proie aux persécutions, qu'amis et étrangers s'empressèrent autour de moi, et me demandèrent le récit de mes malheurs et la justification de ma conduite ; et, comme si leurs officieuses importunités n'eussent pas été assez suffisantes, elles reçurent une nouvelle force des murmures étouffés du soupçon, et des attaques audacieuses de la

calomnie. Je ne fus pas long-tems à m'apercevoir que mon silence accréditoit en quelque sorte les inculpations qu'on lançoit contre moi, et laissoit ma réputation en proie aux atteintes que mes ennemis lui portoient. Ce fut donc alors que je pris la plume d'une main tremblante, et confiai au papier la justification de mon honneur déchiré.

Mais quelques aient été les preuves de mon innocence, consignées par la sincérité la plus ingénue dans mes mémoires, cependant elles n'ont point satisfait au désir marqué par le public de connoître les particularités d'une vie qui avoit déjà fourni des circonstances si extraordinaires et si remarquables. Telle est la tâche pénible à laquelle je suis engagée de me livrer; et j'ose espérer que, par la fidélité avec laquelle je tracerai le tableau de mes erreurs et de mes foiblesses, le lecteur m'absoudra de toute accusation de vanité.

On auroit cependant tort de croire que je veuille affecter ici aucune indifférence pour la bonne opinion du public. L'estime

de la nation généreuse chez laquelle j'ai maintenant le bonheur de vivre, m'est vraiment chère ; mais mes vues s'étendent encore plus loin. J'ai de fortes prétentions à faire valoir parmi mes propres compatriotes ; et assurément jamais occasion plus favorable ne s'est présentée de les mettre en avant dans toute leur valeur. Je vois un auguste sénat distribuant le bonheur et la liberté à un vaste empire dont il a opéré la régénération, et détruisant ces institutions absurdes à l'aide desquelles une classe d'hommes privilégiés prétendoit au droit d'opprimer l'autre avec impunité ; je vois les droits d'une nation entière définis et garantis à jamais de toute usurpation future ; enfin je vois la balance de la justice suspendue dans des mains impartiales, sans qu'il soit au pouvoir du crédit et de la richesse de la faire pencher à leur gré.

C'est à un tel tribunal qu'une femme injustement condamnée osera interjetter appel de la sentence de ses premiers juges ; d'une sentence qui, par les contradictions nombreuses qu'elle présente, fournit aussi

les preuves les plus incontestables de la corruption et de l'iniquité. Les représentans de la nation ne rejetteront pas la plainte ni les cris de l'innocence outragée ; ils me permettront de me prosterner à leurs pieds ; ils daigneront examiner ma défense, et la mettront en opposition avec les charges de mes lâches accusateurs.

Quelques ingénieux que mes ennemis se soient montrés à peindre ma conduite des couleurs les plus noires et les plus attroces ; quelques infâmes que soient les moyens qu'ils ont employés pour diriger contre moi le courant des préjugés populaires, il n'a pas été au pouvoir de leurs efforts de me priver de la confiance de tous ceux dont l'estime peut réellement m'être chère, et dont je jouis avec le sentiment d'une juste fierté. Aussi quoiqu'avant cette malheureuse affaire, je n'eusse jamais été exposée aux turbulentes discussions de la controverse, je me suis appuyée sur le roc inébranlable de la vérité, d'où j'ai vu tranquillement l'onde courroucée de l'imposture se briser avec une impuissante furie sous mes pieds.

Mais de quelle infatigable persévérance la soif de se venger n'est-elle pas capable? Dépourvue de tout autre moyen de m'attaquer, elle a porté son œil hagard sur les mémoires que j'avois écrits pour ma justification, et a tâché de corrompre le sens de quelques expressions peu réfléchies, pour les faire regarder comme des aveux d'un crime que mon cœur déteste.

J'ai déjà représenté au public la perplexité d'esprit dans laquelle j'étois en disposant les matériaux de cet ouvrage; je lui ai pareillement dépeint les diverses passions qui alors agitoient mon ame, ainsi que l'état d'incertitude où j'étois, balançant entre le désir de prouver mon innocence, et la répugnance que je sentois encore à publier la honte des personnes auxquelles j'avois été autrefois attachée par les liens les plus étroits du respect et de la reconnoissance.

Combien de fois la plume ne m'est-elle pas tombée des mains? Combien de fois mes larmes n'ont-elles pas effacé les mots à mesure que je les écrivois! Enfin chaque nouvelle tentative me convainquant de plus

en plus combien cette tâche pénible étoit au-dessus de mes forces, j'eus recours à l'assistance d'un homme de lettres qui me fut recommandé par l'ex-ministre, et je le chargeai de mettre en ordre les faits principaux, et de rendre les épanchemens de mon cœur.

Trop confiante en sa fidélité et en ses talens, je ne crus pas devoir m'arrêter sur les premières parties de l'ouvrage, et je portai presque toute mon attention sur l'exposé des faits relatifs au Collier, sur les profonds enchaînemens de cette intrigue, où j'avois été la malheureuse victime sacrifiée à des personnes au-dessus de moi. Satisfaite de son exactitude à rendre mes idées sur cette partie importante, je songeai peu au reste, et ne remarquai nullement sa description de ma seconde entrevue avec la Reine, où, je suppose par un désir mal entendu de donner plus d'énergie à mes discours, il m'a exposée à des soupçons que mon ame a en horreur.

L'ouvrage fut publié, et la malignité surveillante de mes ennemis se réjouit, sans doute, de trouver dans ma défense un côté

qui prêtoit, selon eux, à de nouvelles attaques. Lorsque je le lus, je ne pus résister à un sentiment de surprise et d'indignation; j'apelai l'écrivain et l'accablai de reproches mêlés de larmes Il me répondit qu'il étoit impossible de trouver aucun sens criminel aux mots dont il s'étoit servi; mais l'explication qu'il en fit ne put ni tranquiliser mon chagrin, ni réparer l'atteinte portée à ma réputation. Plusieurs personnes d'une probité reconnue furent témoins lorsque je protestai formellement n'avoir en aucune manière autorisé un pareil langage, et que je recommandai que l'article entier fut rétabli dans toute sa simplicité dans la traduction, étant alors trop tard pour rectifier l'original.

Le lecteur m'excusera sans doute de le retenir si long-tems à la porte, pour ainsi dire, du palais où ma cause, sur le point d'être reprise, va être complettement et impartialement jugée. Les subtilités de la chicane ne pourront plus se prévaloir de la perversion du sens de quelques expres-

sions indiscrettes, équivoques, peu réfléchies et même désavouées.

Quoique le but de mon histoire soit d'intéresser les cœurs sensibles, j'ose cependant espérer qu'il se trouvera très-peu de personnes dont elle ne puisse fixer l'attention. Les diverses anecdotes relatives à différens personnages connus et élévés en dignité qu'elle présentera ; la découverte des ressorts cachés qui mettent en mouvement le méchanisme compliqué des intrigues des cours, et les détails étonnans des faits les plus extraordinaires dont elle sera variée, ne sauroient manquer d'intéresser le politique et l'homme du monde.

Il convient de prévenir ici le Public qu'il doit se tenir en garde contre les différentes productions que mes ennemis font circuler sous le sceau de ma signature ; et entre autres, contre une prétendue continuation de mes Mémoires, ainsi qu'une Adresse à l'Assemblée Nationale, &c., qui sont toutes autant de pièces fausses, et dont

l'unique but est de chercher à me faire encourir le mépris et l'indignation du Public.

L'ouvrage suivant est exactement conforme à l'original, écrit de ma propre main, et que j'ai laissé chez M. Bew, N°. 28, Paternoster-Row.

Nota. Le seul exemplaire qui reste de l'édition faite à Londres & brûlée à Sèvres, est signé à la main, *Jeanne de St. Remy de Valois*, dite *de la Motte*.

VIE
DE
JEANNE DE SAINT-REMI
DE VALOIS,
Csse. DE LA MOTTE.

Mon ayeule, Elisabeth de Vienne, née à Bar-sur-Seine, avoit contracté une amitié intime avec une dame domiciliée dans la même ville : leur âge et leur caractère étoient à peu-près les mêmes : toutes deux mariées, elles devinrent enceintes en même tems, et cette circonstance resserra plus étroitement encore leur attachement mutuel. Ces deux amies, à dessein de rendre leur liaison indissoluble, s'engagèrent, si elles mettoient au monde deux enfans de différens sexe, à les marier ensemble ; et un contrat fut passé en conséquence de cette résolution.

Le même mois donna naissance à mon père et à l'épouse qu'on lui destinoït ; dès que les deux enfans furent capables de bé-

gayer quelques mots, on leur apprit à prononcer ceux d'épouse et de mari ; et leur tendresse enfantine s'accrût journellement par les occasions fréquentes qu'ils avoient de se voir. L'amitié de l'enfance devint amour dans la jeunesse, et c'est avec transport qu'ils envisageoient l'instant qui devoit les unir. Mais à peine eurent-ils atteint l'âge de seize ans, que leur bonheur disparut et que leurs espérances s'évanouirent. La discorde se glissa dans les deux familles, le contrat fut annulé, et une séparation immédiate en fut le résultat.

Quelques mois après cet événement, la Comtesse de ***** (c'étoit le nom de l'amie de mon ayeule) se rendit à Paris, dans l'espoir que les plaisirs brillans de cette capitale banniroient de l'esprit de sa fille une image qui y étoit profondément empreinte; de son côté mon père refusa tous les partis qui lui furent proposés par ses parens ; mais le tems et l'absence affoiblirent, par dégrés, des sentimens qu'il avoit crus devoir être éternels, et l'amour qu'il éprouva bientôt pour une autre femme lui fit oublier celle qui avoit eu les prémices de son cœur.

Marie Jossel, concierge de notre maison de Fontette, est la femme qui séduisit mon

père ;

père ; sa beauté attira ses regards, et les attentions qu'elle lui témoignoit intéressèrent son cœur. Leur union ne tarda pas à devenir plus intime, et elle eut des suites qui déterminèrent mon père à réparer, par un mariage, l'honneur de sa maîtresse, et à donner ainsi un état à son enfant. En conséquence de cette résolution, il demanda à mon ayeul la permission d'épouser la personne qu'il aimoit. Mais ce dernier qui ne vit dans cette union qu'un déshonneur pour une famille illustre, répondit par un refus péremptoire. L'amour qui maîtrisoit son fils s'accrût en raison de la résistance qu'on lui opposoit. Il essaya par mille moyens de vaincre la répugnance de son père pour un mariage aussi mal assorti, et dans l'espoir de le gagner à force de complaisance et de respect, il s'abstint pendant près de six ans, d'user du droit que lui laissoient les loix du pays de disposer de lui-même ; ce ne fut qu'à trente six ans accomplis que, désespérant du succès de ses sollicitations et de ses prières, il n'écouta plus que l'amour et donna sa main à sa maîtresse. La cérémonie nuptiale fut célébrée à Langres en Champagne où il avoit acheté une maison qu'il occupoit depuis

quelque tems ; il prit en se mariant le nom de Jacques Luz. Environ un an après cette époque , mon ayeul mourut. Mais avant d'expirer , il pardonna à son fils l'imprudence dont il s'étoit rendu coupable. Ce fut alors que mes parens quittèrent Langres pour aller habiter la terre de Fontette.

C'est de ce moment que je dois commencer à dater les malheurs de ma vie. Mon ayeul ne fut pas plutôt dans le tombeau, et son fils en possession de l'héritage de ses pères , que son épouse lasse de la contrainte qu'elle s'étoit imposée, ne fit plus mystère de ses véritables sentimens, et dévoila la bassesse de ses inclinations.

Personne ne prouva mieux qu'elle ne l'a fait, qu'un individu né dans une classe obscure , et dont les vertus ne compensent pas ce désavantage , donne tête baissée , dans les travers les plus étranges , lorsqu'il se voit élevé dans une sphère qu'il n'avoit jamais cru pouvoir atteindre. Ma mère abusa bientôt de l'indulgence d'un époux aveuglé par sa passion ; prêtant l'oreille à toutes les cajoleries qui lui étoient adressées , elle se persuada aisément qu'elle avoit tort de végéter dans une province où tout le monde connoissoit son origine et l'état d'où l'a-

mour de mon père l'avoit tirée : tandis qu'elle pouvoit aller habiter la capitale, où elle seroit reçue dans les sociétés les plus brillantes à titre de Baronne de Valois, et où ses talens et les agrémens de sa personne ne pourroient qu'ajouter à l'éclat d'un si beau nom. — En falloit-il d'avantage pour ennivrer ma mère dont le cœur étoit ouvert à toutes les impressions de vanité, et qui de condition obscure s'étoit vue élever tout-à-coup au rang d'une femme titrée! Les mesures furent prises d'après ce nouveau plan : elle représenta avec tant de force à mon père les avantages qui résulteroient de son séjour à Paris, que, vaincu par sa bonté naturelle et par les insinuations d'une femme qui l'avoit déjà presque ruiné, en lui extorquant, à différentes reprises, des sommes considérables qu'elle employoit à ses plaisirs ou aux besoins de sa propre famille, il se persuada lui-même que cette démarche devenoit nécessaire pour réparer la brêche qu'il avoit laissé faire à sa fortune ; mais il ignoroit que son épouse, en lui parlant des malheurs dont elle-même étoit la cause, n'avoit recours à ce motif que parcequ'il lui paroissoit plus sûr pour le résoudre à ne lui rien re-

fuser. Le voyage fut donc décidé comme devant procurer l'occasion prochaine de rendre à un nom illustre son ancienne splendeur ; c'est à l'aide de ces suggestions perfides qu'elle entraîna mon père (si on peut me passer cette expression) dans l'entreprise la plus extravagante.

Qu'on me permette ici, pour atténuer en quelque sorte l'indiscrétion de mon père, d'esquisser le portrait d'une femme qui a tant abusé d'un ascendant funeste qui fit ses malheurs et les miens. Sa taille étoit haute et élégante ; de beaux yeux bleus, de longues paupières, des sourcils parfaitement arqués, un regard d'un expression indéfinissable, une belle chevelure d'un brun foncé qui, tombant en boucles sur les épaules, rehaussoit encore la blancheur de son teint ; joignez à ces avantages une conception prompte, la répartie vive, le talent dangereux de persuader ; voilà les charmes qui captivèrent mon père et le rendirent esclave des volontés de sa femme. Est-il étonnant que vaine de ses moyens de séduction, elle s'en soit servie pour satisfaire son humeur inconstante, et son caractère vindicatif ?

Telle étoit ma mère ; tels étoient les

charmes puissans auxquels peut-être un homme plus sage et moins jeune que mon père eut vainement tenté de résister. Je l'ai déjà dit, ses sollicitations eurent tous les succès qu'elle s'étoit promis, et mon père ayant vendu ce qui lui restoit de son patrimoine, et qui se réduisoit à peu, nous partîmes tous ensemble pour la capitale.

Ce fut pendant la nuit que nous quittâmes Fontette. Jamais je n'en ai vu de plus sombre et de plus effrayante. Egarés par une illusion trompeuse qui entraînoit mon père vers sa ruine, nous renonçions aux tranquilles jouissances d'une vie retirée. Cet époux foible et aveugle abandonnoit le paisible domicile de ses pères, pour aller se jetter dans le tourbillon des grandes villes, où les contrariétés et les chagrins de toutes espèces remplissent d'amertume le cœur des ambitieux.

Jamais je ne perdrai le souvenir de cette nuit fatale, d'où je commence à dater mes malheurs; j'avois environ quatre ans; mon frère nous accompagnoit; mais ma plus jeune sœur avoit été abandonnée sous une des fenêtres d'un riche fermier, très-avare, nommé Durand, qui avoit acheté la plus grande partie des biens de mon père, à un

prix très-médiocre ; et comme il avoit été parain de cet enfant, on le crut, sans doute, l'homme le plus propre à lui servir de protecteur.

Il faut que je m'arrète un instant. — Mon cœur est oppressé, et je suis en proie aux sensations les plus déchirantes, quand je me retrace les dangers auxquels cette innocente créature fut exposée. O ! vous qui daignez jetter un coup d'œil sur les incidens de ma vie, si votre cœur n'est point fermé à la pitié, si jamais vous avez sû ce que c'est d'être père ; si ce papier est mouillé de vos larmes, femme compatissante, qui avez ressenti les angoisses de la sollicitude maternelle pour un enfant que la mort alloit vous enlever, combien ne devez-vous pas être revoltés contre l'auteur d'une action si barbare ! Pourra-t-on me croire, si j'ose affirmer, que les caresses enfantines de ma sœur ne purent émouvoir le cœur de ma mère, ni la détourner du projet cruel qu'elle avoit formé de la laisser, au milieu de la nuit, à peine assez couverte pour ne pas mourir de froid, à la porte d'un homme dur qui n'aima jamais rien que l'argent ? Mais la providence toujours active a pris soin de son enfance ; elle vit

encore, et les larmes amères qu'elle répand sur mes malheurs ont presque effacé de son esprit le souvenir des siens.

On me demandera sans doute si, pour avoir une mère marâtre, cette malheureuse fille avoit aussi perdu tous ses droits à la protection de son père. Hélas ! il étoit trop foible pour résister aux caprices barbares de son épouse. La nature, en lui donnant une âme sensible ne l'avoit pas doué de cette fermeté qui fait braver les rigueurs de la fortune, et l'état déplorable où il se voyoit réduit, joint au regret d'abandonner l'héritage de ses ancêtres dont il avoit flétri l'honneur par une mésalliance, absorboit tellement toutes les facultés de son ame, qu'il n'apprit le sort de son enfant, qu'au moment où il ne pouvoit plus y apporter remède.

Tels furent les funestes effets de l'union mal assortie qu'avoit contractée mon père, et les tristes avant-coureurs des malheurs qui l'attendoient dans la poursuite d'une chimère, puisque son indigence lui ôtoit toute possibilité de recouvrer les biens de sa maison.

Il est inutile de répéter, pour ceux qui connoissent l'histoire de la France, qu'à-

près la mort de Henri II qui fut tué dans un tournois, par le Comte de Montgomery, les trois règnes qui suivirent celui de ce prince furent ensanglantés par des guerres religieuses et par les proscriptions de la ligue. Un sort funeste étoit réservé à la maison de Valois. Henri III, dernier roi de cette race, fut assassiné par Jacq. Clément, fanatique de l'ordre des Dominicains. Cet événement fraya le chemin du trône à Henri IV de la maison de Bourbon, qui, après celle de Valois, avoit sans contredit le droit le plus incontestable à la couronne de France. Les descendans de cette famille ancienne et déchue, craignant de causer de l'ombrage à la maison régnante, cessèrent d'en porter le nom et prirent celui de St. Remi, jusqu'à ce que mon ayeul l'eut quitté pour reprendre le nom de Valois; mais comme il passa toute sa vie à la campagne, il ne fut pas reconnu pour tel à la cour.

Le peu d'argent qui restoit à mon père nous obligea de faire un partie du voyage à pied et le reste dans les voitures publiques. Quoique je n'eusse encore que quatre ans, les mauvais traitemens que ma mère commençoit à me faire essuyer, sont encore présens à ma mémoire; ni le tems, ni un

sort plus heureux, s'il étoit possible qu'il *me* fut réservé, ne pourront jamais en effacer les traces; cette femme cruelle est entrée dans la voie du crime par la plus coupable ingratitude. De même que le serpent, elle piqua celui qui l'avoit réchauffée dans son sein. Ma sœur fut ensuite livrée par elle à la merci d'un homme sans pitié; que pouvois-je espérer d'une telle mère? si non d'être sa seconde victime.

Un jour que nous nous étions arrêtés dans un village pour dîner, ma mère ayant laissé à l'auberge mon père et son fils, m'emmena avec elle dans un verger qui étoit derrière la maison, et, après m'avoir grondée pour une faute triviale qui ne valoit pas la peine d'être remarquée, elle me frappa avec si peu de ménagement que je portai long-tems les marques de ses coups.

Lorsqu'elle eut satisfait sa barbarie, elle m'ordonna de sécher mes larmes, et nous rentrâmes ensemble comme auroit fait deux bonnes amies. Malgré toutes ses menaces, je ne pus oublier la punition que je venois de subir, et ma contenance trahissoit l'affliction que je m'efforçois en vain de concentrer.—Mon père eut beau m'exciter à manger lorque le dîner fut servi, il me fut

impossible de le faire. Comme il m'aimoit tendrement, la tristesse qui étoit visiblement empreinte sur mon visage, le surprit et l'affligea. Après le dîner, ma mère nous ayant quittés pendant quelques minutes, mon père me pressa de lui dire ce qui m'avoit fait verser les pleurs dont il appercevoit encore les traces; je lui contai en tremblant ce qui s'étoit passé entre ma mère et moi, en le conjurant de ne point lui en parler; mais il oublia dans la suite la promesse qu'il me fit alors de ne point lui en parler, et, un jour qu'il étoit témoin des mauvais traitemens qu'elle me faisoit essuyer, il ne put se contenir, et lui reprocha sa conduite à mon égard, avec une fermeté dont je ne l'aurois jamais cru capable.

Soit qu'en effet elle craignit d'irriter mon père, ou qu'elle crut que le meilleur moyen de lui cacher ses véritables sentimens étoit de me prodiguer des caresses, elle prit tout-à-coup d'autres manières avec moi. Sa tendresse factice remplit mon cœur des plus douces émotions, et j'adorai une mère qui sembloit ne plus vivre que pour me rendre heureuse. J'étois constamment attachée à ses pas, et je ne voyois plus le passé qu'à

une distance infinie de ma situation actuelle. Mais, hélas! mon bonheur disparut bientôt; il ne me resta que le regret de m'avoir crue chérie, et des punitions infligées par une main barbare, reprirent la place des caresses maternelles.

Je ne tardai pas à m'appercevoir que ma mère, dont je croyois avoir attendri le cœur, n'avoit fait que dissimuler pour se venger plus sûrement. Il ne m'est pas possible d'assigner une cause immédiate de ce retour subit à son injuste sévérité, à moins qu'elle ne voulut me punir d'avoir fait part à mon père de sa conduite à mon égard. Tout incroyable que puisse paroître ce que je vais rapporter, le fait est absolument exact. Quelques jours avant notre arrivée à Paris, ma mère m'ayant dit de la suivre, à peine fumes-nous parvenues dans un endroit où nous ne pouvions être apperçues, qu'elle se jetta sur moi et me fouetta avec des orties qu'elle avoit eu soin de cueillir, en faisant tomber ses coups sur les parties de mon corps où les marques lui paroissoient devoir être le moins visible. Elle ne put cependant empêcher que mon père ne lût dans mes yeux que je venois d'être la victime d'un nouveau caprice de sa femme;

outré de colère lorsqu'il apprit la manière dont j'avois été traitée, il ne fut plus maître de ses mouvemens, et il la frappa avec tant de violence, qu'elle en conserva des marques qui ne s'effacèrent jamais.

Il me semble qu'un tel échec eût dû la rendre plus circonspecte ; mais il ne servit qu'à accroître sa haîne, et je ne tardai pas à en être convaincue. Lorsque nous fumes arrivés à Vaugirard, dans les environs de Paris, nous y séjournames pendant plusieurs jours. Le lendemain, ma mère m'emmena dans une guinguette où le concours prodigieux de personnes que j'y vis me causa la plus grande surprise.

Bientôt elle exigea que j'allasse implorer la commisération des passans, et pour me les rendre favorables, elle vouloit que je disse :

« Messieurs ou Mesdames, ayez pitié d'une petite orpheline, qui descend en ligne directe de Henri II de Valois, roi de France.

Cette supplication très-singulière devoit exciter la curiosité ; les uns me questionnoient, plaignoient mon sort, et me faisoient l'aumône ; d'autres me repoussoient, en m'accablant d'injures et de menaces. Je

m'adressois alors à ma mère qui, inaccessible à la honte, me disoit de ne pas m'effrayer et de ne pas perdre courage; mais ce n'étoit jamais en présence de mon père qu'elle me donnoit ces instructions. Il arrivoit souvent qu'elle me suivoit de loin, et m'encourageoit par son exemple, en montrant une généalogie de notre maison aux personnes qui passoient; tantôt elle me conduisoit par la main, et versoit des larmes, à dessein de surprendre la pitié de ceux qui la remarquoient. Comme j'étois trop jeune pour savoir que ce n'étoit qu'une feinte, je sanglottois avec elle toutes les fois que je la voyois pleurer.

L'objet primitif de notre voyage étoit de réclamer le rang et les biens qui appartenoient à mon père en vertu de sa naissance; mais j'ai déjà dit qu'il étoit tombé dans une mélancolie profonde, et que ses facultés intellectuelles étoient altérées au point que sa femme le gouvernoit comme un enfant. Six mois après notre arrivée à Paris, elle jugea qu'il devenoit nécessaire que nous allassions nous établir à Versailles; mais, comme dans cette ville la police étoit beaucoup plus sévère que dans la capitale, il ne lui fut pas possible de continuer la pro-

fession humiliante qu'elle avoit embrassée. Nous y séjournâmes trois mois, nous allâmes ensuite à Boulogne, de-là à S. Cloud; puis nous revinmes à Boulogne où nous louâmes un appartement garni dans une auberge dont le propriétaire se nommoit Chamberry.

La première chose que fit ma mère, fut de se rendre chez M. Enoque, curé de l'endroit; elle eut soin de ne pas oublier la généalogie de mon père qu'elle lui confia, afin que ce digne homme la mit en état d'être présentée aux personnes de distinction, domiciliées sur sa paroisse ou dans les environs, dans l'espoir que, touchées des malheurs de mon père, elles emploieroient leur crédit pour lui faire recouvrer les biens de sa maison.

Sur ces entrefaites, MM. de Choiseul, d'Ambouville et d'Almanbec, étant arrivés à Boulogne, vinrent nous voir avec leurs épouses, nous firent beaucoup d'honnêtetés et nous procurèrent quelques secours; mais leur retour subit à Paris nous empêcha de recevoir long-tems des marques de leur bienveillance.

Quelque tems après, mon père, dans une des promenades qu'il faisoit habituellement

dans le parc de St. Clair, fut arrêté près de Save, par M. Breton, lieutenant de la maréchaussée de l'endroit, qui, nonobstant les égards qu'il devoit à sa haute naissance, le traita comme un criminel. On le traîna dans une prison où il n'eut, pour toute nourriture, que du pain et de l'eau, et un peu de paille pour lui servir de lit. Au bout de huit jours, il obtint la permission d'écrire au respectable curé M. Enoque, le seul ami qui lui resta au monde; il le conjuroit de venir le voir, et de consoler, en son abscence, son épouse et ses enfans qui peut-être le croyoient mort. M. Enoque, dont l'ame sensible étoit toujours ouverte à la compassion, vint chez nous aussi-tôt après avoir reçu cette lettre, et me prenant par la main, il me conduisit dans la prison où mon père étoit détenu. Il n'avoit pas jugé à-propos de faire part à ma mère de ce malheur; elle étoit enceinte, et son état exigeoit des ménagemens. Quoique je n'eusse alors que cinq ans et quelques mois, je fus étrangement affectée du triste spectacle qui s'offrit à mes yeux; non jamais je n'en perdrai le souvenir; l'image de mon malheureux père, dans la déplorable situation où je le vis, sera sans cesse présente

à ma mémoire ! Ses yeux étoient éteints ; il avoit le teint pâle et livide, les joues creuses et décharnées. Malgré son extrême foiblesse, il sourit en me voyant paroître, et me tendit les bras ; j'y volai, et ce fut dans son sein que je versai les larmes qui couloient à grands flots de mes yeux.

Nous trouvâmes dans M. Enoque un ami qui sut efficacement compatir à nos peines ; il procura à mon père les secours qui lui étoient les plus nécessaires, et chercha tous les moyens de le consoler de son infortune et d'en alléger le fardeau. Ce bon curé ayant questionné celui qui l'avoit fait arrêter sur la cause de sa détention, les réponses équivoques qu'il en reçut le déterminèrent à présenter un placet au duc d'Orléans, qu'une personne de sa connoissance se chargea de remettre elle-même. Mais, comme il est moins facile à Versailles d'avoir accès chez les grands que partout ailleurs, mon malheureux père se vit contraint de passer six semaines dans un donjon infect, avant de recueillir le fruit des soins généreux du respectable curé.

Le motif de l'emprisonnement de mon père, fut qu'il étoit soupçonné d'en imposer au public, en s'appropriant un nom que

l'on

l'on croyoit éteint; c'est pourquoi M. Enoque rédigea un placet pour démontrer la légimité de ses prétentions.

Le chagrin occasionné par son emprisonnement, sans en savoir positivement la vraie cause, joint aux effets contagieux d'un séjour mal sain, ayant porté une atteinte mortelle aux principes de la vie, l'entraîna rapidement aux portes du tombeau. Ce fut le bon Curé lui-même qui vint prendre mon père à sa sortie de prison; il l'emmena en voiture à son presbytère, et, par ses sollitations auprès des Alambecs, il obtint quelques jours après un ordre pour le faire conduire en voiture à l'Hôtel-Dieu de Paris; distinction que mon père ne dût qu'à sa haute naissance. Mais le sur-lendemain, la mort mit un terme à ses malheurs.

La veille de ce fatal événement, ma mère nous conduisit mon frère et moi, à l'Hôtel-Dieu. Ah! pourrai-je jamais oublier cette douloureuse entrevue qui offrit à mes yeux, pour la dernière fois, un père tendre et repentant. Les avis qu'il m'a donnés, sont gravés très-profondément dans mon cœur; il me semble encore entendre les accens entrecoupés de sa voix expirante. Dès que

je fus auprès de lui, il serra tendrement mes deux mains dans les siennes, et les pressant contre ses lèvres, il me dit : « Je crains, ma fille, que mes imprudences passées ne deviennent pour vous une source de chagrins et de malheurs ; mais rappelez-vous toujours, dans toutes les circonstances de la vie, que vous êtes une Valois ! et que vos sentimens ne déshonorent jamais votre nom. » Quelques larmes s'échappèrent de ses yeux éteints. — Il reprit la parole, et ajouta ces mots d'une voix à peine intelligible : « Mon enfant, que ne puis-je te servir de protecteur ! Hélas ! c'est entre les mains de ta mère que je suis forcé de t'abandonner..... Oh ! dieu ! quelle mère ! » — Ce furent les dernières paroles que j'entendis sortir de sa bouche. Je fus arrachée du chevet de son lit pour ne le revoir jamais ; le lendemain matin, il n'étoit plus.

Sa mort fut pour moi une perte irréparable. La tendresse dent il m'avoit donné tant de preuves, la protection qu'il n'avoit jamais cessé de m'accorder contre la cruauté d'une marâtre, me l'avoit rendu cher au-delà de toute expression. Sa mort me laissoit sans ami et sans soutien ; et je me trouvois exposée à une succession d'in-

fortunes dont lui seul, hélas! auroit pu me garantir.

Deux jours après ce triste événement, ma mère fit une visite au bon curé, à dessein de s'informer de la santé de son époux. Cet homme respectable, par égard pour son état, lui avoit caché sa mort. Ma mère voulut aller le voir, et le curé chercha à l'en dissuader; surprise de ce procédé, elle persista dans ses instances, mais il trouva de nouvelles raisons pour ne pas y consentir. Ce refus obstiné confirma les funestes soupçons qui l'avoient frappée, et ne pouvant plus douter de la mort de son époux, elle tomba évanouie. Le même jour, elle accoucha d'une fille qui eut pour marraine madame d'Almanbec, et, pour parain, son petit fils qui étoit alors à Boulogne. Ces deux personnes avoient pour nous beaucoup de bontés.

Environ trois mois après, ma mère prit le parti de retourner à Versailles; elle nous emmena avec elle, et loua une chambre garnie près la porte du Bucque; son premier soin fut de m'envoyer de nouveau solliciter la charité des passans.

Malgré mon extrême jeunesse, ma haîne pour ce vil métier devint plus vive que jamais; je le trouvois absolument incom-

patible avec les avis que m'avoit donnés mon père, et, sans la crainte que j'avois de ma mère, rien au monde n'auroit pu me forcer de violer ses dernières volontés. Je me rappèle qu'un jour, sans soupçonner le danger auquel je m'exposois, j'allai chez M. Dionice, lieutenant-général de la maréchaussée de Versailles. Charmé de mes graces enfantines, il m'appela auprès de lui, et, après m'avoir fait plusieurs questions, il me donna un écu de six livres, un bon dîner, et des joujoux. Il n'est pas étonnant qu'un tel accueil m'ait portée à réitérer souvent mes visites ; madame et mademoiselle Dionice me faisoient beaucoup de caresses, et ne m'appeloient que la petite St. Remi.

M. Dionice ayant appris que ma mère étoit belle femme, eut la curiosité de l'aller voir, et il me souvient de l'avoir trouvé une fois chez elle ; mais elle ne tarda pas à perdre la protection de cette famille bienfaisante, en se liant avec un soldat nommé Jean Baptiste Raimond, natif de Sardaigne, dont elle parut disposée à faire son second époux. Monsieur et madame Dionice me questionnoient souvent sur notre situation ; et, les bontés qu'ils avoient pour moi leur

ayant assuré toute ma confiance, je ne leur fis point mystère de la nouvelle connoissance que ma mère venoit de former. Curieux d'avoir quelques détails sur cette liaison, ils m'engagèrent à écouter ce qui se disoit en ma présence; et, comme j'étois aveuglément dévouée à leurs desirs, je suivis exactement ce conseil. Un jour que ma mère et l'homme dont elle étoit éprise avoient ensemble une conversation très-animée, je les entendis parler de mariage; je m'empressai d'en informer sur-le-champ mes bienfaiteurs qui crurent devoir s'opposer à une union si mal assortie, et employèrent tout leur crédit pour empêcher qu'elle n'eut lieu. Le curé de la paroisse fut prévenu, et quand ils se présentèrent, il refusa de les unir. Ces contrariétés les aigrirent au point qu'ils allèrent se fixer à Chaillot, où ils vécurent ensemble dans un appartement garni sans que personne les inquiétât.

C'est alors que ma mère exigea que je lui rapportasse tous les jours dix sols, et vingt les dimanches ainsi que les jours de fêtes; mais il ne m'arrivoit presque jamais de compléter cette somme. Je commençois déjà à m'appercevoir que le sang des Valois couloit dans mes veines, et ma fierté naturelle s'in-

dignoit des humiliations que l'on me faisoit essuyer.

Les dernières volontés de mon père mourant, se présentoient sans cesse à mon esprit; mais les menaces, les mauvais traitemens me forçoient d'obéir aux ordres d'une marâtre, et une pauvre orpheline, issue du sang royal de France, alloit, d'une voix tremblante et la honte empreinte sur le visage, solliciter la charité des passans.

Qu'auroient dit mes illustres ancêtres, s'ils avoient pu prévoir qu'une fille de leur race seroit réduite un jour à cet état de dégradation? Quel sentiment d'indignation se seroit élevé dans leurs ames, en voyant leur nom prostitué et leur gloire ternie par ces supplications avilissantes: *Prenez compassion d'une pauvre orpheline, du sang des Valois.*

Souvent ceux qui m'entendoient, croyant que j'avois reçu mes instructions de quelques mendians, m'avertissoient de prendre garde à mes paroles, ajoutant que cette ruse pouvoit me perdre.

« J'ignore, avois-je coutume de répondre, si je suis mal informée; mais je peux attester que mon père m'a dit cela avant de mourir, et le curé de Boulogne me l'a répété plusieurs fois depuis.

Je leur racontois alors mon histoire, sans prévoir qu'en leur en faisant un récit fidèle, j'exposois la réputation de ma mère et celle de l'homme qui passoit pour son époux.

On me soutenoit quelquefois que je forgeois un conte bleu. « Votre père n'est pas mort, petite fille, me disoit-on, et vous voulez exciter notre compassion, en nous en imposant. »

Mes larmes couloient alors en abondance, et je suppliois ceux qui doutoient de ma bonne foi, de s'adresser à M. Enoque, curé de Boulogne, à madame d'Almanbec et à son petit-fils qui étoient les parain et maraine de ma petite sœur.

Je ne sais si les personnes qui m'interrogeoient prirent en effet des informations sur mon compte, ou bien si la candeur de mon age, la simplicité de mes réponses, et l'air de vérité qui s'y faisoient remarquer leur paroissoient des preuves satisfaisantes de l'exactitude de mon récit.

La maîtresse de la maison où nous étions logés voulant se réserver pour elle-même l'appartement que nous occupions, nous somma de le quitter ; et ma mère à qui il ne restoit d'autre ressource pour subsister que dans la charité publique, alla loger

dans un de ces misérables réduits qui ne peuvent convenir qu'à l'extrême indigence. Le loyer de la chambre étoit à vil prix, et elle partagea avec Raimond le grabat qui s'y trouvoit, ne laissant à mon frère, à ma sœur et à moi qu'une botte de paille pour coucher ; encore étois-je trop heureuse quand il m'étoit permis d'en profiter.

Lorsque je n'avois pu recueillir la somme que ma mère m'avoit enjoint de lui rapporter, il m'arrivoit souvent de n'oser rentrer au logis, tant étoit cruel le traitement auquel je devois m'attendre. Dans ces occasions, je cherchois un abri sous une porte ou dans quelque réduit obscur, et j'aimois mieux souffrir toutes les intempéries des saisons, que de m'exposer à une punition dont l'idée seule me faisoit frémir. Malgré mes précautions, je ne pouvois pas toujours m'y soustraire. Il est arrivé plusieurs fois que Raimond me trouvant endormie dans une allée, ou sur le seuil d'une porte, m'éveilloit, me prenoit par la main, et me reconduisoit chez ma mère, tremblante et telle qu'un agneau qui présente son col au couteau fatal. Hélas! insensible à mes pleurs, mon impitoyable mère fermoit la porte, et, après m'avoir forcée à me

dépouiller des misérables haillons qui servoient à peine à couvrir ma nudité, elle tomboit sur moi avec furie, et m'enlevoit la peau à grands coups de verges. Ce n'étoit pas tout. Raimond me lioit au pied du lit, et si, pendant cette opération cruelle, j'osois jetter des cris, elle recommençoit à me frapper à coups redoublés. Souvent la verge se brisoit entre ses mains, tant sa brutale fureur s'appésantissoit sur moi : c'est ainsi que, dès l'enfance, je puisai les leçons de l'adversité, et que la patience me devint une vertu familière.

Le lendemain de ces scènes terribles, elle me réitéroit ses ordres, et m'enjoignoit de mieux remplir mon rôle ; mais surtout de ne pas revenir sans argent. Je me rendois alors chez les personnes qui m'accueilloient avec le plus de bonté, et qui souvent me donnoient des restes de table que je rapportois à ma mère. Parmi ceux qui avoient pour moi le plus de bienveillance, je me rappèle surtout un M. Ruel et son épouse, et une madame Boucart qui tenoit table à Chaillot.

Au bout de quelques mois, Raimond, qui passoit pour l'époux de ma mère, fut arrêté sur la place Louis XV, par un offi-

cier de la police, et conduit au Châtelet. Aussi-tôt que ma mère en eut reçu avis, elle partit pour l'aller voir dans sa prison; et, m'emmenant avec elle, elle m'ordonna de le nommer mon père. J'eus beau lui dire que j'étois certaine que le mien étoit mort, elle me répondit que je ne savois ce que je disois, et que sans doute j'avois fait un rêve.

Lorque nous approchâmes de la prison, j'éprouvai un frémissement involontaire, et en entrant dans l'endroit où il étoit détenu, je fus étonnée d'y trouver mon frère qui le consoloit, et qui se comportoit aussi tendrement à son égard que s'il eut été son père.

Raimond m'appela sa chère fille, et me demanda comment je me portois; je ne répondis à ses questions qu'en le nommant *Monsieur*. Il me carressa beaucoup; mais je me souviens que les sensations qui m'agitèrent alors ne lui étoient pas favorables; au contraire je me disois à moi-même: Son emprisonnement deviendra sans doute un bonheur pour moi; il ne sera plus là pour encourager la cruauté de ma mère, et peut-être serai-je mieux traitée. Il étoit tout naturel que je pensasse ainsi sur son compte,

lui qui étoit le complice des traitemens barbares que me faisoit essuyer ma mère, et qui même la remplaçoit dans ses cruelles fonctions, lorsque l'épuisement de ses forces ne lui permettoit plus de me frapper ; lui qui jouissoit d'un plaisir barbare en voyant les larmes qu'il faisoit couler, et qui redoubloit ses coups lorsque le sang jaillissoit des blessures qu'il m'avoit faites.

Ce tableau n'est pas chargé ; ce n'est pas une imagination échauffée qui en a tracé l'esquisse pour émouvoir la pitié ou pour exciter l'indignation ; je ne parle que le langage de la vérité, et les faits que je décris sont rigoureusement exacts. C'est l'épanchement d'un cœur navré : c'est l'histoire d'une femme qui a souffert des traitemens dont le récit, dénué de toute exagération, ne peut manquer d'affecter la sensibilité des ames tendres (1).

Après être restée quelque tems dans la prison, ma mère retourna à Chaillot, et m'emmena avec elle ; mais elle laissa mon frère avec Raimond, qui avoit pris le titre de Baron de Valois. C'étoit une ruse très-

---

(1) Ces faits peuvent être attestés par des personnes qui vivent encore dans les mêmes lieux.

adroite de la part de cet homme; il avoit toujours eu la précaution de retenir mon frère auprès de lui, afin que s'il étoit arrêté muni de nos titres, qu'il faisoit voir aux passans pour les intéresser en sa faveur, mon frère put les réclamer comme étant sa propriété. Il portoit l'effronterie jusqu'à aller se poster dans les Tuileries, et y mendier publiquement.

Le repos dont je commençois à jouir eut un terme bien court; il y avoit à peine quinze jonrs que Raimond avoit obtenu son élargissement, qu'il reprit ses occupations ordinaires, et que se faisant de nouveau accompagner par mon frère, il retourna à son poste accoutumé. C'étoit moi qui étois forcée d'aller à la recherche des provisions nécessaires pour alimenter toute la famille. Je portois sur le dos ma petite sœur, et les personnes qui me rencontroient, ne pouvoient s'empêcher de me plaindre, en voyant combien ce fardeau étoit au-dessus de mes forces.

Raimond, environ quinze jours après qu'il eut repris son métier de mendiant, fut arrêté pour la seconde fois, et conduit en prison où il demeura un mois; mais mon sort n'en fut pas moins à plaindre. Ma mère

qui me détestoit, chercha toutes les occasions de se venger sur moi du chagrin que lui causoit l'emprisonnement de son amant. Elle m'accusoit d'en être la cause, parce que je refusois de le reconnoître pour mon père. Quelquefois elle me faisoit coucher à ses côtés pour mieux déguiser ses intentions barbares, et au milieu de la nuit, ou peu avant que le jour ne commençât à paroître, elle se levoit pour me frapper; souvent même elle me meurtrissoit la tête contre les murailles. Ces cruautés me causèrent un tel effroi que je n'osai plus retourner au logis, et je couchai deux nuits de suite dans une écurie où je trouvai accès.

Un jour que j'allai de porte en porte implorer la charité publique, je vis sortir de la boutique d'un rôtisseur, une jeune fille avec un rôti. La maîtresse de la maison que j'avois supplié de me donner seulement un verre d'eau, avoit eu la dureté de me le refuser; la jeune fille, plus compatissante, me dit de la suivre, en me promettant qu'elle m'en donneroit avec plaisir. Quelle fut ma joie, quand, au lieu d'un peu d'eau, elle me fit faire un excellent dîner, me donna du vin et une pièce de six sols! Avant de la quitter, je lui contai, à elle & à ses sœurs,

ma malheureuse histoire, et elles ne purent s'empêcher de donner quelques larmes à ma détresse.

Cette petite aventure me fit naître l'envie de m'éloigner encore d'avantage de ma mère, et je continuai ma route en demandant l'aumône. Je n'étois pas accueillie partout de la même manière; dans certaines maisons, on prêtoit l'oreille au récit que je faisois de mon histoire, et je ne sortois pas sans recevoir quelques secours; mais dans d'autres, on me chassoit en m'accusant d'imposture, et mes larmes étoient la seule défense que j'oppossasse aux mauvais traitemens que j'essuyois. Arrivée près de Hauteville, je rencontrai la femme d'un pauvre vigneron, qui, ayant compassion de ma misère, me dit de la suivre, et me promit de me laisser coucher dans son grenier. Cette femme charitable m'ayant emmenée avec elle, me fit conter ma petite histoire; je lui parlai de la mort de mon père, de la manière dont je me procurois ma subsistance, et de la dureté de ma mère à mon égard. Je rapportai les faits simplement et sans exagération, avec la candeur de mon age, et l'énergie que donne le malheur.

La bonne femme me fit souper; je lui en

sus bon gré, car mon appétit étoit extrême; mais son émotion ne lui permit de toucher à rien. Le récit de mes infortunes, disoit-elle, lui avoit ôté toute envie de manger; puis, s'adressant à ses enfans, elle leur assuroit, les larmes aux yeux, que j'étois la fille d'un grand seigneur. « Voyez, continuoit-elle, en s'appercevant que je recueillois les miettes qu'ils laissoient tomber, voyez à quoi la pauvreté peut nous réduire, et souvenez-vous, mes enfans, de ne pas prodiguer un pain dont peut-être un jour vous sentirez la privation ! »

Le lendemain matin, elle alla chercher ses voisines pour me voir, et plusieurs d'entre elles me conseillèrent de me rendre à la foire de St. Cloud. Cet avis me parut bon à suivre, et je commençai mon voyage, le cœur navré de tristesse. Là, j'eus le bonheur de rencontrer une autre vigneronne, qui, m'ayant trouvée endormie sous les fenêtres d'une fruitière, à quatre heures du matin, me prit entre ses bras, m'emmena chez elle, et, me mettant dans son propre lit, me fit boire un peu de vin chaud. Cette boisson me procura un profond sommeil; je dormis pendant quelques heures, et je me réveillai rafraîchie et délassée de toutes

mes fatigues. Cette bonne femme m'apporta à mon réveil une chemise et les vêtemens d'une de ses filles qui étoit morte. « Celle à qui ils appartenoient, me dit-elle, n'est plus au monde; mais vous la remplacerez, ajouta-t-elle en sanglotant; ainsi soyez tranquile, mon enfant, et je vous réponds que mon mari vous aimera autant que je vous aime.»

Elle me prit ensuite dans ses bras, et me serrant contre son cœur, elle me montra à ses enfans : « Voyez cette petite, leur dit-elle; sa naissance est illustre; un roi fut son ayeul. » (Je lui avois déjà conté mon histoire pendant qu'elle me donnoit ses soins.) Elle ajouta : « Sa mère la maltraitoit continuellement; elle vouloit que sa fille lui rapportât tous les jours dix sous; mais elle ne sera plus maltraitée, nous en aurons soin. »

Comme je me trouvai heureuse, le peu de jours que je passai dans cette nouvelle situation! Quel contraste de cet état avec la misère qui, jusqu'à cette époque, avoit été mon partage! Je jouissois de tous les biens qu'une honnête aisance procure aux paisibles habitans des campagnes, qui trouvent dans leur chaumière le bonheur que l'ambitieux cherche envain dans le tumulte et

le

le luxe des villes. Si jamais j'ai eu des jouissances pures et sans mêlange, ce fut pendant le séjour que je fis dans le sein de cette famille bienfaisante ; mais le ciel qui a voulu que j'offrisse un exemple frappant des vicissicitudes humaines, me réservoit d'autres malheurs.

A peine commençai-je à apprécier un bonheur qui jusqu'alors m'avoit été inconnu, que mon frère conduit, sans doute, à St. Cloud par le sort qui me persécutoit, m'apercut à la foire au milieu de la foule. » Oh! » ma sœur, s'écrie-t-il, que faites vous ici? » Ma mère vous cherche par-tout ; elle occupe un bel appartement ; c'est un grand » seigneur qui prend soin de nous. » Il me dit aussi qu'elle avoit fait beaucoup de démarches pour obtenir l'élargissement de Raimond, sans avoir pu y réussir. Mon frère ajouta qu'il n'en étoit pas faché, que nous n'en serions que plus heureux, puisque ma mère étant continuellement à la prison, le laissoit seul au logis avec notre petite sœur. Il finit par me prier de retourner avec lui.

Qu'on me permette un instant de gémir sur la perversion d'une ame naturellement

noble, qu'une éducation vicieuse et de mauvais exemples avoient corrompue.

Mon frère qui plus tard montra des sentimens dignes de sa naissance, avoit appris, à l'exemple de ma mère, à me traiter avec dédain ; et chaque fois qu'il me tournoit en ridicule ou qu'il me trouvoit en faute, il étoit sûr de se voir applaudi ; mais malgré les manœuvres qui furent mises en usage pour corrompre un cœur naturellement bon; malgré les pernicieux exemples qu'il avoit sous les yeux à chaque instant ; les traces de l'éducation perverse qu'il avoit reçue, s'effacèrent à mesure qu'il avança en age, et il ne se distingua pas moins au service de sa patrie, que par son caractère aimable, et les vertus douces et attachantes qu'il exerça dans la vie privée.

Lorsque mon frère m'engagea à retourner avec lui, j'étois bien éloignée d'imaginer qu'il cherchoit à me tromper ; j'allai faire mes adieux à mes bienfaiteurs et j'offris de leur rendre les vêtemens qu'ils s'étoient empressés de me donner ; mais ils refusèrent de les reprendre et nous nous séparâmes avec un regret égal de part et d'autre. Je partis donc avec mon frère. Quel fut mon étonnement, en me voyant con-

duire dans le misérable réduit qu'occupoit ma mère lorsque j'avois pris le parti de la fuir !

Elle ne me dit presque rien ce jour là ; mais le lendemain matin, à mon lever, je fus douloureusement surprise de voir que les vêtemens décens et simples que j'avois reçus de la vigneronne avoient disparu, et qu'ils étoient remplacés par des haillons et des sabots. » Sortez, me dit cette marâtre, et allez nous chercher des provisions. Si à neuf heures du soir, vous n'êtes pas rentrée, j'ai trouvé le moyen de vous faire conduire dans une prison mille fois plus affreuse que celle où M. Raimond est enfermé. » Hélas ! ce mot de prison me causoit tant d'effroi, que je n'avois pas besoin de me le faire répéter. Je m'empressai de prendre ma petite sœur Marguerite sur le dos, comme me l'avoit commandé ma mère. Pendant quelque tems, je fus traitée avec un peu plus de douceur ; cette indulgence n'eut qu'un durée bien courte. Raimond à qui la liberté avoit été rendue, n'en jouit pas long-tems, et huit jours après il fut arrêté pour la troisième fois. Dès ce moment, mes persécutions recommencèrent.

Je dois observer ici que Raimond, bien

qu'il eut déjà été arrété deux fois comme mendiant, avoit eu l'audace de retourner à son poste acccoutumé, près des Thuileries, toujours accompagné par mon frère. Dans mes courses journalières, lorsque j'implorois la commisération des personnes que je rencontrois, je disois tout ce qui me paroissoit le plus capable de les émouvoir, et la mort de mon père n'étoit jamais oubliée. Ma mère ne pouvoit me pardonner la répugnance invincible que j'éprouvois à reconnoître Raimond pour mon père ; et elle me regardoit comme étant la cause principale de ses fréquens emprisonnemens. C'étoit en effet à tître d'imposteur plutôt que de mendiant, qu'il encouroit cette disgrace. Il est inutile d'ajouter que c'est sur sa malheureuse fille, qu'elle se vengeoit de ce qu'elle appeloit ses infortunes

D'après le souvenir qui m'est resté de Raimond et l'opinion de ceux qui l'ont connu, peu de personnes étoient plus capables que lui de jouer le rôle dont il s'étoit chargé. Son port étoit noble, et sa figure intéressante. Ses supplications avoient une sorte de dignité qui en imposoit à beaucoup de monde, et ceux qui s'arrêtoient pour l'écouter n'avoient point de peine à croire

qu'il étoit en effet un homme d'une haute naissance, maltraité par la fortune. Ces qualités extérieuries jointes à l'effronterie avec laquelle il mendioit en fâce même du palais des Thuileries, après avoir été mis déjà deux fois en prison, le rendirent si suspect à la police que son troisième emprisonnement eut des suites sérieuses auxquelles il ne s'attendoit pas. Au bout de quinze jours, il fut condamné à être mis au pilori, sur la place de Louis XV, le théâtre de ses impostures, et à y rester vingt-quatre heures, avec un écriteau portant les tîtres qu'il s'étoit donnés, pour être ensuite banni de Paris pour cinq ans.

Ma mère, j'ignore par quel motif, nous conduisit mon frère et moi sur la place Louis Quinze, pour être témoins de ce spectacle; elle en parut douloureusement affectée, et se tournant vers moi, elle me dit en sanglottant, *C'est votre faute, sans vous, il ne seroit pas là.*

On permit à Raimond de rester encore une semaine à Paris, pour mettre ordre à ses affaires et rétablir sa santé. Le septième jour, il se disposa à partir, et ma mère qui avoit résolu de l'accompagner, nous fit part de ses intentions : elle parut cependant

avoir quelque regret de nous quitter, et nous dit qu'elle ne seroit absente qu'environ cinq jours, et tout au plus tard une semaine.

Après avoir averti de leur départ leur hôte Dufresne et sa nièce Thérese, ils sortirent de la maison, à peu-près indifférens sur le sort des trois enfans à qui ils ne laissoient pour toute provision qu'un petit sac de noisettes. Trois semaines s'écoulèrent, sans que nous entendissions parler d'eux, et nous dûmes notre subsistance à la charité de nos voisins, jointe aux aumônes que je recevois d'autre part.

Il y avoit déjà près de quatre semaines qu'ils étoient absens, lorsqu'un jour j'eus le bonheur (si toutefois ce n'est pas abuser des termes que de m'exprimer ainsi) de rencontrer dans une de mes courses le Marquis de Boulainvilliers et son épouse qui se rendoient à leur terre de Passy. Comme la voiture alloit lentement, je m'approchai de la portière, ma petite sœur sur le dos, dans l'intention d'émouvoir leur pitié. Madame de Boulainvilliers m'ayant examinée avec attention, voulut bien écouter ce que j'avois à lui dire. — » Nous sommes, Madame, de pauvres orphelins qui depuis longtems

avons perdu notre père ; et depuis près d'un mois, notre mère vient de nous abandonner ! » M'appercevant que cette dame daignoit m'écouter avec une sorte d'intérêt, je lui fis un récit exact de tout ce que je savois de relatif à nos affaires. M. de Boulainvilliers naturellement incrédule, gronda la Marquise de ce qu'elle faisoit arrêter la voiture pour écouter de semblables propos; mais cette femme compatissante vivement émue au récit de mes malheurs, ne tint pas compte de la mauvaise humeur de son mari. Il s'emporta contre les ruses de ces gens sans aveu, qui pour émouvoir la compassion, se forgent une histoire larmoyante. Je me hazardai de répondre au Marquis et de lui assurer que je disois la vérité ; en ajoutant que, si Madame vouloit avoir la bonté d'envoyer quelqu'un à Chaillot chez un nommé Dufresne où nous demeurions, elle seroit convaincue de ma sincérité.

« C'est à merveilles, répondit la marquise ; et je vous promets, ma bonne petite fille, que, si votre récit se trouve véritable, je vous servirai de mère ; mais prenez bien garde à vous, ajouta-t-elle, vous vous repentiriez de m'en avoir imposé. » — « Oh ! non, répliqu'ai-je, je serois une infâme

créature si je cherchois à tromper une aussi bonne dame que vous, qui prenez pitié des pauvres orphelins. «

Sa voiture partit alors, et je me trouvai tellement satisfaite d'avoir mérité l'attention d'une belle dame, que cette idée agréable fut la seule qui m'occupa jusqu'à mon arrivée au logis. Mon empressement à faire part de cette bonne nouvelle à mon frère, à Dufresne et à Thérèse, accéléra mon retour. Ce fut d'abord à cette dernière que je m'adressai. Je lui conté, à ma manière, que j'avois rencontré, sur le chemin de Passy, une marquise dans un beau carrosse; que son mari étoit un homme magnifiquement vêtu; qu'elle avoit quatre laquais bien habillés derrière le carrosse qui s'étoit arrêté par ses ordres; qu'elle avoit daigné me parler, et qu'elle m'avoit donné un petit écu. J'ajoutai que cette dame avoit promis qu'elle enverroit quelqu'un pour s'informer chez Dufresne si j'avois dit la vérité; mais j'étois bien éloignée d'imaginer qu'elle mettroit tant d'empressement à s'acquitter de sa promesse.

Le lendemain matin, Thérèse me dit qu'une personne me faisoit demander. Je descendis et je reconnus un des domestiques

de madame de Boulainvilliers, que j'avois vu la veille. Cet homme fit beaucoup de questions à Thérèse et à son oncle, qui confirmèrent tout ce que j'avois dit; ils parlèrent des mauvais traitemens auxquels j'étois en butte, lorsque je ne rapportois pas la somme que ma mère exigeoit ; ils firent mention de ma naissance, des raisons pour lesquelles Raimond avoit été arrêté et emprisonné trois fois, et finalement de la sentence qui l'avoit fait bannir de Paris. » Vous pouvez, ajouta Thérèse en s'adressant au domestique, prendre des informations dans le voisinage ; presque tout le monde connoît ces enfans ; il n'est personne dans ces environs qui n'ait souvent soulagé leur misère. « Dufresne observa alors que Raimond étoit la principale cause des mauvais traitemens que me faisoit essuyer ma mère ; que tout le monde avoit eu occasion de voir et de vérifier nos tîtres, ajoutant que, s'ils avoient été forgés, le gouvernement ne nous les auroit pas fait remettre, après s'en être emparés ; qu'ils étoient en ce moment-ci entre les mains de ma mère qui les avoit emportés à dessein sans doute de les faire servir à ses vues ; mais que l'on pouvoit s'adresser à M. Enoque, curé

de Boulogne, qui donneroit à ce sujet les renseignemens les plus autentiques et les moins susceptibles d'erreur.

Ce domestique qui avoit ordre de n'omettre aucun soin pour être instruit de la vérité, prit encore, dans le voisinage, des informations qui contribuèrent à confirmer tout ce qui lui avoit été dit. Il revint chez Dufresne d'un air satisfait, et, avant qu'il ne sortit, l'oncle de Thérèse le conduisit dans la chambre que nous occupions, lui fit voir la paillasse sur laquelle nous couchions tous trois, ainsi qu'une selette et tous les outils d'un décroteur, profession à laquelle mon frère avoit été destiné. Il lui appris que c'étoit moi qui étois chargée de tout le détail des affaires domestiques; que j'allois laver le linge à la rivière, et que tous les jours je rapportois ma charge de menu bois, que j'étois obligée de me procurer pour faire du feu. Le domestique me dit alors d'aller remercier madame Hoequard, ainsi que le boulanger qui demeuroit vis-à-vis la maison de cette dame, et qui souvent m'avoit donné du pain. « Après cela, ajouta-t-il, vous n'avez qu'à vous rendre tous trois à Passy, et venir au château.

Le domestique nous ayant quittés, nous nous occupâmes de notre départ; les apprêts du voyage ne nous demandèrent pas beaucoup de tems, et nous nous mîmes en route, mon frère portant le peu de provisions qui nous restoient, et moi, ma petite sœur sur le dos. Arrivés à Passy, nous allâmes au château qui nous avoit été indiqué, et nous nous adressâmes au portier qui avoit dans sa loge, outre les domestiques de la maison, un grand nombre de leurs amis qui s'étoient rassemblés pour nous voir. Dès qu'ils nous apperçurent, ils nous entourèrent, et nous parlèrent avec une sorte d'intérêt, en se disant les uns aux autres : *Les pauvres orphelins !*

Un des laquais courut sur-le-champ avertir la marquise que nous étions arrivés. On nous fit entrer d'abord dans un grand vestibule au centre duquel s'élevoit un superbe escalier dont les riches ornemens me frappèrent de surprise. Mais en levant les yeux, j'apperçus un grand nombre de dames et de messieurs qui étoient sortis pour nous voir. Madame de Boulainvilliers fit quelques pas au-devant de nous, et m'adressant la parole, elle me demanda si je me rappelois bien de l'avoir vue. On devine ma réponse; l'accueil

qu'elle m'avoit fait, quand j'avois rencontré sa voiture, avoit gravé son image dans mon cœur.

Tout le monde parut désirer qu'on nous fit changer de vêtemens ; les dames surtout craignoient de nous approcher, tant les haillons qui nous couvroient étoient malpropres, et leur inspiroient de dégoût. La marquise donna ordre à ses femmes de se charger de moi et de ma sœur Marguerite. Les trois filles de cette dame furent présentes pendant qu'elles nous donnèrent leurs soins. Elles nous disoient avec bonté que nous allions devenir leurs petites sœurs ; qu'elles nous aimeroient beaucoup, et toutes à l'envi nous donnoient des marques de bienveillance. Mon frère subissoit d'un autre côté une métamorphose semblable entre les mains des domestiques.

Après cette opération, on nous donna du beau linge, et on nous fit coucher dans des lits que nous trouvâmes si excellens, que nous ne tardâmes pas à tomber dans un profond sommeil. On ne me croiroit pas si je disois combien de tems nous avons dormi en cette occasion ; et, pour ne pas faire soupçonner ma véracité, en rapportant des circonstances invraisemblables quoique par-

faitement exactes, je me contenterai de dire que notre sommeil fut très-long.

A notre réveil, on nous apporta un bouillon et une tranche de pain que nous mangeâmes avec grand appétit. O combien je me trouvai satisfaite dans ma nouvelle situation ! que de bonheur je me promettois ! Comme il falloit faire disparoître les incommodités qui étoient la suite de l'affreuse misère dans laquelle nous avions vécu, la marquise voulut que nous gardassions la chambre jusqu'à notre entière guérison.

Pendant quinze jours que dura notre détention, nous reçumes la visite de beaucoup de personnes dont la curiosité avoit sans doute été excitée par le récit qu'elles avoient entendu faire de nos infortunes, et elles ne nous quittoient pas sans nous laisser quelques marques de leur bienveillance. Les gens de distinction qui étoient liés avec monsieur et madame de Boulainvilliers, ne dédaignoient pas de nous honorer de leurs attentions ; ils nous interrogeoient sur nos malheurs, et les larmes que souvent ils leur faisoient répandre, nous donnoient lieu de croire qu'un sentiment supérieur à une simple curiosité, leur parloit en notre faveur. La marquise recevoit en même tems

de toutes parts les complimens et les éloges qui étoient dûs à sa bienfaisance.

Dès que notre guérison fut parfaite, la marquise de Boulainvilliers prit le parti de m'envoyer, moi et ma sœur, chez une certaine madame Leclerc qui tenoit, avec sa fille, une école à Passy. Au bout de quelque tems, le mal que l'on avoit cru extirpé, reparut malgré tous les remèdes que l'on m'avoit fait prendre; et on me sépara de mes compagnes, jusqu'à ce que ma santé fut entièrement rétablie. Je rentrai alors dans la société des autres pensionnaires, et je commençai alors à participer aux instructions qu'on leur donnoit. Mes progrès furent rapides, et madame Leclerc rendit à ma bienfaitrice un compte flateur de ma docilité et de mon intelligence; elle regretta que je n'eusse pas mis à profit plutôt mes talens naturels; mais elle espéroit que mon application ne tarderoit pas à me dédommager du tems que l'on m'avoit fait perdre. Ce fut surtout à l'écriture qne je m'attachai principalement, et j'ose dire que j'y réussis autant que je pouvois le désirer. Ma mémoire étoit excellente, et j'aimois aussi à l'exercer. Madame Leclerc ne rendit pas de ma sœur un compte moins favorable;

cet enfant, qui n'avoit alors que cinq ans, annonçoit les dispositions les plus heureuses. Elle en donna une preuve frappante dans un compliment qu'elle fut chargée d'adresser à la marqnise, le jour de sa fête. Elle s'exprima avec des graces si naïves, ses regards, ses gestes et les inflexions de sa voix étoient si bien combinés avec les choses qu'elle avoit à dire, que tout le monde ne fut pas moins surpris de sa rare intelligence, que de l'étonnante facilité avec laquelle elle récitoit sans hésiter, une longue suite de vers.

Cédant aux impulsions d'une ame reconnoissante, ma sœur, après avoir achevé le compliment, baisa le bas de la robe de madame de Boulainvilliers. Cette action enchanta toutes les personnes qui étoient présentes, et particulièrement notre bienfaitrice; elle prit ma sœur dans ses bras, et la baisant sur le front, elle lui dit: » J'exige, ma chère enfant, que tu m'appèles ta mère, et sois sûre de trouver en moi toujours la tendresse d'une mère. — Oh! madame, répondit ma sœur, ma mère n'avoit point de tendresse pour nous; elle nous grondoit, elle nous maltraitoit sans cesse; vous au contraire, vous nous caressez toujours; jamais vous n'avez frappé ma sœur. »

En finissant ces mots, elle baisoit les mains qui lui étoient tendues. Ces naïves effusions de la reconnoissance, ces expressions simples et touchantes émurent jusqu'aux larmes les personnes qui étoient présentes à cette scène.

Peu de tems après, cette intéressante créature que tout le monde idolâtroit, tomba malade, et mourut de la petite vérole. Heureuse enfant! que ne puis-je retenir les larmes égoïstes (j'oserai dire sacrilèges) qui coulent de mes yeux au souvenir de ta mort! Au lieu de gémir sur ton trépas prématuré, je devrois plutôt envier ton sort, et remercier l'être suprême qui, jusques dans les afflictions qu'il nous envoie, ne perd jamais de vue les vrais intérêts de ses créatures, et leur réserve des compensations infiniment supérieures aux maux dont il les frappe; mais leur perversité ou leur aveuglement les empêche de reconnoître, dans ce qui leur arrive, la divine providence qui régit tout. Non, heureuse enfant! je ne dois pas pleurer ta mort; je dois rendre graces au ciel qui t'a soustraite à l'infortune et aux malheurs de tous les genres qui pèsent sur ta sœur.

La marquise étoit à Paris lorsque ma sœur mourut, et elle ignoroit encore cet

événement, quand elle se disposa à revenir à Passy ; mais à peine étoit-elle sur la route, s'occupant de la joie que nous occasionneroit son retour inattendu , qu'elle apprit que la petite vérole faisoit des ravages affreux dans le canton. Madame de Boulainvilliers en fut tellement effrayée, qu'elle reprit à l'instant même la route de Paris, au grand contentement de son époux qui, ne s'éloignant de la capitale que par complaisance pour sa femme, rènchérit sur le danger pour presser son retour. Plusieurs affaires survenues successivement à ma bienfaitrice, me privèrent du plaisir de la voir pendant plus de cinq ans, et le même coup m'enleva ainsi une sœur chérie, et une protectrice qui ne l'étoit pas moins. Ce ne fut qu'à l'époque de ma première communion que j'eus le bonheur de la revoir : cette dame, qui m'avoit adoptée pour son enfant, suppléa par sa bénédiction à celle de la mère que la nature m'avoit donnée.

J'étois donc entièrement abandonnée aux soins de madame Leclerc , et lorsque ses deux filles la quittèrent pour former elles-mêmes un établissement particulier, ce fut moi qui les remplaçai dans leurs fonctions domestiques.

Quoique ma pension et mon entretien fussent très-régulièrement payés par la marquise, cette femme économe trouva que demeurant chez elle, et n'étant qu'une protégée, je pouvois lui éviter les frais d'une servante. Ce ne fut pas tout. Comme il ne paroissoit pas raisonnable que les autres pensionnaires souffrissent de la réforme qu'elle vouloit faire, je fus aussi chargée de les servir. Je devins donc à la fois blanchisseuse, porteuse d'eau, cuisinière, repasseuse, lingère; tout enfin, excepté heureuse et considérée.

Ces occupations que je ne pouvois me dispenser de remplir, s'accordoient assez mal avec l'élévation d'ame que le sentiment de ma naissance m'avoit inspirée. Tyrannisée par un orgueil indomptable que j'avois reçu de la nature, et que les bontés de madame de Boulainvilliers, en me faisant entrevoir un avenir brillant, avoient rendu plus irascible, je n'arrêtois qu'en frémissant mes tristes réflexions sur mon état, le plus abject de tous. « Hélas! me disois-je, pourquoi suis-je issue du sang des Valois? O nom fatal! c'est toi qui a ouvert mon ame à cette fierté qui n'eut jamais dû y trouver place; c'est pour toi que je répands

des larmes; c'est à toi que je dois mes malheurs ! »

Madame Leclerc alloit fréquemment à Paris avec sa fille aînée pour voir les gens de la marquise de Boulainvilliers. Elles faisoient toutes deux l'éloge de ma douceur et de mon aptitude au travail; mais elles avoient soin de passer sous silence le genre d'occupations auquel elles jugeoient à propos de m'employer.

Une des femmes de madame de Boulainvilliers, nommée Cécile, qui avoit l'ame aussi noble que sa maîtresse, avoit pris de l'attachement pour moi et cherchoit toujours l'occasion de m'obliger. Quand elle avoit à sa disposition quelque chose qui pouvoit me convenir, elle chargeoit madame Le Clerc ou sa fille de le remettre à la pauvre petite, (c'est ainsi qu'elle avoit coutume de m'appeler) mais la pauvre petite ne recevoit guères ce qui leur étoit donné pour elle. Presque toujours ces deux bonnes ames s'approprioient ces présens, et si je n'en profitois pas moi-même, ils servoient au moins à parer sa mère ou sa fille ainée. Je m'étonnois quelque fois que cette Cécile qui m'avoit fait tant de caresses, et à qui j'étois certaine de n'avoir jamais manqué

d'égards, m'eut entièrement perdu de vue, et je ne savois à quoi attribuer cet oubli; mais l'indiscrétion de la plus jeune des filles de madame Leclerc leva bientôt mes doutes, et je fus convaincue en même tems et de la bassesse de cette femme et de la générosité de mon amie. Je versai quelques larmes que je ne tardai pas à essuyer en comparant mes peines actuelles à mes tourmens passés : » Pourquoi m'affliger sur mon sort, disois-je en moi-même, on m'opprime, on m'humilie, il est vrai; mais je jouis au moins de la santé, du nécessaire, et je ne suis pas obligée d'aller passer la nuit sur le seuil d'une porte pour éviter d'être battue. Mais si ces réflexions me reconcilioient avec mon état, il s'en présentoit d'autres d'un genre différens qui empoisonnoient ce calme passager. Je comparois ce que j'étois avec ce que j'aurois pu être, si j'avois joui des droits de ma naissance; et cette idée me replongeoit dans ma mélancolie habituelle. Je savois que madame de Boulainvilliers avoit parlé de moi à M. Enoque qui lui avoit donné sur ma famille les renseignemens les plus sûrs. J'accusai souvent ma bienfaitrice d'inconstance, et je lui reprochai de m'avoir oubliée. Hélas!

je ne lui rendois pas justice ; elle étoit toujours pour moi ce qu'elle m'avoit paru être, la première fois que je l'avois intéressée ; et cet oubli apparent étoit moins sa faute que celle de son époux.

On doit voir par ce qui précède que j'étois négligée depuis long-tems ; la suite développera les raisons qui me firent trouver un ennemi dans le marquis de Boulainvilliers. Après avoir paru plus qu'étranger à l'intérêt que j'avois inspiré à son épouse, il finit par me prodiguer à son tour des témoignages d'affection qui ne tardèrent pas à faire place à la haîne ; cette circonstance devint pour moi une source de chagrins, et ne laissa pas que d'être très-affligeante pour la marquise.—Quelque fut son attachement pour moi et avec la meilleure volonté possible d'obliger, les représentations de son mari, le désir de maintenir l'union domestique, pouvoient à la longue la faire renoncer à prendre soin d'une orpheline qui lui coûtoit trop à protéger. Voilà quelles furent alors mes craintes, malgré la bienveillance dont elle m'honoroit encore, et bien que je connusse toute la noblesse de son ame.

Si j'entrois dans le détail de toutes les mortifications que j'eus à essuyer pendant

mon séjour chez madame Leclerc, sans avoir le bonheur d'y posséder une amie à qui je pusse confier mes peines et mes souffrances, le récit en deviendroit insupportable pour mes lecteurs ; mais fatiguée à la longue des maux qu'un peu de hardiesse pouvoit terminer, je pris le parti d'écrire à Cécile, et je la priai de porter mes plaintes à la marquise.

Cette démarche me réussit, et bientôt madame Leclerc reçut ordre de me conduire à l'hôtel de Boulainvilliers, d'où je fus mise en apprentissage chez mademoiselle La Marche, couturière de la marquise, qui étoit très en vogue, et dont la maison n'étoit qu'à quelque distance de l'hôtel. On convint que mon apprentissage seroit de trois années. Mon caractère inquiet m'empêcha de prêter une attention suffisante aux leçons que me donnoit ma maîtresse dans les principes de son art, et mes progrès furent médiocres. Quelques-unes des jeunes personnes qui venoient travailler chez mademoiselle La Marche, ayant remarqué la sombre mélancolie dans laquelle j'étois toujours absorbée, firent tous leurs efforts pour me consoler. Les attentions qu'elles avoient pour moi, exigeoient ma confiance, et elles l'obtinrent.

Le récit que je leur fis de mes malheurs, intéressa leur cœur en satisfaisant leur curiosité.

Bientôt mon histoire, qui étoit le sujet ordinaire de leurs entretiens, vola de bouche en bouche, et parvint à la connoissance de beaucoup de dames qui étoient liées avec ma bienfaitrice. Elles s'étonnèrent de la disproportion de mon état avec ma naissance, et en parlèrent avec surprise à madame de Boulainvilliers. La reconnoissance m'oblige encore d'avouer ici qu'elle n'eut point mis de bornes à sa bienfaisance, sans les raisons dont je me réserve à rendre compte dans la suite, et si ses moyens eussent été proportionnés à ses inclinations. D'ailleurs, autant cette femme sensible étoit généreuse et prodigue de bienfaits, autant son époux l'étoit peu. Cette vertu qui, dans la marquise, donnoit du relief à toutes les autres, n'étoit pas une de celles que M. de Boulainvilliers se fit un mérite d'exercer.

Quelque tems après mon entrée chez Mlle. La Marche, j'allai voir le respectable curé de Boulogne, qui m'apprit qu'il avoit reçu de Fontette plusieurs papiers importans, relativement à nos titres, et qu'il les avoit envoyés à madame de Boulainvilliers; il

y avoit joint diverses copies également importantes, qu'heureusement ma mère lui avoit laissé entre les mains. Hélas ! dois-je lui savoir gré d'avoir pris tant de soins pour constater la légitimité de mes prétentions ? N'est-ce pas à cette origine si noble et si funeste que je dois mes malheurs ! N'est-ce pas elle qui, en m'ouvrant un accès auprès des grands, a creusé sous mes pas l'abîme affreux où je suis tombée ? Sans elle, j'aurois coulé des jours tranquiles dans une heureuse obscurité. J'aurois pu vivre et mourir pauvre ; mais j'aurois vécu satisfaite, et je serois morte sans me plaindre de la vie.

A mon retour de Boulogne, la marquise m'envoya un domestique avec ordre de m'emmener chez elle. » Je ne crois pas, mademoiselle Valois, me dit alors cet homme en me conduisant, que vous resterez longtems dans la maison où madame vous a placée ; presque toutes les personnes qui viennent à l'hôtel lui font beaucoup de questions sur votre compte, et ne cessent de parler de votre naissance. » A mon arrivée, madame de Boulainvilliers qui me recevoit toujours avec bonté, me présenta aux dames qui étoient avec elle, et l'accueil qu'elles me firent me flatta infiniment. Elles

me questionnèrent sur mon père et sur ma famille ; on me demanda si je me rappelois bien de l'avoir vu. Je fis alors à ces dames un récit détaillé des événemens de ma vie ; je n'oubliai pas, en parlant de la mort de mon malheureux père de leur répéter d'une voix animée, ses dernières paroles, qui étoient alors et qui sont encore aujourd'hui gravées dans ma mémoire.

On paru prendre part à mon affliction, on me recommanda d'avoir de la patience en me faisant espérer que tout iroit bien ! » Hélas ! répondis-je à voix basse par une sorte de pressentiment qui ne s'est malheureusement que trop vérifié, non, jamais il n'existera de bonheur pour moi. »

Quand je pris congé de ces dames, la plûpart me reconduisirent jusqu'au haut de l'escalier en m'accablant d'honnêtetés. Il me parut assez plaisant, et il l'étoit en effet, après avoir été accueillie avec tant de distinction par des femmes du premier rang, d'être obligée retourner dans la boutique d'une couturière, faire l'ourlet de garniture d'une robe qui le lendemain devoit servir à l'une d'elles.

J'ai déjà dit que mademoiselle La Marche étoit une des couturières le plus en vogue de

la capitale. L'excès de travail s'accordoit assez mal avec les ménagemens qu'exigoit ma santé. Les veilles et les fatigues jointes à mes inquiétudes et à mes chagrins habituels, me donnèrent une fièvre qui bientôt fut déclarée putride. On me fit transporter à l'Hôtel de Boulainvillers où on m'avoit préparé un appartement très-commode. Ma maladie dura six semaines, et à peine entrai-je dans ma convalescence, que je fus renvoyée chez mademoiselle La Marche, qui étoit attaquée de la même maladie.

Lorsque la marquise eut appris cette circonstance au retour du cocher qui m'avoit conduit, elle chargea une de ses femmes de me trouver une autre couturière où je pusse continuer à me perfectionner dans cette profession. La recommandation de madame de Boulainvilliers étoit suffisante pour me faire recevoir par-tout où je me serois présentée, et j'entrai le jour même chez madame de Boussol dans le Faubourg St. Germain, qui me promit 200 liv. d'appointemens. Cette nouvelle situation me convenoit encore moins que celle que je venois de quitter. Le commerce de ma nouvelle maitresse étoit plus étendu que celui

de mademoiselle La Marche, et conséquemment les veillées plus longues et plus fatigantes. Ma santé qui étoient à peine rétablie ne put résister à un genre de vie si pénible, et une rechute me fit rappeler à l'hôtel de Boulainvilliers où on me rendit l'appartement que l'on m'avoit donné la première fois.

Cette rechute devint si sérieuse que j'eus deux femmes pour me soigner ; elles ne tardèrent pas à s'appercevoir, d'après certaines expressions qui m'échappèrent dans le délire, que les peines de l'ame étoient les principales causes de ma maladie, et dès ce moment, elles mirent tout en usage pour donner le change à mes idées, afin de me consoler. Je n'étois pas encore parfaitement guérie au bout de quatre mois, et mon corps exténué ne présentoit, pour ainsi dire, qu'un squelette vivant. Cependant madame de Boussol ayant fait dire qu'il ne lui étoit pas possible de se passer plus long-tems de mes services, je fus renvoyée chez elle, encore si foible que je m'évanouis plusieurs fois en travaillant.

Je ne rapporte ces circonstances que parcequ'elles font une partie, bien légère à la vérité, de mes infortunes; mais vou-

lant offrir le tableau de ma vie entière, je ne dois rien passer sous silence. On reprochera peut-être une grande dureté de cœur à madame de Boussol : c'est une imputation injuste contre laquelle je dois m'élever. Elle s'est comportée toujours envers moi avec autant d'humanité que sa fortune et son état le lui permirent, puisque pour un salaire égal à celui qu'elle étoit convenue de me donner, elle auroit pu se procurer une ouvrière plus habile et dont la santé auroit exigé moins de ménagemens. Est-ce la marquise qui mérite le blame ? Si ma plume étoit capable de tracer un si affreux blasphême, je trahirois la reconnoissance et je parjurerois la vérité. Non, elle ne voulut jamais que mon bonheur. Loin de moi l'idée de laisser tomber le moindre soupçon sur les motifs de cette femme respectable ; je n'ai pas à lui reprocher la moindre de mes souffrances. C'est à son époux que je dois les imputer toutes ; c'est lui qui a ouvert la carrière d'infortunes où j'ai été entrainée pour jamais n'en sortir.

L'état de ma santé qui empiroit de jour en jour, ne me permit plus de travailler chez madame de Boussol, et elle fut obligée de donner ma place à une autre ; je quittai

donc sa maison, mais ce fut pour éprouver encore qu'il est souvent des situations nouvelles qui font regretter celle dont on croyoit avoir à se plaindre. J'avois regretté mademoiselle La Marche chez madame de Boussol; je regrettai madame de Boussol, lorsque je me vis envoyée au service d'une femme qui elle-même avoit été femme de chambre de la marquise de Narbonne, et qui vivoit sur une rente que cette dame lui avoit faite à sa mort.

Je fus chargée chez elle non seulement de tous les détails du ménage et de la cuisine; mais il falloit que je montasse journellement plusieurs sceaux d'eau au quatrième étage, où elle prenoit un bain froid tous les matins. C'est alors que je m'affligeai d'avoir abandonné ma première profession. Les réflexions habituelles que je faisois sur mon sort devinrent plus amères et plus déchirantes. Mais pourquoi en rappeler encore le souvenir? Pourquoi en repaître une imagination ardente qui n'a jamais servi qu'à redoubler mes peines. Ceux qui ont eu à lutter contre les rigueurs du sort ont dû éprouver, mieux qu'il ne me seroit possible de l'exprimer, ce malaise cruel et ces serremens de cœur indéfinissables, effet né-

cessaire de l'intime conviction où j'étois de l'injustice des hommes à mon égard, et d'une fierté qui s'indignoit des complaisances dont ma position me faisoit un devoir.

Cette femme qui m'avoit pris à son service ayant recouvré sa santé et n'ayant plus besoin de moi, ou ne trouvant pas que je lui convinsse, je me vis encore contrainte de changer de situation. On m'envoya pour lors chez une certaine madame Coulon, sœur d'une des femmes de madame Boulainvilliers, qui étoit lingère, à qui on imagina que je pouvois être utile. Elle me donna douze sols par jour, unique ressource qui me fut laissée pour subsister. Cet abandon, joint aux tourmens de mon cœur ulcéré, fut bientôt suivi d'une maladie semblable à celle qui avoit déjà failli deux fois me conduire au tombeau. Je fus transportée pour la troisième fois à l'hôtel de Boulainvilliers, et les médecins, d'après les symptômes dangereux qui se manifestèrent bientôt, déclarèrent que ma vie étoit en péril. Ma jeunesse et la force de ma constitution me sauvèrent, et le ciel qui me réservoit des malheurs auprès desquels la mort eut été un bienfait, hâta ma guérison.

Aussitôt que ma santé fut rétablie, je re-

pris le métier de couturière dans lequel je n'avois fait encore que très-peu de progrès. Bientôt un événement auquel je ne m'attendois pas amena de grands changemens dans ma situation : ce fut l'arrivée de mon frère qui après avoir reçu quelques principes d'éducation chez M. Leclerc, l'époux de ma maîtresse de pension, étoit entré dans la marine. Mais avant de poursuivre ma narration, il est à propos que je donne la clef de bien des choses, qui doivent avoir paru très-mystérieuses.

Il m'en coûte d'avoir à dévoiler les vices d'un homme qui auroit dû être mon ami et me servir de père, mais qui n'en prit jamais le titre que pour déguiser des sentimens dont il devoit rougir, et attenter à la vertu d'une pupile qu'il étoit de son devoir de protéger. S'il est des personnes qui me condamnent d'oser avouer hautement les égaremens d'un homme dont je respecte l'épouse, qu'elles soient persuadées que je ne suis point mue par un sentiment égoiste, que je dois cet aveu à la vérité, et que la reconnoissance même m'en impose la loi. Que celles à qui ce que je viens de dire paroît suspect, ne se hâtent pas de prononcer, qu'elles suspendent leur jugement. Les

faits qui me restent à rapporter leur feront connoître quel étoit le marquis de Boulainvilliers, et elles ne me blâmeront plus d'avoir affirmé qu'il fut la cause de mes malheurs.

Ce fut à l'âge de quatorze ans que je quittai madame Leclerc; ma taille avoit alors acquis son parfait développement et toutes ses proportions. Ce n'est pas à moi sans doute à faire l'énumération de mes agrémens personnels; les adulations auxquelles les femmes sont exposées, l'insidieuse adresse des hommes à intéresser leur vanité par l'exagération de leurs charmes, ne leur permettent guères de se bien apprécier. Je me tairai donc sur cet article, et me contenterai seulement d'observer que ma figure, telle qu'elle étoit, fit assez d'impression sur le marquis pour lui suggérer des vues sur moi, dont le succès lui parut infaillible. Dès-lors, il commença par me prodiguer des flateries, et par me faire de ces petits présens qu'il jugea être les plus propres à écarter le soupçon du cœur qu'il cherchoit à surprendre. En effet, l'innocence de mon âge et sa conduite artificieuse m'empêchèrent d'abord de lire dans son ame, et je croyois bonnement ne pouvoir témoigner trop

trop de reconnoissance à un homme qui paroissoit avoir pour moi toute la tendresse d'un père.

M. de Boulainvilliers qui voyoit dans l'expression de ma gratitude les effets de ses soins, s'en applaudissoit intérieurement, et redoubloit ses attentions comme le plus sûr moyen d'assurer sa victoire; tandis que moi, qui leur prêtois le plus noble motif, je redoublois ma reconnoissance. J'étois jeune; les bons procédés flatent l'amour-propre, surtout celui des jeunes personnes. Je sortois de chez madame Leclerc où il s'en falloit bien que j'eusse les moyens de contenter mes fantaisies; et il étoit tout simple que j'acceptasse avec transport d'agréables bagatelles que je croyois m'être offertes par un généreux protecteur.

J'étois bien éloignée de penser que ces dons étoient un piège tendu à mon inexpérience; si un pareil soupçon fut entré dans mon cœur, j'aurois rejetté avec mépris et indignation des bienfaits outrageans pour ma vertu. Mais j'ignorois encore jusqu'où les hommes ont porté la dépravation; je ne savois pas qu'ils ne se comblent souvent de caresses, que pour mieux déguiser les pièges qu'ils se tendent les uns aux autres.

L'idée que le marquis étoit l'époux d'une femme que je révérois, le rendoit tellement respectable à mes yeux, que j'eus besoin des preuves les plus évidentes pour ne plus douter de ses infâmes projets, et découvrir le vrai motif des soins et des attentions qu'il avoit pour moi, dont l'effet m'avoit souvent surprise, sans m'éclairer.

Je citerai quelques-uns des traits qui d'abord me firent naître des soupçons, et qui les changèrent bientôt en certitude; mais je dois attester encore que, dans les premiers tems, il sût si bien déguiser ses motifs, qu'ils échappèrent à la pénétration de la marquise elle-même.

Un jour que j'étois à l'hôtel, il m'apprit qu'il vouloit me consulter sur quelques ajustemens qu'il désiroit me donner, et me dit de revenir tel jour, à telle heure; que je le trouverois dans le jardin dont la porte seroit entr'ouverte. Je me rendis à ses ordres; il fut exact au rendez-vous, et il me conduisit dans un pavillon qui n'avoit point vue sur l'hôtel. Moi qui l'avois toujours respecté comme un père, je crus d'abord que j'avois été coupable de quelque faute pour laquelle il vouloit me gronder, et je le suivis en tremblant. Il s'apperçut de mon

effroi, lorsque nous entrâmes dans le pavillon, et, pour me distraire, il me présenta un écu de six livres qu'il m'obligea d'accepter. Il me parla avec tendresse, en me disant de ne pas m'allarmer; cependant son air sembloit indiquer qu'il n'étoit pas lui-même à l'abri de la crainte; il alloit et venoit vers la porte, comme s'il eut eu peur d'être surpris. Enfin s'étant approché de moi, il m'embrassa et me recommanda de ne point faire le moindre bruit: « La marquise, ajouta-t-il, pourroit m'entendre, et j'ai mes raisons pour ne pas vouloir qu'elle me sache ici avec vous; surtout défiez-vous de Cécile et des autres femmes de la maison; si elles savoient que je vous ai donné cet argent, elles voudroient s'en emparer. Venez me voir souvent, et vous aurez tout lieu d'être satisfaite; mais gardez-vous bien d'en parler à qui que ce soit. «

Ces ordres me parurent singuliers; mais le marquis, sans tenir compte de ma surprise, me les réitéra et me recommanda beaucoup d'être discrette. « Lundi, ajouta-t-il, je vous enverrai chercher par Julie; j'ai dessein de vous faire présent d'une jolie robe; je crains bien que madame de Boulainvilliers ne vous néglige. «Il me demanda

alors quel étoit l'état de ma garderobe ; je lui assurai qu'elle étoit bien fournie. « J'aurai soin, continua-t-il, qu'il ne vous manque rien ; et lorsque vous viendrez rapporter ici quelque chose pour ma femme, montez par le petit escalier comme si vous alliez voir Cécile ; vous me rencontrerez, et j'aurai soin de vous dédommager du tems que vous pourrez perdre. » Sur l'escalier dérobé se trouvoit une porte qui conduisoit à son appartement.

Le lundi, on vint me chercher de sa part, et le domestique me conduisit d'abord à l'appartement de la marquise qui ce jour-là me reçut avec plus d'affabilité que de coutume. « C'est M. de Boulainvilliers, me dit-elle, qui vous demande aujourd'hui ; il a un présent à vous faire, et vous n'avez qu'à suivre Julie ; elle vous conduira à son appartement. » J'y fus, et je trouvai M. de Boulainvilliers qui examinoit des étoffes de soie de différentes couleurs. Après avoir déplié plusieurs pièces, il en envoya une à la marquise par sa femme-de-chambre, en la chargeant de lui demander si elle la trouvoit à son gré. *V'vilà une charmante étoffe*, me dit-il aussi-tôt que Julie fut sortie, en me montrant celle qu'il tenoit à la main ;

celle-ci pourra vous convenir. En même tems il me surprit un baiser sans que je pusse m'en défendre, et me dit de revenir le voir, en me recommandant surtout de n'en jamais parler à personne, et me forçant d'accepter quelques écus qu'il me présenta.

Lorsque Julie fut de retour, nous sortîmes ensemble de son appartement ; mais il ne me donna pas l'étoffe. Je me hâtai de retourner chez mademoiselle La Marche, charmée d'avoir à lui faire part de la générosité de M. de Boulainvilliers qui, à différentes reprises, m'avoit déjà donné près d'un louis. Mademoiselle Lamarche crut, ainsi que moi, que ces cadeaux étoient des preuves d'une bienveillance désintéressée, et par conséquent, elle ne pensa pas à me prémunir contre des dangers dont elle n'avoit pas même l'idée. Comme j'avois oublié cette discrétion qui m'avoit été si fortement recommandée par le marquis, j'oubliai également de lui demander le secret ; aussi en allant le lendemain à l'hôtel de Boulainvilliers, elle n'eut rien de plus pressé que de conter aux femmes de chambre ce qu'elle appeloit les procédés nobles et généreux du marquis à mon égard ; et ce qu'elle jugea à propos de dire, ne tarda pas à parvenir

aux oreilles de madame de Boulainvilliers.

Ma bienfaitrice, un peu mortifiée de cette nouvelle, voulut en entendre la confirmation de ma propre bouche, et m'envoya en conséquence un domestique pour me dire de venir lui parler.

Je fus étrangement surprise, lorsque l'on m'eut introduite auprès d'elle, de lui voir prendre à mon aspect un air auquel je n'étois point accoutumée. Je ne me sentois coupable d'aucune faute envers elle; cependant un accueil si différent de celui que je recevois ordinairement de ma bienfaitrice, me fit croire qu'elle avoit de justes motifs de se plaindre de moi. Elle ne tarda pas à me tirer de mon incertitude: « Par quel motif, mademoiselle, me dit-elle avec aigreur, accordez-vous à mademoiselle La Marche une confiance que je crois mériter à plus d'un titre, et que du moins Cécile, qui a toujours été votre amie, auroit dû posséder à mon défaut? » Je répondis en tremblant que je n'avois parlé à mademoiselle La Marche que des présens que j'avois reçus du marquis, et que je n'avois point osé l'informer elle-même de cette circonstance, parce que M. de Boulainvilliers me l'avoit expressément défendu. — « Mais, made-

moiselle, répliqua la marquise, si en effet mon mari vous a fait cette défense, mademoiselle La Marche y étoit comprise. A-t-elle à votre confidence des droits supérieurs aux miens ? Est-ce elle qui vous a servi de mère jusqu'aujourd'hui, et par ses soins et par sa tendresse ? »

Je fondis en larmes. Jamais je ne l'avois vue si courroucée contre moi. Mes sanglots l'attendrirent, et, adoucissant sa voix, elle me dit de sécher mes pleurs, et de lui répéter exactement et sans détour tout ce que j'avois conté à mademoiselle La Marche.

J'obéis, et je lui fis part de ce qui s'étoit passé entre moi et le marquis, de notre entrevue dans le jardin, de sa conduite avec moi, des présens qu'il m'avoit forcée d'accepter, et des ordres qu'il m'avoit donné d'être discrette.

La marquise m'écouta avec attention, et sut cacher, sous les dehors d'une indifférence affectée, l'agitation à laquelle son cœur étoit en proie.

Lorsque j'eus finis ma narration, elle me renvoya en me donnant quelques conseils, et me promettant la continuation de sa bienveillance.

Ce fut quelques semaines après cette con-

versation que je fis ma première maladie, et trois jours se passèrent, avant que la marquise ait pu se décider à céder aux desirs de son mari qui vouloit que je fusse transportée à l'hôtel. Elle craignoit, en me prenant chez elle, d'exposer ma jeunesse et mon innocence aux sollicitations et aux ruses d'un homme qui ne manqueroit pas de tirer avantage des circonstances.

Elle avoit même été sur le point de m'envoyer à l'hôpital, tant pour ces motifs, que parce que la somme modique qu'elle avoit annuellement à sa disposition ne lui auroit pas permis de pourvoir aux frais de ma maladie, si j'étois restée chez mademoiselle La Marche, ou qu'elle m'eut placée ailleurs. C'étoit cependant à son mariage avec Mme. de Boulainvilliers, que le marquis étoit redevable du nom qu'il portoit et d'une partie de sa fortune. Mais il ne se piquoit pas d'être reconnoissant. Réduite à la triste alternative, ou de m'envoyer dans un hôpital et m'y abandonner à la merci de gens inconnus, ou bien de me livrer, en me faisant venir chez elle, au pouvoir d'un homme qui cherchoit à me séduire, ma bienfaitrice préféra ce dernier parti. Son attachement pour moi l'emporta sur toute autre consi-

dération, et je fus mise en possession de l'appartement dont j'ai déjà parlé. Là, ses soins généreux et sa bonté toujours active allégèrent les maux que je souffrois.

Madame de Boulainvilliers qui connoissoit à fond le caractère de son mari, n'avoit pas pris le change sur les vrais motifs de ses attentions pour moi. Persuadée qu'il mettroit tout en œuvre pour arriver à son but, elle résolut de fruster son attente, en épiant ses démarches et en apportant tous ses soins à les contrarier. Mais elle se garda bien d'y mettre une affectation qui eut fait échouer son projet, en le donnant à connoître; et quoique déterminée à m'éloigner des yeux du marquis, dès que j'aurois recouvré assez de forces pour quitter l'hôtel, elle ne dit pas un mot, en sa présence, qui put lui faire soupçonner qu'elle étoit maîtresse de son secret.

Malgré toutes les précautions prises par madame de Boulainvilliers pour m'épargner les visites de son mari, elle ne put l'empêcher d'entrer plusieurs fois dans mon appartement. Il est bien difficile à la vertu de prévoir toutes les ruses du vice; il échappe par elles aux obstacles qu'elle lui oppose et gagne le but qu'elle croyoit l'avoir mis dans l'im-

possibilité d'atteindre. Le marquis sut se ménager l'occasion de me voir, en affectant de prendre à ma situation l'intérêt d'un protecteur et d'un père. Il recommandoit aux personnes qui me soignoient d'apporter la plus scrupuleuse attention dans leur service auprès de moi, et il exigeoit même qu'on allât au-devant de tous mes desirs.

Dans les visites qu'il me rendoit, il s'asseoyoit auprès de mon lit, et me faisoit maintes questions sur la nature de mon mal; souvent il me prenoit le bras sous prétexte de me tâter le poulx, ou bien il passoit la main sur mon front; quelquefois même sur ma poitrine, en me demandant si je ne la sentois pas oppressée.

Ces procédés me paroissoient fort étranges, mais tout en prenant ces libertés, il me parloit de ma maladie, dece qui pouvoit hâter ma guérison et prévenir les rechutes, d'un air en apparence si calme, que ne pouvant soupçonner ses motifs, je croyois bonnement à la pureté de ses intentions; et bien que mille fois je fusse disposée à lui témoigner mon mécontentement, une certaine honte dont je n'étois pas maîtresse, me fermoit la bouche et m'ôtoit la force de lui faire la plus légère représentation.

La marquise qui vit clairement que tous ses efforts ne prévaudroient pas contre les ruses de son époux, et que mon séjour dans l'Hôtel rendoit inutiles les précautions sur lesquelles elle avoit compté, pris le parti de me renvoyer au plutôt chez Mademoiselle La Marche, d'autant plus que mes forces étoient assez suffisamment rétablies pour lui permettre d'éxécuter ce projet; peut-être aussi vouloit-elle hâter mes progrès dans la profession qu'elle m'avoit fait embrasser, jusqu'à ce que ses démarches auprès des ministres, pour me mettre en possession des droits de ma naissance, eussent eu le succès qu'elle s'en étoit promis. Peut-être enfin avoit-elle en vue d'opposer un frein à cette fierté d'ame qu'elle avoit remarquée en moi, et qui, dans des circonstances plus heureuses, ne tarderoit pas à reprendre ce que l'adversité lui auroit fait perdre d'énergie. Charmée de pouvoir rendre justice aux vertus et à la générosité d'une femme qui a eu pour moi les attentions de la mère la plus tendre, je dois m'empresser de dire ici, que c'étoit de sa bourse particulière et de l'argent destiné à ses menus plasirs, que la marquise payoit mon entretien et celui de mon frère. Je dois ajou-

ter aussi que la somme que son mari lui allouoit annuellement, n'étoit pas moins disproportionnée à son rang et à la fortune dont elle l'avoit rendu maître, qu'à la générosité et à la noblesse de ses intentions.

Madame de Boulainvilliers, comme je l'ai déjà dit, auroit voulu me procurer tous les secours qu'exigeoit ma maladie, sans être obligée de me faire transporter dans son hôtel; mais ses desirs n'avoient pu être remplis par les raisons que j'ai assignées, et c'étoit sans doute par le même motif, qu'elle me témoignoit souvent ses regrets qu'il ne fût pas en son pouvoir de me donner une éducation convenable au rang où elle espéroit que la fortune et les droits de ma naissance m'appeleroient un jour.

Peut-être observera-t-on que toutes les circonstances que je viens de décrire ne suffisent pas pour condamner le marquis, et que rien ne me justifie d'oser lui prêter gratuitement des projets odieux; je répondrai d'abord qu'il me reste à rendre compte d'un incident qui prouvera que sa conduite à mon égard n'a pas toujours été équivoque. Ai-je d'ailleurs besoin d'excuses, quand je me borne à démasquer les vices de ces hommes qui se font un jeu de corrompre

l'innocence ? La vertu elle-même l'exige ; et la vérité m'en impose la loi.

Pendant ma convalescence, madame de Boulainvilliers reçut une lettre du ministre de la marine qui lui annoncoit l'arrivée prochaine de mon frère. A cette nouvelle, elle employa une partie de son tems à rassembler et à mettre en ordre différens papiers qui constatoient notre origine, à dessein d'introduire mon frère à la cour, sous le nom du Baron de Valois.

Mais de grands obstacles s'opposoient à ses généreuses intentions. On craignoit que le roi n'eut beaucoup de répugnance à reconnoître les droits de mon frère, parce que dès long-tems le duc de Chartre étoit en possession de l'apanage attaché au tître qui étoit l'objet de ses réclamations. Ce qui détermina madame de Boulainvilliers à applanir une partie de ces difficultés en donnant à nos prétentions toute l'authenticité possible, et en usant de tout son crédit pour les faire valoir.

Déjà tout étoit préparé, et nous pouvions produire des preuves claires et incontestables ; mais la marquise voulut que tout fut conduit avec le plus grand secret, prévoyant sagement qu'en brusquant les choses, et nos

prétentions se trouvant soudainement ap-puyées près du roi par des amis puissans, on triompheroit plus aisément des obstacles auxquels il étoit naturel de s'attendre de la part des personnes intéressées à contester des biens sur lesquels ils n'avoient d'autres droits que ceux d'une longue possession.

Une autre circonstance vint seconder les intentions de la marquise, en même tems qu'elle fit honneur à mon frère et à ses protecteurs.

Sa conduite l'avoit fait connoitre avec avantage du Marquis de Chabert sous les ordres duquel il servoit: plusieurs fois il avoit eu l'occasion d'observer son assiduité à remplir ses devoirs ; et cette qualité, si rare parmi les jeunes gens, lui ayant donné lieu de présumer favorablement de son mérite, il avoit pris des informations sur sa naissance. Ce brave officier fut tellement frappé de l'évidence des preuves qui vinrent à l'appui de ce qu'on lui avoit rapporté, qu'il fit rédiger un mémoire dans lequel ces preuves étoient consignées, et il l'envoya à M. d'Hozier de Serigné juge d'armes de la noblesse Française, qui étoit un de ses parens, pour qu'il se chargeât de les réviser.

Nos affaires prenant ainsi une tournure

très-favorable et toutes les mesures pour en assurer le succès étant infaillibles, la marquise ne pensa plus qu'à se livrer au plaisir qui devoit dériver de la belle action qu'elle avoit faite. Elle avoit paru ignorer le retour de mon frère, afin de pouvoir jouir du spectacle, si touchant pour une ame comme la sienne, d'un frère et d'une sœur réunis après une longue et pénible absence, dans un moment où ils ne l'espéroient pas, et être témoin des émotions pures et délicieuses que nous ne pouvions manquer d'éprouver.

Le jour qui précéda son arrivée, on envoya un domestique chez la couturière où je demeurois alors, pour m'avertir qu'il falloit que je m'habillasse sur le champ, parceque madame de Boulainvilliers m'attendoit à l'hôtel.

Cette invitation inatendue fit naître en mon ame une émotion qui n'étoit pas celle de la joie. Naturellement timide et facile à m'allarmer, je crus d'abord que j'avois déplu à la marquise, et qu'elle me mandoit pour me faire des reproches. Cette réflexion ne tarda pasà s'évanouir, quand je me vis accueillie par ma bienfaitrice avec la plus grande affabilité. La reconnoissance succéda à la crainte, et l'invitation qu'elle

me fit de rester à dîner, mit le comble à ma joie et flata infiniment ma vanité. C'étoit la première fois qu'elle me faisoit cet honneur, et je me demandai à moi-même quel pouvoit être le motif de la nouvelle faveur que je recevois de ma bienfaitrice; bien éloignée de pressentir de quelle manière mes doutes alloient être éclaircis.

Plusieurs personnes dînoient ce jour-là chez madame de Boulainvilliers; mais la plûpart m'étoient absolument inconnues; elles me témoignèrent cependant beaucoup d'attentions et m'adressèrent même des complimens très-flateurs sur l'air d'aisance que j'avois dans les manières. Je n'oubliai pas dans les réponses que je fis, d'avouer hautement que je devois tout aux bontés de la marquise, et je m'étendis avec complaisance sur les bienfaits dont elle me combloit journellement.

La conversation changeant insensiblement d'objet, on parla de mon frère, et madame de Boulainvilliers me demanda si je ne le reverrois pas avec plaisir; elle ajouta qu'il avoit chargé d'une commission pour moi une personne qui devoit lui rendre sa visite incessamment.

Je trouvois dans tout cela quelque chose de

de mystérieux ; mais j'eus beau faire, le mot de l'énigme ne me venoit pas à l'esprit. Il me sembloit cependant que je ne devois m'attendre à rien de sinistre, d'aprés la gaîté qui régnoit dans la conversation sur le compte de mon frère. Mais cette sorte d'affectation à en faire, pour ainsi dire, le sujet exclusif de l'entretien, commença à exciter en moi une curiosité impatiente qui néanmoins ne fut pas satisfaite ce jour-là.

Le lendemain, à huit heures du soir, nouveau message de la part de madame de Boulainvilliers, et nouvel étonnement de la mienne. On m'introduisit dans l'appartement de la marquise ; je vis avec elle la plus jeune de ses filles, madame de Tonnères, la marquise de Chabert, une autre dame et un jeune homme dont la figure, par la position qu'il avoit prise, ne pouvoit pas être distinguée en entrant.

Madame de Boulainvilliers, après plusieurs questions sur ma santé, &c., adressa la parole au jeune homme dont je viens de parler. Sa voix qui étcit très-rauque, me fit lever les yeux sur sa personne ; j'apperçus un mouchoir de soie rouge lié autour de son cou en forme de cravatte, une redingotte à demi-usée d'une étoffe très-grossière,

et le reste de la parure répondoit à cet accoutrement. Je ne pus m'empêcher de trouver ce personnage singulier, et je me disois en moi-même : *Quel est donc cet original?* lorsque la marquise qui me voyoit occupée à le fixer avec attention, me dit en souriant : « Voilà le Monsieur dont je vous parlois hier ; c'est lui qui a vu une certaine personne de votre connoissance. »

Le son de sa voix, son sourire, les gestes dont elle accompagna ces paroles, me firent trésaillir. Une émotion extraordinaire me saisit ; je portai mes regards sur le visage du jeune homme ; je les y fixai. Ses traits me frappèrent ; je cherchai dans mes souvenirs une ressemblance. Ils me représentoient mon frère plus beau, plus délicat, mais mon cœur me disoit que c'étoit lui, et c'étoit uniquement mon cœur que j'aurois dû consulter ; mais je craignois de me tromper, et je ne le faisois pas.

Ne pouvant lutter d'avantage contre les mouvemens tumultueux dont j'étois agitée, et brûlant de soulager mon inquiétude, je voulus parler de ce frère : *Est-il devenu bien grand?* dis-je à l'étranger.

Le voilà dans tes bras, s'écria-t-il, (car c'étoit lui.) Il étoit aussi ému que moi, et

il n'avoit pu se contenir d'avantage. Je fis un cri, je pleurai, je ris, je l'embrassai, le repoussai tour-à-tour pour l'examiner. Toutes les personnes qui se trouvoient dans l'appartement, grouppées autour de nous, étoient attendries de ce spectacle, et notre bienfaitrice plus que tout autre. C'étoit elle qui avoit ménagé cette scène ; c'étoit à elle que je devois le plaisir de le voir ; c'étoit à ses frais qu'elle l'avoit fait venir. Mon frère s'empressa de m'apprendre ces détails que j'ignorois, et je me joignis à lui pour remercier la plus généreuse des femmes qui nous combloit de ses bienfaits. Elle fut sensible aux témoignages de notre reconnoissance, et nous embrassant tous deux, elle nous dit les choses les plus affectueuses, nous assura de la continuation de ses bontés, et nous dit que le plaisir qu'elle avoit ressenti en jouissant de notre joie et de ma surprise, étoit au-delà de toute expression.

A onze heures du soir, je fus ramenée chez la couturière où je demeurois alors. Cette circonstance, je l'avoue, me donna un peu d'humeur ; j'aurois désiré rester avec mon frère. Cependant un mot qu'il dit en nous séparant, ranima ma joie et donna un nouvel essor à ma curiosité.

Tout est préparé pour nous faire connoître ; mais n'en dites pas un mot. Que vouloit-il dire ? Quel étoit ce mystère ? c'est ce que j'ignorois. Il me paroissoit également singulier qu'on l'eut fait venir de si loin à grands frais ; mais je me promettois bien d'agir de manière à ne pas rester long-tems en suspens. L'excès de ma joie, malgré le petit désagrément d'avoir quitté mon frère, et les châteaux-en-espagne que je bâtissois sur les dernières paroles qu'il m'avoit dites, m'empêchèrent de me livrer au sommeil.

Le lendemain matin, mon frère vint me voir ; il me parla avec la plus grande tendresse, et me dit d'espérer qu'avant peu il se feroit un grand changement dans ma situation. Il s'en étoit déjà beaucoup fait dans sa parure, qui étoit celle d'un homme de distinction, et telle qu'il convenoit qu'elle fut pour le mettre en état d'être présenté à M. de Maurepas, aux autres ministres, selon les arrangemens pris à cet effet, avant de l'être à la Cour.

Mon frère ne passa pas un seul jour de la semaine sans me faire des visites, et le samedi suivant, il partit pour Versailles, avec M. de Boulainvilliers.

C'est avec peine que je me vois contrainte

de reparler de la conduite du marquis à mon égard ; mais j'ai avancé contre lui des imputations graves, et il est de mon devoir, pour ma propre justification, de prouver la légitimité de mes plaintes. Je vais donc reprendre le fil d'une narration que des incidens d'un autre genre m'avoient forcée d'interrompre.

Ce fut, comme je l'ai déjà dit, quelque tems après ma convalescence qu'étant retombée malade, je fus transportée pour la seconde fois à l'hôtel de Boulainvilliers, et installée de nouveau dans l'appartement que j'avois déjà occupé. J'ai dit plus haut que l'on m'avoit donné deux gardes ; mais ce fut particulièrement à une jeune fille que l'on confia le soin de me servir, et elle fut chargée de rester assiduement auprès de moi.

Dans cette circonstance, le marquis de Boulainvilliers chercha toutes les occasions possibles de se rendre officieux. Mon cœur, incapable alors de sentir les émotions de l'amour, payoit tous ses soins, toutes ses attentions pour moi de la plus vive reconnoissance. La nature de ses sentimens ne m'étoit point connue. Je voyois les précautions que prenoit la marquise pour l'éloi-

gner de mon appartement, et néanmoins aucun soupçon n'entroit dans mon cœur. Simple, timide, étrangère aux duplicités du vice, pouvois-je lire dans l'ame du marquis!

Il n'est point d'artifices auxquels il n'ait eu recours pour vaincre ma vertu et pour corrompre mon cœur. Etre éternel qui veille sur l'innocence! Je tairai mes plaintes pour ne faire entendre que des actions des graces exhalées par la reconnoissance. Ton bras s'est armé pour me punir: mais je n'oublirai pas que ta bonté a protégé ma vertu!

Pendant ma maladie, j'envoyois quelque fois à l'office la jeune fille qui me servoit, en lui disant de me rapporter des confitures ou d'autres friandises que je desirois. Très-souvent elle rencontroit M. de Boulainvilliers qui vouloit savoir où elle alloit, et sur sa réponse, il prétendoit que les choses que je demandois étoient ou malsaines ou indigestes; la fille intimidée n'ôsant insister, retournoit sur ses pas.

Elle revenoit dans ma chambre, et dans la crainte que je ne lui donnasse un nouveau message, si elle n'avoit fait part de ce qui l'avoit empêchée de remplir sa commission, elle trouvoit plus simple de me

dire que le maître d'hôtel ou le cuisinier étoient sortis, et qu'elle n'avoit pu se procurer ce dont j'avois besoin.

A peine étoit-elle de retour, que le Marquis, qui me faisoit au moins deux visites par jour, montoit dans ma chambre pour me demander si je ne me sentois pas d'appétit, et me pressoit instamment de lui indiquer quelque chose qui pût me faire plaisir. Je lui disois alors que je venois d'envoyer ma garde, sans oublier quel avoit été le succès du message. M. de Boulainvilliers répondoit qu'il trouveroit les moyens d'empêcher désormais que je ne souffrisse de ses gens, et que d'autres domestiques seroient chargés de prévenir tous mes desirs. Il donnoit des ordres et j'étois servie.

C'étoit de cette manière qu'il se ménageoit des prétentions à ma reconnoissance. Il varioit ses manœuvres, et la vanité naturelle à mon sexe lui paroissant être un moyen sûr pour le succès de ses vues, il crut devoir aussi intéresser la mienne.

Un jour que j'allai rendre mes devoirs à la marquise (j'étois alors convalescente) il m'arrêta et me fit entrer dans son appartement dont la porte étoit entr'ouverte. Il

étala à mes yeux deux superbes étoffes dont l'une étoit couleur de rose, et l'autre d'un bleu céleste; mais son intention n'étoit que de me les faire désirer, et quand il crut avoir rempli son objet, il me laissa sortir.

Jusqu'alors il s'étoit borné à des complaisances sans nombre, à me faire de légers cadeaux, ou à me montrer de belles étoffes; mais il ne s'étoit pas encore expliqué. Avant d'en venir à ce point, il falloit frapper un coup qu'il croyoit décisif, et il le fit.

Quelle fut ma surprise, lorsqu'un jour son valet de chambre vint m'apporter de sa part une belle montre à répétition, entourée de brillans, et qui valoit au moins cinquante louis! N'écoutant que ma joie et ma reconnoissance, je cours à l'appartement de madame de Boulainvilliers, je lui montre le présent que je venois de recevoir, en lui disant qu'il m'avoit été fait par son époux.

Je n'étois pas assez clairvoyante pour pouvoir deviner ce qui se passoit au fond de son ame; mais il me parut qu'elle étoit charmée de la générosité de M. de Boulain-

villiers. Je remarquai cependant que ce présent n'étoit pas vu de bon œil par Mlle. de Passy, la plus jeune des filles de ma bienfaitrice, qui se permit d'observer que Mlle. Valois étoit sans doute plus avant dans les bonnes graces de son père qu'elle ne l'étoit elle-même, puisque de sa vie il ne lui avoit jamais donné de montre qui valut plus de six ou huit louis. Je reçus malgré cela les complimens de toutes les filles de ma bienfaitrice : mais une certaine froideur à laquelle je n'étois pas accoutumée succéda aux bontés qu'elles me témoignoient autrefois, et cette froideur dura tant que je fus en possession de cette montre.

Le marquis en me faisant ce superbe cadeau avoit en vue l'exécution d'un plan que je vais développer. Cette prudence dont il ne s'étoit jamais écarté dans sa conduite à mon égard, l'abandonne, et il va se livrer sans réserve aux impulsions d'une passion coupable : persuadé qu'un présent aussi magnifique ne pouvoit manquer de me monter la tête, et lui préparer l'occasion prochaine de consommer ma ruine. Mais le ciel qui fut toujours le soutien de l'innocence, ne permit pas que je tombasse dans l'abîme dans lequel il vouloit m'entrainer.

M. de Boulainvilliers, qui avoit perdu tout espoir de me séduire par les voies ordinaires, eut recours à d'autres moyens, et crut pouvoir obtenir par la violence ce que ses soins et ses attentions n'avoient pu lui mériter, comptant sans doute que le présent qu'il m'avoit fait m'ôteroit le droit de m'indigner de sa conduite, et lui assureroit une conquête qu'il me seroit impossible de lui disputer, vu le tems et les circonstances.

Il choisit une nuit pour accomplir son infâme dessein; ce fut à la faveur du silence et de l'obscurité qu'il osa se permettre son dernier attentat; la résistance que j'apportai conserva ma vertu, mais cette résistance me valut sa haîne.

Tout le monde s'étoit retiré pour se livrer au repos, et il régnoit par-tout un silence profond, lorsque M. de Boulainvilliers, qui ne s'étoit pas couché, et qui avoit pris toutes ses mesures pour ne rencontrer aucun obstacle, sortit à pas lents de son appartement pour entrer dans le mien, où je reposois dans la sécurité de l'innocence.

La foible lueur d'une lanterne sourde, qu'il tenoit à la main, guidoit ses pas.

Au mépris des loix de l'hospitalité, et sans égard pour la foiblesse de ma santé, à peine rétablie, il ouvrit la porte de ma chambre; mais le bruit qu'il ne put s'empêcher de faire m'éveilla, et j'entr'ouvris mes rideaux.

Ciel! que vis-je! le marquis de Boulainvilliers en robe de chambre et en pantouffles, tenant en main une lanterne qu'il alla placer sur une console. Ma terreur ne peut se décrire; tous mes membres frissonnèrent; mais mon étonnement fut encore plus grand que mon effroi.

Mes yeux se dessillèrent tout-à-coup. Je ne vis plus dans l'homme que j'aimois comme un père, que je regardois comme mon protecteur, comme le gardien de mon innocence, qu'un ennemi cruel, qu'un être vil qui vouloit me perdre. Ses soins, ses prévenances, les présens qu'il m'avoit faits, ne me parurent plus que des piéges tendus à mon inexpérience et à ma bonne foi; je détestai tout ce que j'avois reçu de sa main, et l'indignation succéda à l'attachement dont j'avois cru devoir payer ses bienfaits. Avec de tels sentimens, il ne falloit pas de grands efforts de vertu pour lui résister.

Le marquis voyant l'excès de mon agitation, que je ne cherchois pas à dissimuler, me supplia de me calmer ; de ne rien craindre de sa part, de compter sur sa discrétion, sur sa délicatesse. Prières, promesses, menaces, il mit tout en œuvre pour vaincre ma résistance. Je n'écoutai rien, et voyant qu'il osoit s'approcher de mon lit, je lui dis d'une voix ferme que mes cris alloient alarmer toute la maison si, dans l'instant même, il ne sortoit de ma chambre.

Cette menace eut tout l'effet que je pouvois desirer. Craignant que je ne rendisse compte à madame de Boulainvilliers de sa conduite à mon égard, il sortit de ma chambre en maudissant ce qu'il appeloit ma ridicule opiniâtreté, et jurant que je ne tarderois pas à me repentir et qu'il seroit vengé de mes refus.

Dès ce moment, il conçut pour moi une haîne implacable, et tous les mauvais procédés de la malveillance remplacèrent les attentions, les prévenances, les cadeaux, etc. etc. Prompt à saisir toutes les occasions de me nuire, il eut encore l'art de dissimuler les nouveaux sentimens qui avoient succédé à la passion qu'il n'avoit

pu satisfaire, et tandis qu'il sembloit ne s'occuper que de mon bien-être, il tramoit en secret ma ruine.

Au bout de quelques jours, le même valet-de-chambre qui m'avoit apporté la montre de la part de son maître, vint me la redemander sous le spécieux prétexte qu'allant à Versailles, le marquis avoit promis de la montrer à un de ses amis qui désiroit en acheter une semblable.

Je décrochai la montre sans hésiter; mais je ne la revis jamais, et jamais M. de Boulainvilliers ne m'en reparla depuis. Tant de bassesse eut un bon effet pour moi : depuis que j'avois reçu ce présent, les filles de madame de Boulainvilliers m'avoient toujours froidement accueillie; mais cette froideur disparut avec sa cause, et le retour de leur bienveillance fut un dédommagement bien doux de la perte d'une montre qui ne me rappeloit que d'odieux souvenirs. Une des filles du marquis me demanda, la première fois qu'elle ne la vit plus à mes côtés, ce qu'elle étoit devenue; ma réponse lui fit le plus grand plaisir, ainsi qu'à ses sœurs, dont les carresses me parurent d'autant plus douces que je m'en étois vu privée de puis long-temps.

Je viens de faire une longue digression que je prie mes lecteurs de me pardonner. je l'ai crue nécessaire pour éclaircir les difficultés qui auroient pu rester dans l'esprit touchant la conduite de M. de Boulainvilliers : mais je m'empresse de revenir à mon frère.

Quelque tems après son arrivée, tous les documens qui constatoient notre origine ayant été mis dans le plus grand ordre, on prit jour pour l'introduire à la cour et le présenter au roi. Ce fut M. de Boulainvilliers lui-même qui le conduisit à Versailles, où il logea à l'hôtel du comte de Vergennes.

Mon frère se rendit un jour à la parade, et le marquis de Marigny, qui l'avoit connu autrefois, l'accosta avec beaucoup de familiarité, et lui demanda ce qui l'amenoit à Versailles, mais il n'attendit pas sa réponse ; son nouveau costume l'avoit frappé, et il lui témoigna sa surprise en lui faisant de longs complimens sur sa métamorphose, accompagnés de beaucoup de questions, auxquelles mon frère ne crut pas devoir donner une réponse précise. En effet, sans lui rendre compte du motif de son arrivée à Versailles, il lui dit

seulement qu'il y étoit venu pour rencontrer un ami puissant sur la protection duquel il fondoit de grandes espérances.

Enfin arriva le jour où il devoit être présenté au roi, et ce fut MM. de Boulainvilliers, de Chabert, de Maurepas, et Necker, qui lui firent l'honneur de l'introduire auprès de sa majesté sous le nom du baron de Valois.

Le monarque, qui n'avoit pu se refuser à reconnoître la légitimité de ses prétentions et qui le regardoit conséquemment comme le descendant d'une famille qui avoit porté la couronne de France, et dont, sans doute, il ne désiroit pas de voir revivre le nom, dit à mon frère qu'il feroit très-bien de prendre le petit collet et de s'attacher à l'église. Mon frère, sans s'écarter du respect qu'il devoit à son roi, répondit que son inclination le portoit au service. Le roi, en lui témoignant qu'il lui savoit gré de ces dispositions, lui observa cependant qu'il étoit de son intérêt de servir son Dieu de préférence à son roi : mais mon frère, qui ne sentoit point de goût pour l'état ecclésiastique, osa repliquer à sa majesté, qu'en servant son prince on ne pouvoit manquer de servir son Dieu ; et l'auguste

souverain des François, charmé de cette réponse, daigna lui promettre sa protection dans l'état qu'il avoit choisi.

Quelque tems après, M. de Chabert donna un grand dîner auquel M. de Boulainvilliers et mon frère furent invités. Le marquis de Boulainvilliers fut le premier qui se rendit chez M. de Chabert, mon frère ayant été retenu par quelques personnes de sa connoissance, et tout le monde étoit déjà à table quand il fut annoncé sous le nom du baron de Valois. Les convives parûrent surpris, et le nom de Valois fut répété avec étonnement. « Je ne connois qu'une personne de ce nom, » dit l'un d'eux; « c'est le fils du duc de Chartres ». Mais leur étonnement n'eut plus de bornes, lorsque le maître de la maison, en versant une rasade, salua mon frère qui venoit de paroître, en disant, « c'est à la santé du nouveau baron de Valois ».

M. de Marigni, qui causoit avec son voisin, au moment où mon frère étoit entré, ne l'avoit pas d'abord apperçu. Entendant parler du baron de Valois, il lève la tête, regarde, et voit mon frère sur qui tous les yeux étoient fixés. Il demande

de

de quoi il s'agit : enchanté de ce qu'on lui apprend, il quitte sa place dans un transport de joie, fait une pirouette et court se jetter au cou de mon frère.

Tous les convives prirent part à cette scène intéressante, et un début aussi singulier piquant leur curiosité, ils prièrent mon frère de vouloir bien leur apprendre par quelle suite d'événemens une révolution si étonnante avoit pu s'opérer dans sa situation.

Le peu de mots que M. de Marigny avoit adressés à mon frère avoient suffi pour leur donner lieu de penser qu'elle n'avoit pas toujours été brillante. Mon frère se prêta de bonne grace à leurs desirs, et il entra dans tous les détails de son histoire, donnant en même tems, de la manière la plus satisfaisante, tous les éclaircissemens qui lui étoient demandés.

J'éprouve le plaisir le plus vrai à parler de MM. de Chabert et de Marigny, ainsi que de la marquise de Chabert, qui étoient en liaison intime avec madame de Boulainvilliers. Cette circonstance seule seroit suffisante pour me rendre leur souvenir précieux et pour leur assurer l'estime de tous les honnêtes gens; mais ils me sont

encore chers à d'autres titres. Après madame de Boulainvilliers, nous n'eûmes point de protecteurs plus généreux, ni des amis plus sincères; leurs bontés sont toujours présentes à ma mémoire, et jamais je ne prononce leurs noms sans éprouver ces émotions délicieuses qui font le bonheur des cœurs reconnoissans.

Cette digression ne demande pas d'apologie : si l'esprit la condamne, je suis convaincue qu'elle trouvera grace au tribunal des ames sensibles. Il est peu d'hommes qui portent la bonté et le desir d'obliger plus loin que le marquis de Chabert. C'est lui, je le répète, qui, après avoir fait mettre en ordre nos titres, les envoya à M. d'Hozier son parent; mais non content du service important qu'il nous avoit rendu en cette occasion, et ne voulant pas que madame de Boulainvilliers le surpassât en générosité, il la conjura de permettre qu'il fût de moitié dans les frais qu'occasionnoit notre entretien, en lui disant qu'il n'avoit pas la vanité de croire qu'il fût possible de l'égaler en bienfaisance, mais qu'il desiroit au moins profiter du bel exemple qu'elle lui avoit donné.

J'ai déja cité bien des preuves de la belle ame de ma bienfaitrice; mais il m'est impossible de les détailler toutes; un seul trait suffit pour donner la haute idée de son caractère; c'est qu'obligée par la modicité de la somme qui lui étoit allouée pour ses menus plaisirs, ou de nous priver de ses secours, ou de renoncer aux amusemens dont son rang et sa fortune lui permettoient la jouissance, elle aima mieux nous en faire le sacrifice et ne pas nous abandonner.

Elle disoit souvent qu'elle rendoit graces à la providence de nous avoir confiés à ses soins, et que c'étoit un bienfait du ciel qui méritoit sa reconnoissance. D'autres fois elle regrettoit que ma sœur, qui avoit été abandonnée par ma mère et laissée à la porte du fermier Durand, ne fût point avec nous. « L'enverrai-je chercher »? me dit-elle un jour, dans un de ces entretiens familiers que nous avions fréquemment ensemble, et dans lesquels elle se livroit sans réserve aux effusions de son ame aimante. — « Oh madame »! lui répondis-je, « que ne vous dois-je pas pour cette attention constante à vous occuper de mon bonheur? oui, je le sens,

la présence de ma sœur adouciroit mes peines, et les désagrémens qui sont inséparables de ma situation disparoîtroient devant le plaisir de vivre avec elle ». La marquise me promit de faire usage de tout l'ascendant qu'elle pouvoit avoir sur l'esprit de M. de Boulainvilliers pour que mes vœux fussent remplis. Cette promesse fut un des moyens qu'elle employa dans ma dernière maladie pour dissiper la sombre mélancolie à laquelle j'étois en proie. L'espoir de revoir bientôt une sœur que je regrettois depuis si long-tems, ramena la sérénité dans mon cœur; mes forces presqu'épuisées se ranimèrent, et ma santé ne tarda pas à se rétablir. Depuis ce moment, madame de Boulainvilliers ne laissa échapper aucune des occasions qui se présentèrent pour déterminer son époux à se prêter à ses desirs et aux miens ; de sorte que, vaincue à la longue par ses importunités, il consentoit enfin qu'on envoyât chercher ma sœur à Fontette.

Cependant les titres de mon frère étoient constatés et ses droits reconnus ; mais il ne lui fut accordé, pour soutenir son rang, qu'une pension de huit cents livres. Le même traitement fut assigné à ma sœur

et à moi, ce qui, vu l'inégalité de nos besoins, étoit infiniment plus avantageux pour nous que pour mon frère, qui, dans l'état qu'il avoit embrassé, étoit obligé à des dépenses imposibles à faire avec une pension aussi modique

Ce fut à M. de Maurepas que sa majesté laissa le soin de prendre, à notre égard, tels arrangemens qu'il jugeroit à propos. Ce ne fut pas la faute de ce ministre s'ils n'ont pas été plus avantageux pour nous, et je lui dois la justice de déclarer ici que si nous eussions eu un protecteur plus zélé, les descendans d'une famille illustre, privée depuis long-temps de ses droits et tombée dans l'oubli par une longue suite de malheurs, auroient obtenu d'autres dédommagemens de leurs souffrances qu'une chétive pension de huit cents livres.

La bonté du roi ne lui auroit pas permis de mettre tant de réserve dans la distribution de ses bienfaits, et la magnificence de M. de Maurepas auroit sûrement secondé les dispositions généreuses du prince, si un ennemi secret, sous le voile spécieux d'un attachement sincère pour nous, et d'un zèle désintéressé pour la patrie, n'eût trouvé le moyen s'y opposer.

On sent bien que je parle ici de M. de Boulainvilliers, assez habile courtisan pour entrer dans les vues d'économie du souverain, et voulant en profiter pour servir sa haine ; ce fut lui qui indiqua la somme à laquelle devoit être fixée notre pension. Elle étoit, à son avis, plus que suffisante pour nous qui avions en lui un protecteur, d'autant plus que l'état étoit déja surchargé de dettes et d'engagemens de cette nature. « Mais monsieur, lui dit à ce sujet le comte de Maurepas, votre désintéressement en cette occasion passe les bornes : vous savez que huit cents livres sont ce que l'on accorde ordinairement aux personnes qui sollicitent les bienfaits du roi sans y avoir des droits bien légitimes ; ainsi permettez-moi de ne pas me rendre à vos représentations ». Le marquis de Boulainvilliers assura encore M. de Maurepas que la somme, que lui-même avoit fixée, pouvoit suffire à nos besoins; que quant à lui, préférant l'intérêt de l'État à ses avantages personnels, il se proposoit de suppléer de sa bourse à la modicité de cette pension, puis qu'il nous regardoit comme faisant partie de sa propre famille. Il affecta d'insister sur cette

dernière circonstance, et pria le ministre d'en parler à sa majesté, auprès de qui il vouloit se faire un mérite de son prétendu désintéressement.

La pension fut donc fixée à 800 livres, et nous reçûmes chacun un brevet qui nous donnoit le droit de recevoir cette somme annuellement et sans déduction, à commencer du mois de décembre 1775.

Les vicissitudes de la fortune entraînent toujours celles de l'opinion. Si le sort vous sourit, tout est riant autour de vous : s'il vous est défavorable tout est sombre, tout est repoussant. Ma vie n'offre que trop de preuves de cette vérité. Nous ne fûmes pas plutôt reconnus à la cour pour les descendans de la maison de Valois, que tout le monde s'empressa de cultiver la connoissance de mon frère et la mienne. Ma fierté avoit toujours été supérieure à ma situation, et je ne fus pas enivré des complimens que l'on me fit dans cette circonstance ; il me sembloit que ces hommages m'étoient dus, et que l'accueil distingué que je recevois alors n'auroit pas dû varier, quelque fût l'injustice du sort à mon égard. Ce qu'il y avoit de plus doux pour moi dans ce changement de

fortune, étoit que je tenois ce nouveau bienfait de madame de Boulainvilliers.

Je me plaisois à me retracer le spectacle de la misère qui avoit accompagné mon enfance, et la comparaison que j'en faisois avec mon état actuel, m'offroit une sorte de dédommagement de mes afflictions passées. Je me disois quelquefois : « Sans ma respectable bienfaitrice, ma vie entière eût été un enchaînement d'infortunes, dont la mort seule eût marqué le terme ; c'est elle qui m'a tendu une main secourable, et qui a dissipé les ombres rassemblées autour de mon berceau. J'étois comme une plante foible, exposée sur un terrain aride, à toutes les intempéries d'un climat qui lui est étranger : madame de Boulainvilliers m'a recueillie, m'a (s'il m'est permis de parler ainsi) rendue à mon sol natal, où j'ai repris ma fraîcheur et mon éclat ».

Tout le monde s'empressa donc de nous complimenter sur le succès des démarches de ma protectrice, et ses amies, sur-tout, paroissoient prendre un intérêt particulier à notre bonheur. Les papiers publics n'oublièrent point de faire mention de cet évènement, et préconisèrent la bonté du

monarque qui avoit bien voulu reconnoître les Valois et leur accorder une pension de trois mille livres chacun, etc.; les félicitations dont l'on nous combloit redoublèrent, toutes les bouches furent ouvertes pour publier la magnificence du prince, et on nous disoit fort honnêtement que sa majesté ne pouvoit choisir dans la distribution de ses bienfaits des personnes qui en fussent plus dignes que nous. Il doit cependant paroître singulier que M. de Boulainvilliers n'ait jamais contredit ces rapports, et il n'est pas moins étrange que tout le monde se soit accordé à y ajouter foi, quelqu'empressés que nous fussions à soutenir le contraire. Un des systêmes favoris de M. Boulainvilliers a toujours été de vouloir passer pour ce qu'il n'étoit pas, et de ne jamais paroître ce qu'il étoit en effet.

Il avoit soin d'envoyer son secrétaire dans les différens cafés pour rédiger des extraits de gazettes, qui lui étoient d'un grand secours lorsqu'il vouloit se faire un mérite de la part qu'il disoit avoir eue à notre élévation : le plaisir d'obliger étoit peu de chose pour lui; mais il aimoit à passer pour obligeant. Son épouse, con-

tente d'avoir bien fait, ne portoit point ses desirs au-delà. Le marquis, avide de ces éloges, prostitués à l'hypocrisie plus souvent qu'à la vertu, auroit négligé cent belles actions qui seroient restées inconnues, pour une démarche équivoque qui lui auroit acquis la réputation d'un homme généreux.

La bienveillance dans la marquise étoit tellement devenue une vertu habituelle, qu'on pouvoit dire qu'elle l'avoit réduite en système. Bien penser, bien sentir, et se conformer à ses idées et à ses sentimens; voilà son plan de conduite. Comme il entroit dans ses principes de chercher à réparer un inconvénient qu'elle n'imputoit qu'à l'insouciance de son époux, elle pressa toutes celles de ses connoissances qui avoient du crédit à la cour de l'employer en notre faveur, pour que notre pension fût augmentée. Ce fut à M. et madame Necker qu'elle s'adressa particulièrement. Il ne lui fut pas difficile de leur inspirer le desir de nous être utiles, et nous ne tardâmes pas à recueillir le fruit des soins que notre bienfaitrice s'étoit donnés pour nous, puisque peu de tems après, mon frère reçut de M. Necker

quatre à cinq mille livres en équipages, et un brevet d'enseigne de vaisseau.

Madame de Boulainvilliers ne s'en tint pas là; elle continua de faire agir son crédit et celui de ses connoissances auprès du ministre, à dessein d'obtenir l'augmentation de notre pension, qu'elle avoit fort à cœur; elle ignoroit que la somme de huit cents livres, qu'elle trouvoit infiniment trop modique, avoit été fixée par son époux lui-même.

A cette époque, le trésor public étoit épuisé, le désordre des finances étoit à son comble; et le ministre, à qui le roi avoit confié le soin d'y remédier, s'efforçoit, par des réformes et des économies, de réparer la brèche qu'y avoient faite les dilapidations du règne précédent. M. Necker, dont l'élévation avoit d'abord étonné toute l'Europe, et que le vœu de la nation a depuis rappelé trois fois auprès de son prince, triomphant de l'intrigue qui l'en avoit éloigné, lui avoit fait agréer ses plans; et tout ce qui pouvoit tendre à améliorer les finances de l'état, étoit avidement accueilli par ce roi citoyen. Le marquis, en habile courtisan, avoit su (comme on l'a vu plus haut) profiter des

dispositions du monarque, et il avoit mis à fin le double projet de se rendre agréable à son maître et de servir sa haine contre moi.

Madame de Boulainvilliers ne tarda pas à être instruite du rôle qu'avoit joué son époux auprès des ministres. Cette découverte n'eut peut-être jamais eu lieu, sans la visite que mon frère rendit au comte de Maurepas et à M. Necker pour les remercier de l'intérêt qu'ils prenoient à son avancement, et leur demander la continuation de leurs bontés. M. de Maurepas lui fit part de ce qui s'étoit passé entre lui et le marquis de Boulainvilliers, au sujet de la pension qui nous avoit été accordée, et des raisons qui lui avoient été alléguées pour le déterminer à ne la fixer qu'à 800 livres.

M. Necker étoit présent, et ces circonstances ne l'étonnèrent pas moins que mon frère, qui se promit bien de régler sa conduite future d'après la connoissance qui venoit de lui être donnée du caractère du marquis. Des procédés aussi bas l'offensèrent au point qu'il ne put s'empêcher d'affecter beaucoup de froideur en sa présence. D'autres motifs contribuèrent à l'in-

disposer contre lui. Il avoit vu clairement que M. de Boulainvilliers n'avoit jamais eu nos intérêts à cœur. Il n'étoit entré pour rien dans les frais de mon éducation; nous devions tout ce que nous possédions aux bontés de sa femme, et conséquemment il se crut autorisé à n'avoir pour lui que les égards qu'il devoit à l'époux de sa bienfaitrice.

J'étois indisposée et je gardois la chambre, lorsque madame de Boulainvilliers et l'abbé Tacher, frère de la marquise de Chabert, vinrent m'informer de la pension qui nous avoit été accordée, à mon frère, à ma sœur et à moi. Je remerciai la marquise de ce nouveau bienfait ajouté à tant d'autres, dont je l'assurai que je ne perdrois jamais le souvenir; mais je ne pus m'empêcher de lui observer que j'étois surprise que tant de sollicitations de sa part n'eussent abouti qu'à nous faire obtenir une pension si insuffisante. Elle me répéta ce que M. Necker avoit dit à mon frère, que nos titres ayant été reconnus valides par le roi, c'étoit là le point essentiel, que le tems feroit le reste, et qu'à la faveur de notre nom, nous obtiendrions sûrement dans la suite

ce que nous n'avions pas pu raisonnablement espérer jusqu'alors.

Parmi le grand nombre de personnes que la curiosité attiroit à l'hôtel de Boulainvilliers pour nous voir, je distinguai une comtesse de Strokonomke, qui étoit intimément liée avec la marquise, ainsi que la duchesse de Choiseul, dame d'honneur de la reine. Un jour que ces deux dames étoient entrées en conversation sur mon compte, je leur entendis dire que probablement on me marieroit bientôt, et qu'avec ma pension de 1000 écus, il me seroit très-aisé de trouver un mari à qui, en faveur de mon nom, le roi accorderoit sans doute une protection particulière. Etonnée de les entendre parler de la sorte, je dis à ces dames qu'elles étoient certainement mal informées, et que ma pension et celle de ma sœur n'étoient que de 800 livres. Surprises à leur tour, elles me dirent « qu'il n'existoit pas deux opinions à ce sujet ; que tous les papiers publics avoient promulgué cette nouvelle, et qu'elle n'avoit jamais été contredite par M. de Boulainvilliers, qui l'auroit fait, sans doute, si les rapports n'eussent pas été exacts ». Le roi lui-même, « con-

tinua une de ces dames, « ainsi que la famille royale, croient également que votre pension est de 1000 écus, et tout le public, loin de songer à vous plaindre, n'a qu'une voix pour préconiser la générosité du souverain ». Ces dames ajoutèrent que le marquis de Boulainvilliers devoit s'empresser le premier de détromper le public s'il étoit vrai qu'il fût dans l'erreur; mais que dans ce cas, il étoit bien fâcheux qu'une famille comme la nôtre n'eût obtenu, pour soutenir son rang, qu'une pension à peine suffisante pour subvenir aux besoins d'une vie obscure.

M. de Boulainvilliers ne pouvoit pas, d'après la part qu'il avoit prise dans cette affaire, se charger de rectifier ce qui avoit été imprimé dans les gazettes : c'eût été se démasquer lui-même, puisque les ministres n'auroient pas manqué, pour se disculper, d'assigner le vrai motif qui les avoit déterminés à ne nous accorder que 800 livres.

Aussi, loin de nous avoir rendu service, en nous faisant reconnoître pour les descendans de la maison de Valois, M. de Boulanivilliers, vu la modicité de la pension qui nous avoit été assignée,

pour soutenir la dignité d'une maison dont les rejettons avoient sacrifié à l'Etat leur vie et leur fortune, ne nous avoit procuré qu'un avantage chimérique et un bonheur apparent, et notre situation, bien que différente, n'en étoit pas plus digne d'envie. En effet, malgré les magnifiques promesses que le marquis de Boulainvilliers avoit faites au ministre, malgré l'engagement qu'il avoit pris de pourvoir à tous nos besoins, je manquois des choses les plus nécessaires dans son hôtel et sous ses yeux, tandis qu'il lui eût été facile, sans même s'imposer aucune privation, de m'épargner ces désagrémens. Mais il parut si peu s'en occuper, que bien qu'il sût que ma pension ne devoit m'être payée qu'à commencer du mois de décembre de l'année suivante, il ne m'offrit pas une obole. D'un autre côté, je me serois fait un crime d'abuser des bontés de ma bienfaitrice qui, depuis si long-tems, avoit sacrifié ses jouissances personnelles pour pourvoir à mes besoins. Assurée de son empressement à les prévenir, si je lui eusse fait confidence de ma détresse, je me croyois obligée, d'après cette opinion même, de lui dissimuler mes embarras.

L'année

L'année suivante, M. de Boulainvilliers me proposa cependant de me faire toutes les avances que je pourrois desirer sur ma pension, et la nécessité me força d'accepter ses offres. Mais mes besoins excédoient toujours la somme que j'avois à y employer, de manière qu'à la fin de l'année, j'avois anticipé sur les quartiers premiers de l'année suivante, et je me trouvois dans l'impossibilité de me procurer les choses les plus nécessaires.

Au mois de mars, Monsieur, frère du roi, donna une superbe fête à Brunoi, belle terre dont il venoit de faire l'acquisition, et que son dernier possesseur, M. Brunoi, s'étoit plu à orner de tout ce que la nature et l'art peuvent offrir de plus recherché. L'ayeul de M. Brunoi avoit été l'agent et ensuite l'associé du fameux Samuel Bernard le juif, ayeul maternel du marquis de Boulainvilliers. La fête fut des plus brillantes, les amusemens de tous les genres y furent rassemblés. Le roi, la reine et les princesses y assistèrent, ainsi que tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la cour et à la ville.

Le bruit de nos malheurs et l'introduc-

tion de mon frère à la cour, sous le nom de Valois, inspirèrent à madame Élisabeth le desir de nous voir. Cette princesse ayant fait part de ses intentions à la marquise de Pont de Cassel, cette dame, qui avoit des bontés pour moi, en parla à madame de Boulainvilliers. Nous étions alors à sa terre de Mongeron, et comme les princesses devoient la traverser, en se rendant de Paris à Brunoi, nous nous promenâmes sur la terrasse au moment où elles passèrent; la marquise, mon frère en grand uniforme, moi et mademoiselle de Passy, à la place de ma sœur, qui étoit à Fontette. Nous eûmes effectivement l'honneur d'être vus des princesses, qui daignèrent nous saluer; la marquise de Pont de Cassel, qui les accompagnoit, nous avoit fait appercevoir de madame Élisabeth. Nous partîmes ensuite pour Brunoi, où nous arrivâmes avant la comédie que Monsieur faisoit jouer pour amuser le roi. La famille royale s'étoit placée au hasard, et j'eus l'honneur de me trouver à peu de distance de madame Élisabeth, qui dit, en parlant de nous à une dame qui étoit à ses côtés, que nous

étions ses parens, puisque le roi nous avoit reconnus pour les descendans de Valois.

Le capitaine des gardes ayant remarqué que madame Elisabeth avoit presque toujours eu les yeux fixés sur nous pendant le spectacle, nous fit placer au souper auprès de cette princesse, qui nous honora d'une attention plus particulière encore, dont nous fûmes singulièrement flattés.

La condescendance de madame Élisabeth attira sur nous tous les égards, et nous reçûmes de toutes parts des complimens et des félicitations. La marquise de Boulainvilliers ne fut pas oubliée en cette occasion, et les éloges qui furent faits de ses procédés généreux envers nous, parvinrent aux oreilles de leurs majestés, qui daignèrent y applaudir.

Madame de Polignac étoit aussi de la fête; mais la faveur dont elle a joui depuis étoit encore dans son enfance; son règne ne faisoit que de commencer.

Je n'entre point dans ces détails par vanité, ni à dessein de laisser croire que j'étois redevable à mes charmes des attentions dont j'étois l'objet. Je ne me suis arrêtée sur ces circonstances que par justice

pour ma famille, et pour démontrer à quel point j'ai été le jouet de la fortune, qui s'est plu à m'élever et à m'abaisser à son gré.

Je desir aussi convaincre mes lecteurs, par l'exposé exact des faits, de l'immense disproportion qui se trouvoit entre la pension modique dont nous avions été pourvus et la dignité du nom que nous avions à soutenir : malheur d'autant plus affligeant que le roi nous auroit accordé un traitement plus conforme à notre nouvelle situation, si ses intentions bienfaisantes n'avoient pas été contrariées.

Je demande pardon à ceux dont le récit de tant d'incidens, en apparence frivoles, ont pu lasser la patience; mais je les supplie d'observer qu'il n'est rien d'assez indifférent en soi, dont il ne puisse résulter un intérêt quelconque. Je me suis engagée à écrire l'histoire de ma vie, et dans un tableau aussi varié, mille traits qui, vus séparément, peuvent paroître inutiles, ne laissent pas que d'être essentiels pour l'ensemble. On me permettra donc de ne pas supprimer des circonstances qui n'ont, si l'on veut, qu'un intérêt secondaire, et que je vœux bien soumettre à la

critique : quelque soit celui entre les mains de qui tombe cet ouvrage, j'espère qu'il pourra fixer son attention, soit qu'il juge à propos de le censurer, soit que les évènemens de ma vie l'intéressent et affectent sa sensibilité.

Quelques jours après notre retour de Brunoi, madame de Pont de Cassel, et d'autres personnes attachées à la cour, nous apprirent que la conduite de madame de Boulainvilliers à notre égard avoit fait une grande sensation à Versailles, et que les princesses en particulier, attendries au recit de nos malheurs, avoient paru charmées que la bienfaisance du roi y eût mis un terme et que nos droits eussent été reconnus. Madame de Pont de Cassel conseille à madame de Boulainvilliers de profiter des heureuses dispositions de la cour, et de solliciter pour nous une augmentation de pension, lui faisant espérer que cette demande ne pouvoit manquer favorablement d'être accueillie.

La marquise de Boulainvilliers, toujours prompte à obliger ceux qui réclamoient ses soins, et plus particulièrement encore à servir les personnes qui lui étoient chères, saisit avidement ce conseil, et se faisant

accompagner de mon frère, elle alla rendre une visite à M. Necker et à M. Amelot, et une autre à l'épouse de ces ministres. Quelques jours après (vers la fin de mars 1776) mon frère partit pour Brest.

Ces nouvelles démarches de ma bienfaitrice furent aussi infructueuses que toutes celles qu'elle avoit déja faites en ma faveur. Dès que je vis clairement que je ne devois plus compter sur l'augmentation promise de ma modique pension, mon cœur s'indigna en secret de l'injustice des hommes, et toutes les félicitations que je recevois me parurent autant d'insultes. Les dépenses inévitables qu'occasionnoit notre changement d'état, excédoient tellement nos moyens, que je commençois à craindre qu'il ne nous fût impossible de nous y soutenir long-tems. Cette idée m'accabloit, et je cherchois en vain à l'écarter de mon esprit; j'affectai cependant un air de satisfaction que mon cœur étoit loin d'éprouver. La contrainte que je m'imposois, les efforts continuels que je faisois pour cacher tout ce qui se passoit dans mon ame, altérèrent visiblement ma santé. Les couleurs fraîches de mon visage disparurent, une pâleur mortelle leur succéda.

Mon état devint de jour en jour plus alarmant, et j'eus de fréquentes convulsions qui inquiétèrent vivement la marquise. — Elle me fit donner tous les secours de la médecine, sans que la dépense que ces secours rendoient nécessaire fût un motif pour m'en refuser aucun. Non contente de ces soins de première nécessité, ma bienfaitrice eut recours, pour hâter mon rétablissement, à tous les petits moyens connus de l'amitié seule, et qu'elle seule peut employer avec succès. Elle fit un nouvel effort en ma faveur, auprès des ministres et des personnes en crédit, qui l'éblouirent, ainsi que moi, par de magnifiques promesses. L'espoir rentra dans mon cœur, et je me croyois à la veille d'obtenir ce qui étoit l'objet de ses desirs et des miens, lorsqu'une circonstance inattendue vint m'enlever tout le fruit de ses sollicitations.

Un évènement singulier rendit tout-à-coup le marquis l'objet de la censure publique, et les vertus de son épouse ne purent empêcher qu'elle ne fût enveloppée dans sa disgrâce. Je ne dirai qu'un mot d'une aventure qui fit beaucoup de bruit à l'époque où

elle est arrivée, mais qui sans doute est aujourd'hui, sinon entièrement oubliée, du moins généralement perdue de vue.

Il y avoit dans l'hôtel un vaste souterrain où on distilloit des liqueurs dont M. de Boulainvilliers faisoit un trafic secret. Des ouvriers affidés y travailloient assiduement, et il avoit trouvé le moyen de s'assurer de leur discrétion ; mais, pendant l'absence du marquis, qui étoit allé passer quelques jours avec son épouse chez M. l'évêque de Narbonne, me laissant seule à l'hôtel avec quelques domestiques, il survint un accident qui fit découvrir ce qui jusqu'alors avoit été ignoré de tout le monde. Un jour une odeur insupportable, s'exhalant du souterrain, se répandit dans toute la maison, et jusques dans la rue; la populace, toujours curieuse, s'attroupa autour de l'hôtel. Empressée moi-même d'en savoir la cause, je m'en informai aux gens de M. de Boulainvilliers, qui ne répondirent pas à mes questions, et qui paroissoient tous extrêmement effrayés. M. Denis, secrétaire du marquis, fit couler, par les soupiraux, une grande quantité d'eau qu'il y avoit dans un réservoir, afin de remédier, au-

tant qu'il étoit possible, à l'accident qui venoit d'arriver.

Je fis encore des questions auxquelles je n'obtins que des réponses évasives; mais je ne restai pas long-tems dans l'incertitude : le guet à pied étoit arrivé, la populace étoit devenue plus tumultueuse, et elle éclatoit en invectives contre le marquis, en brisant en mille pièces les alambics et d'autres ustensiles qui avoient été enlevés du souterrain. Je fus sensiblement affectée du chagrin qu'une aventure aussi fâcheuse devoit causer à madame de Boulainvilliers. La nouvelle ne tarda pas à être sue de tout Paris, et fournit ample matière à la malignité. Croyant qu'il étoit de mon devoir d'en instruire la marquise, je commençai une lettre qu'une foiblesse dont je fus saisie m'empêcha d'achever. M. de Boulainvilliers, informé des premiers de cette désagréable aventure, revint en poste à Paris, et fut suivi le lendemain par son épouse; mais ils eurent la précaution de n'y entrer que la nuit, pour se dérober aux huées de la populace.

Cette malheureuse affaire les empêcha pendant long-tems de paroître à la cour, ce qui affligea infiniment ma bienfaitrice,

dont la fortune et la naissance étoient au-dessus des spéculations mercantiles du marquis. C'étoit au moment où les démarches qu'elle avoit faites pour moi alloient être couronnées de tout le succès qu'elle pouvoit s'en promettre, que ses amis les plus intimes cessèrent leurs visites, et qu'elle eut la douleur de se voir abandonnée, sans avoir rendu service à sa fille adoptive.

Plusieurs personnes accusèrent le comte de Boulainvilliers, parent et pupille de la marquise, d'avoir révélé les opérations secrètes du souterrain : je ne puis me dispenser de répéter à cette occasion que le marquis de Boulainvilliers devoit le titre qu'il portoit à son mariage avec ma bienfaitrice, dont la maison est une des plus distinguées du royaume. Le marquis étoit le fils du président d'Hureux, qui avoit épousé la fille de Samuel Bernard, le juif, aussi recommandable par son caractère généreux et bienfaisant, que fameux par ses richesses. Madame de Boulainvillers étoit l'héritière de M. de Balaincourt, marquis de Boulainvilliers, et comme il n'y avoit point d'héritier mâle pour entrer en possession du titre, son époux

sollicita la permission de le porter et l'obtint.

La conduite et les principes du comte de Boulainvilliers auroient dû le mettre à l'abri du soupçon. Loin d'être un vil délateur, ce fût lui qui consola ma bienfaitrice dans ses peines, et qui supplia le prince de Conti de se charger, sinon de justifier le marquis auprès du roi, au moins d'intercéder en sa faveur. Cette seule circonstance doit suffire pour le disculper de cette injuste imputation. Sa majesté étoit tellement couroucée contre M. de Boulainvilliers qu'elle lui fit signifier l'ordre de ne plus paroître à la cour.

A l'exemple du monarque, la noblesse s'empressa de rompre ses liaisons avec le marquis. Le prince de Conti, qui, en considération du comte de Boulainvilliers, s'étoit chargé de le rétablir dans l'esprit du roi, lui rendit une visite, tant pour lui témoigner le desir qu'il avoit de l'obliger, que pour ramener la noblesse, et lui faire épouser une cause qu'il avoit embrassée. J'étois dans le salon lorsque le prince daigna venir voir une seconde fois M. de Boulainvilliers. Dès que l'on eut annoncé S. A., la marquise me fit si-

gne de me retirer, et j'allois obéir quand le prince, à qui j'avois déjà eu l'honneur d'être présentée, me reconnut et s'opposa à ma sortie. « De grace, madame », dit-il à la marquise, « permettez que mademoiselle de Valois, que je regarde comme faisant partie de votre famille, demeure avec nous. Je ne sépare plus vos intérêts des siens, et c'est par égard pour vos soins généreux envers une famille infortunée autant qu'illustre, que le roi veut bien oublier la faute de M. de Boulainvilliers ». Ces dernieres paroles m'affligèrent, et j'aurois voulu ne pas être présente, parce que je craignois que cette clause ne rendît le pardon du roi moins agréable aux yeux de ma bienfaitrice. On aime à devoir à soi-même la considération dont on jouit, ou la grace que l'on obtient; et quelques vertus que l'on possède, l'amour-propre n'est point satisfait lorsqu'on ne reçoit le prix d'un service quelconque qu'en faveur de ceux à qui on l'a rendu. Soit que le prince eût été informé de la part qu'avoit pris le marquis dans la négociation relative à la pension qui nous avoit été accordée, et qu'il voulût, en s'exprimant ainsi sur notre compte, intéresser son honneur et

le déterminer à réparer ses torts envers nous, ou soit que la générosité de la marquise, qui faisoit l'admiration de tout Paris, eût effectivement appaisé le ressentiment du roi, c'est ce que je n'entreprendrai point de décider.

Je vais rappeler au souvenir de mes lecteurs ma sœur Marianne, dont je n'ai encore dit que quelques mots. On a vu qu'elle a été abandonnée, dans l'âge le plus tendre, à la porte du fermier Durand, qui étoit devenu le propriétaire d'une partie considérable de la terre de Fontette. J'ai prouvé que ma mère avoit ruiné son époux par ses extravagances.—Durand étoit riche; ceux qui sont pauvres n'ont devant les yeux que le besoin présent, et dès qu'ils trouvent une bourse ouverte pour y satisfaire, ils y puisent avidement, sans s'occuper de ce qui leur en coûte. C'est ce que fit mon père; celle de Durand ne lui fut ouverte que pour sa ruine. Ma mère ne l'ignoroit pas, et voilà pourquoi elle se crut autorisée à confier ma sœur aux soins d'un homue qui s'étoit approprié les dépouilles de son mari. Je forme cette conjecture d'après une lettre que ma mère écrivit à Durand pour lui recommander ma

sœur, et qui m'est dans la suite tombée entre les mains. Cette lettre, dans laquelle elle lui rappelloit par quels moyens les biens de son mari avoient passé en sa possession, avoit été cachée dans les langes de ma sœur, quand elle fut laissée à la porte de ce fermier.

Durand, tout avare qu'il étoit, n'eut pas la barbarie de refuser un asyle à cette innocente créature; mais il se promit bien de l'élever de manière à la mettre à portée de le dédommager de ce que pouvoit lui coûter son entretien. En effet, dès l'âge le plus tendre, elle fut initiée dans tous les détails du ménage, et Durand s'étoit par ce moyen épargné les frais d'une servante. Ma sœur n'ayant jamais connu d'autre situation, eut peu de peine à s'y accoutumer, et elle eut sans doute passé ses jours dans une heureuse obscurité, si elle avoit toujours ignoré son origine. Mais à mesure qu'elle avançoit en âge, différentes personnes qui avoient connu ses parens, lui firent part des malheurs qui les avoient forcés à quitter l'héritage de nos ancêtres; elles lui apprirent qu'ils s'étoient rendus à Paris, mais que depuis ce moment on n'avoit jamais entendu parler d'eux, et

que par conséquent on ignoroit s'ils avoient ou non réussi dans leur entreprise. Ces récits éveillèrent sa sensibité, et lui suggerèrent diverses réflexions qui devinrent plus pénibles, à mesure qu'elle avança en âge : elle comparoit sa situation avec celle à laquelle sa naissance lui donnoit lieu de prétendre, et le contraste la faisoit gémir. Elle pleuroit constamment la mort de son père, et de la mère dont elle avoit été abandonnée, d'autant plus à plaindre qu'elle n'avoit aucun espoir de voir changer son sort, ni personne dont elle pût recevoir quelque consolation dans ses peines.

J'ai déjà dit que dans une de mes maladies, madame de Boulainvillers m'avoit fait espérer que je pourrois être un jour réunie à ma sœur. Dès qu'il nous fut accordé une pension, la marquise, avec la permission de son mari, s'étoit empressée d'écrire à Durand pour lui demander sa filleule.

Quatorze mois s'étant écoulés sans qu'elle eût reçu de réponse, surprise de ce silence, elle écrivit au curé de Fontette, qui répondit sur le champ que les lettres quelle voit adressées à Durand lui étoient parvenues; mais qu'il ne jugeoit pas à

propos de renvoyer la jeune personne; alléguant pour motif de ce refus qu'elle lui avoit été fort à charge jusqu'alors, et que, puisqu'elle commençoit à lui être utile, il vouloit la garder à son service, pour se dédommager de ce qu'elle lui avoit coûté dans son enfance.

M. Durand avoit entendu parler de la pension que le roi avoit accordée à ma sœur, et c'est ce qui l'avoit déterminé à la retenir auprès de lui; il avoit d'ailleurs un motif plus puissant encore pour en agir ainsi. Sachant que la terre de Fontette étoit tombée en son pouvoir par des moyens illégaux, il craignit que le témoignage de ma sœur ne nuisît à ses intérêts et ne le forçât à restituer des biens qu'il s'étoit injustemment appropriés; il redoutoit cependant les effets du crédit de madame de Boulainvilliers, et il eut recours à l'artifice pour s'y soustraire. Aimant mieux sacrifier quelque chose que de s'exposer à tout perdre, il résolut, pour la retenir près de lui, de lui faire épouser un jeune paysan du voisinage, nommé Colas Jolie, et voulut bien renoncer aux services manuels de ma sœur pour s'assurer la possession de ce qu'il avoit usurpé.

La marquise informée de ses intentions et voyant qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, écrivit aussi-tôt à M. Roullier d'Orveuil, intendant de Champagne, pour le prier d'enjoindre à Durand d'envoyer aussi-tôt ma sœur à Paris où de l'y amener lui-même. Il n'osa point résister à un ordre aussi péremptoire, et nous reçûmes avis du jour auquel il devoit arriver avec elle.

Madame de Boulainvilliers eut l'attention d'user de beaucoup de ménagemens pour me faire part de cette bonne nouvelle, et après quelques préambules, elle m'apprit enfin le jour auquel je devois serrer ma sœur entre mes bras, les moyens qu'elle avoit employés pour obliger Durand à l'amener à Paris et les motifs qu'avoit eu ce dernier pour la retenir si long-tems à Fontette.

Transportée de joie à cette nouvelle inattendue et pénétrée de reconnoissance pour ma bienfaitrice, j'attendis l'arrivée de ma sœur avec la plus vive impatience, persuadée que pouvant déposer dans son sein mes chagrins et mes plaisirs, j'allois mener la vie la plus heureuse.

Ceux qui ont éprouvé les angoisses

d'une douleur que l'on est obligé de concentrer, peuvent seuls avoir une idée de cet épanouissement subit de l'ame, qui brise tout-à-coup les entraves de ses pensées et de ses sensations. Tel fut ce que je sentis, quand j'appris que ma sœur alloit m'être rendue.

Enfin arriva cette sœur desirée depuis si long-tems. Madame de Boulainvilliers, ses filles, et mesdames de Chabert et de Pont de Cassel s'étoient réunies dans le salon. On me plaça au millieu d'elles, et quand elle fut introduite, la marquise lui demanda laquelle de ces dames étoit sa sœur. Elle nous examina toutes les unes après les autres avec beaucoup d'attention, puis s'élançant vers moi, » la voila ! s'écria-t-elle. Mon cœur me le dit, c'est elle ! » Les dames furent vivement émues de ce spectacle touchant ; la marquise avoit les yeux fixés sur nous; l'attendrissement étoit peint sur son visage, et on voyoit dans ses regards briller cette joie pure qui est le prix de la bienfaisance et de l'humanité satisfaite.

Les dames se retirèrent et je restai seule avec ma sœur, qui m'accabla de caresses.

Nous avions mille choses à nous dire, mille questions à nous faire; mais nos cœurs étoient si pleins de leur bonheur, qu'à peine nous étoit-il possible de prononcer par intevalles quelques mots entrecoupés.

Après quelques momens d'absence, les dames vinrent nous rejoindre et remarquèrent avec plaisir l'effet que cette entrevue avoit produit sur moi. Mes yeux exprimoient le contentement de mon ame; ma langueur ordinaire avoit fait place à la plus aimable vivacité.

Je n'avois pas eu le tems de faire part à ma sœur de tous les accidens de ma vie, je me contentai de lui parler des bienfaits sans nombre dont madame de Boulainvilliers m'avoit comblée. Marianne en sentit le prix et brûla de lui en témoigner sa reconnoissance. Les dames étant rentrées dans le salon, elle s'empressa de me demander quelle étoit celle qui avoit eu pour moi tant de bontés. Ma réponse fut de la présenter à la marquise; elle se jetta à ses pieds, et lui baisant la robe et les mains, elle la remercia mille fois de ce qu'elle avoit fait pour moi et pour mon frère. Elle la conjura ensuite de la prendre aussi sous

sa protection, lui promit de s'appliquer à la mériter, et l'assura qu'elle auroit le plus grand respect pour M. de Boulainvilliers ainsi que le reste de sa famille.

La marquise enchantée de ces témoignages de reconnoisance, lui dit qu'elle pouvoit compter sur sa protection. Nous reçûmes les félicitations de toutes les personnes qui furent témoins de nos transports mutuels.

Les premiers jours que nous passâmes ensemble s'écoulèrent trop rapidement au gré de nos vœux. Nous avions tant de choses à nous commmniquer, qu'à peine pouvions-nous y suffire. Je fis part à Marianne de tous les malheurs que j'avois essuyés, elle me plaignit, me raconta les siens, nos larmes se confondirent, et elles cessèrent d'être amères.

Cependant, le marquis de Boulainvilliers n'avoit pas encore renoncé, malgré ma résistance, au projet de me séduire. Les difficultés n'avoient servi qu'à l'enflammer davantage; il continuoit ses poursuites et mettoit tout en œuvre pour me disposer à l'écouter favorablement.

Toutes mes représentations et mes refus furent inutiles; les choses en vinrent au

point que, pour me dérober à ses importunités, il ne me resta d'autre parti à prendre que de me retirer dans un couvent. J'avois demandé l'année précédente à me rendre dans celui d'Hire, à une demi-lieue de Montgeron ; la marquise en avoit même parlé à l'abbesse. Mais M. de Boulainvilliers avoit épuisé toute son éloquence pour me faire changer de résolution. Comme j'étois trop attachée à ma bienfaitrice pour ne pas éprouver la plus grande répugnance à me séparer d'elle, il ne lui avoit pas été bien difficile de m'en dissuader.

Quand ma sœur fut arrivée, et que je la vis disposée à me suivre, je formai de nouveau la résolution d'aller au couvent, et le marquis, perdant l'espoir de me détourner de ce dessein, cessa de me contraindre, me reprocha mon obstination dans les termes les plus durs, et sa mauvaise humeur fut remarquée de tous ses gens.

M. de Boulainvilliers étant entré un matin dans mon appartement, me parla avec une grande apparence de candeur, et me fit les plus manifiques promesses. A la seconde visite, il avoit déja changé, non de systême mais de moyens pour ar-

river à son but ; il me fit des propositions insultantes, et alla même jusqu'à se servir de quelques expressions menaçantes. « Puisque vous êtes résolue, me dit-il, d'aller au couvent, vous y resterez toute votre vie et j'aurai soin d'empêcher que madame de Boulainvilliers, mes filles et aucune des personnes dont vous êtes connue, ne vous approchent. »

Il avoit eu la précaution d'éloigner de mon appartement ma sœur et la femme qui me servoit, qui n'eussent été pour lui que des témoins importuns. Voyant que je refusois de l'écouter, il me dit : « Préparez-vous donc à partir ; je suis fâché que votre santé ne soit pas encore rétablie, mais puisque vous me haïssez, vous serez punie de votre ingratitude : et vous le serez sur le champ. Il faut que nous nous séparions. » Il sortit à ces mots pour faire mettre les chevaux à la voiture.

Après m'avoir quittée, il ordonna à une des femmes de la marquise de monter dans ma chambre pour m'aider à m'habiller et à faire ma malle ; et quand je fus prête à partir, j'envoyai demander à madame de Boulainvilliers la permission de lui faire mes adieux ; mais il fut im-

possible de la trouver. J'ai su d'elle-même dans la suite, qu'elle ne s'étoit pas senti capable de recevoir mes adieux ; que d'ailleurs son époux lui avoit dit, ainsi qu'à toute la maison, que c'étoit moi qui avois voulu absolument aller au couvent, qu'il avoit fait tous ses efforts pour me détourner de ce dessein, mais que n'ayant pu y réussir, il n'avoit pas cru devoir m'empêcher de suivre mon inclination.

L'abbaye n'étant qu'à très-peu de distance de Paris, nous y fûmes bientôt arrivés et nous y trouvâmes le marquis et le comte de Franclin, dont l'un étoit le frère et l'autre le neveu de l'abbesse. Ils ne virent pas sans surprise M. de Boulainvilliers qui nous accompagnoit, ainsi que le chevalier de l'Hil. Tout Paris sait que ce chevalier étoit la créature du marquis, qui eut la hardiesse de me le proposer pour époux, en me disant qu'à la faveur de cet arrangement je pourrois rester à son hôtel sans blesser les convenances et y suivre mes inclinations particulières, sans que ma réputation en souffrît. Comme ce jour-là même, il avoit prévenu l'abbesse que la foiblesse de ma santé ne lui permettoit pas d'entrer dans le couvent, avant un

mois, et qu'il ne pouvoit se dispenser d'assigner un motif quelconque à cette brusque arrivée; il dit qu'il n'avoit pu résister à mes importunités et qu'il s'étoit vu forcé de m'amener dans sa maison, malgré tous ses efforts pour m'en dissuader. L'abbesse lui ayant dit qu'il ne se trouvoit aucun appartement prêt à nous recevoir; il répliqua que quant à cela, nous ne devions nous en prendre qu'à nous, mais le mal n'étoit pas si grand qu'il ne fût aisé de le réparer. Il pria alors l'abbesse de le laisser seul avec moi, ayant quelques avis importans à me donner. « Il dépend encore de vous, me dit-il dès que nous fûmes seuls, de rester ici ou de retourner à Paris. »

« Si vous consentez à ce que je desire de vous, je me charge d'arranger les choses pour le mieux aux yeux de la marquise. » « Non m'écriai-je avec indignation, il n'est rien que je ne préfère à ce que vous me proposez; je puis consentir à être infortunée, mais jamais à devenir coupable. » L'abbesse, le chevalier et ma sœur étant rentrés dans l'appartement, M. de Boulainvilliers prit congé en *exprimant des vœux pour notre bonheur*, et pro-

mettant qu'il ne tarderoit pas à nous venir voir avec la marquise.

J'écrivis le lendemain une lettre à ma digne bienfaitrice, et la réponse dont elle m'honora étoit conçue dans les termes les plus flatteurs et les plus consolans; elle eut la bonté de m'écrire souvent, et de me faire des visites fréquentes, accompagnées de ses filles. M. de Boulainvilliers au contraire parut m'avoir entièrement oubliée, et il ne m'honora que d'une seule visite, quand il passa près de l'abbaye pour se rendre à Passy. Mais on se doute bien que je ne fus pas très-sensible à cette indifférence.

Livrée à une vie sédentaire qui avoit pour moi les charmes de la nouveauté, j'en connus bientôt toutes les douceurs. Je commençai à sentir le prix de la solitude et de la paix de l'ame. Loin de la présence d'un homme dont les importunités faisoient le tourment de ma vie, loin des illusions d'un monde qui ne donne que des peines en promettant des plaisirs; je n'étois plus exposée à entendre ces complimens imposteurs, ces éloges mensongers, que la bouche prononce et que le cœur désavoue. Libre de toute espèce

de contrainte, j'éprouvai une sérénité et une paix intérieure qui m'avoit été inconnue jusqu'alors, et ma santé ne tarda pas à se rétablir entièrement.

L'abbesse avoit pour moi les bontés de la mère la plus tendre; elle étoit spirituelle, généreuse et sensible, ses attentions, celles des religieuses et des pensionnaires contribuèrent à me rendre mon séjour au couvent si agréable, que je formai la résolution de prendre le voile. Je fis part de mon dessein à l'abbesse, et je me proposai de le mettre en exécution en même-temps que deux jeunes pensionnaires qui étoient à la veille de se dévouer à la solitude du cloître. A l'effet d'en prendre les habitudes, je me conformois exactement à toutes les pratiques de dévotion communes aux religieuses; je jeûnois, je veillois, et je priois avec elles.

Au bout de sept à huit heures, j'écrivis à madame de Boulainvilliers pour obtenir son consentement, ainsi qu'à plusieurs de ses amies que je priai de joindre leurs instances aux miennes.

L'abbesse voulant me sonder sur la nature de mes dispositions, me représentoit dans les conversations fréquentes que j'avois avec elle, que je ne devois pas m'exposer à me

repentir un jour d'une démarche si décisive, faite trop précipitamment, et qu'une fois engagée par des vœux solemnels et irrévocables, ils m'ôteroient la possibilité de revenir sur mes pas, et ne me laisseroient que des regrets superflus. Elle offroit à mes yeux l'image d'une victime qui s'est dévouée elle-même aux larmes et au repentir, à côté de celle d'une épouse heureuse et adorée qui se voit renaître, ainsi que l'objet de son amour, dans d'aimables enfans qui lui font goûter les délices d'être mère. Elle me peignoit le monde et ses plaisirs des couleurs les plus vives et les plus séduisantes, et ne me faisoit envisager dans l'enceinte du cloître que larmes, que soupirs, et que regrets.

Ces représentations ne furent point capables de m'ébranler; ma résolution étoit le fruit des réflexions les plus mûres; j'avois abjuré dans mon cœur les plaisirs frivoles, pour consacrer ma vie entière à l'auteur de la nature.

Madame de Boulainvilliers ne voulut pas d'abord consentir que je prisse le voile, et l'abbesse, qui de son côté avoit cherché à m'en détourner, voyant que tous ses efforts avoient été infructueux, me conseilla d'écrire à l'archevêque de Paris, pour le prier

de plaider ma cause auprès de la marquise, et la déterminer à acquiescer à ma demande.

Je suivis ce conseil, et le prélat à qui je m'adressai prit tellement mes intérêts à cœur qu'il avoit presqu'obtenu le consentement de la marquise de Boulainvilliers, quand je reçus une lettre de madame de Pont de Çassel à qui j'avois eu l'honneur d'écrire pour le même objet. Cette dame, pieuse sans enthousiasme, désapprouva ma vocation, en me représentant que l'être suprême étoit plus dignement servi par une vie active, et utile à nos semblables, que par les passives dévotions des recluses.

Ce n'est pas qu'elle blâmoit ces pratiques en elles-mêmes; mais elle trouvoit plus de vraie piété dans le dévouement de ceux qui opposoient l'exemple des vertus sociales à celui des dangereuses illusions du monde. Elle me fit une peinture affreuse des désagrémens inséparables de la vie religieuse, en ajoutant qu'à mon âge, il étoit dangereux de céder à des impulsions passagères; et elle finit par me conjurer de méditer sérieusement sur les représentations qu'elle m'avoit faites. Je révérois madame de Pont, je chérissois madame de Boulainvilliers, mais ni les remontrances de l'une, ni les sol-

licitations de l'autre ne purent ébranler ma résolution. Aucun lien ne m'attachoit aux plaisirs du monde : tout me portoit à l'amour de mon Dieu, et c'étoit en vain que mes amies cherchoient à m'empêcher de lui consacrer tous mes instans. Plût au ciel ! que constante dans ce projet, j'eusse toujours fermé l'oreille aux avis et aux instances de ceux qui ont cru devoir le désapprouver !

Madame de Boulainvilliers, voyant que ni les argumens ni les sollicitations ne pouvoient rien sur moi, eut recours à un expédient qui lui parut propre à écarter l'exécution de mon projet, et peut-être à me le faire perdre entièrement de vue. Elle consentit que je fusse admise parmi les religieuses, en qualité de postulante ; et comme elle savoit que dès l'instant que l'on a commencé cette première épreuve, il n'est plus permis de sortir du couvent sous aucun prétexte quelconque, et que si on viole cette règle, tout le temps que l'on y a passé jusqu'alors, ne compte pour rien ; la marquise résolut de profiter de cette circonstance que j'ignorois, pour ralentir mon zèle.

Quelque tems après que j'eus obtenu ce

consentement illusoire de madame de Boulainvilliers, on m'annonça qu'une personne me demandoit au parloir. C'étoit le marquis lui-même qui venoit me chercher moi et ma sœur, pour aller dîner avec sa femme à Montgeron; il me dit, pour m'y déterminer, que madame de Boulainvilliers exigeoit de moi cette preuve de complaisance; c'étoit vraisemblablement la dernière fois qu'elle pourroit me recevoir à Montgeron qui alloit être vendu; que d'ailleurs beaucoup de ses amies desiroient me voir encore avant que je prisse le voile, et que je ne devois plus craindre aucune opposition à des desirs dont l'accomplissement me tenoit tant à cœur. M. de Boulainvilliers ne sollicitoit mon retour avec tant de chaleur, que parce qu'il s'accordoit parfaitement avec ses vues; mais ses instances auroient été sans effet, s'il ne m'avoit point parlé au nom de ma respectable bienfaitrice. Le desir de la voir, celui de faire mes adieux aux personnes qui avoient toujours paru s'intéresser à mon sort, me déterminèrent à suivre le marquis; et après en avoir obtenu la permission de l'abbesse qui ne me dit pas qu'en sortant du couvent, il me faudroit recommencer mon tems d'épreuve,

je pris avec ma sœur et le marquis la route de Montgeron.

Nous trouvâmes à notre arrivée grande compagnie dans le salon ; madame de Boulainvilliers et ses filles parurent charmées de nous revoir. Je partageai sincèrement la joie que ma présence avoit fait naître ; ma vivacité se fit remarquer par une foule de saillies agréables, et je me livrai sans réserve aux charmes de la société auxquels je m'étois promis de renoncer. Cependant les heures s'écouloient rapidement ; le jour qui commençoit à baisser, m'avertit qu'il étoit tems que je me retirasse, si je voulois passer la nuit dans mon couvent. Tout le monde s'opposa au départ de ma sœur et au mien, et on nous fit des instances auxquelles nous ne nous serions pas rendues, si madame de Boulainvilliers n'eût parlé dans cette occasion, de manière à nous ôter la possibilité de résister davantage, sans manquer à ce que nous lui devions. « Mesdemoiselles, nous dit-elle, j'exige que vous passiez la nuit chez moi. Mes chevaux sont fatigués, et demain vous partirez à l'heure qu'il vous plaira ; mais pour aujourd'hui vous ne pouvez vous dispenser de rester ici ». Il falloit céder :

nous le fîmes de bonne grace, et la marquise nous sut un gré infini de cette condescendance.

Le lendemain, nouvel expédient imaginé par Madame de Boulainvilliers pour me retenir près d'elle, et nouvelle impossibilité pour moi de résister. Il m'en coûtoit tant de m'arracher aux charmes de sa société; les preuves de son affection pour moi m'étoient si chères que les jours se succédoient, sans que j'eusse la force de la quitter. Les personnes qui lui rendoient des visites s'empressoient à l'envi de me combler d'honnêtetés; tout sembloit concourir à me présenter sous les couleurs les plus séduisantes, un monde que je voulois abandonner.

De son côté, le marquis de Boulainvilliers se ménageoit l'occasion de se trouver seul avec moi; sous prétexte, disoit-il, de fronder ma vocation pour la vie religieuse, mais en effet pour m'entretenir d'une passion criminelle dont j'étois révoltée.

Dans une des conversations que nous eûmes ensemble et dans laquelle il me supplioit d'abjurer ce qu'il appeloit ma fatale résolution, il me prit la main qu'il alloit

porter

porter à ses lèvres, lorsque le marquis de Brancas et l'abbé Tacher entrèrent tout-à-coup dans l'appartement où nous étions alors. Cette apparition inattendue nous jetta l'un et l'autre dans le plus grand embarras : mais comme ces deux messieurs connoissoient parfaitement le caractère de M. de Boulainvilliers ; ils ne doutèrent pas de mon innocence, et ne m'imputèrent ni imprudence ni mauvaises intentions.— Mais si je ne leur parus pas mériter un soupçon, ils eurent une opinion bien différente sur les vues du marquis. De semblables importunités ne pouvoient que me faire davantage regretter mon couvent, et ajouter à mon impatience de voir arriver l'instant qui m'y ramèneroit. C'étoit pour me soustraire à ses persécutions insidieuses que j'avois pris d'abord ce parti, qui, alors, ne m'offroit rien d'attrayant ; mais l'amabilité des dames de l'abbaye d'Hire, et les instructions que j'y avois reçues, m'avoient rendu le séjour du cloître si agréable, si nécessaire à mon repos, que mes inclinations étant d'accord avec mon devoir, je suppliai ma bienfaitrice de ne me plus retenir auprès d'elle, quelque satisfaction que j'éprouvasse à vivre sous ses yeux.

Au bout de huit jours, j'obtins enfin la permission de retourner au couvent : mais madame de Boulainvilliers y mit des conditions qui diminuèrent beaucoup ma joie. D'abord il fallut que je lui promisse de ne point faire de vœux, avant vingt-cinq ans accomplis ; elle exigea de plus que je changeasse de couvent, et que j'allasse demeurer à l'abbaye de Longchamps qui, n'étant qu'à une très-petite distance de Paris, me rapprocheroit d'elle. J'y consentis, parce que je ne pouvois lui refuser cette satisfaction ; d'ailleurs comme la plupart des amies que j'avois dans mon ancien couvent, avoient pris le voile, et que je ne devois plus être que pensionnaire, il falloit de manière ou d'autre que je renonçasse à leur société, et sous ce rapport il m'étoit indifférent de demeurer à Hire ou à Longchamps. Quant à l'abbesse qui avoit pris de l'attachement pour moi, et à qui j'avois voué une reconnoissance bien sincère, l'espoir de voir plus fréquemment la marquise de Boulainvilliers contribua beaucoup à adoucir le regret que j'avois de la quitter.

Ce fut le 30 mars 1778 que je fis mon entrée à l'abbaye de Longchamps. La mar-

quise tint parole et me rendit de fréquentes visites, soit avec ses filles, soit avec plusieurs de ses amies. son époux me faisoit aussi la grace de venir me voir : il passoit pour mon protecteur, et on me permettoit de recevoir ses visites; mais il les réitéra si souvent, et elles me devinrent si insupportables par leur objet, que je suppliai l'abbesse de donner ordre qu'on ne me laissât désormais parler à aucun homme quel qu'il fût. Cette précaution étoit devenue d'autant plus nécessaire que plusieurs pensionnaires m'avoient plaisantée sur les assiduités du marquis, et avoient paru étonnées de ma complaisance à les souffrir.

L'abbesse me sut bon gré d'une demande aussi raisonnable, et je ne fus plus visible pour M. de Boulainvilliers, lorsqu'il vint au couvent. Furieux d'une contrariété qu'il regardoit comme un affront, il éclata en menaces contre moi, et jura qu'il seroit vengé; qu'il défendroit à son épouse et à ses filles de m'approcher; et que jamais à l'avenir je ne serois admise dans sa maison.

Le marquis me tint parole : quatre mois entiers s'écoulèrent, sans que j'entendisse parler de lui ni de personne de sa famille.

J'écrivois fréquemment à ma bienfaitrice; mais son mari avoit le secret d'intercepter mes lettres ; et lorsqu'elle parloit de venir à Longchamps, il suscitoit toujours quelques obstacles qui l'en empêchoient. Tantôt c'étoit une visite indispensable qu'elle devoit rendre, tantôt c'étoit du monde qu'il avoit invité et qu'il falloit recevoir. Il cherchoit en même-temps à l'indisposer contre nous, en répétant souvent que nous ne lui écrivions jamais, et que cette négligence étoit impardonnable. En effet madame de Boulainvilliers trouvoit notre silence un peu extraordinaire, et le marquis se faisoit un plaisir d'ajouter à ses inquiétudes. Ce fut long-tems après, que je fus instruite de ces causes d'un abandon apparent, qui me surprenoit et m'affligeoit d'autant plus, qu'il donnoit lieu dans le couvent à une infinité de commentaires que je trouvois très-désagréables.

Enfin après bien des soupçons et des inquiétudes, on vint me dire un jour que Coquelin, le valet de chambre du marquis, (le même qui m'avoit apporté la montre dont son maître m'avoit fait présent) me demandoit au parloir. Je m'y rendis avec empressement ; je lui fis mille questions

sur madame de Boulainvilliers, et lui donnai ensuite une lettre pour elle, en le chargeant de lui apprendre combien son silence avoit été douloureux pour ma sœur et pour moi, et que j'espérois qu'elle daigneroit enfin m'honorer d'une réponse.

Peut-être n'est-il pas inutile d'observer ici que la marquise, la plus vertueuse des femmes, comme elle en étoit la plus aimable, offroit un modèle parfait, dans sa vie domestique, aux épouses et aux mères. Fidellement attachée à ses devoirs, elle respectoit les ordres d'un mari dont les défauts n'échappoient point à sa pénétration ; mais sa prudence ne lui permettoit pas de se montrer aussi clairvoyante qu'elle l'étoit en effet.

Au bout de quelques semaines, Coquelin revint une seconde fois nous demander de la part de madame de Boulainvilliers. Nous dûmes cette visite à une circonstance dont je vais faire mention.

En 1774 le marquis de Boulainvilliers fut attaqué de la fistule, et les douleurs violentes qu'il souffroit, rappelant dans son cœur une religion dont il n'avoit pas des notions bien claires, il fit le vœu, si le ciel lui rendoit la santé, d'aller en péle-

rinage à la chapelle d'une sainte que l'on invoquoit pour les maux de la nature de ceux dont il étoit affecté. Tel que soit un vœu, il devient respectable, dès que son objet n'est pas criminel en soi; mais on oublie souvent après la guérison des sermens arrachés par la violence du mal. C'est ce qu'avoit fait le marquis. Mais soit que sa ferveur fût ranimée, après avoir été éteinte pendant quatre ans, soit plutôt que le retour de l'accident qui avoit été la cause d'un vœu oublié depuis long-tems, contribuât à le rappeler à son souvenir; c'est ce que je ne me permettrai pas de décider. Quoi qu'il en soit, le marquis alloit partir pour son pélerinage, et c'étoit pour nous en faire part que ma bienfaitrice nous avoit envoyé Coquelin.

Je fus transportée de joie à la lecture de la lettre qu'il m'avoit remise de sa part; madame de Boulainvilliers nous invitoit à aller passer avec elle tout le tems de l'absence de son mari; et elle nous assuroit que malgré son silence, elle ne nous avoit jamais oubliées. J'attendis donc avec impatience le départ du marquis pour voler auprès de ma bienfaitrice.

La veille du départ de son époux, elle

nous envoya sa voiture, et à notre arrivée elle nous reçut avec des démonstrations de joie plus aisées à imaginer qu'à rendre. Un de ses premiers soins fut de nous présenter de jolies étoffes qu'elle avoit achetées pour nous. Pendant trois semaines que nous restâmes avec elle, elle nous procura mille espèces d'amusemens qu'elle varioit avec une intelligence qui doubloit nos plaisirs ; mais le marquis ayant donné avis de son retour prochain, il fallut nous disposer à rentrer au couvent. Malheureusement il arriva trois jours plutôt qu'il n'étoit atendu. Madame de Boulainvilliers s'appercevant, à l'accueil qu'il nous fit à son arrivée, que notre présence lui étoit désagréable, s'efforça d'effacer l'impression désavantageuse qu'il avoit reçue contre nous : elle lui dit, à dessein de dérider son front, que nous avions éprouvé des regrets bien vifs de ne lui avoir pas fait nos adieux avant son départ; et elle y ajouta tant de choses en notre faveur, que, vaincu par ses sollicitations, le marquis parut accéder à un raccommodement, et ne s'opposa point aux desirs de madame de Boulainvilliers qui vouloit

nous retenir deux jours de plus auprès d'elle.

La manière dont il se comporta à mon égard ne me permit pas de profiter de la bonne volonté de la marquise. Dès le lendemain de son arrivée, il vint dans ma chambre me réitérer les protestations qui m'avoient fait fuir sa présence ; et voyant que je persistois à ne pas l'écouter, il entra en fureur, me quitta brusquement, et donna à la marquise quelques mauvaises raisons pour hâter notre départ. En vain chercha-t-elle à y opposer des motifs mieux fondés et son propre consentement ; il n'écouta rien, et se permit même des expressions très-amères contre la plus digne des femmes. Le marquis n'aimoit point la contradiction : malgré les remontrances et les prières, il fallut penser à partir.

Je fus extrêmement affligée d'avoir porté le trouble dans le sein d'une famille qui m'étoit chère. Les filles de madame de Boulainvilliers s'en apperçurent et me témoignèrent leur satisfaction de cette preuve de mon attachement. Nous rentrâmes donc dans notre ancien couvent que je me proposai de ne plus quitter, étant fermement résolue d'y prononcer le plutôt possible des

vœux irrévocables. Je retrouvai mes anciennes amies et la respectable abbesse qui me firent mille amitiés. Jusqu'à la mort de cette femme sensible qui étoit pour moi une amie sûre, je jouis dans le couvent d'un bonheur non interrompu ; mais à cette époque ma situation devint infiniment moins agréable. Sans parler du chagrin que me causa ce triste évènement, j'eus encore à regretter les bonnes amies que j'avois parmi les pensionnaires, qui ne tardèrent pas à quitter le couvent où elles n'étoient restées que par attachement pour la femme aimable dont je pleurois la mort.

Ce fut vers la fin de cette même année que nous fûmes invitées aux noces de mademoiselle de Passy qui alloit épouser le vicomte de Tonnerre, et qui nous envoya de superbes étoffes, pour que nous pussions y paroître d'une manière conforme à notre rang et aux circonstances. La cérémonie nuptiale eut lieu dans la paroisse de St. Eustache. La marquise de Boulainvilliers, qui nous regardoit, ma sœur et moi, comme ses filles adoptives, nous fit placer à ses côtés : ce qui contribua beaucoup à attirer sur nous tous les yeux. On demandoit qui nous

étions; et comme notre parure étoit aussi magnifique qu'élégante, et que la marquise affectoit d'avoir pour nous les plus grands égards, on conclut que nous jouissions d'une fortune égale à notre naissance.

C'étoit M. de Fort de Beaufort qui avoit en quelque manière arrangé le mariage du vicomte de Tonnerre avec mademoiselle de Passy. Aimant beaucoup ces sortes de négociations; il se chargea de me trouver un mari, et fit des propositions à ce sujet à M. et madame de Boulainvillers. L'époux qu'il me destinoit (je ne puis me rappeler son nom) passoit pour fils naturel de Louis XV. Sa mère étoit une allemande, nommée la baronne de Kinkelle qui a fini ses jours dans un couvent. J'avois eu occasion de le voir une fois à l'opéra; il étoit d'une charmante figure, et il avoit tout au plus vingt-un ans.

La fortune ne lui ayant pas été plus favorable qu'à moi, il parut nécessaire avant de conclure ce mariage, que M. de Boulainvilliers fît agir son crédit pour lui obtenir de l'emploi; et il fut convenu qu'aussitôt qu'il seroit dans le service, il joindroit ses efforts à ceux de la maison de Boulain-

villiers pour me faire recouvrer les biens de mes ancêtres.

Après en avoir préalablement obtenu la permission de la marquise, M. de Fort de Beaufort vint m'annoncer que j'avois fait la plus vive impression sur le cœur d'un homme aimable qui se trouveroit le plus heureux des mortels, si je voulois l'agréer pour mon époux; il me demanda s'il avoit le bonheur de me plaire, et me supplia de lui donner une réponse qu'il attendoit avec impatience. Le jeune homme étoit aimable, j'avois perdu de vue le projet de m'ensevelir dans un couvent; et je priai, en rougissant, madame de Boulainvilliers de vouloir bien répondre pour moi. Elle n'exigea point un consentement plus formel; et elle me dit en riant que l'affaire étoit conclue, et que les noces seroient célébrées le plutôt possible à sa terre de Passy. Mais M. de Boulainvilliers, toujours prêt à s'opposer à tout ce qu'il croyoit m'être avantageux, ne voulut pas entendre parler de ce mariage, et protesta qu'il n'y prendroit aucune part: il en résulta que les arrangemens n'eurent aucun effet, que les choses en restèrent-là, et que tant que je fus chez le marquis, il se fit une loi de renverser

tous les projets dont l'issue pouvoit tourner à mon avantage.

Il ne me fut pas difficile de remarquer les regrets de ma bienfaitrice, malgré tous les efforts qu'elle faisoit pour les dissimuler, et pour m'offrir des consolations dont heureusement je pouvois me passer; elle me disoit entr'autres choses que le mariage n'étoit que trop souvent une chaîne pénible dont toute la vie on traînoit le fardeau; qu'en croyant donner sa main à un amant, c'étoit presque toujours à un maître, et quelquefois à un tyran que l'on confioit exclusivement le soin de son bonheur; qu'enfin il me restoit un dédommagement de la part d'un mari, qui n'étoit pas à dédaigner, et ce dédommagement étoit le plaisir de conserver mon nom.

Je sentis renaître alors mon ancienne inclination pour la vie religieuse; mais elle étoit tellement amalgamée (si je puis m'exprimer ainsi) avec l'ambition, que ce seroit absolument un abus des termes de la nommer desir de renoncer aux vanités du monde. J'avois depuis quelque temps la manie de vouloir être abbesse, et ce nouveau desir qui, envisagé sous un certain point de vue, sembloit s'accorder avec le

premier, me parut être un excellent moyen pour contenter madame de Boulainvilliers et me satisfaire moi-même. C'étoit le moment de parler d'une chose sur laquelle l'espèce de consolation que m'offroit la marquise me ramenoit naturellement. Aussi ne balançai-je pas à avouer avec elle qu'il étoit beau de conserver son nom, en ajoutant que, si elle vouloit acquiescer aux desirs que je sentois renaître, je ne doutois nullement que son crédit et celui des personnes qu'elle intéresseroit en ma faveur, ne me fissent nommer un jour ou autre, abbesse du couvent où je prendrois le voile. J'en avois dit assez; la marquise qui n'aimoit point à être ramenée sur ce chapitre, changea la conversation et ne m'offrit plus de consolations pour un mariage manqué.

Environ six semaines après, nous retournâmes, ma sœur et moi, dans notre couvent qui n'eut pas pour nous le même charme qu'autrefois. Tout me parut changé. Tout me parut triste et insipide, au sortir de Paris, où ce qu'il y avoit de plus brillant avoit passé sous mes yeux, et où j'avois joui à la fois de tous les amusemens que procure l'opulence. Je ne puis exprimer

combien ce changement de situation me fut sensible : mon cœur regrettoit les plaisirs diversifiés du grand monde ; et toute entière au souvenir des charmes que j'y avois trouvés, j'oubliai de nouveau que j'avois soupiré pour la vie des recluses.

Cependant le calme rentra peu à peu dans mon ame ; toutes les idées tumultueuses qui m'avoient assaillie à mon retour au couvent, firent place à des sentimens paisibles. Je sus encore une fois apprécier le luxe de la capitale et le fracas du grand monde. Mes amies s'appliquèrent assiduement à dissiper ma mélancolie ; elles réussirent, et je retrouvai enfin ce bien inappréciable, la paix de l'ame.

M. et madame de Boulainvilliers faisoient depuis peu leur résidence habituelle à Paris où ils étoient plus répandus qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors. Nous avions senti plus que jamais, pendant notre dernier séjour dans la capitale, combien notre pension étoit insuffisante pour nous maintenir convenablement dans la sphère dans laquelle nous nous trouvions lancées. Il n'étoit qu'un seul moyen de nous soustraire à la gêne que nous éprouvions, et le cloître nous offroit un abri contre les vicissitudes

du sort; mais madame de Boulainvilliers ne pouvoit se résoudre à me voir embrasser ce parti.

Il falloit cependant trouver quelque expédient qui nous mît à même de vivre d'une manière plus conforme à la modicité de notre pension, sans toutefois que nous eussions à rougir d'y avoir eu recours.

Ma sœur me proposa d'aller à Bar-sur-Aube, dans un couvent, où notre fortune seroit suffisante pour subvenir à nos besoins. Je pesai mûrement les avantages de cette retraite, et je cédai aux desirs de ma sœur.

Après avoir fait nos adieux à madame de Boulainvilliers, nous prîmes congé de toutes nos amies dont nous ne pûmes nous séparer sans les plus vifs regrets, et nous partîmes accompagnées de M. et Mad. Denis qui avoient eu pour nous de grands égards, pendant les six semaines que nous avions passées à l'hôtel de Boulainvilliers, à l'occasion du mariage de mademoiselle de Passy. Ils nous quittèrent à Nogent où nous prîmes la diligence qui nous conduisit à Bar-sur-Aube, et nous entrâmes sur-le-champ chez les Bénédictines.

Plusieurs personnes de distinction à qui

nous avions été recommandées vinrent nous rendre visite : on nous donna des fêtes, et l'on nous procura des amusemens de toute espèce pour nous témoigner la satisfaction que causoit notre arrivée. Comme on savoit que mon frère avoit été présenté à la cour, et que nous étions liées avec la marquise de Boulainvilliers, chacun s'empressa, à l'envi, d'avoir pour nous la plus grande considération ; ce ne fut pendant long-temps qu'un enchaînement de plaisirs qui se succédoient les uns aux autres. Plusieurs personnes nous engagèrent à prendre un logement chez elles, afin d'être plus libres et mieux à portée de jouir des agrémens de la société.

Si je me livrai à la dissipation, ce ne fut pas au point de fermer mon cœur aux cris des infortunés. J'appris que la comtesse de Ligneville qui étoit renfermée, en vertu d'une lettre de cachet, dans le couvent où nous étions pensionnaires, essuyoit les traitemens les plus cruels de la part des religieuses qui, loin d'en agir envers elle avec cette douceur si recommandée par l'évangile, la tyrannisoient et lui faisoient maudire son existence.

Je me rappelai combien de fois j'avois eu

moi,

moi-même à essuyer les outrages auxquels cette infortunée étoit en butte : j'avois été, comme elle, la victime de l'oppression, et l'adversité avoit rendu ma sensibilité plus prompte à s'émouvoir. Il s'étoit à peine écoulé huit jours depuis mon entrée au couvent, que je fus témoin de la conduite barbare des religieuses envers elle. La comtesse avoit écrit à ses parens qui n'avoient eu aucun égard à ses prières, et cette indifférence avoit en quelque sorte autorisé l'inhumanité des religieuses. Sa situation, réclamant ma pitié, et ses malheurs m'inspirant pour elle l'intérêt le plus vif, je rendis aux personnes de sa connoissance un compte exact des mauvais traitemens dont on l'accabloit. J'en fis part entre autres à la comtesse de Burroi, sa parente, que j'avois eu l'honneur de voir très-souvent à Paris, et j'en informai également le comte de Ligneville, son beau-frère, ainsi que le duc de Deux-Ponts : je les conjurai, dans les termes les plus forts, de faire rendre justice au plutôt à la malheureuse comtesse : il me répondirent par le retour du courier, et m'assurèrent que les mesures nécessaires seroient prises pour adoucir son sort.

Environ quinze jours après, la comtesse

de Ligneville fut conduite chez les augustines de Ligny en Lorraine, où on eut pour elle de grands égards, et il lui fut permis d'aller par-tout où elle voudroit dans la ville. J'ai eu depuis la satisfaction de la voir plusieurs fois : elle me prodiguoit toujours des remercîmens, et attribuoit à mes démarches le changement arrivé dans sa situation.

Madame de Boulainvilliers, qui connoissoit beaucoup de monde à Bar-sur-Aube et dans les environs, nous avoit donné des lettres de recommandation qui nous procurèrent par-tout l'accueil le plus flatteur. Entre autres personnes qui nous comblèrent d'honnêtetés, je dois distinguer madame Clausse de Suremont, tante de M. de la Motte, dont j'aurai occasion de parler beaucoup dans la suite de mon histoire. Cette dame, par ses manières insinuantes, parvint à m'inspirer du dégoût pour le couvent; et elle fit tant qu'elle me décida à quitter les religieuses, et à venir me mettre, moi et ma sœur, en pension chez elle.

Elle ne nous demanda à chacune que quatre cents livres par an, somme infiniment modique, eu égard aux agrémens de

sa maison et à la manière dont nous y étions traitées.

La médisance, effet ordinaire de l'envie, n'est que trop commune dans les petites villes, où chacun se croit, sinon supérieur, du moins égal à ses voisins. Pour comprendre cette réflexion, il est bon d'observer que plusieurs des personnes qui nous avoient rendu visite au couvent, cessèrent tout-à-coup de nous voir. On trouva surprenant que nous eussions donné la préférence à la maison de madame de Suremont, tandis que d'autres qui la valoient à tous égards, nous avoient fait des propositions infiniment plus avantageuses; et lorsque nous allâmes depuis aux assemblées, qui sont très-fréquentes dans les villes de province, tout le monde parut d'accord pour nous éviter et exercer sa malignité à nos dépens. Madame de Suremont, loin de s'offenser de ces avanies, parut en triompher. Elle nous traita avec tous les égards imaginables, et prévint jusqu'au moindre de nos desirs. Cette femme charmante aimoit les plaisirs et n'épargnoit pas la dépense dans les fêtes qu'elle donnoit, et dont elle nous chargeoit de faire les honneurs.

Peu de temps après, nous allâmes faire

une visite à M. l'évêque de Langres qui nous reçut avec toute la politesse et l'amitié possible. Un accueil aussi gracieux nous porta à réitérer nos visites qui furent cependant moins fréquentes que nous ne l'aurions desiré. Nous allâmes ensuite chez madame la baronne de Poutcher, à qui la marquise de Chabert nous avoit recommandées : mais nous n'y fûmes pas reçues avec cette affabilité, à laquelle nous nous attendions ; il est vrai que le grand âge de la Baronne, qui approchoit de sa centième année, pouvoit justifier ce manque de prévenances envers de jeunes personnes, et nous aurions eu grand tort sans doute de lui en vouloir.

Elle étoit à table, quand on nous annonça : sa froideur repoussante n'étant pas d'un augure bien favorable, nous prîmes congé presqu'aussitôt, et nous partîmes pour Chassie qui est à huit lieues de distance de Bar-sur-Aube, où nous descendîmes au château de madame la comtesse de Vilbertin, vers les six heures du soir ; la manière gracieuse dont cette dame nous accueillit, nous dédommagea amplement de la froideur de madame de Poutcher.

Nous passâmes huit jours chez madame

de Vilbertin, puis nous retournâmes à Bar-sur-Aube, et nous reprîmes nos amusemens ordinaires. Un des plus piquans étoit de jouer la comédie. M. de la Motte étant alors à Bar-sur-Aube, fut chargé d'un rôle dont il s'acquitta de manière à exciter l'admiration générale. C'étoit le rôle de valet, et moi j'avois celui de soubrette : nous partageâmes les applaudissemens des spectateurs, et on vanta beaucoup la finesse et le naturel de son jeu et du mien. Les encouragemens augmentèrent mon goût pour un amusement qui avoit déja beaucoup d'attraits pour moi, et qui avoit donné occasion à M. de la Motte de déployer des talens qui m'inspirèrent en sa faveur la plus forte prévention.

Dès notre première entrevue, M. de la Motte eut pour moi des attentions particulières ; il saisit toutes les occasions possibles de me prouver à quel point je l'avois intéressé, et combien il desiroit m'inspirer le sentiment que j'avois fait naître en son cœur ; ses complimens n'avoient rien de fade, et tout ce qu'il me disoit étoit l'expression de la franchise et de l'honneur. Il étoit bien fait de sa personne, élégant dans ses manières et persuasif dans ses

discours ; je ne pus m'offenser des intentions honorables qu'il manifesta : je l'écoutai avec plaisir, comme l'auroient fait en pareil cas mille personnes de mon sexe ; ses agrémens extérieurs, et les qualités de son esprit, me l'avoient fait trouver aimable, et ce sentiment en faveur d'un homme que l'on voit souvent lorsque l'on a le cœur libre, ne diffère pas long-temps de l'amour.

Bientôt nos cœurs s'entendirent, et nous ne nous dissimulâmes plus ce que nous éprouvions l'un pour l'autre. Quelque flatteurs que soient pour M. de la Motte les aveux de beaucoup de femmes qui m'ont fait part de leur opinion sur son compte, je les tairai, et je me contenterai de dire que plusieurs d'entr'elles me portèrent envie.

Madame de Suremont s'apperçut de la passion de son neveu, et elle fit tout ce qui dépendoit d'elle pour la favoriser. Souvent elle permettoit que nous fussions seuls sous prétexte de laisser à M. de la Motte la liberté de copier mon rôle et de me donner des leçons de déclamations, et ces momens n'étoient pas perdus pour l'amour. On observera sans doute qu'il étoit imprudent de souffrir ces têtes-à-têtes ; mais,

jeune et sans expérience, soupçonnois-je le danger? Le plaisir que je goûtois dans ces entretiens ne me permettoit pas de réfléchir à l'inconséquence qui pouvoit se trouver dans cette conduite; et d'ailleurs madame de Suremont ne nous eût pas laissés seuls, si elle n'eût pas compté sur mon innocence et sur la discrétion de son neveu. J'avoue ingénuement que j'aimai M. de la Motte, dès que son caractère me fut connu: il avoit cette franchise qu'on ne rencontre que rarement parmi les gens du monde, et il joignoit à cette qualité toute la politesse et les prévenances d'un homme de la cour. Il saisissoit jusqu'à la moindre occasion de me plaire; tout me donnoit lieu de supposer que ses vues étoient honnêtes; au moins je souhaitois qu'elles le fussent; et il est si naturel de croire ce que l'on desire, qu'il n'est pas étonnant que sa bonne-foi ne m'ait point été suspecte.

Je remarquai au bout d'un certain temps que M. de la Motte étoit devenu rêveur et mélancolique, sans qu'il me communiquât la cause de ses chagrins; j'en fus vivement affectée, et je me permis de lui faire à ce sujet quelques questions auxquelles il répondit, en me suppliant d'aller à Paris voir

mon frère, d'avouer à madame de Boulainvilliers les sentimens que nous nous étions mutuellement inspirés, et m'efforcer de la faire consentir à notre union.

L'idée de lui annoncer une nouvelle à laquelle elle ne devoit point s'attendre, m'effrayoit; je ne l'avois jamais informée de la connoissance que j'avois faite de M. de la Motte; sans cependant que je pusse me rendre raison de cette réserve avec elle; et je craignois qu'une confidence aussi tardive et aussi intéressée, ne servît qu'à la courroucer contre moi. Mais sa bonté connue me rassura, et je suivis le conseil de M. de la Motte.

Quand ma résolution fut prise, je me retirai dans ma chambre pour écrire à mon frère et à madame de Boulainvilliers. Je mandai à la marquise qu'ayant appris qu'il étoit arrivé à Paris, et brûlant du desir de le voir, j'allois me mettre en route, et que je comptois arriver dans la capitale le samedi suivant. Jusqu'à l'instant de mon départ, M. de la Motte me donna des instructions sur la conduite que je devois tenir, en me pressant de hâter mon retour pour completter son bonheur et unir nos destinées.

Personne dans la maison, pas même ma sœur, ne fut instruit de ce qui se passoit. On étoit accoutumé aux attentions que M. de la Motte avoit pour moi; on parloit bien de notre mariage, mais seulement comme d'une chose en l'air, et nullement à la veille d'être sitôt conclue.

Le mercredi suivant, vers les trois heures du matin, je partis dans la diligence; et après un voyage des plus désagréables, j'arrivai à Paris, où je trouvai Julie, une des femmes de la marquise, qui m'attendoit avec une voiture à la porte Saint-Antoine, dans laquelle je montai pour me rendre à l'hôtel de Boulainvilliers. J'étois impatiente de voir mon frère; Julie savoit qu'il avoit reçu ordre de retourner à Brest, mais elle ne m'en dit rien, probablement, par ce que la marquise le lui avoit défendu.

Madame de Boulainvilliers me reçut avec tous les transports de joie qu'éprouve une mère tendre en revoyant une fille chérie dont elle a été long-temps séparée. Elle m'apprit alors que mon frère n'étoit plus à Paris; et qu'il ne m'auroit pas fait part de son arrivée, s'il avoit pu prévoir qu'il eût dû repartir sitôt.

Cette nouvelle inattendue me causa une peine extrême, mais ma bienfaitrice usa de tout son ascendant sur moi pour la dissiper. Quelle différence entre l'accueil qu'elle me fit et la manière dont me reçut son époux ! Le marquis que je ne vis qu'un instant, affecta en ma présence la plus grande froideur, mais la tendresse et les attentions de la marquise suffirent amplement pour m'en dédommager.

Dans la soirée madame de Boulainvilliers me fit plusieurs questions relatives à la ville de Bar-sur-Aube, et à la manière dont nous y avions été reçues : elle me demanda quel genre d'amusemens il y avoit dans cette ville. Je saisis cette occasion pour lui parler des comédies que nous avions jouées ; et un coup-d'œil qu'elle jeta à madame de Tonnerre, me fit soupçonner qu'elle étoit mieux instruite que je ne l'avois cru, de ce qui se passoit à Bar-sur-Aube ; ce qui ne laissoit pas que de me surprendre beaucoup.

Quelques momens après, la conversation étant ramenée sur le même sujet, madame de Tonnerre me demanda quel rôle je jouois ordinairement : elle parut surprise que

j'eusse choisi celui de soubrette de préférence à tant d'autres qui me convenoient mieux ; mais, dit madame de Boulainvilliers, « à qui donnoit-on les rôles de valet ? étoit-ce à un jeune homme ! » Je ne savois que penser de toutes ces questions, auxquelles néanmoins je ne pouvois me dispenser de répondre. « Oui, madame, dis-je à la marquise, c'étoit à un jeune homme. »—« Comment le trouvez-vous ? »—« Il est aimable ; il a reçu la plus belle éducation ; il sait la musique, il danse à ravir ; on lui donne beaucoup de mérite, et il joue la comédie comme un acteur consommé. » — La marquise ne put s'empêcher de sourire en voyant avec quel feu je faisois son éloge. Sa fille en fit autant, et madame de Boulainvilliers me questionna de nouveau. « Dites-moi, je vous prie, qui écrivoit vos rôles, et vous les faisoit répéter ? » -- « Le même jeune homme, madame » ; et j'ajoutai à cette réponse quelques détails sur la famille de M. de la Motte.

Ici les dames cessèrent de m'interroger, et nous changeâmes de conversation. Au bout d'une demi-heure, madame de Boulainvilliers se fit apporter les tragédies de Racine dont elle me donna quelques passages à déclamer, pour voir, dit-elle, com-

ment je m'en acquittois, mais en effet pour avoir l'occasion de parler encore de M. de la Motte. « Il a donc bien des talens ? » me dit-elle en m'interrompant au milieu d'une tirade. — « Oh madame, c'est un des hommes des plus accomplis qui existent ». « Mais avec tant de talens, pourquoi préfère-t-il les rôles de Jasmin ? » — « Il est sans doute beaucoup de rôles qui lui conviendroient mieux; mais il joue celui-là supérieurement. » — « Dansez-vous quelquefois avec lui ? » — « Très-fréquemment ». Madame de Tonnerre avec qui je me trouvois seule, et qui étoit à peu près du même âge que moi, me fit encore des questions plus précises, et elle parvint plus aisément que madame de Boulainvilliers à lire dans mon cœur. « Quoi, me dit-elle en riant, ce M. de la Motte est assez présomptueux pour aspirer à votre main ? » — « Oui, madame; il a même poussé la présomption jusqu'à me proposer de me faire demander en mariage par sa mère, et il m'a confié l'état de sa fortune et de ses espérances, comme si mes sentimens devoient naturellement correspondre aux siens » — « Qu'avez-vous répondu, ma bonne amie » ? — « Que je prierois, madame de Boulainvilliers de consentir à notre union ». — « Mais lui avez

vous fait quelque promesse? Avez-vous pour lui une prédilection bien décidée»? —«Oui, sans doute». — « En ce cas, je dois croire qu'il est digne de la préférence que vous lui accordez»! — «Puisque vous approuvez mes sentimens pour M. de la Motte, faites-moi la grace d'employer tout l'ascendant que vous possédez sur madame de Boulainvilliers pour l'engager à ne pas s'opposer à notre union. Profitez, je vous en conjure, des momens où vous serez seule avec elle pour lui parler en ma faveur : dites-lui que M. de la Luzerne, évêque de Langres, lui donnera, si elle le desire, les renseignemens les plus capables de la satisfaire, touchant la famille de M. de la Motte qui lui est très-connue : annoncez-lui même, je vous prie, qu'il est chargé par madame de la Motte, de me demander en mariage pour son fils.»

Il est bon d'observer que j'avois écrit de mon côté à ce prélat pour le prier de négocier cet arrangement auprès de la marquise. Une dame de mes amies m'avoit assuré que je pouvois d'autant plus compter sur lui pour le succès de mes desirs, que madame de Boulainvilliers avoit pour ses opinions la plus grande déférence. De son côté, madame de Tonnerre se chargea de

parler à sa mère en ma faveur ; et cette femme généreuse qui ne desiroit que mon bonheur, me pria seulement de ne pas agir avec précipitation dans une affaire aussi sérieuse. La marquise me donna en cette occasion les conseils les plus sages et les plus persuasifs, s'ils n'eussent pas eu à lutter contre un amour profondément gravé dans mon cœur. Elle m'avertit de me défier d'une passion qui n'existoit peut-être que dans mon imagination facile à s'enflammer. « C'est, me disoit-elle, l'amant de comédie qui vous a intéressée ; mais persuadez-vous bien qu'il auroit été aussi tendre, aussi séduisant, en s'adressant à toute autre femme qui auroit eu votre rôle à remplir ; d'ailleurs ma chère enfant, l'absence est la pierre de touche de l'amour. Employez le temps que vous passerez ici à bien sonder vos dispositions. Si vos sentimens tiennent bon contre l'absence et contre l'examen auquel vous les soumettrez, je serai alors la première à donner les mains à une union sagement méditée, et qui sera évidemment nécessaire à votre bonheur ; mais n'oubliez pas, ma bonne amie, que de toutes les démarches possibles, le mariage est sans contredit celle qui exige le plus de réflexions,

et qu'une personne dont les yeux sont fascinés par l'amour, n'est pas toujours disposée à soulever le bandeau qui l'empêche d'appercevoir le danger qui l'environne. Sur-tout mettez votre amant à l'épreuve : assurez-vous de la sincérité de ses sentimens, et tâchez de découvrir s'il n'a pas quelques défauts qu'il soit de son intérêt de vous cacher aujourd'hui, et qui dans la suite pourroient vous rendre malheureuse. »

C'étoit ainsi que madame de Boulainvilliers cherchoit à me dégoûter d'une union dont elle redoutoit les suites : elle savoit sans doute, par sa propre expérience, que le mariage n'est pas toujours l'état le plus heureux que l'on puisse choisir ; et cette conviction lui faisoit desirer que je rompisse les liens qui m'attachoient à M. de la Motte. Elle vouloit m'épargner les regrets, les larmes, le désespoir qui sont le partage d'une femme crédule qu'un fourbe a trompée.

Madame de Boulainvilliers, peu satisfaite des engagemens que mon cœur avoit pris, consentit néanmoins à écrire sur ce sujet à M. l'évêque de Langres, qui étoit alors à Paris ; et le lendemain matin, ce prélat vint lui rendre une visite. Elle en fut d'autant plus charmée que depuis long-temps elle

desiroit faire sa connoissance, ayant la plus haute opinion de ses talens et de son mérite. Dès qu'il fut entré dans le salon, je me retirai pour ne pas être présente à un entretien qui devoit rouler sur mon compte.

J'attendis avec une impatience indicible le résultat de cette conférence Le lendemain matin M. l'évêque de Langres lui-même daigna me faire part de ce que je desirois tant d'apprendre ; et me laissa entrevoir que ma bienfaitrice pourroit à la longue consentir à combler mes vœux. Quant au marquis, il déclara qu'il ne se mêloit jamais de faire des mariages ; que j'étois une étourdie, et qu'il n'avoit point de consentement à me donner.

Madame de Boulainvilliers auroit bien voulu que je passasse un mois avec elle ; je desirois de mon côté retourner à Bar-sur-Aube, et elle ne put résister long-temps à mes instances. Comme nous étions alors dans la semaine sainte, elle voulut, avant de nous séparer, me conduire à Long-champs, au concert spirituel, etc. ; elle me fit encore les plus fortes remontrances, jusqu'à ce qu'enfin ayant perdu l'espoir d'ébranler ma résolution, elle me donna douze louis pour payer les frais de mon

voyage.

voyage, me serra long-temps contre son cœur, et je partis pour Bar-sur-Aube.

Malgré l'ardeur avec laquelle je desirois voir arriver l'instant qui devoit me rapprocher de M. de la Motte, je ne pus quitter ma bienfaitrice, sans les regrets les plus cuisans. Cette séparation qui, dans tous les temps, avoit été très-douloureuse pour moi, le fut encore davantage en cette circonstance, par le chagrin de n'avoir point vu mon frère, et celui sur-tout de n'avoir pas obtenu un consentement formel qui avoit été le principal objet de mon voyage. Je ne pouvois pas insister plus que je ne l'avois fait, sans manquer à la modestie de mon sexe, et à la déférence que je devois aux desirs de madame d eBoulainvilliers; elle auroit pu trouver de l'ingratitude et une imprudence coupable dans mon obstination à rejetter ses avis, et il m'en coûtoit trop de l'affliger à ce point.

En approchant de Bar-sur-Aube, toutes les réflexions désagréables s'évanouirent pour faire place aux émotions les plus douces. Je n'étois plus éloignée de cette ville que de deux lieues, quand je vis paroître M. de la Motte, qui ayant su le jour où je devois arriver, par ma sœur à qui je

l'avois mandé, s'étoit fait une fête de venir à ma rencontre. Je ne pus me refuser à l'invitation qu'il me fit de m'arrêter quelques instans chez sa mère qui avoit une charmante maison de campagne près de l'endroit où il me joignit.

Cette dame me reçut de la manière la plus gracieuse, et en même temps la plus flatteuse pour mon amour-propre, quand mon cœur n'y auroit pas été intéressé. La nouvelle de mon départ pour Paris, et de ce qui en étoit l'objet, ayant transpiré à Vendhurst (village où étoit située la maison de campagne de madame la Motte), mon retour fit dire hautement que j'allois épouser le fils de cette dame, et que je revenois de Paris, munie du consentement de la marquise et de celui de mon frère. Il sembloit, à la manière dont tout le monde me fêtoit, que j'avois fait plusieurs années d'absence.

Les transports de M. de la Motte, en me revoyant, se devinent plus aisément qu'il n'est possible de les exprimer; mais après les premiers instans consacrés à savourer le charme de notre réunion, son visage épanoui par la joie changea tout à coup: sa tête tomba sur sa poitrine, et

il resta plongé dans une rêverie profonde. Mon silence sur l'issue de mes démarches lui avoit appris que tout n'alloit pas au gré de ses vœux, et l'excès de son amour ajoutoit encore à ses craintes.

Tant que nous ne fûmes pas seuls, j'évitai de m'expliquer : mais au premier instant favorable, je lui rendis un compte exact de tout ce qui s'étoit passé pendant mon séjour à Paris. Il soupira ; la réserve et les réflexions de madame de Boulainvilliers le désoloient : cependant l'espoir lui étoit permis, et il faisoit tous ses efforts pour se plier aux circonstances, lorsqu'il s'apperçut par des indices d'agitation qui n'étoient visibles que pour lui, qu'il me restoit des inquiétudes dont je ne lui avois pas fait part. Je ne pus résister à ses instances et à ses supplications ; et je lui avouai que, malgré les promesses de la marquise, j'avois lieu de craindre qu'elle ne consentît jamais à notre union. Cet aveu réduisit M. de la Motte au désespoir ; il me représenta qu'il s'agissoit du bonheur de ma vie et de la sienne, et que tout devoit céder à cette considération. Ses argumens me persuadèrent, et je lui promis de faire tout ce qui dépendroit de moi,

pour vincre les obstacles que l'on opposoit à l'accomplissement de ses vœux.

Ce que la modestie, et ma crainte d'affliger madame de Boulainvilliers m'avoient rendu impossible, l'amour et les prières de l'homme que je chérissois me le firent entreprendre. J'osai annoncer à la marquise que mon bonheur dépendoit de mon union avec M. de la Motte, et que si elle ne vouloit pas enfin m'accorder son consentement, il me seroit affreux de lui déplaire, mais que je serois forcée de céder à ma destinée. J'écrivis par la même poste à M. l'évêque de Langres, et je supplicois ce prélat, qui déja m'avoit témoigné beaucoup de bienveillance, de vouloir y mettre le comble, en se chargeant d'être mon médiateur auprès de madame de Boulainvilliers.

Je comptois beaucoup sur les sollicitations de M. l'évêque de Langres, et sur la sensibilité de ma bienfaitrice; mais ce n'étoit pas au point d'être à l'abri de mille inquiétudes cruelles qui me plongeoient dans une sombre mélancolie. N'ayant point reçu de réponse à ma première lettre, j'en écrivis successivement deux autres, et j'attendois avec une impatience inexprimable l'instant qui devoit décider de mon sort. Je ne confiai cependant, pas même à ma sœur ou à M.

de la Motte, les craintes dont j'étois assaillie : c'eût été les affliger en pure perte, sans diminuer en rien mes inquiétudes.

Qu'on juge de l'excès de ma joie, lorsque je reçus de la marquise la permission d'épouser M. de la Motte, et de l'épouser à l'époque fixée par ses parens. Aucun obstacle ne s'opposant alors à notre union, nous ne nous occupâmes que des moyens d'en accélérer l'heureux jour.

M. de Boulainvilliers, ayant refusé de signer mon contrat de mariage, M. Arminot, seigneur de Bouchémin, qui étoit un de mes parens, fut nommé à cette occasion subrogé tuteur. La cérémonie nuptiale se fit à minuit, et l'église étoit remplie de spectateurs que l'intérêt ou la curiosité y avoit attirés. Ma sœur étoit présente : mais son air mélancolique et rêveur n'annonçoit pas qu'elle fût satisfaite. Un pressentiment funeste qu'elle ne pouvoit écarter sembloit lui dire que notre union étoit formée sous de malheureux auspices.

Le lendemain madame de Suremont donna un grand dîner à l'occasion de mon mariage. Le nombre des convives étoit prodigieux et la profusion régnoit par-tout. Le

dîner fut suivi d'un bal qui se prolongea jusques bien avant dans la nuit.

Nos bans ayant été publiés à Fontette, plusieurs paysans de ce village, informés du jour des noces, se rendirent à la cérémonie, et y passèrent quelques jours à cette occasion. Trois d'entr'eux (deux femmes et une homme) se présentèrent chez madame de Suremont pour me voir. Cette dame, avant de les introduire auprès de moi, voulut apprendre qui ils étoient, et ce qu'ils avoient à me dire; et après les avoir questionnés, elle vint m'annoncer que trois habitans de Fontette demandoient à me parler, et que je serois, avoient-ils dit, très-charmée de les voir. J'allai les trouver; ils m'apprirent qu'ils étoient frère et sœurs de ma mère, nés du second lit. Je leur fis beaucoup d'honnêtetés auxquelles ils parurent très-sensibles.

Ils condamnèrent la conduite de leur sœur à mon égard, et me dirent qu'ils espéroient que les mauvais traitemens que j'avois eu à essuyer de sa part, n'influeroient en rien sur ma façon de penser relativement à eux, et que je voudrois bien, malgré ses torts, les reconnoître pour mes parens. Ils me demandèrent ensuite des

nouvelles de ma sœur. Je répondis à toutes leurs questions, et j'en fis d'autres moi-même au sujet de ma mère qui, à ce qu'ils m'apprirent, n'avoit point osé retourner à Fontette, de peur d'y être méprisée de toute sa famille et de ses connoissances. Après être restés avec moi près d'une demi-heure, ils prirent congé en faisant des vœux pour mon bonheur, et me remerciant de la manière gracieuse dont je les avois accueillis.

A peine mes oncles étoient-ils sortis, qu'un jeune paysan de bonne mine vint demander mademoiselle Filliette. Ce fut encore madame de Suremont qui voulut lui parler la première. Elle lui demanda qui étoit cette demoiselle Filliette? « Parbleu, Madame, mamesel Filliette! c'est la sœur de madame St. Remy qui vient de se marier; elle me connoît mordienne bin, madame; vous n'avez qu'à lui dire que j'sommes Colas de Fontette, et elle saura tout de suite que vous lui parlez de nous. »

Madame de Suremont nous ayant rendu compte du message, ma sœur lui dit qu'elle ne croyoit pas devoir parler à Colas de Fontette; que M. Durand, pour la retenir

dans sa maison, l'avoit promise en mariage à ce jeune paysan; mais qu'elle n'avoit jamais voulu encourager ses prétentions, parce que instruite de la noblesse de son origine par toutes les personnes qui avoient connu mon père, elle avoit laissé prendre l'essor à ses idées de grandeur et à ses espérances d'un sort plus digne d'elle; mais que cependant elle ne pouvoit s'empêcher de plaindre le malheureux jeune homme, et qu'elle ne refusoit de le voir que pour ménager sa sensibilité et la sienne propre.

Elle me supplia de lui parler moi-même, et de lui donner toutes les consolations que la circonstance pouvoit me suggérer.

Le mépris n'entra pour rien dans cette résolution de ma sœur, comme on le voit par le motif qui justifioit son refus; et pour lui faire plaisir, j'allai trouver Colas. — « Bon jour, mon ami, lui dis-je; je viens de la part de ma sœur vous demander ce que vous avez à lui dire »? — « Oh! bien de choses, madame; d'abord j'sommes tous d'eux d'même âge; j'sommes compère et commère. M. Durand, son parrain, m'avions promis comme cela que nous serions mariés ensemble. Excusez, madame, mon incivilité; j's'avons bin que ce n'est plus

mamesel filliette ; qu'elle est devenue grosse dame; mais tenez, madame, si vous avez de ce qui se tient là (il portoit la main à son cœur) vous avouerez vous - même que, quoique j's'avions à merveille qu'elle ne sera jamais ma femme, il y a malgré ça un certain plaisir à voir quelqu'un qu'on aime; et puis elle doit être si belle avec tous ses beaux atours, que j'donnerions ma vie, pour la considérer encore une fois tout à notre aise. « Je lui dis que ma sœur ne pouvoit le voir, qu'elle en étoit fâchée, que j'en étois fâchée moi-même, mais que, pour son propre repos, il falloit qu'il ne la vît pas. Ici les sanglots étouffèrent les paroles qu'il s'efforçoit encore de prononcer, et je ne rougis point de le dire, quelques larmes s'échappèrent de mes yeux. Ces expressions naïves et ces plaintes faites avec le ton de la candeur et de la simplicité m'avoient vivement émue. J'essayai de le consoler; mais ce fut en vain : j'avois beau lui dire que la vue de ma sœur ne feroit qu'accroître ses peines, il me répondoit que mamesel Filliette étoit devenue bien cruelle, puisqu'elle lui refusoit la seule consolation qu'il s'étoit permis d'espérer, et il sortit de la maison,

sans que je fusse parvenue à justifier à ses yeux la conduite de son infidelle.

Quelque tems après, je me rendis à Fontette avec ma sœur : nous y arrivâmes le samedi, et le lendemain dimanche, nous allâmes à la grand'messe ; mais nous ne vîmes pas Colas, soit qu'il fût absent, soit qu'il ne voulût point se présenter sur notre passage. A notre entrée dans l'église, tous les paysans se levèrent pour nous faire honneur à titre d'enfans de leur ancien seigneur le baron de St. Remy. Nous fûmes conduites dans le banc qu'il occupoit, et le curé vint nous y présenter l'eau bénite, etc. selon l'usage. Après la messe, on sonna les cloches en notre honneur : tous ces bons villageois s'empressèrent à l'envi de nous témoigner, à leur manière, la satisfaction qu'ils avoient de nous voir; et nous leur donnâmes de notre côté une somme suffisante pour boire et se bien divertir. Nos santés furent répétées mille et mille fois, sans oublier celle du baron de St. Remy de Valois, dont on souhaita le prompt retour. On nous conduisit à la maison jadis occupée par nos ancêtres, et on nous fit voir les domaines qui leur avoient appartenu. Je ne

pus me défendre, à cette vue, d'une réflexion bien affligeante. « C'est ici, me dis-je, où mes aïeux ont vécu heureux et tranquilles, où j'aurois pu jouir des mêmes avantages, si mon malheureux père eût été plus prudent et moins crédule : regrets superflus ! Il a été la victime de sa foiblesse, et ses funestes effets ont rejailli sur ses enfans. Déchu en quelque sorte de son rang, il avoit pu survivre à cette première disgrace; mais lorsque tous les maux étoient venú fondre à la fois sur sa tête, et qu'il s'étoit vu, dans une maladie cruelle, isolé de tout soutien et de toute consolation, couché sur un chétif grabat, dans un de ces hospices ouverts à l'indigence, son cœur s'étoit brisé, et il est mort de douleur ! Conséquence désastreuse d'une première indiscrétion » !

Au bout de quelques mois de mariage, j'accouchai avant terme de deux enfans morts. Ma vie fut en danger pendant six jours; mais la force de ma constitution et ma jeunesse me rendirent à la santé en peu de tems, et je me vis bientôt assez bien rétablie pour faire des visites aux personnes qui avoient eu la bonté de prendre intérêt à ma situation. Ce fut sur ces entrefaites

que le congé de M. de la Motte étant expiré, il fut obligé de se séparer de moi pour se rendre à Luneville.

La crise que je venois d'essuyer avoit considérablement raffermi ma santé; je gagnai même de l'embonpoint, et mon teint reprit tout son éclat. Si on en excepte le chagrin que me causoit l'absence de M. de la Motte, jamais mon esprit ne s'étoit trouvé dans une assiette aussi tranquille. Les alarmes, les inquiétudes avoient disparu, et je me livrai à tous les amusemens dont on pouvoit jouir à Bar-sur-Aubé, avec la sérénité d'une ame pleinement satisfaite.

L'espoir du retour prochain de M. de la Motte servoit aussi à charmer les ennuis de son absence : il obtint bientôt un nouveau congé, et j'eus la satisfaction de le revoir; mais les trois mois qu'il passa près de moi s'écoulèrent trop rapidement au gré de mes desirs, et je me vis encore réduite à pleurer son départ. Dans le cours de ces trois mois, nous avions quitté la maison de madame de Suremont, pour aller résider quelque temps chez madame de la Motte. Mon mari, en partant pour Lunéville, s'étoit proposé de me laisser sous la protection de madame Mailfort, veuve d'un ancien officier dans

les Gendarmes, qui avoit été lié intimément avec le père de M. de la Motte : il lui avoit écrit pour lui faire part de mon arrivée chez elle, où il étoit convenu que je resterois jusqu'à ce qu'elle m'eût procuré un appartement dans quelque couvent.

Madame Mailfort, qui n'étoit veuve que depuis deux ou trois mois, n'avoit pas encore pu trouver pour elle-même une place dans un couvent, qui lui convînt, malgré les démarches qu'elle avoit faites à cet effet : ce qui détermina M. de la Motte à prendre une route au hazard pour nous arrêter au premier couvent que nous rencontrerions. Nous descendîmes chez des Bénédictines où j'eus la satisfaction d'apprendre que dans quinze jours un appartement seroit prêt à me recevoir. La pension étoit de trois cents livres. Nous prîmes les arrangemens nécessaires, et j'allai m'y installer au jour marqué. Je trouvai beaucoup d'agrémens dans ce couvent; je m'y fis plusieurs amies, et quelques ennemies par contre-coup. L'envie et la haine s'introduisent jusques dans l'enceinte des monastères, aussi facilement qu'au milieu des cercles du grand monde. Je ne tardai pas à m'appercevoir, à des froideurs et à des chuchoteries affec-

tées, que quelque chose se tramoit contre moi ; j'appris bientôt après que j'étois en butte aux calomnies les plus noires, et que l'on alloit même jusqu'à prétendre que je n'étois que la maîtresse de M. de la Motte. Une des religieuses, qui m'étois très-attachée, me fit part des soupçons que l'on avoit répandus sur mon compte, et me conseilla d'envoyer mon extrait de mariage à M. l'évêque de Nancy, en me disant que ce moyen serviroit infailliblement à réhabiliter ma réputation dons l'esprit de ses consœurs, sans qu'elle fût compromise elle-même, ni qu'on la soupçonnât d'avoir révélé leur secret. Je profitai de ce conseil, et j'écrivis sur-le-champ à madame de la Motte pour la prier de m'envoyer, par le retour de la poste, mon extrait de mariage. Aussitôt qu'il me fut parvenu, je le remis entre les mains de la supérieure, qui me dit de le faire passer à M. l'évêque de Nancy. Ce prélat écrivit à cette dernière pour lui mander que, si quelques-unes des dames avoient conçu des soupçons sur la légitimité de mon mariage, il avoit en sa possession un titre qui en prouvoit le peu de fondement, et qu'il leur laisseroit la liberté de l'examiner. Cette lettre produisit l'effet qu'il

étoit tout naturel d'en attendre : tous les nuages se dissipèrent, et mes yeux ne virent plus que des visages séreins et des physionomies riantes. Fâchées de m'avoir jugée si légèrement, les religieuses voulurent, à force de prévenances et d'attentions, me faire oublier les torts qu'elles avoient eus envers moi ; de mon côté je ne me permis aucune plainte sur leurs procédés à mon égard : je parus avoir tout oublié, et cette conduite me ramena tout les cœurs que m'avoient enlevés la haine, la jalousie ou d'injustes préventions.

Depuis ce moment, le séjour du couvent devint pour moi plus agréable que jamais ; mes jours s'écoulèrent dans cette sérénité délicieuse qui est le fruit du contentement de l'ame ; et lorsque M. de la Motte m'écrivit pour me prier d'approcher de Lunéville, où il étoit en quartier, j'éprouvai les regrets les plus vifs de me séparer des bonnes amies que je laissois dans ce couvent.

Je suis assez vaine pour croire que l'affection dont elles me donnèrent des preuves à mon départ, n'étoit point simulée ; presqu'aucune d'elles n'eut la force de me faire ses derniers adieux, et pas une seule ne voulut me voir monter en voiture.

A mon arrivée à Lunéville, je reçus plusieurs lettres des religieuses du couvent que je venois de quitter : elles m'assuroient de leurs regrets et de la continuation de leur attachement. L'article des adieux n'étoit pas oublié ; elles ne croyoient pas, disoient-elles, devoir me faire des excuses sur la manière un peu brusque dont elles m'avoient quittée ; l'affliction que leur causoit mon départ en ayant été l'unique cause ; et il leur en eût trop coûté de recevoir mes adieux. Ces lettres, avec beaucoup d'autres, m'ont été arrachées des mains à mon entrée à la Bastille.

Les attentions et les égards dont je fus comblée à mon arrivée à Lunéville étoient de nature à flatter mon amour-propre, si toutefois la vanité eût été ma passion dominante ; mais, sachant apprécier ce que l'on voulut bien appeler mes agrémens personnels, j'aimai mieux attribuer à la simple politesse et à la considération que M. de la Motte s'étoit acquise, toutes les honnêtetés dont j'étois l'objet : peut-être aussi que ma naissance, mes alentours, et ma vivacité, qui étoit extraordinaire, fixoient sur moi l'attention des personnes qui étoient à portée de me connoître.

Le

Le maréchal de Castries, qui commandoit les Gendarmes, étoit alors à Lunéville, et affectionnoit beaucoup M. de la Motte, qui comptoit sur un avancement prochain, lorsque M. le Maréchal fut nommé ministre de la marine, et remplacé dans son commandement par le marquis d'Autichamp.

J'avois trouvé tant d'agrémens dans mon dernier couvent; et j'y avois mené une vie si paisible, que je ne l'avois quitté que sous la condition expresse de passer dans un autre tout le temps que M. de la Motte resteroit à Lunéville. En effet, je ne tardai pas à entrer dans un couvent situé dans les environs de cette ville; mais on ne me laissa pas long-temps jouir de la tranquillité que j'espérois y trouver. Le départ de M. de Castries fut un évènement d'autant plus fâcheux pour nous, que malgré les promesses magnifiques de son successeur, il ne nous rendit aucun service réel. Instruit de notre situation, M. d'Autichamp nous dit que, ne pouvant rien faire pour nous à Lunéville, il nous conseilloit de nous rendre dans la capitale, où les bons offices du maréchal de Castries, et le crédit de madame de Boulainvilliers pourroient nous être très-avanta-

geux, et il promit d'employer tous ses amis pour procurer à M. de la Motte un poste honorable et lucratif. Son conseil nous parut trop sage pour être négligé, et nous nous disposâmes, M. de la Motte et moi, à nous rendre à Paris ; mais, peu de jours avant notre départ, nous n'apprîmes pas sans surprise que le marquis d'Autichamp n'avoit nullement eu en vue que mon mari fût du voyage, et qu'il entroit dans son plan de m'accompagner lui-même.

Je remerciai le Marquis de l'honneur qu'il vouloit bien me faire, et je lui dis que si M. de la Motte ne pouvoit point obtenir un congé, je me proposois de différer mon voyage. On m'objecta la nécessité de l'entreprendre incessamment, et l'impossibilité pour M. de la Motte, qui avoit déja obtenu deux congés depuis peu, de s'en procurer un troisième : il en fit néanmoins la demande ; et piqué du refus qu'il essuya, il quitta le corps.

J'aurois dû être convaincue par cette circonstance que je ne devois point compter sur l'amitié des grands ; mais l'ambition qui parloit à mon cœur m'empêcha de mettre à profit, dans toute son étendue, la leçon importante qui m'étoit offerte. L'unique

avantage que j'en retirai fut que je m'imposai la loi de me défier à l'avenir des flatteries exagérées des hommes, ainsi que de leurs promesses qui sont en général d'autant plus magnifiques qu'elles sont moins sincères.

Nous quittâmes Lunéville et nous prîmes la route de Strasbourg où nous savions que le marquis et la marquise de Boulainvilliers s'étoient rendus; mais en arrivant dans cette ville, nous eûmes le chagrin d'apprendre qu'ils étoient allés à Saverne. Nous passâmes la nuit à Strasbourg, et le lendemain nous allâmes rejoindre M. et Mad. de Boulainvilliers.

La marquise, toujours affectueuse et tendre, nous accueillit avec bonté. C'est à Saverne que je vis pour la première fois M. le cardinal de Rohan. Lorsque la marquise me présenta à S. E., j'étois loin de soupçonner quels seroient les funestes effets de la connoissance qu'elle me faisoit faire : mais la sagesse humaine ne peut soulever le voile qui nous cache nos destinées. Si la prescience étoit un des attributs de notre nature, poursuivrions-nous un vain fantôme de prospérité et de grandeur qui nous échappe au moment où nous croyons l'atteindre, et ne nous laisse saisir que des

malheurs réels ! Enchantée de l'accueil que me fit le Prince, je n'y vis pour l'avenir que le plus heureux des présages.

La marquise ne tarda pas à quitter Saverne, et nous proposa de l'accompagner à Paris, et d'accepter un appartement dans son hôtel ; mais comme il étoit survenu quelques affaires à M. de la Motte, qui exigeoient sa présence à Bar-sur-Aube, je fus obligée d'y retourner avec lui ; et ce ne fut que quelque temps après que je me rendis à son invitation.

Un nouvel ordre de choses va se présenter à mes lecteurs, et l'intérêt de mon histoire augmentera progressivement jusqu'à la catastrophe qui a mis le comble aux malheurs de ma vie. Il étoit nécessaire que l'on sût que l'infortune s'est attachée à mon existence dès mon berceau ; que je n'ai jamais cessé d'être sa victime ; et qu'elle doit m'accompagner jusques dans ma tombe.

Quelques jours après mon arrivée à Paris, où je fus accueillie et fêtée par ma bienfaitrice, comme j'avois coutume de l'être, j'écrivis un billet à une de mes amies qui venoit de se marier, et avec qui j'avois été pensionnaire au couvent de St. Nicolas. Je lui marquois que j'irois dîner chez elle le

lundi suivant, et qu'il étoit inutile qu'elle me fît réponse, à moins qu'elle n'eût des engagemens qui l'empêchassent de me recevoir. La lettre avoit été mise à la petite poste, et la réponse ne vint pas. J'avois parlé de cette amie à madame de Boulainvilliers; de la sympathie qui nous avoit portées l'une vers l'autre au couvent, et du plaisir que j'aurois de la revoir. Je me fis donc conduire chez elle au jour marqué. Mon domestique, après s'être adressé au portier, vint me dire que cette dame étoit morte depuis quinze jours. Comme il n'y avoit pas plus de trois semaines que j'avois reçu une de ses lettres, je lui dis qu'à coup-sûr il se trompoit; et je lui ordonnai d'appeler le portier, qui me confirma cette triste nouvelle, en m'apprenant qu'elle étoit morte de la petite vérole.

La surprise et la douleur m'otèrent pour quelques momens l'usage de la voix. « Voilà donc, m'écriai-je, le terme fatal où aboutit tout ce qui est créé! Ni sa jeunesse, ni sa beauté n'ont pu la soustraire à la loi commune, et mon amie est dans la tombe!

Je fus interrompue dans mes tristes réflexions par la présence d'un homme de bonne mine, qui vint me prier, au nom du

mari de la personne que je pleurois, de lui faire l'honneur de descendre chez lui. Je ne savois si je devois accepter ou refuser l'invitation ; mais il renouvella ses instances, et je le suivis.

Quel spectacle douloureux s'offrit à ma vue, à mon entrée dans l'appartement où étoit l'époux de mon amie ! La chambre étoit tendue de noir. Quelques bijoux qui avoient servi à la parure de la défunte, et qui étoient placés sur une table couverte d'un tapis de velour frappèrent mes regards. A l'extrémité de la chambre étoit un lit de parade également tendu de noir. On voyoit d'un côté le portrait de mon amie tenant en main un crucifix, et de l'autre un tableau représentant la mort, le bras armé d'une faulx qui sembloit prête à tomber sur la victime. Le malheureux époux me conduisit dans la chambre où sa femme étoit morte ; les murailles étoient nues, et dépouillées de tous les ornemens : un catafalque étoit élevé à la place du lit où elle avoit rendu le dernier soupir ; et tout ce qui lui avoit appartenu étoit épars çà et là sur le plancher. C'étoit dans cette maison qu'il pleuroit et gémissoit nuit et jour. Ces signes d'affliction et de deuil indiquoient la grandeur

de la perte qu'avoit faite M****. Ses cheveux en désordre, sa parure négligée, ses regards éteints et quelquefois étincelans de désespoir, son visage pâle et défiguré étoient des indices frappans de la douleur excessive à laquelle il étoit en proie. Un spectacle aussi déchirant fit sur moi la plus profonde impression. On me pressa d'accepter un dîner ; mais je réfléchis que ma présence ne pouvoit qu'ajouter aux peines de M**, et je refusai. Il est si rare de trouver un semblable exemple de tendresse conjugale, que je me saurois mauvais gré de ne pas en instruire ceux qui liront mon histoire.

Le cœur gros de soupirs, et les yeux baignés de larmes, je retournai à l'hôtel de Boulainvilliers où, pour surcroît d'afflictions, j'appris que ma bienfaitrice étoit au lit. Attachée à tout ce qui m'étoit cher, elle m'avoit recommandé d'engager mon amie à dîner chez elle le lendemain. La scène dont je venois d'être témoin, et l'indisposition de la marquise m'affectèrent au point que je pus à peine me contraindre. Madame de Boulainvilliers s'apperçut de ma tristesse, et m'en demanda la cause avec d'autant plus d'empressement qu'elle

s'attendoit à me revoir plus gaie et plus folâtre que jamais. Je ne savois comment me tirer de l'embarras où me mettoient ses questions. Elle étoit malade, et elle craignoit beaucoup la mort; il eût été imprudent de lui en retracer l'idée terrible, et sur-tout de lui parler de la petite vérole qu'elle redoutoit singulièrement. Voyant que je ne répondois pas, elle me demanda si mon amie viendroit dîner le lendemain chez elle. Je lui dis alors qu'elle devoit partir ce jour-là, pour aller passer quinze jours à la campagne. Madame de Boulainvilliers toujours bonne, toujours sensible, m'assura qu'elle étoit fâchée de ce contre-temps pour moi et pour elle-même.

Après être restée environ un quart-d'heure dans l'appartement de la marquise, je montai dans ma chambre, où je donnai un libre cours aux larmes que je m'étois efforcée de retenir en sa présence. Je retournai ensuite auprès d'elle, et j'apperçus sur son visage des symptômes non équivoques de la petite vérole qu'une fièvre violente accompagnoit. Je commençai à craindre que les larmes que je venois de répandre ne fussent ni les dernières ni les plus douloureuses. La petite vérole ne tarda pas, en effet, à se ma-

nifester. MM. Gard et la Motte, médecins, ayant été mandés, je les prévins de la crainte excessive qu'elle avoit toujours eue de cette maladie : ce qui les détermina à lui cacher, autant qu'il leur fut possible, le danger de son état.

A entendre M. de Boulainvilliers, son épouse n'étoit que légèrement indisposée; les médecins avoient beau lui répéter qu'ils n'étoient pas sans de vives inquiétudes à ce sujet, il faisoit l'incrédule, prétendant qu'ils se trompoient, et que sa femme avoit très-bien reposé la nuit précédente. Si les médecins lui répondoient que la comtesse de la Motte leur avoit assuré le contraire, il levoit les épaules en disant que je n'en savois rien, et que Victoire (une des femmes de la marquise, qui étoit continuellement auprès d'elle) n'avoit pas plus de doute que lui sur le peu de danger où étoit sa maîtresse. Il la faisoit quelquefois appeler pour qu'elle confirmât ce qu'il avoit avancé; mais elle avouoit bonnement qu'elle ne pouvoit pas en juger, et qu'elle s'en rapportoit à l'avis des médecins. Victoire n'étudioit pas, avec une aussi scrupuleuse attention que je le faisois, les symptômes de la maladie de madame de Boulainvilliers, ou peut-être avoit-

elle moins d'expérience que moi, qui, pendant mon séjour au couvent, avois eu de fréquentes occasions d'en acquérir, en rendant les soins de l'amitié aux pensionnaires malades. Aussi chaque fois que les médecins venoient faire leur visite, je leur rendois compte de mes observations sur l'état de la marquise ; et un jour que son mari vouloit les empêcher de monter dans sa chambre, sous le prétexte qu'elle avoit très-bien passé la nuit, qu'elle reposoit peut-être encore, et qu'il seroit fâcheux de l'interrompre, je pris la parole, et lui dis avec une fermeté qui l'étonna, qu'il se trompoit, et que ces messieurs (en m'adressant aux médecins) à qui il appartenoit de prononcer sur son état que je croyois très-dangereux, ne pouvoient être plus à portée d'en juger sûrement qu'en examinant de près les progrès de la maladie.

L'état de madame de Boulainvilliers devenoit très-alarmant, et il ne m'avoit pas encore été possible d'avoir une conférence particulière avec les médecins. Cependant un jour que le marquis étoit absent, j'en profitai pour les arrêter quelques instans, et leur demander s'ils étoient bien persuadés que la marquise fût aussi bien que l'affir-

moit son époux, et s'ils ne comptoient pas un peu trop sur son opinion. « Messieurs, ajoutai-je, l'intérêt que je prends à la conservation des jours de madame de Boulainvilliers m'oblige de vous faire connoître le caractère du marquis. Si son épouse venoit à mourir, comme tout conspire à me le faire craindre, il s'en prendroit sûrement à vous; il publieroit par-tout que vous vous êtes trompés sur les causes de sa maladie, que vous lui avez donné des remèdes qui n'ont fait qu'aigrir ses maux; enfin que sans vous, elle vivroit encore, et votre réputation pourroit en souffrir ». Je finis par les supplier de parler clairement au marquis le soir même, et j'ajoutai qu'à mon avis, il convenoit que la marquise reçût les secours de l'église au plus tard le lendemain matin. Les médecins parurent frappés de ces observations; ils me promirent qu'ils reviendroient le soir, et qu'ils parleroient à M. de Boulainvilliers.

En effet, MM. Gard et de la Motte revinrent à l'heure qu'ils avoient indiquée ; et après être sortis de l'appartement de la marquise, ils allèrent trouver M. de Boulainvilliers pour lui annoncer que le danger étoit pressant, et qu'ils ne répondoient plus

des jours de son épouse. Il m'est impossible de peindre la fureur du marquis en entendant ces mots. « C'est sans doute la sotte frayeur de madame de la Motte, leur dit-il, qui vous fait parler ainsi; mais je m'étonne que des hommes d'esprit puissent condescendre à écouter un enfant ». — « C'est d'après nos propres observations, monsieur, que nous prononçons sur l'état de madame la marquise; nous croyons devoir vous prévenir que nous allons faire appliquer les vésicatoires, et que demain matin il est à propos qu'elle reçoive le viatique ». Ils firent alors appeler Victoire, pour lui répéter ce qu'ils venoient d'annoncer au marquis, afin qu'elle disposât doucement madame de Boulainvilliers à se prêter au dernier expédient que les médecins avoient résolu de tenter pour sauver une vie si précieuse. Victoire avoit reçu une éducation plus soignée que la plupart des filles de son état, et elle étoit plus capable que toute autre de bien s'acquitter de la triste commission qui lui étoit confiée.

Qu'on me permette de quitter un instant le lit de mort d'une femme dont je chérirai à jamais la mémoire, pour parler de l'homme

qui, à aucun égard, ne méritoit de lui appartenir.

Pendant la maladie de ma bienfaitrice, le marquis de Boulainvilliers, nonobstant cette circonstance, et malgré mes dédains plus marqués, ne cessa de me persécuter, et de me presser de répondre à une passion qui m'étoit devenue plus que jamais odieuse.

Dans tous les tems, sa conduite envers la marquise avoit été celle d'un mari indifférent pour sa femme ; il ne l'avoit épousée que pour jouir de sa fortune et gratifier son ambition ; d'ailleurs l'eût-il aimée, ses goûts dissolus avoient fermé son cœur à ces jouissances pures et paisibles, les seules qui soient desirables, et qui ne se trouvent que dans l'union de deux êtres vertueux. Le marquis s'obstinoit à ne pas convenir de l'état alarmant de sa femme pour ne pas être forcé de passer auprès d'elle des momens qu'il ne lui auroit consacrés qu'à regret. L'idée qu'il avoit donnée de son caractère, sa conduite et le bruit public concouroient à faire croire que sa mort n'eût pas été pour lui une perte bien douloureuse; mais il se seroit cru cependant obligé de garder les apparences, s'il avoit paru croire que ses jours étoient en danger.

Quelques jours avant la mort de la marquise, il me fit prier de monter dans son appartement. Je m'y rendis, et je commençai par lui témoigner mes craintes sur l'état de sa femme, et lui parlai du peu d'espoir qui me restoit de sa guérison. « Eh bien ! ma bonne amie, me dit-il, supposons, pour un moment, qu'elle vienne à mourir : franchement dois-je la regretter ? N'avez-vous pas été témoin mille fois de ses caprices et de sa ridicule jalousie ? Vous savez combien j'ai eu à souffrir de son humeur bisarre dans notre voyage de Strasbourg : ainsi je ne vois pas qu'il nous manque des motifs de consolation. Quant à vous, vous n'en serez que plus heureuse ». Le marquis ajouta qu'il avoit eu des querelles fréquentes à mon sujet ; et que, si je savois la plus petite partie de ce qu'il avoit souffert pour moi, je ne pourrois lui refuser un peu de reconnoissance. Il me demanda ensuite si elle ne m'avoit pas souvent confié des plaintes dont il étoit l'objet, dans le tems même où elle le tourmentoit pour me nuire. Je ne disois mot, et profitant de mon silence, il continua : « Ma femme ne peut vivre long-tems : vous resterez à Paris ; je placerai votre mari dans un régiment, afin qu'il nous laisse en

repos, et ne vienne pas souvent nous importuner ». Il me donna à entendre que mon mariage mettoit ma réputation à l'abri de la censure, et que je pouvois user sans scrupule de mes privilèges. Enfin ne voulant plus me laisser aucun doute sur ses intentions, il me fit en termes clairs et précis l'offre de partager sa fortune, en ajoutant que si ses filles se permettoient des réflexions sur sa conduite ou sur la mienne, il avoit en son pouvoir des moyens sûrs pour leur fermer la bouche. Ce fut ainsi qu'il crut avoir applani toutes les difficultés qui s'opposoient au succès de ses vues, en me démontrant d'une manière à laquelle il n'imaginoit pas qu'il fût possible de résister, les avantages qui résultoient pour ma vanité et mon intérêt de mon acquiescement à ses desirs.

Il est sans doute inutile d'ajouter que ces offres, toutes brillantes qu'elles étoient, furent rejetées avec dédain ; et que loin de lui témoigner cette reconnoissance à laquelle il se croyoit des droits, j'eus besoin de toute la force d'esprit dont j'étois capable pour contenir mon indignation. Je trouvai qu'un silence obstiné à toutes ces propositions insultantes étoit le seul parti qu'il me convînt de prendre

avec un homme tel que le marquis. Il n'étoit pas à présumer que mes représentations eussent pu rappeler la vertu dans un cœur aussi dépravé que le sien. d'ailleurs, vu la disproportion de nos âges, son amour-propre ne lui auroit pas permis d'y prêter l'oreille, d'autant plus qu'elles auroient condamné des sentimens coupables qu'il s'étoit plû à nourrir depuis un long espace de temps. Un silence dédaigneux fut donc le moyen auquel je crus devoir recourir, quelque persuadée que je fusse que, par son crédit, son astuce, ses richesses et cette dissimulation qui le caractérisoit, il trouveroit mille occasions de me nuire, ainsi qu'à tous ceux qui m'étoient chers.

Je quittai le marquis, bien résolue de l'éviter autant qu'il me seroit possible. A mon retour, MM. le comte de Bourbon et le vicomte de Clairmont que je trouvai dans le sallon, me plaisantèrent sur la longueur de la conférence que je venois d'avoir avec M. de Boulainvilliers. J'avois pour moi mon innocence, et un sourire fut la seule réponse que je leur donnai.

Jusqu'au moment où les médecins annoncèrent à M. de Boulainvilliers que l'état

de

de la marquise exigeoit qu'on lui administrât les sacremens, il avoit lui-même donné ses instructions au portier qui avoit ordre de dire que tout alloit aussi bien qu'on pouvoit le desirer; que madame avoit reposé; que sa santé ne tarderoit pas à se rétablir, etc. etc.; de sorte que le public étoit trompé sur sa véritable situation. Le marquis ne doutoit pas que, d'après ces bulletins favorables, sa mort, si elle avoit lieu, ne fût imputée à l'ignorance des médecins, et il entroit dans son plan de venir à l'appui de cette opinion. Mais on voit qu'il n'avoit pu parvenir à m'en imposer, comme il avoit espéré.

Le marquis entra vers les neuf heures du matin dans la chambre de ma bienfaitrice, le jour où les secours de l'église devoient lui être portés, pour s'informer si sa *chère épouse* avoit bien passé la nuit. J'étois assise aux pieds du lit, et après m'avoir lancé un regard foudroyant, il me dit à voix basse, « Voilà deux heures que je vous attends; vous m'avez trompé; mais vous ne tarderez pas à vous en repentir. » Je ne prêtai qu'une foible attention à ces paroles, n'étant occupée que des souf-

frances de ma bienfaitrice, et des craintes que j'avois de la perdre.

Enfin arriva le moment solemnel où elle reçut le viatique; les plus proches parens de la marquise assistèrent à cette auguste cérémonie : tout annonçoit qu'elle étoit l'avant-coureur de sa mort. La consternation étoit empreinte sur tous les visages, tant l'état de madame de Boulainvilliers étoit désespéré. Tout le monde s'étant retiré après la cérémonie, je restai seule avec la malade; je voulus passer la nuit à ses côtés. La fatigue et l'affliction avoient tellement épuisé mes forces, que le lendemain matin j'étois à peine capable de me soutenir : mais je ne pouvois m'éloigner d'elle un seul instant; quand même je l'aurois voulu, elle m'en auroit empêché : si elle ne m'appercevoit pas à côté de son lit, elle m'appelloit d'une voix foible et me supplioit de ne pas l'abandonner. Cette femme infortunée avoit presqu'entièrement perdu la vue, tant la petite vérole avoit fait de progrès; mais elle me tendoit les mains avec tendresse; je les saisissois avec empressement; je les serrois contre mon cœur ou les portois à mes lèvres. Les efforts que je faisois pour étouffer mes sanglots,

étoient souvent infructueux; et quand les accens aigus de ma douleur frappoient ses oreilles, elle poussoit de profonds soupirs. « Vous pleurez, me disoit-elle; qu'avez-vous donc, mon enfant? » Hélas! je perdois tous en perdant une mère pour laquelle j'aurois donné ma vie; et je me voyois contrainte, pour ne point l'affliger, de chercher des excuses à ma douleur, et de la concentrer au fond de mon ame.

Cette femme charmante, qui pendant sa vie avoit fait les délices de la société par son esprit et ses graces, et dont l'humanité et les procédés généreux avoient tant de fois forcé ses ennemis même à l'admirer, conserva jusqu'au dernier instant de sa vie cette paix de l'ame qui caractérise l'être vertueux; et le sourire étoit encore sur ses lèvres, au moment où elle cessa d'exister.

On n'avoit pu me résoudre à quitter l'appartement de la marquise: et ce fut moi qui recueillit ses derniers soupirs. La mort, en la frappant, dispersa tous ceux qui l'entouroient, et je restai seule auprès de ses restes sans vie. Il m'étoit impossible de m'arrêter à cette idée! « Elle est morte, et c'est pour jamais que je la perds! » Cette idée terrible me faisoit fris-

sonner d'horreur. « Ma mère ! m'écriai-je dans le délire du désespoir, n'abandonne pas ta fille ; sans toi que deviendra-t-elle ! Où trouvera-t-elle un soutien ? qui sera son amie ? » — Ces exclamations, et d'autres du même genre, qui indiquoient l'excès de ma douleur et le désordre de mon esprit, alarmèrent les gens du marquis, et on m'entraîna par force dans mon appartement.

O toi ! qui a protégé mon enfance ! les principes que tu t'es plû à graver dans mon cœur ne s'effaceront jamais : non que j'égale tes vertus sublimes, mais le desir d'y atteindre est un bienfait que j'ai reçu de toi. La félicité des cieux est aujourd'hui ton partage, et tu as laissé sur cette terre qui ne te possède plus, une femme infortunée qui jusqu'au dernier moment de sa vie, donnera des larmes à ta mort. Toutes les personnes qui t'ont connue te regrettent avec moi : mais en est-il une seule pour qui ta perte ait été aussi douleureuse que pour celle que tu avois nommée ta fille chérie !

Ce déplorable évènement me plongea dans la plus noire mélancolie. Tout me devint insipide ; mes idées sombres me pré-

sentoient par-tout des objets sinistres et hideux. Il ne me restoit plus d'amie assez tendre pour partager mes peines, assez expérimentée pour m'indiquer les moyens de m'en épargner. Le marquis de Boulainvilliers n'étoit pas mon ami : de tous les ennemis que j'ai eus, il fut le plus cruel et le plus acharné. Fier de ses richesses ; énorgueilli de l'ascendant qu'elles lui donnoient sur des ames viles, il se livroit sans réserve à la dépravation de ses goûts ; et s'il étoit des circonstances où l'opinion publique lui paroissoit mériter quelques égards, c'étoit par un vice de plus, l'hypocrisie, qu'il cherchoit à se la rendre favorable.

Madame de Boulainvilliers étoit morte depuis quatre jours ; j'avois été transportée dans ma chambre, et le désordre de mes sens étoit tel, qu'il ne me restoit plus aucune idée de ce qui s'étoit passé. Ce ne fut que dans l'après-midi du quatrième jour que je commençai à recouvrer l'usage de ma raison ; le souvenir affreux de la perte que j'avois faite se présentant alors à mon esprit, je tombai dans une convulsion terrible. La baronne de Fodoas, et la vicomtesse de Crussol, filles de madame

de Boulainvilliers, qui avoient supporté notre perte commune avec plus de courage que moi, vinrent me voir, et firent tout ce qu'elles purent pour me consoler.

M. Gard, l'un des médecins de la marquise, me rendit aussi des visites fréquentes, et il eut pour moi les attentions les plus marquées : mais le mal étoit dans mon cœur, et il n'étoit pas en son pouvoir d'y apporter remède.

Le baron de Crussol vint également s'informer à diverses reprises de l'état de ma santé ; et aussitôt que je pus sortir sans danger, il m'envoya sa voiture dont je fis usage pour prendre l'air, à dessein de recouvrer mes forces. La vicomtesse de Fodoas eut pour moi la même attention.

Enfin ma santé se rétablit; et quoique les procédés de M. de Boulainvilliers envers moi me dispensassent d'avoir pour lui des égards, il avoit été l'époux d'une femme qui étoit tout pour moi, et je me crus obligée de lui faire une visite de condoléance.

Je n'ai jamais vu d'homme qui jouât plus gauchement le rôle d'un époux affligé. Charmé intérieurement d'être débarrassé

d'un fardeau incommode, il affectoit à l'extérieur la douleur la plus profonde, et il mettoit dans le deuil qu'il portoit un appareil fastueux qu'il croyoit propre à attirer sur lui les regards du public. Mais le marquis ne voyoit dans cet évènement qu'un moyen nouveau de grossir sa fortune, et il étoit homme à fermer les yeux sur les défauts d'une femme, pourvu que sa dot satisfît sa cupidité.

On trouvera peut-être le tableau qui précède un peu chargé : mais j'ose assurer qu'il n'est que fidèle, et que le marquis y est peint d'après nature. Quelqu'odieux que paroisse le caractère que je lui assigne, la vengeance n'a point guidé ma plume ; j'en appelle à toutes les personnes qui ont eu le malheur de le connoître : qu'elles prononcent, je ne crains pas d'être démentie.

Ce ne fut donc que par respect pour la mémoire de madame de Boulainvilliers que j'allai rendre au marquis une visite de condoléance. Je trouvai tout son appartement tendu de noir ; et aussitôt qu'il m'apperçut, il crut devoir se mettre à l'unisson, en affectant un air sombre et abattu, comme s'il avoit le cœur brisé

de douleur..... Mais il avoit beau faire : cette affliction simulée ne suffisoit pas pour masquer le contentement intérieur qui perçoit malgré lui. « Hélas ! mon enfant, avec un son de voix qu'il tachoit de rendre lamentable, je ne suis pas bien; mais vous-même, comment vous trouvez-vous ? » Je pris un siége et je m'assis à quelque distance de l'hypocrite, afin de mieux l'observer.

Lorsqu'il recevoit une visite, il prenoit un air solemnel et lugubre qui disparoissoit avec les *visiteurs* ; et dès qu'ils étoient hors de sa vue, il ne manquoit pas d'éteindre toutes les bougies, n'en réservant qu'une petite qui servoit à rallumer les autres, quand quelqu'un se faisoit annoncer. Ce mélange d'avarice et d'orgueil dans l'ame du marquis, donna lieu à une scène dont j'ai été témoin oculaire, et que je vais rapporter.

Un écuyer du prince de Conti étant venu faire au marquis des complimens de condoléance de la part de son altesse, M. de Boulainvilliers ne l'eut pas plutôt entendu nommer, qu'il courut au plus vîte d'une pièce à l'autre allumer toutes les bougies, sans s'appercevoir que la personne annon-

cée étoit déja à la porte de la première pièce, d'où elle examinoit, non sans surprise, l'agilité et l'adresse du marquis à illuminer ses appartemens. Je me levai pour engager l'écuyer à avancer et à prendre un siége : mais il craignoit sans doute de perdre un effet de perspective, et il aima mieux rester à la place qu'il avoit choisie d'abord. J'avois beau parler à M. de Boulainvilliers : il étoit si occupé de son *illumination*, qu'il ne m'entendoit pas, et se contentoit de me faire signe de ne pas l'interrompre. J'avois besoin de toute ma prudence pour ne pas éclater de rire ; et le sang froid de l'écuyer étoit aussi plaisant que le reste.

Enfin le théatre étant parfaitement éclairé, notre époux tragi-comique se prépare à jouer son rôle. Il s'avance à pas lents vers l'écuyer, avec un visage abattu et la démarche d'un homme qui peut à peine se soutenir. Arrivé près de lui, il lève les yeux vers le ciel, tire de sa poche un grand mouchoir pour essuyer les larmes qu'il est supposé répandre. « Voyez, monsieur, lui dit-il, dans quel état je suis réduit, mes forces sont entièrement épuisées : je ne survivrai pas long-temps à

ma pauvre marquise. » A ces mots il me fut impossible de me contraindre davantage, et je me levai pour me retirer, quand il s'adressa de nouveau à l'écuyer en lui disant d'une voix lamentable, « monsieur, voilà ma fille adoptive que j'ai l'honneur de vous présenter. » Je sortis précipitamment pour ne pas éclater en sa présence, et j'allai me dédommager dans ma chambre de la violence que j'avois été obligée de me faire. Je ne doute pas que l'écuyer n'ait conté cette aventure au prince, et qu'il ne l'ait beaucoup diverti aux dépens du marquis.

Comme ma santé commençoit à se rétablir, je rendis et je reçus des visites que le marquis crut devoir désapprouver. Les hommes qui me venoient voir lui devinrent supects; l'évêque de Langres lui-même, qui avoit toujours eu d'attachement pour la famille de M. de la Motte, qui avoit agi envers moi comme un père envers sa fille, et dont le caractère défioit la calomnie, ne fut pas à l'abri de ses soupçons. Enfin tous ceux qu'il étoit de mon devoir et de mon intérêt d'estimer, et qui témoignoient le moindre empressement à me servir, sa jalousie les transforma en autant d'amans. D'un autre

côté, ses importunités ne s'étoient pas ralenties; et, au défaut de mon cœur qu'il avoit désespéré de surprendre, il cherchoit à intéresser ma vanité; il me vantoit ses richesses, son rang et son crédit, en me disant que tout ce qui lui appartenoit étoit à ma disposition, et que mes volontés, mes desirs, mes fantaisies seroient pour lui des loix, si je voulois le traiter avec plus de bonté. Ces moyens de persuasion ne lui réussissant pas, il s'avisa d'essayer si les menaces ne me rendroient pas plus docile, et il m'annonça qu'il ne tenoit qu'à lui de me perdre dans l'esprit des personnes sur le crédit desquelles je fondois toutes mes espérances. « Que voudriez-vous que je répondisse, me dit-il un jour, si les personnes que je suis accoutumé de voir venoient à me questionner sur votre compte? Demain j'attends la visite de la princesse de Beaufremont et celle du maréchal de Luxembourg, qui peuvent vous être utiles, et qui paroissent avoir vos intérêts à cœur. Que leur dirai-je de vous »? Cette tournure insultante fit bouillonner mon sang dans mes veines, et j'oubliai le respect que je devois au nom et à la mémoire de ma bienfaitrice: « Monstre, m'écriai-je, tu es capable de

tous les crimes, puisque tu oses méditer la ruine de la fille adoptive de ton épouse, qui a mis une partie de son bonheur à former son cœur à la vertu. Vas, poursuis l'horrible projet de m'enlever l'estime des personnes qui m'ont promis leur appui, et que tes odieuses insinuations ruinent toutes mes espérances. S'il n'est pas en mon pouvoir de te démentir en face de ceux qui seront assez foibles pour t'écouter, ma plume me servira. Le public sera informé du principe de tes calomnies : on te connoîtra, et je serai vengée ». Il eut la lâcheté d'intercepter mes lettres, et de me dire que je n'avois pas pour d'autres l'indifférence dont je payois les sentimens qu'il avoit pour moi.

Au milieu de ces tracasseries continuelles, le retour de M. de la Motte me fut doublement agréable. Le marquis lui fit l'accueil le plus gracieux, et son premier soin fut de chercher à l'indisposer contre moi. Un jour il se renferma avec lui dans son appartement, prétextant quelques affaires; mais je fus le principal sujet de l'entretien, et il fit tout ce qu'il put pour persuader à M. de la Motte que ma conduite étoit plus qu'imprudente. « Votre femme, dit-il, reçoit

des visites fréquentes de son cousin qui paroît fort empressé auprès d'elle : prenez-y garde, elle aime les plaisirs à l'extrême, et son penchant ne lui permet pas de s'en tenir à cette seule conquête ; mes gendres ont aussi l'honneur d'en être bien accueillis, et je crois que vous ne feriez pas mal de la surveiller avec attention. Vous pouvez m'en croire : son caractère m'est connu ; depuis son enfance, je me suis attaché à l'étudier ». M. de la Motte qui avoit trop de bon sens, pour ajouter foi aux discours insidieux du marquis, ne laissa pas d'y paroître attentif, afin de connoître à fond ses dispositions à mon égard.

Les menaces du marquis m'effrayoient malgré moi ; je ne pouvois me dissimuler que l'opulence fournit aux méchans des moyens de nuire qui ne leur manquent presque jamais. Le marquis étoit riche, je ne l'étois pas ; il avoit du crédit : je n'avois pour moi que mon innocence. Quels avantages n'avoit-il point pour me perdre dans l'esprit de la plupart des hommes, pour qui l'on n'est rien, quand on ne possède rien ; et qui ne vous accordent des vertus et du mérite, qu'autant qu'il est de leur intérêt,

de vous en supposer ? Ces réflexions m'alarmèrent au point que je ne savois comment reparoître dans le monde ; je surmontai cependant mes craintes, et j'allai faire une visite à madame la marquise de Luxembourg.

Cette dame me reçut d'abord avec une froideur qui me rendit toute ma timidité ; mais je repris bientôt courage, et je l'informai du retour de M. de la Motte. La marquise me répondit qu'elle étoit enchantée d'apprendre cette nouvelle ; que sa présence me mettroit à l'abri des dangers auxquels une jeune femme, éloignée de son mari, n'étoit que trop souvent exposée. Alarmée de ces insinuations, je hasardai quelques mots au sujet du marquis, à l'effet de lui désiller les yeux ; mais elle étoit déja prévenue contre moi. « Prenez garde, mon enfant, me dit-elle, prenez garde ; M. de Boulainvilliers m'a parlé dans des termes qui ne me laissent pas de doute sur la sincérité de son attachement pour vous : son intention n'est pas de vous affliger. Laissez-lui la direction de votre conduite : il mérite toute votre confiance. Quant à moi, j'ai été charmée de la manière dont il m'a parlé de-

vous, et toutes les personnes que j'ai vues depuis peu m'ont paru très-disposées en votre faveur. Loin que le marquis soit votre ennemi, il a pour vous toute la tendresse d'un père, et gardez-vous bien sur-tout de mal interpréter ses sentimens ». Je ne savois si je devois continuer la conversation, ou la rompre, et me retirer : heureusement madame de Luxembourg ayant remarqué que son discours m'affligeoit beaucoup, m'engagea à lui donner une confiance illimitée, en m'observant que son amitié pour moi m'étoit un garant et de sa discrétion et de ses conseils. Ce ton affectueux m'encouregea, et je m'ouvris à cette dame sans lui rien cacher de ce qui étoit relatif à ma situation. Elle parut affectée de mon récit, mais elle ne crut pas devoir approuver l'excès de mon indignation contre M. de Boulainvilliers; elle fit, au contraire, tout ce qu'elle put pour atténuer ses torts, en me représentant, sous des points de vue plus favorables, les obligations que je lui avois. Je ne laissai pas néanmoins de m'apercevoir qu'elle étoit révoltée de la conduite d'un homme qui cachoit, sous les témoignages extérieurs d'une affection pater-

nelle, l'infâme projet de consommer ma ruine; mais elle me conseilla d'avoir pour lui les égards dont je ne pouvois me dispenser, m'assura de son amitié, et me promit qu'elle ne négligeroit aucune occasion de me dédommager de la perte que j'avois faite par la mort de madame de Boulainvilliers.

Le marquis avoit encore imaginé une autre ruse pour donner le change sur la nature de ses sentimens et de ses procédés à mon égard; c'étoit d'affecter pour moi, lorsqu'il m'accompagnoit en public, toutes les attentions d'un mentor jaloux de la réputation d'une pupille confiée à ses soins. Il lui arrivoit même quelquefois de faire de fausses confidences sur mon compte aux personnes à qui il avoit eu l'art d'en imposer. Il leur parloit des inquiétudes que lui causoit le goût naturel qu'il avoit, disoit-il, remarqué en moi pour la dissipation, ainsi que des dangers qui m'environnoient; et à l'entendre, on l'auroit pris pour un philosophe d'une vertu sévère constamment occupé à les écarter. La conversation que j'avois eue avec Madame de Luxembourg avoit encore augmenté mon aversion pour le marquis: mais malgré la résolution que j'avois formée de ne plus me présenter à ses yeux, je crus

devoir

devoir suivre les avis de cette dame, et je retournai à l'hôtel de Boulainvilliers. Mon persécuteur ne manquoit pas de moyens de m'en rendre le séjour désagréable. S'il m'annonçoit que ses enfans devoient dîner avec nous, il saisissoit toujours cette occasion pour me faire des reproches. « Ce sont vos confidentes », me disoit-il quelquefois, « vous vous êtes fait une loi de les instruire de la moindre de mes démarches, de la moindre de mes paroles ; et vous ne vous conduisez que d'après leurs conseils. Ils ont eu le bonheur d'obtenir gratuitement une confiance que tous mes soins n'ont pu mériter ». Ces vexations lassoient ma patience : je ne pouvois pas toujours me contraindre, et je le forçois souvent par l'énergie de mes reproches à rougir de ses procédés à mon égard. Il ne tarda pas à s'appercevoir que Madame de Luxembourg étoit entrée avec moi dans des explications qui avoient été portées plus loin qu'il ne l'avoit imaginé. Je ne craignis pas de lui dire que cette dame n'étoit pas sa dupe et qu'elle avoit lu au fond de son cœur : mais le Marquis n'étoit pas homme à se déconcerter, et il me répondit qu'il laissoit le champ libre à mes plaintes : que ma façon de penser sur son

compte ne deviendroit jamais celle du public, quelques fussent mes efforts pour la lui faire adopter, et qu'on avoit pour ses opinions une déférence que les miennes n'obtiendroient jamais.

Père insensible, comme il avoit été mari indifférent, M. de Boulainvilliers n'avoit inspiré à ses enfans que de la défiance et de la crainte. L'amour filial leur étoit étranger, parce que ce sentiment est subordonné à la tendresse paternelle dont ils n'avoient jamais éprouvé les douceurs. Lorsque la Vicomtesse de Fodoas vint à mourir, il lui restoit quelques dettes dont M. de Boulainvilliers refusa de se rendre caution, et il laissa vendre à vil prix, sans y mettre obstacle, sa maison, ses meubles, etc. etc. Un tel homme étoit-il fait pour être père ! Et doit-on s'étonner de l'acharnement avec lequel il s'est attaché à me nuire, et à me perdre dans l'esprit de tous ceux qui étoient portés à me rendre service avant la mort de sa femme ? Je dois rendre grâces au ciel que ses ruses et ses calomnies ne m'aient pas enlevé l'estime de quelques personnes respectables qui me l'ont conservée jusqu'à ce jour, ni même l'amitié de ses propres enfans.

La tante de M. de la Motte, Madame de Suremont étoit venue se fixer à Paris, et demeuroit près de l'hôtel de Boulainvilliers. Comme elle recevoit très-bonne compagnie et qu'elle m'accueilloit toujours de la manière la plus gracieuse, j'allois la voir fréquemment. Souveut elle portoit l'attention jusqu'à venir elle-même me prendre à l'hôtel, ou bien elle m'envoyoit un de ses fils. La jalousie du Marquis s'allarma, et il se plaignit à ses enfans de ce qu'il appelloit mon indifférence pour mes véritables amis, en ajoutant qu'on ne me voyoit plus, que je faisois de sa maison une auberge, et que je recevois des gens de toute espèce, dont il n'avoit pas la moindre connaissance. J'informai ma tante des tracasseries continuelles que javois à essuyer : elle en témoigna la plus grande surprise, et me dit que si M. de Boulainvilliers trouvoit mauvais que je vinsse la voir et que s'il continuoit à me reprocher les obligations que j'avois à sa famille, il falloit que je prisse un appartement chez elle. Encouragée par les offres de Madame de Suremont, je ne cachai pas au Marquis que ses procédés à mon égard avoient lassé ma patience, et que j'étois résolue de me

soustraire à cette gêne, à quelque prix que ce fût.

Un jour que je dînois chez ma tante en conséquence d'une invitation particulière qu'elle m'avoit faite, nous étions encore à table lorsqu'un domestique vint lui dire quelques mots à l'oreille. Elle se leva aussitôt pour passer dans une autre pièce. Comme j'étois assise de manière à pouvoir distinguer tous ceux qui entroient dans cet appartement, je ne fus pas peu surprise d'appercevoir M. Denis, secrétaire du Marquis de Boulainvilliers, qui après quelques minutes de conversation, prit congé d'elle et se retira. Ma tante vint ensuite se remettre à table. Son air sérieux et inquiet me fit mettre mon esprit à la torture pour deviner qu'elle pouvoit en être la cause. A peine eut-on déservi, que m'attirant à l'extrémité du salon, elle me dit à voix basse que M. Denis étoit venu lui demander pour M. de Boulainvilliers une entrevue secrette entre sept et huit heures du soir, et qu'il l'avoit fortement priée de ne point m'en instruire et même de trouver un prétexte pour m'éloigner s'il étoit possible.

Ne sachant à quelle idée nous arrêter sur

cette demande du Marquis, nous avisâmes aux moyens qui nous parurent les plus convenables en cette occasion, et comme ma tante connoissoit à fond son caractère, elle se promit d'être infiniment circonspecte dans toutes les réponses qu'il pourroit exiger d'elle. Il fut convenu entre nous que quand le Marquis se seroit fait annoncer, elle le recevroit dans un petit salon, contigu à un cabinet où je me tiendrois cachée, et d'où je pouvois tout entendre en ouvrant à demi la porte qu'un immense paravant empêchoit d'appercevoir. J'étois dans une incertitude cruelle, et il me tardoit de connoître l'objet d'une conférence dont j'étois expressément exclue.

Madame Clausse reçut le Marquis avec une certaine réserve, qui probablement lui en imposa d'abord, puisqu'il n'entra point sur-le-champ en matière : peut-être aussi ne crut-il pas devoir le faire, avant d'y avoir disposé ma tante à qui il parloit pour la première fois, par ces lieux communs de politesse, usités entre les personnes qui se connoissent peu. Il parla donc de nouvelles, des divertissemens du Carnaval, et conséquemment du bal de l'opera, ce qui l'amena naturellement au sujet qu'il avoit envie d'en-

tamer, — « Madame a-t-elle été au dernier bal. »... « Oui, Monsieur ? » .... « Madame de la Motte vous a sans doute accompagnée; M. Denis et même mon Suisse l'ont vue passer près de l'hôtel à huit heures du matin, avec un jeune homme, qui, je présume, est M. votre fils. » .... « Madame de la Motte, Monsieur, ne pouvoit être avec mon fils, puisqu'elle est sortie du bal avec moi; mais d'ailleurs le rapport qui vous a été fait, eut-il été véritable, leur parenté les met à l'abri du soupçon. » .... « Mille pardons, Madame, mais il est quelquefois des circonstances dont les mères sont les dernières à être instruites, et je suis désespéré d'avoir à vous parler d'une inconséquence de votre fils, dont il convient cependant que vous soyez informée. Je sais, Madame, qu'il a loué un cabriolet pour conduire Madame de la Motte à Versailles, lorsqu'elle y est allée passer quinze jours, et qu'il est resté trois jours dans la maison où elle a logé. N'imputez qu'à mon zèle la liberté que je prends de vous en instruire : la prudence manque toujours aux jeunes gens, et la conduite de M. votre fils doit l'entraîner nécessairement dans de grandes dépenses. » — « Monsieur, on vous a surement fait de faux rapports ! » — « Je

ne puis, Madame, vous affirmer que des choses dont j'ai été le témoin moi-même, et il peut arriver que l'on m'ait trompé; mais si cependant vous voulez demander à M. votre fils ce qu'est devenue sa montre, vous serez peut-être moins difficile à persuader. Oui, Madame, sa montre a été mise en gage pour payer les frais du voyage de Versailles, et quant à son amour pour Madame de la Motte, c'est une vérité dont je suis entièrement convaincu. Je pourrois, Madame, entrer dans des détails qui.... Mais je veux vous épargner le désagrément d'en apprendre davantage sur ce sujet. Vous me permettrez cependant de vous annoncer que Madame de la Motte ne doit plus songer à demeurer chez moi.... il est des convenances?.... Peut-être sous vos yeux sera-t-elle à l'abri... il est vrai que l'amour de M. votre fils.... l'occasion, la jeunesse;... mais en prenant de certaines mesures, on pourroit cependant prévenir bien des conséquences.... Il est difficile toutefois de calculer les suites des passions, etc. etc.

Mon sang bouillonnoit dans mes veines, et mon indignation étoit au comble; je m'élance du cabinet; ma vue l'étonne et l'interdit. » Monstre odieux! « m'écriai-je, « prouve

si tu le peux, les calomnies que ta bouche vient de prononcer. Non content de m'opprimer, tu veux donc encore m'enlever le seul appui qui me reste, et me forcer sans doute, quand je l'aurai perdu, à me jeter dans tes bras pour me sauver de la misère! Mais tu t'abuses. Jamais, non jamais. Je préférerois la mort au malheur de te devoir la vie ».

L'indignation que je laissai éclater en cette circonstance étonnera peut-être ceux de mes lecteurs qui se rappeleront la patience que j'opposois à ses importunités. Mais je les prie d'observer en même tems que ses offres, ses propositions, ses persécutions de toute espèce, à dessein de surprendre mon cœur ou ma vanité, ne portoient nulle atteinte à mon honneur. Satisfaite de mon innocence, et prémunie contre le danger par le mépris le plus profond pour celui qui me donnoit lieu d'en craindre, je me contentois de résister, et il m'en coûtoit peu pour le faire. Mais dans le dernier cas, mon honneur étoit compromis ; on outrageoit mon innocence. Le silence n'eut été qu'une lâcheté coupable : je crus devoir me défendre, et je l'ai fait.

Quelle opinion doit-on avoir d'un homme

qui a pu forger une histoire calomnieuse pour se ménager le plaisir barbare de nuire à une femme, dont le seul tort étoit un refus constant de s'avilir, et chercher à lui aliéner le cœur de celle qui l'avoit prise sous sa protection, en la faisant trembler pour les mœurs de son fils ?

Consterné et confus, le Marquis osoit à peine lever les yeux ; obligé enfin de rompre le silence, il s'adressa à Madame Clausse d'une voix mal assurée. » Cette violence m'étonne, lui dit-il, et ne me permet pas d'entrer pour le moment dans aucune espèce d'explication... « Scélérat, m'écriai-je, ai-je besoin de ton secours pour réfuter les calomnies que ta haine a imaginées, pour prouver que tu as juré ma perte ! «

Madame Clausse fut tellement frappée de la manière dont je traitai M. de Boulainvilliers, qu'elle craignit qu'une scène aussi humiliante pour son amour-propre dont elle resteroit spectatrice volontaire, ne lui inspirât contre elle une aversion dont elle redoutoit les effets, et cette réflexion lui fit prendre le parti de se retirer. Le Marquis ne tarda pas à suivre son exemple, et il me quitta brusquement, la honte imprimée sur le front et la rage dans le cœur : non qu'il éprouvât des remords ;

depuis long-tems son ame y'étoit inaccessible : mais ses infames perfidies étoient découvertes, et il lui restoit le dépit cruel d'avoir médité le crime, sans avoir pu l'exécuter. Ces détails ne sont pas assurément flateurs pour le Marquis, mais ni ses richesses ni son rang qu'il a souvent déshonoré par sa conduite, ni le respect que je dois aux manes de la plus digne des femmes, ne doivent m'empêcher de lever le voile de l'hipocrisie et de la dissimulation à la faveur duquel il a induit tant de personnes en erreur.

Madame Clausse n'ignoroit pas que j'avois presque toujours refusé les visites particulières de son fils. Je conviens qu'il est allé à Versailles dans le tems que j'y étois ; mais je ne savois pas que ce fût pour me voir. Je lui demandai même, lorsqu'il me fit sa visite, si sa mere lui avoit permis de quitter Paris, et il me répondit qu'il ne l'avoit fait qu'avec son consentement. Pouvois-je savoir s'il m'en imposoit ou non ? D'ailleurs, je portai la précaution plus loin, et je priai M. de la Motte de le renvoyer à Paris. J'ai appris dans la suite que mon cousin aimoit le jeu, et que pour satisfaire cette passion, il avoit effectivement mis plusieurs fois sa montre en gage.

L'imagination féconde du Marquis lui avoit fourni sans peine les incidens de l'histoire, qu'il étoit venu conter à ma tante. Comme il savoit que mon cousin aimoit le jeu, qu'il avoit perdu et qu'il avoit porté sa montre chez un prêteur sur gages, il avoit tiré parti de cette circonstance pour en imposer à Madame Clausse et l'allarmer sur la conduite de son fils : il étoit homme d'ailleurs à payer des escrocs, pour duper ce jeune homme et le forcer à se défaire de sa montre, s'il avoit trouvé cet expédient nécessaire au succès de ses vues.

Malgré les ordres de leur père, les filles de M. de Boulainvilliers conservoient toujours pour moi le même attachement. Comme elles ignoroient que j'eusse eu une querelle très-vive avec lui, elles m'invitèrent à dîner quelques jours après, et j'acceptai leur invitation. La première personne que je vis en entrant fut M. de Boulainvilliers lui-même. Nos yeux se rencontrèrent, et malgré sa tranquillité apparente, je crus remarquer une sorte d'inquiétude dans ses regards. Il craignoit sans doute, que je ne parlasse de ce qui s'étoit passé chez ma tante ; il eut les yeux fixés sur moi pendant tout le dîner, et quand il croyoit n'être pas apperçu, il me lançoit des

regards terribles qui n'échappoient cependant pas à la Vicomtesse de Tonneres.

Après le dîner, les filles de M. de Boulainvilliers se retirèrent avec moi dans un coin du salon pour causer plus librement. Le Marquis à qui ses enfans même étoient suspects, nous voyant rassemblées, vint à nous avec un air fort agité. » Prenez garde, me dit-il, ne vous fiez pas à ces Dames, elles sont trop fines pour vous ». Le reste de la journée, il parut tantôt inquiet, et tantôt confus. Il nous quitta enfin, en me souhaitant le bon soir de l'air le plus affectueux qu'il lui fut possible d'affecter.

Le Baron de Crussol à la recommandation de feu Madame de Boulainvilliers et par égard pour son épouse qui m'honoroit de la plus intime amitié, avoit fait entrer M. de la Motte dans les Gardes d'Artois, en nous donnant à espérer qu'il ne borneroit pas là les services qu'il avoit dessein de nous rendre.

Le Marquis voyant que les calomnies qu'il avoit débitées sur mon compte n'avoient pas eu l'effet qu'il en avoit attendu, fit publier par-tout que je m'étois enfuie avec le fils de Madame Clausse. Ce faux rapport fut suivi de plusieurs autres histoires de sa façon et dans le même genre, toutes plus scandaleuses

les unes que les autres, et ce seroit lasser la patience de mes lecteurs que d'en présenter tous les détails. Si je m'arrête par fois sur certaines circonstances, c'est qu'elles me paroissent trop essentiellement liées avec ma justification, pour qu'il me soit possible de les retrancher.

Je me trouve, à cette époque de mon histoire, obligée de revenir un peu sur mes pas. Si l'on étoit tenté de blâmer les répétitions qui peuvent s'être glissées dans mes récits, malgré mes efforts pour parer à cet inconvénient, qu'on se rappele que ma vie n'a été qu'une suite d'infortunes capables d'altérer la mémoire la plus fidèle et le jugement le plus sain. Doit-on en effet s'attendre à trouver l'ordre et l'élégance du stile, dans les écrits d'une femme aussi malheureuse que je la suis, et qui s'abandonne sans art et sans réserve aux mouvemens d'une ame navrée de douleur ? Sans l'espoir qui me reste de me justifier aux yeux de la postérité, rien ne me feroit entreprendre une tâche aussi pénible que celle d'écrire l'histoire de ma vie. Hélas ! elle n'a été que trop longue, et j'en vois approcher le terme avec joie. L'existence n'est plus un présent du ciel, quand on a perdu l'honneur. Victime de la calomnie la

plus atroce, je me suis vue livrée à la merci de juges corrompus, outragée, dégradée, plongée dans la plus honteuse ignominie; mais il est un Juge éternel qu'on ne peut corrompre. C'est à son tribunal que je cite tous mes oppresseurs : c'est à lui que je remets le soin de ma vengeance.

Les arrangemens frauduleux en vertu desquels le patrimoine de mes ancêtres avoit passé en des mains étrangères avoient frappé la Marquise de Boulainvilliers, qui entrevoyant la possibilité d'en recouvrer la possession, m'avoit conseillé de faire un voyage à Bar-sur-Aube, afin de prendre sur les lieux les renseignemens nécessaires.

Tant que vécut ma bienfaitrice, je ne perdis pas l'espoir de réusssir dans ce projet. Son crédit et celui des amis qu'elle avoit intéressés en ma faveur justifioient cette flateuse illusion. Elle m'avoit introduite auprès de plusieurs personnes qu'elle avoit jugées les plus propres à la seconder dans une entreprise dont le succès devoit me remettre à ma place, lorsque j'eus le malheur de la perdre. Je conservai l'espérance de recouvrer les biens de ma famille, et sentant la nécessité de ne pas négliger les personnes que la Marquise avoit disposées à me rendre service, je mat-

tachai à entretenir par des visites fréquentes la bonne volonté qu'elles paroissoient avoir de m'obliger.

Peu de tems après la mort de la Marquise, M. de Boulainvilliers s'avisa de m'engager à tenir sa maison à des conditions, me dit-il, qui seroient à ma convenance comme à la sienne, puisque j'étois mariée et que ma réputation étoit par là à l'abri de la médisance. J'accueillis cette proposition avec tout le mépris et l'indignation qu'elle méritoit, et dès qu'il vit que tous ses efforts pour vaincre ma résistance étoient infructueux, il résolut de se venger de mes mépris d'une manière plus efficace qu'il ne l'avoit fait jusqu'alors. Tout ce que la perfidie et la dissimulation peuvent inspirer de plus noir et de plus atroce, il y eut recours, comme on l'a déjà vu, pour me faire partager le mépris et la haine à laquelle le public l'avoit voué depuis long-tems.

Parmi les personnes puissantes auprès de qui la Marquise m'avoit introduite, j'ai fait mention du Cardinal de Rohan qui m'avoit accueillie de la manière la plus flatteuse et la plus encourageante. Il m'avoit engagée à l'informer de l'état de mes affaires, en me promettant de m'aider de ses conseils et de

tout son crédit, et je n'avois pas balancé à l'en instruire. Lorsque je le vis après la mort de la Marquise, je lui appris sans le moindre déguisement quelle étoit ma fortune et quelles étoient mes espérances, et il me fit les promesses les plus flatteuses et les plus positives.

On me fit remarquer un jour à Mgr. Comte d'Artois à la chapelle de Versailles, et ce Prince daigna m'honorer de son attention avec cette bonté qui lui est particulière. — Madame, Comtesse d'Artois à qui j'eus également le bonheur de plaire, voulut bien s'occuper de mes intérêts.

Je ne perdrai jamais le souvenir de la délicatesse et du désintéressement de ses procédés à mon égard. La position où elle se trouvoit alors ne lui permettant pas de m'être directement utile, elle me recommanda secretement à Madame, qui promit de s'intéresser à moi.

Le cardinal à qui je ne cachois aucune de mes démarches, me conseilla de ne rien précipiter et de ne point importuner les princesses, me disant qu'il suffisoit qu'elles m'eussent assuré de leur protection et de leur bienveillance et que je devois attendre l'effet de leurs promesses ; il approuva cependant

pendant la démarche que je me proposois de faire auprès de Madame Elisabeth qui m'avoit autrefois honorée de son attention, et que je présumois favorablement disposée à mon égard.

Munie du consentement de S. E. je me hâtai de mettre mon projet en exécution. Je me rendis à cet effet chez Madame Elisabeth, et ayant été introduite en sa présence, je lui présentai un mémoire qu'elle accepta avec bonté en me promettant d'avoir égard à mes représentations.

Une réception aussi flatteuse m'enhardit; et j'allai aussi-tôt après chez Madame Comtesse d'Artois. Sa première femme-de-chambre, Madame Coulong, à qui je m'adressai, me dit de la suivre dans son appartement, où elle me laissa seule pendant quelques minutes. Je la vis bientôt passer dans une autre pièce, à la suite de la Comtesse d'Artois occupée à lire un papier qui sembloit l'intéresser beaucoup; après quoi Madame Coulong étant venue me retrouver, me dit que cette Princesse et Madame Elisabeth lisoient en ce moment mon mémoire, et que cette dernière m'enjoignoit d'aller l'attendre chez elle où elle ne tarderoit pas à retourner. En effet en moins d'un quart-d'heure, je fus

admise en sa présence, introduite par Madame Patres, sa première femme-de-chambre. La princesse me fit beaucoup de questions sur ma situation, et me dit de l'air le plus gracieux qu'elle feroit avec plaisir tout ce que je désirois qu'elle fît pour moi.

Le mémoire que j'avois présenté à Mesdames étoit adressé au Roi : mais j'avois cru devoir le leur faire connoître, afin qu'étant informées de son contenu, elles appuyassent mes demandes près de Sa Majesté, quand elles en trouveroient l'occasion.

La bienveillance que me témoignoit Madame Elisabeth et l'intérêt qu'elle sembloit prendre à ma situation m'affectèrent au point que je ne pus retenir mes larmes en sa présence. Je m'étonnois qu'une femme de son rang voulût bien entrer dans les détails les plus minutieux et qu'elle en parlât avec autant de facilité, que s'ils lui eussent été absolument familiers. En la quittant, j'allai prendre une de ses mains pour la porter à mes levres, mais elle devina mon attention, la retira et m'embrassa de la manière la plus affectueuse, en me disant que je lui étois chère, ainsi qu'aux Princesses ses sœurs. Des larmes de gratitude s'échappèrent de mes yeux, et je ne trouvai point d'expressions

pour lui faire connoître ce qui se passoit dans mon cœur. Ces preuves de sensibilité l'émûrent elle-même, et elle parut me voir sortir à regret. « Venez me voir souvent », me dit la Princesse : « à onze heures je serai toujours libre. Je ne conçois pas », ajouta-t-elle, « comment il est possible que la reine puisse vous préférer les Polignacs ».

S'il fut un tems de ma vie où il m'étoit permis d'espérer que mes malheurs alloient finir, ce fut sans contredit à cette époque. Mon histoire étoit connue de toute la cour, et il n'étoit pas de cercles où elle ne fût répétée. On disoit publiquement que j'étois sous la protection spéciale de Madame, qui en effet portoit si loin son attention pour moi, qu'elle me permit de lui écrire des lettres que M. l'Abbé Malet étoit chargé de lui remettre ; et cela, disoit-elle, pour qu'elle fût prévenue des jours où je me proposois de lui rendre mes devoirs, afin qu'on ne me fît pas attendre trop long-tems, avant de m'introduire auprès d'elle. Cet honneur étoit d'autant plus fait pour me flatter qu'il n'est pas d'usage d'adresser des lettres familières aux Princes ni aux Princesses de la famille royale, et que si on obtient la permission de leur écrire, ce n'est que pour leur pré-

senter des requêtes ou des pétitions. Je fais mention de cette circonstance, moins par vanité que pour donner une nouvelle preuve de la considération que l'on croyoit due à ma naissance, et de l'intérêt qu'avoient inspiré mes malheurs particuliers.

Madame fit plus; elle écrivit de sa propre main à M. d'Ormesson, alors contrôleur des finances, et M. de Forges de Bonnaire pour les intéresser en ma faveur; elle leur mandoit qu'elle leur sauroit un gré infini de leur zèle à m'obliger; en ce qu'elle m'avoit accordé sa protection d'une manière particulière tant à cause de mon mérite personnel, que pour le nom de Valois que je portois.

Lorsque je présentai à M. d'Ormesson la lettre que Madame lui avoit fait l'honneur de lui écrire et que j'étois chargée de lui remettre moi-même; il me dit qu'il auroit soin de se conformer, quand l'occasion s'en présenteroit, aux généreuses intentions de Madame. Il m'observa cependant que le crédit de cette Princesse n'étoit pas très-puissant, et qu'il eût mieux valu pour mes intérêts que je me fusse adressée à la reine; il finit par me prier de dire à Madame que, si elle vouloit lui accorder une audience particulière, il auroit l'honneur de s'expli-

quer avec elle sur ce qui me concernoit. Je m'étois sentie piquée du ton leste qu'il avoit affecté en me parlant de Madame ; et peu faite aux usages des cours qui prescrivent la dissimulation , je ne lui cachai pas mon opinion à ce sujet. Cette franchise lui déplut, et il se promit bien de laisser de côté la recommendation de Madame, résolution dont il fit part à M. de Forges qui ne crut pas devoir agir autrement que lui, ni se charger du soin de mes intérêts.

M. de Bonnaire étoit intendant des domaines et grand-maître des eaux et forêts ; les terres de mon père faisant partie des domaines royaux , j'avois été obligée de m'adresser à lui , et je lui avois été recommandée d'abord par son oncle , M. de Beauman , qui lui avoit résigné cette charge , après l'avoir long-tems occupée. — L'oncle et le neveu avoient une opinion absolument différente sur ce qui me concernoit : le premier desiroit que mes biens me fussent rendus : le second au contraire vouloit les retenir. Lorsque j'allai le voir , il me fit cent questions impertinentes , et finit par me demander si réellement j'étois issue de la famille des Valois. « Pouvez-vous en douter , Monsieur », lui répondis-je , « quand tout Paris , quand et le roi lui-

même en est convaincu » ? J'étois indignée, et il dut s'en appercevoir. J'ajoutai cependant que si ces considérations ne lui suffisoient pas, je lui enverrois dans le jour même les papiers authentiques, qui avoient déterminé le jugement de sa majesté, et celui du public sur la légitimité de mes prétentions. « Je vous demande mille pardons, Madame,« me dit-il; « il me falloit un prétexte pour retenir quelques instans de plus une femme aimable qu'il est dangereux sans doute de contempler, mais qu'on ne peut voir une fois, sans desirer de la voir toujours. » — « M. de Bonnaire, vous cherchez à me convaincre que vous avez infiniment d'esprit, et vous y réussissez; mais malgré les peines que vous vous êtes données pour détourner la conversation, je vois qu'il vous reste des doutes, et je dois les éclaircir; bientôt, Monsieur, vous apprendrez qui je suis. » Monsieur de Forges ayant eu occasion de me voir fréquemment depuis cette première entrevue ne tarda pas à me faire une déclaration d'amour en forme. Il y ajouta des sarcasmes sur M. d'Ormesson, à dessein de gagner ma confiance, en me persuadant que ce ministre des finances ne pouvoit guères me rendre de vrais services.

M. d'Ormesson à qui ma sincérité avoit déplu, mais qui n'avoit pu se dispenser de se prêter aux vues de Madame en ma faveur, lorsqu'elle l'en avoit prié de vive voix, promit à cette princesse d'arranger les choses de manière que le roi ne pourroit manquer d'acquiescer à ce qu'elle desiroit que l'on fît pour moi, et il parut si assuré du succès de ses démarches qu'il m'avança cinq cents livres. Dès que Madame fut informée de cette circonstance, elle m'envoya chercher pour m'en féliciter, et me fit l'honneur de me dire qu'elle ne doutoit pas que ce ne fût l'avant-coureur de tout le succès qu'elle s'étoit promis de ses sollicitations.

Cette princesse bienfaisante étoit si satisfaite de la tournure heureuse que mes affaires sembloient prendre, qu'elle ne cessa d'en parler à toutes les personnes qu'elle vit dans la soirée. J'étois restée auprès d'elle, et je reçus des félicitations, et des complimens de tout le monde, tant il est naturel aux gens de cour de flatter ceux que distingue la fortune et la faveur des grands. Autant ils ont d'indifférence et de dédain pour l'infortuné qui a eu le malheur de déplaire à son prince et qui a encouru sa disgrace, autant ils sont bas et rempans près de ceux qui sont en fa-

veur. Si l'on consulte l'histoire des hommes, on verra à chaque page des preuves innombrables de la vérité de cette assertion, qui n'a pas besoin d'apologie, puisqu'elle se vérifie tous les jours sous nos yeux.

Dans la soirée, Madame me conseilla d'aller remercier M. d'Ormesson des services qu'il avoit bien voulu me rendre; mais je crus devoir d'abord lui demander par écrit s'il seroit chez lui à dix heures, et ce ministre m'ayant répondu sur-le-champ que des affaires qu'il ne pouvoit remettre ne lui permettoient pas de recevoir ma visite, je ne m'y rendis que le lendemain à sept heures du soir, comme il m'en avoit prié dans sa lettre. A mon arrivée chez lui, je trouvai M. Roullier d'Orveuille, intendant de Champagne, qui de même que moi, attendoit l'instant favorable pour parler à M. d'Ormesson. Au bout d'une demi-heure, je vis paroître M. de Forges qui sortoit du cabinet du ministre. « Quelle surprise agréable, ma belle Comtesse, de vous rencontrer ici, » me dit-il, en me saluant. Je me contentai de lui répondre que j'étois encore plus étonnée de sa surprise qu'il ne pouvoit l'être de ma présence. Je me disois tout bas que cette rencontre étoit pour

moi d'un funeste présage, et malheureusement je ne me trompois pas.

Madame, me disois-je aussi, m'a envoyée ici pour remercier M. d'Ormesson ; mais je crains bien qu'au lieu de remercimens à faire, je n'aie quelque mauvaise querelle à soutenir. Si M. d'Ormesson avoit réussi au gré de ses espérances, il est clair que M. de Forges en eût été instruit le premier, puisque les biens que je reclame sont compris dans son département. Ces réflexions me déterminèrent à faire quelques questions à ce dernier.... « Vous ne savez donc rien, Monsieur, » lui dis-je, « absolument rien de relatif à ma visite à M. d'Ormesson ? » .... « Madame, vous devenez encore plus étonnante ; mais vous voulez sans doute vous amuser à mes dépens en me donnant des enigmes à deviner » ..... « Point du tout, Monsieur, mais je m'explique. Vous ne pouvez pas avoir oublié que vous m'avez fait de belles promesses et que vous n'en avez tenu aucune. Vous m'avez trompée : mais j'ai su vous deviner. » ..... « Madame, vous doutez donc de ma bonne foi ? Expliquez-vous de grâce. »

Convaincue que j'avois encore plus à me plaindre de lui que de M. d'Ormesson, je lui

dis dés vérités dures que les gens en place ne sont guères accoutumés d'entendre, et qu'ils souffrent encore moins ; il m'interrompit pour m'assurer qu'il ne comprenoit pas un mot de tout ce que je venois de lui dire, et me proposa ou de m'accompagner chez moi, ou de consentir à me rendre chez lui, afin d'en venir aux explications nécessaires pour la justification de sa conduite à mon égard.

Je n'eus pas le tems de lui répondre, un domestique étant venu m'avertir que M. d'Ormesson m'attendoit, et je laissai M. de Forges avec M. Roullier d'Orveuille. La triste nouvelle que j'avois pressentie me fut confirmée. : M. d'Ormesson m'annonça qu'il n'avoit pu s'occuper du recouvrement des biens que je reclamois; et que tout ce qu'il pouvoit faire pour moi étoit de me proposer un regrat de sel à quarante lieues de la capitale.

Telle fut la proposition que M. d'Ormesson osa faire à une femme qui comptoit ses maîtres parmi ses ayeux. Je rejetai avec dédain l'offre d'un emploi que l'on accorde à des valets dont on veut récompenser les services. Mon caractère naturellement irascible m'emporta sans doute au-delà des bornes de la modération : mais je ne pus m'empêcher de faire sentir à M. d'Ormesson à quel point

j'étois indignée. Je m'apperçus qu'il sen vouloit intérieurement d'avoir fait une proposition de cette nature à une femme que Madame honoroit d'une protection particulière, soit qu'il craignît que je ne le déservisse auprès de cette princesse et que mes plaintes ne nuisissent à son crédit, soit qu'il se repentît de n'avoir pas eu plus d'égard à mes sollicitations. Je pris congé de ce ministre et je me rendis sur-le-champ chez M. de Forges, à dessein de l'accabler de mes reproches, impatiente d'épancher le fiel dont mon ame étoit remplie.

Je trouvai M. de Forges avec M. de Roullier d'Orveuille; mais sa présence ne m'empêcha pas d'exhaler mon dépit : « Oui, c'est vous Monsieur, » lui dis-je, « qui avez déterminé M. d'Ormesson à me faire des offres que je rougirois d'accepter. Il a été trop sincère pour ne point en convenir; il étoit incapable de ce procédé, si vous n'aviez pas eu le secret de lui faire adopter vos vues. » M. de Forges me jura que je me trompois, et blâma lui-même la conduite de M. d'Ormesson. Il me fit des offres de service, ainsi que M. d'Orveuille, et ils me donnèrent l'un et l'autre quelques avis sur les moyens les plus propres à faire réussir mes projets. M. de

Forges me demanda si je le soupçonnois réellement d'avoir voulu me nuire ! Je lui dis que je ne pouvois déterminer précisément jusqu'à quel point j'avois à me plaindre de lui : mais que Madame ne leur pardonneroit pas aisément d'avoir eu si peu d'égards à sa recommandation.

Leur réponse à cela fut que le dépit de Madame étoit un triomphe pour la reine, qui avoit toutes les grâces à sa disposition. M. d'Ormesson m'avoit en effet fortement engagée à faire ma cour à la reine, en m'avouant qu'il lui étoit presqu'impossible de me rendre aucun service sans l'agrément de S. M., ou celui des Polignacs.

Je quittai M. de Forges, et j'allai me présenter à Madame à qui je fis part de tout ce qui venoit de se passer. Elle m'écouta avec attention, parut affectée de mes chagrins, et m'encourageant à la patience, elle m'assura que d'Ormesson ne resteroit plus long-tems en place. Elle me dit cependant de retourner chez lui pour le sommer de remplir la promesse qu'il lui avoit faite de m'accorder quinze mille livres. Je m'empressai d'obéir et me faisant accompager par une personne de ma connoissance, je me rendis de nouveau chez ce ministre à sept heures du soir. Il me répéta

qu'il ne pouvoit rien faire pour moi, en ajoutant qu'il lui en coûtoit beaucoup de me donner un refus si péremptoire ; mais que les circonstances l'y forcoient. Enhardie par la protection que m'accordoit Madame et par la présence d'un tiers, je lui annonçai fièrement que son règne étoit prêt de finir, et que je serais vengée.

En effet, peu de tems après M. d'Ormesson fut obligé de rendre le porte-feuille, et M. de Calonne lui succéda.

J'étois restée pendant tout ce tems à Versailles (depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Septembre) continuellement bercée de fausses promesses, et dupe d'espérances qu'on ne s'occupoit pas à réaliser. J'étois logée à l'hôtel de Jouy, rue des Récolets, et la dépense que j'étois obligée de faire excédoit de beaucoup l'état de ma fortune. D'un autre côté, M. de la Motte avoit été contraint de rester à Paris : ce qui ajoutoit considérablement à nos embarras.

M. d'Ormesson, quelque-tems après sa disgrace m'envoya prier de passer à son hôtel à Paris, ayant, disoit-il dans sa lettre, à m'informer de beaucoup de choses dont il n'avoit pu me faire part à Versailles, vu le peu de loisir que lui laissoient les affaires. La pre-

mière chose qu'il me dit en me voyant, fut qu'il devoit rougir de paroître devant moi, après m'avoir si souvent amusée par de vaines promesses, et qu'il craignoit d'être tellement en défaveur dans mon esprit, qu'il désespéroit d'obtenir son pardon. Cet aveu devoit coûter à un homme accoutumé à voir tout plier autour de lui : mais sa disgrace lui fut utile, puisque cessant d'être ébloui par le clinquant des grandeurs, il reprit l'exercice des vertus qui lui étoient naturelles, et que l'ambition et l'intrigue de la cour avoient étouffées.

Ce fut à cette époque que je fis une seconde fausse couche qui fut suivie d'une maladie dangereuse : mais j'eus la douce satisfaction d'apprendre que j'inspirois l'intérêt le plus vif aux princesses qui m'honoroient de leur protection. La reine elle-même daigna faire quelques questions sur l'état de ma santé à Madame Patres. Madame envoya fréquemment savoir de mes nouvelles. C'étoit ordinairement M. Champion, page favori de Monsieur et de Madame, qui étoit chargé du message, et très-souvent il accompagnoit les médecins qui venoient me voir de la part de cette princesse. C'est à ce page que je dois la connoissance d'un incident que j'appris avec le plus grand plaisir. Deux jours avant ma

fausse couche, j'avois été saisie d'une convulsion sous les fenêtres de l'appartement de la reine. Le roi trouva sa majesté dans une agitation extrême dont il s'empressa de demander la cause; elle lui dit qu'elle venoit d'être témoin d'un spectacle bien triste; qu'elle avoit vu une jeune femme tomber dans d'affreuses convulsions. « J'ai demandé son nom, ajouta la reine, et on m'a répondu que c'étoit la demoiselle de Valois, épouse du Comte de la Motte; l'accident qui lui est arrivé est bien fâcheux : ce sont de jeunes gens, et je les plains de tout mon cœur ».

L'intérêt que j'avois inspiré à la reine ne pouvoit manquer d'exciter l'envie des personnes qui cherchoient à se réserver exclusivement ses bonnes grâces, et leur premier soin fut d'aviser aux moyens d'anéantir dans son origine une prédilection naissante qu'ils croyoient hostile à leurs vues particulières. On commença par faire courir un bruit qui tendoit à écarter de moi les princesses; ce fut d'annoncer d'un air perfidement mystérieux que la convulsion dont S. M. avoit été témoin étoit un accès d'épilepsie. Cette insinuation adroitement propagée ne tarda pas à parvenir aux oreilles des princesses.

Elles connoissoient trop les ruses de l'envie pour ajouter foi à ce rapport : mais afin de concilier la prudence avec le penchant généreux qui les portoit à m'obliger, Madame fit part aux médecins de ses craintes, et leur dit qu'ils eussent à décider s'il y avoit du danger à recevoir mes visites. Leur réponse fut que mes convulsions n'étoient dangereuses que pour moi-même, et qu'ils étoient prêts à affirmer sous serment qu'elles n'étoient qu'une suite d'un dérangement accidentel survenu dans les systême nerveux. Madame me recommanda de nouveau à leurs soins, et leur enjoignit de lui donner fréquemment des nouvelles de mon état. Je n'eus qu'à me louer de leurs attentions ; elles accélérèrent ma convalescence, et le premier usage que j'en fis fut d'aller publiquement témoigner ma reconnoissance à Madame. Elle m'accueillit avec bonté, et cette réception fit tomber les divers propos injurieux dont j'avois été l'objet. Au reste la calomnie ne devoit pas m'étonner. Dans les cours où la jalousie veille sans cesse et où la malveillance toujours active distille son noir venin sur ceux que la fortune favorise, ou que la faveur du prince a distingués, peut-on se promettre d'y vivre à l'abri de ses traits ?

La

La prédilection de Madame en ma faveur n'étoit pas vue sans inquiétude ; les bontés dont m'honoroit la comtesse d'Artois faisoient également des envieux, et mille petits moyens furent mis en usage pour me perdre dans leur esprit. Ce ne fut pas Madame elle-même qui m'informa de ces circonstances : son extrême délicatesse ne lui permettoit pas de me rien dire qui pût m'affliger ; mais comme il étoit nécessaire que je fusse instruite des imputations dont j'étois l'objet, et qui pouvoient finir par ternir ma réputation, elle chargea M. l'abbé Mallet, son aumônier, de m'en prévenir et d'user pour le faire des plus grands ménagemens. Je n'eus qu'à me louer de la manière dont il s'acquitta de cette commission, mais je ne fus que légèrement affectée de ce qu'il me dit relativement aux propos qu'on se permettoit sur mon compte. Il me répéta les conseils que Madame m'avoit déjà donnés et qu'elle m'enjoignoit de suivre exactement, et finit par m'annoncer que la princesse exigeoit que je fisse venir mon mari à Versailles pour ôter d'un seul coup tout prétexte quelconque à la malveillance, en ne me présentant nulle part sans être accompagnée par lui. M. l'abbé Mallet étoit aussi chargé d'écrire à M. de la Motte pour lui mander de

se rendre auprès de moi, aussi-tôt que la lettre lui seroit parvenue, et il le fit en ma présence, avant de prendre congé.

Les personnes qui avoient mes intérêts à cœur nous conseillèrent, aussi-tôt que M. de la Motte fut arrivé à Versailles, de ne pas perdre un instant pour profiter des dispositions favarables que l'on nous avoit témoignées. Comme un des moyens de réussir est de ne pas se laisser oublier, nous allâmes nous poster dans la salle des Trophées près de la chapelle, (à l'heure où la famille royale devoit s'y rendre pour entendre la messe,) à dessein de nous faire remarquer. En effet, Madame m'apperçut et dit quelques mots à la reine, qui tourna la tête de mon côté, et me fixa long-tems avec beaucoup d'attention. Bientôt toute la cour eut les yeux sur moi; j'entendis que l'on me nommoit, que l'on parloit de ma maladie, de mon prompt rétablissement, et comme la reine avoit paru me regarder avec intérêt, il n'en fallut pas davantage pour m'attirer les félicitations de tous les courtisans.

On m'avoit assuré à plusieurs reprises, que j'avois intéressé la reine, et que S. M. avoit parlé de moi à Madame dans des termes qui ne laissoient aucun doute sur ses favorables dispositions à mon égard. Des rapports aussi

flatteurs pour ma vanité et les conseils des personnes que j'étois dans l'habitude de consulter me portèrent à retourner souvent à la chapelle. J'avois soin de prendre la place où j'avois été remarquée la première fois, ou si j'avois été prévenue, de choisir tout autre endroit où je pouvois être apperçue aisément de la famille royale. On ne doit pas trouver étrange que dans une situation qui me rendoit les grâces de la cour nécessaires, je misse tant d'empressement à m'attirer l'attention de la reine qui, pour combler tous mes vœux, n'avoit qu'à le vouloir. Chaque fois qu'elle me voyoit, elle daignoit me sourire, et ce sont ces sourires funestes qui ont accéléré mes pas vers l'abîme dans lequel j'ai été entraînée.

Lorsque la reine m'honoroit d'un de ses regards indéfinissables qui n'appartiennent qu'à S. M., je baissois les yeux, ou si je les levois sur elle, je m'efforçois d'y faire passer l'expression du respect et de la reconnoissance qui étoit dans mon cœur. Les personnes que j'avois intéressées en ma faveur voyant les progrès que je faisois dans la bonne opinion de la reine, m'engagèrent à persévérer, jusqu'à ce que je recueillisse le prix de ma constance.

Le cardinal de Rohan m'avoit conseillé de voir Madame d'Osseun, dame de la Reine, et sœur du duc de Guiche qui avoit épousé une Polignac, pour la prier de présenter à S. M. les papiers qui constatoient mon origine. Je me rendis en conséquence chez cette dame, et je lui fis part de l'objet de ma visite. Elle me prêta la plus grande attention, et me promit de faire tout ce qui dépendroit d'elle pour me servir : mais elle ne me cacha pas que j'avois eu tort, à mon arrivée à Versailles, de briguer la protection de Madame, de préférence à celle de la reine. » S. M. n'ignore pas cette circonstance, continua Madame d'Osseun, et ce n'est pas un titre de recommandation auprès d'elle. Je ne sais trop quel conseil vous donner en cette occasion, je saisirai cependant le premier moment favorable pour parler de vous à la reine : vous pouvez compter sur ma parole ; mais je ne vous réponds pas du succès «. Quant au mémoire que je l'avois priée de présenter au roi, elle me conseilla de le remettre à son frère le duc de Guiche, capitaine des gardes, qui étoit plus à portée de me rendre ce service ; elle me dit que je le trouverois chez lui le lendemain, depuis midi jusqu'à une heure, et qu'il seroit à propos que je lui écrivisse un billet pour lui donner avis

de la visite que je me proposois de lui faire.

J'allai donc chez le Duc de Guiche, qui ne parut pas prêter grande attention à ce que j'avois à lui dire. Au lieu de répondre à ma demande, il s'avisa de me faire une déclaration en forme, à la suite d'une infinité de complimens...... » M. le Duc, » lui dis-je, « voudroit-il bien se rappeler que je viens solliciter son appui pour une affaire qui est pour moi d'une très-grande importance : la seule grâce que j'exige de sa bonté pour le moment, est de daigner me donner une réponse définitive sur l'objet qui m'amène chez lui. » ..... « Oh ! le mémoire ; ah oui, je m'en rappele......... J'en aurai soin, et je vous jure, Madame, que tous mes efforts seront employés pour vous servir «.

Je ne devois pas beaucoup compter sur une promesse faite aussi légèrement, et le ton d'insouciance avec lequel il m'avoit parlé n'étoit pas propre à m'inspirer de la confiance : mais comme il voulut bien me donner ensuite des instructions sur la manière dont je devois m'y prendre pour qu'il pût me servir auprès du roi, je résolus de suivre à tout hasard le plan qu'il m'avoit tracé. J'allai donc le lendemain me mettre sur le passage de

S. M., mon mémoire à la main, et le Duc, plus fidèle à sa promesse que je ne l'avois espéré, le prit, et le présenta lui-même au roi. Je m'apperçus que le monarque en sortant de la chapelle où je m'étois placée de manière à pouvoir examiner tout sans être vue moi-même, lisoit avec beaucoup d'attention un papier qu'il tenoit à la main. Le Duc adressoit en même tems la parole à sa majesté, et ses gestes indiquoient que c'étoit de mon mémoire dont il étoit question. Dans l'après-midi je reçus une très-longue lettre du Duc, qui, la veille, avoit promis de m'apprendre ce qu'auroit dit le roi.

Il m'informoit de toutes les questions que sa majesté lui avoit faites sur mon compte; ce qui me parut être d'un favorable augure, il me conseilloit de me jetter le lendemain aux genoux du roi, pour supplier sa majesté de m'être propice, et il me recommandoit en même tems de ne pas instruire Madame d'Osseun, de la part qu'il avoit prise dans cette affaire. Il finissoit sa lettre en me disant que j'étois malheureusement trop jolie........ Que mes charmes étoient trop puissans........ Et que la reine...... il n'ajoutoit rien de plus. Quelle est donc cette enigme? pensai-je en moi-même. Que signifie cette défense de

faire part à sa sœur d'une démarche qu'elle même a conseillée ? Je ne savois à quelle idée m'arrêter.

Je ne connoissois pas alors les Polignacs. Leur jalousie, leur goût pour l'intrigue, leur caractère vindicatif m'étoient encore inconnus. Le Duc de Guiche craignoit sa femme, et n'osoit briguer des grâces pour quiconque n'étoit point protégé par elle ou par les siens. Cela peut encore servir d'explication à ce que m'avoit dit Madame d'Osseun. Je suis persuadée que cette Dame a réellement cherché à me faire connoître de la reine. Je l'ai vue plusieurs fois passer dans un phaëton avec sa majesté et elle ne manquoit jamais de lui dire quelques mots qui lui faisoient tourner les yeux et les arrêter sur moi, avec un air de complaisance dont j'étois enchantée et confuse.

Dans un voyage que nous fîmes à Fontainebleau, M. de la Motte et moi nous eumes une conférence avec M. de Forges, qui demanda permission à mon mari de nous venir voir à Versailles, pour nous donner, disoit-il, des avis importans sur la conduite que nous devions tenir à l'égard de M. de Calonne. Imaginant qu'en effet il pouvoit nous être utile, nous reçumes volontiers ses

visites qui devinrent très-fréquentes. Il nous remit un jour un mémoire qu'il pria M. de la Motte de copier, afin d'en présenter l'original à M. de Calonne, qu'il importoit de convaincre de la légalité de nos réclamations. » Envoyez-le demain matin à onze heures et demie, » nous dit-il ; « je serai chez lui, et j'aurai soin, lorsque j'entendrai prononcer votre nom, d'appuyer vos demandes de tout mon pouvoir «. Je lui promis de me conformer à ces instructions : mais ce zèle ardent à m'obliger m'ayant inspiré des soupçons sur sa sincérité, je n'en fis rien.

Le lendemain il vint me demander pourquoi je n'avois pas envoyé mon mémoire chez M. de Calonne, qui partoit le mercredi suivant pour Paris, et qu'il n'auroit plus occasion de voir que quand il s'y rendroit lui-même. « C'est précisément ce que je voulois «, repliquai-je ; « j'ai écrit à M. de Calonne, et je dois le voir mercredi à une heure après-midi, immédiatement avant son départ ».

Je dois à M. de Calonne la justice de convenir que ce jour-là sa conduite à mon égard fut telle que je pouvois le desirer. L'espoir rentra dans mon ame, et je me crus enfin arrivée au terme de mes infortunes :

mais le sort ne me sourit un instant que pour m'accabler avec plus de rigueur. Ce que j'avois pris pour la réalité n'étoit qu'une ombre fugitive qui disparut, quand je fus sur le point de la saisir.

Le mercredi suivant je me rendis à Paris ; arrivée chez moi j'appris que M. de Forges étoit venu me demander et que ne m'ayant pas trouvée, il avoit écrit un billet que l'on me remit. Il m'y prioit de lui faire l'honneur de passer chez lui à une heure qu'il m'indiqua, en m'annonçant qu'il avoit des choses importantes à me communiquer. Je fus exacte au rendez-vous, et je lui rendis compte de la réception flatteuse que m'avoit faite M. de Calonne. Il me dit que les choses alloient au mieux, et qu'il ne lui restoit plus le moindre doute sur le succès de mes réclamations. « J'irai moi-même chez lui, ajouta M. de Forges, à dix heures demain matin, et comptez sur mon zèle à servir vos intérêts ». Je le remerciai et je lui fis promettre qu'il m'écriroit un mot, dès qu'il auroit quitté le ministre, pour me faire savoir s'il consentoit à recevoir ma visite dans la soirée.

Le billet de M. de Forges ne vint pas : je perdis patience, et je commençai à croire que j'avois été sa dupe. Après avoir attendu

long tems, je traçai à la hâte quelques mots pour lui signifier que s'il ne m'envoyoit pas sur-le-champ un compte circonstancié de ce qui s'étoit passé entre lui et M. de Calonne, je me rendrois chez lui au retour de mon laquais. Il me répondit dans un billet dont mon domestique étoit le porteur que M. de Calonne avoit des affaires si pressantes qu'il ne lui étoit pas possible de me voir dans la soirée, mais qu'il seroit libre le lendemain à sept heures et demie du soir ; que le Ministre se feroit un plaisir d'apprendre de ma bouche ce dont j'avois dessein de l'informer, et que d'après ce qu'il lui avoit dit dans la conférence qu'ils avoient eue ensemble, il le croyoit très-disposé à me rendre service.

Avant de me présenter à M. de Calonne, je demandai à voir son premier Secrétaire, M. Henri, homme plein d'intelligence et d'esprit qui paroissoit avoir très à cœur tout ce qui concernoit les intérêts de M. de la Motte ou les miens. Il m'avoit donné tant de preuves de son empressement à m'obliger sous trois différens Ministres dont j'avois cherché à m'assurer le crédit, que j'avois en lui la plus haute confiance. J'allai donc le trouver : il me reçut avec son honnêteté

accoutumée, et me dit qu'il avoit souvent saisi l'occasion de parler de moi à M. de Calonne, et qu'il espéroit beaucoup des bonnes dispositions du Ministre à mon égard. Comme je témoignois des craintes, il chercha à les faire disparoître par les argumens les plus propres à m'inspirer de la confiance, et en m'assurant que rien ne le surprendroit davantage, qu'un changement quelconque dans les intentions du Ministre en ma faveur. Il me conduisit ensuite chez M. de Calonne qui m'accorda sur-le-champ une audience, de préférence à beaucoup de personnes qui attendoient depuis long-tems le moment de lui parler.

Comme je le savois très-affairé, je m'étois proposé de ne point abuser de son tems et de m'expliquer sur l'objet de ma visite le plus briévement qu'il me seroit possible : il me retint et me fit asseoir. Le début de sa conversation m'étonna au-delà de toute expression, et je commençai à voir qu'il s'étoit tramé quelque chose entre lui et M. de Forges ; mais la hardiesse me manquoit pour lui faire part de mes soupçons. » Convenez, Madame, me dit-il, après un court préambule, que votre indigence n'est qu'une chimère ! « La manière dont vous vivez

dépose contre vous. Ce n'est pas avec huit cents livres de rente, que l'on a des équipages, des laquais, et par-dessus tout cela un hôtel à Paris. Avouez franchement que vous avez des ressources dont il vous paroît convenable de faire un mystère. Quarante mille livres de rente suffiroient à peine à vos dépenses. Que feriez-vous de huit cents livres, Madame la Comtesse ! Bien peu de chose : vous seriez pauvre en effet, si vous n'aviez rien de plus ?

» Monsieur, dis-je au Ministre, les personnes officieuses qui vous ont parlé de mon luxe, ne savent pas que pour soutenir mon état, j'ai été forcée de faire des emprunts considérables. Vous ignorez également, Monsieur, que si Madame n'avoit pas eu la bonté de me procurer un arrêt de surséance pour soixante mille livres, je serois dans le moment actuel fort mal à mon aise «. » Je ne savois pas cela, s'écria M. de Calonne : ceci change la thèse «. — On m'avoit conseillé de présenter à Madame un état des dettes que j'avois contractées en vivant à Versailles, pour être à portée des Ministres. Les personnes qui prenoient ombrage des bontés dont m'honoroit Madame, insinuèrent à cette Princesse que ce n'étoit qu'une ruse

dont je m'étois servie pour intéresser sa générosité ; qu'il lui seroit possible de me tirer d'embarras, si en effet, mes dettes étoient réelles, en me faisant obtenir pour moi-même un arrêt de surséance, et un sauf-conduit pour M. de la Motte, et que par ce moyen Madame pourroit m'obliger, sans devenir ma dupe.

Après cette explication, je me levai pour prendre congé. » Monsieur, lui dis-je, vos instans sont si précieux aujourd'hui que je ne dois pas abuser plus long-tems de votre complaisance, mais si vous me le permettez, j'aurai l'honneur de repasser un autre jour «. Le Ministre ne voulut pas me laisser sortir : il me retint..... pour insulter à mes malheurs. — » Mais......... je pense à cet arrêt de surséance....... il est quelquefois des gens....... qui en sollicitent sans de justes motifs....... Je suis fâché que vous ayiez trouvé des envieux qui aient cherché à vous nuire dans l'esprit de Madame : il est certain que le conseil qu'on lui a donné ne pouvoit pas vous être très-agréable «. — « J'ignore, Monsieur, quel est le sens que vous voulez attacher à ces paroles «. — » Si, continua M. de Calonne, vous me nommiez les personnes dont vous vous êtes assuré l'appui,

je pourrois vous en donner l'explication ; vous ne devez pas douter de mon inclination à vous servir «. Je lui repliquai, que mon seul motif en venant chez lui étoit de l'engager à seconder les démarches que je faisois pour recouvrer les biens de mes ancêtres ; que c'étoit là le seul, l'unique but, où tendoient toutes mes espérances et mes desirs.

Quiconque a étudié le cœur humain peut juger des difficultés et des vexations sans nombre qu'éprouvent ceux qui réclament la protection des grands. Loin de compatir aux maux des infortunés et de les soulager, il semble que ce soit pour eux seuls qu'ils se dépouillent de cette aménité attachante qui caractérise le Français, tandis qu'elle n'est vraiment nécessaire que pour eux, et que leur timidité, effet naturel de l'indigence, a le plus besoin de prévenances et d'égards. Mais la plupart des gens en place, après avoir prété au recit de leurs malheurs, une attention distraite, s'empressent de les éconduire par un *j'en suis bien fâché : je suis accablé d'affaires : ne pouvez-vous pas revenir tel jour ?* Ce jour arrive : on y retourne, le ministre est absent ; et après avoir long-tems sollicité, prié, différé, on se trouve au point d'où l'on

étoit parti, avec le chagrin d'avoir perdu son tems et d'avoir été dupe.

On me prodiguoit par-tout des cajoleries et des complimens, et je ne recevois des consolations nulle part. J'éprouvois alternativement ces serremens de cœur pénibles que l'attente occasionne, et le regret plus doulonreux encore de ne pouvoir plus espérer.

Environ huit jours après mon entrevue avec M. de Calonne, M. de Forges vint me rendre une visite. Nullement initiée dans l'art perfide de la dissimulation qui nous fait emprunter un visage riant, tandis que nous avons le cœur ulcéré, je lui reprochai sa duplicité dans les termes les plus énergiques. Il chercha à se disculper, sans pouvoir y réussir. « Cessez, Monsieur, lui dis-je, cessez de faire une apologie qui est absolument inutile ; elle n'influera en rien sur l'opinion que j'ai de votre conduite à mon égard, et je vous conjure de ne plus défendre une cause que tout votre esprit ne rendra surement pas meilleure ». M. de Forges voulut alors donner une tournure plus gaie à la conversation ; il me débita les plus belles choses du monde, en protestant que le plus grand malheur qui pût lui arriver, seroit de se brouiller avec

une jolie femme, et qu'il étoit dans ses principes de tout souffrir de la part des Dames.

Après des sollicitations et des démarches multipliées auprès de M. de Calonne, tantôt à Versailles et tantôt à Paris, il m'annonça enfin qu'il avoit présenté mon mémoire au roi; que le Duc de la Vrilliere, étoit en possession d'un bien que je réclamois à Fontette, et que c'étoit cette circonstance qui avoit retardé la décision de mon affaire, mais que le roi vouloit bien augmenter ma pension de sept cents livres. Quoiqu'il y eût en ce moment-là beaucoup de monde chez le ministre, je ne craignis pas de lui dire hautement que le roi n'avoit pas pu m'allouer une somme aussi modique, puisqu'il en accordoit davantage au dernier de ses valets, et que je connoissois trop la justice du prince pour ne pas être persuadée qu'il eût eu égard à mes réclamations, si elles lui eussent été entièrement connues? Je refusai les 700 livres, outrée de dépit contre M. de Calonne: « Je vous forcerai, Monsieur, lui dis-je, avec un ton de fermeté qui l'étonna, à faire connoître mes droits au monarque; et je resterai ici jusqu'à ce que j'obtienne ce que je demande. Faites vos plaintes; mais c'est

c'est chez vous que je fixe mon domicile, jusqu'à ce qu'il plaise au roi de me fournir les moyens de vivre convenablement dans le mien ».

M. de Calonne fut étrangement surpris de ce discours et de la manière dont je m'exprimois : mais comme on annonça la Duchesse de Polignac, je le laissai jouir de son étonnement, et je passai dans une autre chambre, où je demeurai seule trois heures entières, sans qu'on parût s'occupper de moi. Il est vrai que plusieurs domestiques s'étoient montrés à la porte, probablement pour voir si j'avois mis en exécution la menace que j'avois faite à leur maître ; mais pas un seul n'entra. Enfin j'apperçus M. Henry, et je l'appelai. Il parut fort surpris de me trouver-là, et me pria de monter à son appartement. J'étois déterminée à garder mon poste et je ne voulus point me rendre à cette invitation. Il me dit alors que M. de Calonne l'avoit autorisé à m'annoncer que je ne tarderois pas à être satisfaite, et qu'il espéroit me donner d'excellentes nouvelles le lendemain dans la matinée. Ces promesses ramenèrent un peu de calme dans mon ame aigrie, et je pris le parti de me retirer, sans

cependant que je comptasse entièrement sur la parole qui venoit de m'être donnée.

Le lendemain, M. Henry vint m'apporter un sac de 1200 livres, en m'en promettant un autre d'égale valeur sous peu de jours; qui en effet me fut remis le surlendemain: M. Henry vint me trouver une troisième fois avec une somme moins considérable que je crus devoir refuser. J'étois lasse de recevoir des secours pécuniaires; je l'avouai à M. Henry, en lui déclarant que je ne réclamois que l'héritage de mes péres.

Peu de tems après Madame m'envoya M. Champion pour me faire savoir que j'eûsse à me rendre auprès d'elle à sept heures du soir. J'obéis aux ordres de cette princesse et à mon arrivée, elle me remit un brevet de 700 livres de pension pour ajouter à celle de 800 livres dont je jouissais depuis long-temps en me disant que c'étoit tout ce que M. de Calonne avoit pu obtenir du roi.

Madame me témoigna ses regrets de n'avoir pas pu m'être utile et elle en parut d'autant plus affectée qu'il ne lui restoit plus aucun autre moyen de m'obliger. Elle me conseilla de faire tous mes efforts pour parler à la reine et l'intéresser en ma faveur.

Ce que j'ai dit plus haut touchant l'attention dont m'honoroit sa majesté, suffit pour indiquer que je lui avois plu, et qu'elle étoit disposée à me protéger. Mais elle ne pouvoit, pour ainsi dire, rien par elle-même. Entièrement gouvernée par les Polignacs qui avoient le plus grand crédit à la cour, elle ne voyoit que par leurs yeux, admiroit tout ce qu'elles trouvoient bien, et vouoit au mépris tout ce qui leur déplaisoit. Ce n'étoit que par leur médiation, que l'on pouvoit approcher du trône, et la protection qu'elles accordoient étoit toujours subordonnée au plan qu'elles s'étoient tracés de s'assurer des créatures pour maintenir et consolider leur crédit. La Comtesse de Polignac, qui étoit l'ame du conseil de la reine, acquit, en se faisant craindre, une influence qu'elle n'auroit pu obtenir par son génie ou sa beauté. La souveraine, malgré son caractère fier, cédoit sans résistance à toutes les suggestions de cette femme hautaine.

Plusieurs personnes de ma connoissance initiées à fond dans les intrigues de la cour, me firent entendre que je ne devois pas compter sur ses promesses et que sa protection ne me meneroit à rien. Tout le monde me répétoit : « C'est à la reine qu'il faut vous

attacher : c'est la reine qui dispose de tout; et sur-tout ajoutoit-on, faites votre cour aux Polignacs ». Je ne pouvois douter de la bienveillance de ceux qui me donnoient ces conseils, et l'expérience qu'ils avoient acquise par leur séjour habituel à la cour ne me laissoit aucune crainte de m'égarer, en m'y conformant : je m'en rapportai donc à leur avis, et je cherchai à gagner accès auprès de la Duchesse de Polignac. En conséquence, je lui écrivis pour la prier de m'accorder une entrevue, elle me répondit sur-le-champ que si Madame la Comtesse de la Motte vouloit se donner la peine de passer chez elle, le lendemain entre onze heures et midi, elle seroit visible pour elle.

Je me rendis donc chez la Duchesse le lendemain à l'heure indiquée, mais elle me fit dire qu'elle étoit désespérée de ne pouvoir pas me recevoir, le Comte d'Artois étant chez elle; qu'il ne lui étoit pas possible de fixer l'heure à laquelle elle seroit libre, et qu'elle me prioit de revenir le lendemain à la même heure.

Le lendemain je retournai chez la Duchesse, qui après m'avoit fait long-tems attendre, m'envoya par le même valet-de-chambre qui m'avoit parlé la veille, un billet

conçu en ces termes : « Madame de Polignac est fâchée de ne pouvoir pas recevoir Madame de la Motte. Elle a tant de personnes à obliger qu'il lui est impossible de la servir auprès du roi ou de la reine, qui d'ailleurs sont las d'accorder des grâces ». Ce billet me surprit au-delà de toute expression : est-il possible, dis-je au valet-de-chambre, que Madame de Polignac m'ait écrit sur ce ton-là » ? « Ce n'est pas ma faute, me répondit-il, c'est Madame la Duchesse qui m'a fait écrire ce billet, quand elle a vu ma répugnance à vous en dire le contenu de vive voix ».

J'avoue que je fus outrée des procédés de cette femme orgueilleuse. « Je suis née pauvre, me disois-je en retournant chez moi, et tout m'annonce que la fortune ne se lassera pas de me persécuter. Malheureuse femme ! à quoi me sert un nom illustre, puisque des personnes d'une naissance infiniment inférieure à la mienne, peuvent me manquer impunément » ! Je n'avois pas oublié que les Polignacs, avant de s'être fait connoître à la cour, vivoient à Paris dans l'obscurité et dans l'indigence ; que dans le tems où j'étois chez Madame de Boussol, elle m'avoit plusieurs fois envoyé chez elles avec des mémoires qu'elles payoient en com-

plimens pour moi et en belles promesses pour elle : qu'avant qu'elles ne fussent en faveur, aucun marchand ne vouloit leur faire crédit, que leur couturière avoit fini par refuser de travailler pour elles, et qu'enfin elles n'avoient pas une seule robe décente, quand il fut question de les présenter à la cour. Je ne leur fais pas un crime d'avoir essuyé des malheurs, et d'avoir connu l'indigence : mais je leur reproche leur arrogance et leur insensibilité : j'ai éprouvé plus que tout autre les vicissitudes de la fortune, et il n'a jamais été de femme qui ait eu plus à se plaindre que moi de l'injustice du sort et de celle des hommes. Issue du sang royal, j'ai été successivement mendiante, servante, couturière, favorite d'une reine; enfin persécutée partout et heureuse nulle part.

Quel motif avoit donc pu déterminer la Duchesse de Polignac à me traiter avec aussi peu de ménagement? Craignoit-elle qu'instruite de sa situation passée, je n'en tirasse parti pour humilier son amour-propre?.... Redoutoit-elle l'avantage que me donnoit sur elle ma naissance? Avoit-elle peur que je ne lui enlevasse toute la faveur dont elle jouissoit auprès de la reine? Mais je ne dois pas abuser de la patience de mes lecteurs en m'appésantissant sur des détails qui n'ont

aucun rapport direct avec mon histoire, à laquelle je me hâte de revenir.

C'étoit à la réquisition de Madame, et de la Comtesse d'Artois que je m'étois décidée à voir les Polignacs : ces Princesses, m'ayant assuré que, si ces femmes me présentoient à la reine, je pouvois compter sur le succès de mes réclamations. « Ma chère Comtesse, avoit ajouté Madame ; il est bon que vous sachiez que n'étant pas avec la reine dans la meilleure intelligence possible, j'ai tout lieu de croire qu'en lui parlant pour vous, j'ai nui à vos affaires, au-lieu de vous servir. La reine dispose de toutes les grâces, et il est à propos que vous écriviez à la Duchesse de Polignac : vous m'enverrez sa réponse ». Je suivis ce conseil ; on a vu l'issue de cette démarche. . . . .
. . . .

Je fus d'autant plus indignée de la réception que me firent les Polignacs, qu'il ne me restoit que ce moyen d'obtenir accès auprès de S. M. Réduite au désespoir, je renonçai à tous mes projets, et je crus voir dans cette succession de contrariétés, de rebuts, d'afflictions de toute espèce, un ordre indirect de l'auteur de la nature qui me défendoit de survivre à mes malheurs. Ce parti étoit violent sans doute,

mais j'ose espérer que la divinité ne me punira pas d'avoir formé une résolution qui ne seroit jamais entrée dans mon cœur, si je n'avois pas concentré mon bonheur dans la poursuite d'une chimère qu'il eût mieux valu pour moi de dédaigner.

Trop fière pour me plaindre, je ne voulus pas informer le Cardinal des odieux procédés de Madame de Polignac, et je conçus l'horrible projet de mettre fin à mon existence. « Partons pour Paris » ; me dis-je à moi-même, « M. dela Motte sera peut-être absent, et personne ne pourra s'opposer à l'exécution de mon dessein ». Arrivée à Paris, j'apprends qu'il est allé rendre des visites : j'ouvre mon secrétaire; j'y prends deux pistolets chargés ; et je retourne à Versailles. Quand je fus montée dans mon appartement, je commençai plusieurs lettres que le désordre de mes sens ne me permit pas d'achever, et je jettai au loin ma plume ; « à quoi bon écrire les événemens d'une vie malheureuse que je suis sur le point de quitter », me disois-je. « Que me sert-il d'apprendre à mes ennemis que j'ai mis fin à mon existence ? On se bornera peut-être à dire que je n'ai pas eu le courage de supporter l'adversité ».

Mon imagination étoit troublée, le désordre

de mon esprit étoit au comble, la voix calme de la raison ne se faisoit plus entendre à mon cœur, et toute entière au désespoir, je sors de chez moi à six heures du matin, la tête enveloppée dans ma caleche : le silence et le sommeil régnoient encore dans la maison, et je m'échappe sans être apperçue. Il ne me restoit plus qu'à chercher un endroit écarté pour consommer l'affreux sacrifice que je voulois faire de ma vie.

Je dirigeai mes pas vers un bois situé à une lieue environ de Versailles. Après avoir traversé le parc, j'arrive auprès d'une fosse profonde d'où on avoit autrefois tiré des pierres. C'est sur les bords de cet abîme que je désigne pour mon tombeau, et dont mes yeux mesurent la profondeur, que je m'apprête à terminer mon existence. Mes regards inquiets se détournent un instant de ce gouffre effrayant, mais ce n'est que pour voir s'il n'est point de témoin cruellement officieux qui se dispose à retenir mon bras homicide. Je jette ensuite les yeux sur la pente de cette fosse et je m'apprête à y descendre, mais à peine ai-je fait quelques pas que je m'arrête pour respirer, pouvant à peine me soutenir.

L'idée du Dieu qui m'a donné la vie vient

s'offrir à mon esprit égaré, et je tombe à genoux pour l'implorer encore une fois, avant de lui rendre ce funeste présent. Je veux prier : ma voix expire sur mes lèvres. Un cri intérieur semble me dire : malheureuse, oses-tu prier le Dieu dont tu veux enfreindre la loi ! écoutera-t-il les supplications de celle qui lui offre un sacrifice qui l'outrage ? arrête !....... Tout mon corps frissonnoit....... Une sueur froide couloit le long de mes joues décolorées. La raison veut repousser le désespoir, l'orgueil humilié le retient dans mon ame. » Pourquoi me livrer encore aux séductions de l'espérance : le monde entier n'est plus rien pour moi ! Il insultera à ma mémoire, et qu'importe ! Ai-je besoin de l'estime d'un monde auquel je m'arrache et qui m'a réduit lui-même à cette horrible extrémité ? Les motifs auxquels il lui plaira d'imputer ma mort me deviennent étrangers. Qu'ai-je à attendre de l'amitié du Cardinal ! quelques secours pécuniaires qui ne me soustrairoient point à l'abjection dont la mort va me tirer «.

Déjà l'arme fatale touche mon front et le coup mortel va partir. Mais l'être bienfaisant qui veille sur l'existence de ses créatures, ne m'avoit pas abandonnée : il rappelle

au fond de mon cœur un sentiment supérieur à celui de mes infortunes, et il me semble entendre une voix qui me dit : » Ton époux, malheureuse, n'est-il donc plus rien pour toi ! L'exemple de ta mort peut lui être funeste «. Ma main ne retient plus l'instrument homicide ; cette idée m'éclaire sur l'horrible forfait que j'allois consommer. Je reste quelques minutes plongée dans un état d'insensibilité stupide. Bientôt un torrent de larmes amères soulagea mon cœur oppressé. Je frissonnois encore, mais c'étoit d'horreur pour le crime dont j'allois me souiller. Peu-à-peu mon agitation se calma et fit place à la réflexion. Je comparai les maux auxquels j'avois cru ne pas devoir survivre avec ceux qui avoient accompagné mon enfance. Je me rappelai le tems où j'allois mendier mon pain, sans amis, sans protecteurs, sans autre ressource pour subsister que la charité publique. L'être suprême que je voulois outrager et qui m'avoit ordonné de vivre, avoit alors protégé ma foiblesse et guidé mon inexpérience. Devois-je desespérer de sa bonté ? Devois-je penser qu'il m'abandonneroit à l'instant où j'avois le plus de besoin de ses secours ? « O mon Dieu ! » m'écriai-je, » le cœur brisé de douleur et dans l'amertume de mes

regrets : ô mon Dieu, pardonne-moi cette défiance coupable : oublie mon ingratitude, et souviens-toi qu'il ne me reste d'autre soutien que ta protection »...... Je me sentis soulagée par cette courte prière. L'espérance vint ranimer dans mon cœur l'amour naturel de la vie, et ces deux sentimens me prêtèrent des forces pour regagner ma demeure.

Il étoit près d'une heure quand j'y arrivai. Il m'en coûtoit beaucoup de me présenter dans l'état où j'étois aux yeux de mes domestiques qui avoient dû être étonnés de mon absence. Je m'empressai de monter à mon appartement et je me jettai sur un sopha pour y calmer l'agitation de mon ame.

Avant de reprendre le fil de mon récit, il ne sera pas inutile d'entrer dans quelques détails relatifs aux personnages les plus distingués de la cour de France ; afin de jetter dans ma narration toute la clarté dont elle peut être susceptible.

Le Cardinal de Rohan, d'une maison illustre et puissante, avoit été en faveur auprès de la reine, lorsqu'elle n'étoit encore qu'Archiduchesse ; mais dans la suite sa majesté l'avoit pris en aversion, et cette haine étoit fomentée encore par les ennemis du Cardinal, qui ne cessoient d'exagérer les indiscrétions

dont on le supposoit coupable envers la reine. La Princesse de Guémenée, sa nièce, dont il s'étoit servi pour faire sa paix avec sa majesté et qui lui avoit les plus grandes obligations, fut la première à attiser et à envénimer une inimitié que le cardinal comptant sur les promesses qu'elle lui avoit faites, espéroit voir bientôt éteinte et remplacée par le crédit dont il jouissoit autrefois. La reine prévenue contre le cardinal lui avoit juré une haine que ses assiduités et tous ses efforts n'avoient pu faire disparoître. Sa majesté l'auroit sacrifié depuis long-tems sans une circonstance qui lui rendoit la dissimulation nécessaire, jusqu'à ce qu'il s'offrît une occasion favorable pour se venger, soit que sa propre imprudence en fournit les moyens, soit que les artifices de ses ennemis, en le rendant suspect au roi, précipitassent sa ruine.

Ce qui mettoit le cardinal à l'abri du ressentiment de la reine, étoit les relations politiques qui existoient entre l'empereur et son éminence, qui avoit joui à la cour de Vienne de la plus haute considération, et qui à son retour en France avoit conservé la confiance de sa majesté impériale. L'intérêt rapprochoit donc la reine et le cardinal, et bientôt chacun d'eux ne s'occupa plus que

des moyens d'atteindre, par le crédit de l'autre, au but de ses desirs; la reine vouloit jouir d'un pouvoir absolu. L'ambition du cardinal étoit d'être premier ministre; et pour y parvenir, il secondoit de tout son pouvoir les vues secrètes de l'empereur, à qui il importoit de s'assurer une prépondérance décidée dans le cabinet de Versailles.

Mais cette fausse réconciliation n'étoit pas encore opérée, à l'époque où le cardinal manifesta l'intention de m'être utile. Soit qu'en effet il ait écrit des lettres à l'impératrice Marie-Therèse, dans lesquelles il se permettoit des réflexions indiscrètes sur la reine, et qu'il ait cherché à faire rompre son mariage avec le dauphin, ou que les expressions peu mesurées que ses ennemis lui prêtent sur le compte de sa majesté soient effectivement sorties de sa bouche, il suffit d'observer que coupable ou non, la reine le croyoit tel.

Il est possible que dans l'origine la reine, livrée aux dissipations d'une cour brillante, ait paru avoir oublié le cardinal, qui avoit joui de sa confiance à la cour de Vienne, et que celui-ci, piqué d'une indifférence qu'il ne croyoit pas mériter, se soit permis des réflexions dont il n'a pas sans doute pesé

les conséquences, et qui recueillies avidement par ses ennemis, ont été rendues à la reine dans des termes faits pour l'irriter. Quand les premiers germes de la haine ont été jettés dans un cœur, rien n'est plus aisé que de les développer et de donner à ce développement une activité sans bornes. C'est ce que firent les ennemis du cardinal ; les Polignacs méditèrent sa perte, et intriguèrent sourdement et efficacement pour l'effectuer ; et sa nièce, sur les bons offices de laquelle il avoit cru pouvoir compter, ne fut pas la moins ardente à desirer et à coopérer à sa ruine.

La princesse de Guémenée avoit été autrefois gouvernante des enfans de France ; mais elle fut disgraciée à l'époque de la banqueroute frauduleuse qu'a faite son mari. Cet évènement est si généralement connu, qu'il est inutile de m'arrêter sur ce sujet.

Le cardinal, pour dédommager sa nièce de cette infortune, chercha à rétablir son crédit à la cour. Il s'adressa à cet effet au roi qui le renvoya toujours à la reine, mais les dispositions de sa majesté étoient trop connues de S. E. pour qu'elle se hasardât à lui parler de la princesse de Guémenée.

que le cardinal faisoit tous ses

efforts pour remettre sa nièce en faveur, cette femme ingrate s'étoit coalisée avec les Polignacs, pour attiser le ressentiment de la reine contre lui, par des exagérations et des commentaires sur les indiscrétions qu'on lui reprochoit.

De son côté, le cardinal ne perdoit pas de vue ses intérêts particuliers, et il attendoit le succès de ses démarches avec une patience mesurée à l'importance de l'objet de ses desirs ; les obstacles sans nombre qu'il avoit à combattre ne l'effrayoient pas. Fier du nom qu'il portoit, il comptoit beaucoup sur cet avantage. L'ascendant de l'empereur avec qui il étoit en correspondance secrette, contribuoit sur-tout à nourrir l'illusion qui le flattoit, et il ne doutoit pas que malgré tout ce qui étoit arrivé, il ne surmontât tous les obstacles que lui opposoient ses ennemis, et qu'il ne parvînt un jour à planer, triomphant, au-dessus de l'intrigue et de l'envie.

Le cardinal épioit tous les mouvemens de la reine, afin de ne point laisser échapper l'occasion de rentrer en faveur. Il ne désespéroit pas de réussir à la détacher des Polignacs ; son ambition et la confiance qu'il avoit en lui-même atténuoient à ses yeux les difficultés

difficultés de cette double entreprise : mais il en existoit d'insurmontables dont il n'avoit pas connoissance.

On a prétendu que les Polignacs avoient en leur possession quelques papiers qu'il importoit à la reine de tenir secrets et qu'elles s'étoient emparées de sa confiance, au point qu'il ne lui étoit presque plus possible de la leur retirer. Aussi ces femmes impérieuses, fières d'un ascendant qu'elles croyoient avoir mis à l'abri de toute vicissitude, en abusoient avec une impudence, qui les rendoit insupportables à Sa Majesté elle-même. On l'a vue souvent se plaindre de sa position, qui la forçoit de les ménager et d'user en même-tems d'une circonspection fatigante, tant elle étoit entourée de gens employés à épier toutes ses démarches et à les commenter avec malignité.

Telle étoit la cour de France, à l'époque, où obsédée par les sollicitations du Cardinal, je me décidai enfin à suivre ses conseils. Il avoit été témoin de l'attention obligeante avec laquelle la reine m'avoit regardée plusieurs fois, nonobstant la protection déclarée que m'avoit accordée Madame, circonstance qui n'étoit pas auprès de S. M. un titre de recommendation. Le cardinal de Rohan trouva dans

l'affabilité et le sourire gracieux de la souveraine un présage heureux pour la réussite de ses projets, pourvu que je m'appliquasse à profiter de ce commencement de faveur. Convaincu de la sincérité de ma reconnoissance et de mon attachement pour lui, il se persuada que je pourrois l'aider à rentrer en faveur auprès de la reine. Il étoit aussi de mon intérêt particulier de m'assurer la protection de S. M., et cette circonstance lui parut être un sûr-garant de mon empressement à me conformer à ses vues.

Il me communiqua les réflexions qu'il avoit faites sur ce sujet, me donna les plus grandes espérances et me promit un succès infaillible. J'avois suivi ses conseils depuis si long-tems sans en avoir retiré d'autre fruit qu'un surcroit de chagrins, que j'avois renoncé à toute démarche de cette espèce. Le cardinal me blâma de ce qu'il nommoit une pusillanimité impardonnable, en me disant de ne plus confier mon sort aux opérations lentes et incertaines des ministres, ni au crédit infructueux de Madame, mais de franchir par un coup d'éclat, tous les obstacles et d'assurer à jamais sa faveur et ma fortune.

Les procédés généreux du cardinal et l'intérêt qu'il paroissoit prendre à ma situation,

lui avoient acquis sur mon esprit et sur mon cœur tous les droits de la reconnoissance et de l'attachemet le plus sincère. L'ambition maîtrisoit son ame, et la mienne à un dégré presqu'égal. Rapprochés l'un de l'autre par le desir d'arriver au même but, est-il étonnant que nous ayions réuni nos efforts pour y atteindre ?

Cependant je résistai long-tems, en cette occasion, aux instances du cardinal. Fatiguée des refus que j'avois essuyés ainsi que de la hauteur de Madame de Polignac, qui jalouse de la faveur dont elle jouissoit et dont elle vouloit jouir exclusivement, repoussoit avec dédain tout profane qui n'étant point sa créature réclamoit un des regards de sa souveraine, qu'elle avoit l'art de diriger à son gré; découragée par l'indifférence des ministres et l'insolence des commis, je représentai à S. E. que je n'avois cédé que trop souvent à des illusions trompeuses; que je ne pouvois plus me dissimuler l'impossibilité de réussir et que j'avois renoncé à la chimérique prétention d'attirer sur moi l'attention de la reine.

Le cardinal de Rohan se récria contre mon peu de courage, et tourna en ridicule ma timidité; « Oui Comtesse, ajouta-t-il, ce n'est qu'à la persévérance que nous devrons notre

triomphe, et je vous le répète, il faut aujourd'hui franchir d'un pas hardi tous les obstacles qui s'opposent au succès de nos vœux. Saisissez le plutôt possible une occasion favorable de présenter votre requête ; et que la démarche que vous ferez soit faite publiquement à dessein de déconcerter nos ennemis, en leur prouvant que nous les bravons. Il finit par me dire qu'il n'étoit point de plus belle occasion que la procession des cordons bleus, et que c'étoit celle-là qu'il falloit que je choisisse pour me jeter aux pieds de la reine.

L'attention dont m'avoit honorée S. M. et la haute opinion que j'avois de celui qui me donnoit ce conseil, ses instances réitérées, l'espoir du succès dont il paroissoit certain, enfin l'impossibilité de trouver un autre accès auprès de la reine me firent m'écarter du plan que je m'étois tracé, et cette démarche devant décider de mon infortune, ou de mon bonheur, je résolus de m'armer de courage, et de tirer tout le parti possible de cette dernière ressource.

Le jour solemnel arrive ; je vais au château muni de mon mémoire ; j'avois prévu et obvié à tous les obstacles qui pouvoient s'opposer à l'éxécution de mon dessein, et le cœur palpitant de crainte et d'espérance, j'entre d'un

pas mal assuré dans un des salons où je dois attendre la rentrée de la procession. Une heure, deux heures se passent; la reine paroît enfin; je tombe à ses pieds, mon mémoire à la main. Je lui dis en peu de mots que je descends en ligne directe des Valois, que le roi a reconnu la légitimité de mes titres, mais que les biens de mes ancêtres ne m'ayant pas été transmis avec leur nom, la générosité de mon souverain étoit mon unique ressource, que la portion la plus considérable de l'héritage de mes pères étoit enclavée dans les domaines, et que tous les moyens de le recouvrer m'ayant été enlevés, le désespoir m'avoit forcée de venir tomber à ses genoux pour implorer son assistance.

Mon agitation, mes accens entrecoupés et le tremblement dont j'étois saisie fixèrent sur moi l'attention de la reine qui me fit relever avec bonté. S. M. prit mon mémoire que je lui présentai, et me dit de tout espérer en me promettant d'examiner avec soin la nature de mes demandes.

Cette réception me fit passer d'un excès de tristesse et de découragement à un excès de joie; mon imagination prompte à s'enflammer ne me promit plus qu'une suite ininterrompue de prospérités. Hélas! j'étois loin

P 3

de penser que cette prédilection de ma souveraine ne seroit que passagère, et qu'au moment où je croyois toucher au terme de mes malheurs ma destinée funeste m'entraînoit à pas rapides dans l'abîme du désespoir !

Je trouvai, en rentrant chez moi, un billet du cardinal, et je me rendis sur-le-champ à son hôtel pour lui faire part et de mes succès et de ma joie. S. E. charmée autant que moi de l'issue de ma démarche, me conseilla de mettre à profit ma bonne fortune et d'écrire à Madame de Mysery, première femme-de-chambre de la reine, pour la prier de remettre à S. M. une lettre de ma part : ce que je fis ; et dans la soirée, je reçus une réponse par laquelle cette dame me prioit de venir la trouver à sept heures et demie.

Je ne manquai pas de me rendre au rendez-vous à l'heure indiquée. Madame de Misery me fit un accueil distingué, et me dit qu'elle avoit déposé ma lettre dans un endroit où la reine devoit nécessairement l'appercevoir « Je vous félicite, ajouta-t-elle, de l'intérêt que prend S. M. à votre situation : *mais il convient que vous soyiez discrette sur ce sujet ; que ce soit un secret pour tout le monde, même pour Madame.* »

Il est à propos que le lecteur n'oublie pas

le conseil que me donna en cette occasion Madame de Misery. Il servira à éclaircir plusieurs circonstances de mon histoire, qui autrement, pourroient paroître obscures. Je n'avancerai rien que je n'en donne la preuve; je ferai tomber le voile qui a si long-tems enveloppé la vérité, et l'on ne pourra pas se refuser à avouer que j'ai été sacrifiée à un coupable puissant.

Je continuai de converser avec Madame de Miserey jusqu'à onze heures, que la reine parut; je me sentis saisie en sa présence de crainte et de respect, et mon trouble étoit si grand, que je pus à peine articuler un seul mot; mais l'air gracieux et l'affabilité de ma souveraine me rassurèrent bientôt. Elle me parla avec bonté, me dit qu'elle s'intéressoit vivement à moi, que je pouvois lui ouvrir mon cœur avec confiance, et qu'elle feroit tout ce qui dépendoit d'elle pour m'obliger.

Ces prévenances m'ayant rendu ma présence d'esprit et une partie de ma vivacité naturelle, je fis part à la reine des motifs qui m'avoient déterminée à réclamer sa protection; je lui appris combien de fois je m'étois présentée chez les ministres de la part de Madame et de comtesse d'Artois, et com-

j'étois peu satisfaite de la conduite qu'avoit tenue envers moi la duchesse de Polignac. Mon ressentiment contre cette favorite, et la manière dont je l'exprimai, la firent sourire.

Sa majesté, après quelques momens de silence, m'assura que mon mémoire l'avoit vivement intérssée ; qu'elle l'avoit lu avec attention, et qu'elle voyoit bien que mon objet étoit de rentrer, par sa médiation auprès du ministre, en possession des biens de mes ancêtres..... « Je ne puis pas, » ajouta-t-elle, « vous protéger ouvertement : des raisons particulières m'en empêchent ; mais je vous rendrai des services qui, pour être indirects, n'en seront pas moins efficaces. Votre frère étant le chef de votre maison, il faut qu'il vienne solliciter en personne les bienfaits du roi, et je vous promets d'appuyer fortement ses prétentions. » Après m'avoir parlé ainsi, sa majesté me mit une bourse dans la main, en me disant « Ne parlez à qui ce soit de cette entrevue : nous nous reverrons. »

Peu de jours après, mademoiselle Dorvat me fit passer un billet par lequel on me donnoit avis de me trouver, entre onze heures et minuit, au petit Trianon. J'y fus à l'heure indiquée, et la reine me reçut de la manière la plus flatteuse ; je fus enchantée de sa con-

descendence, et je reçus de nouvelles preuves de sa générosité. Lorsque nous nous séparâmes; elle me remit un porte-feuille qui contenoit environ dix mille livres en billets de caisse d'Escompte, et me répéta encore ce qu'elle m'avoit dit dans l'entrevue précédente : « Nous nous reverrons. »

Ne voulant pas fatiguer mes lecteurs par le détail des différentes entrevues dont la reine m'a honorée, je me bornerai à dire que je reçus fréquemment les preuves les plus marquées de sa bienveillance pour moi; mais le ciel avoit arrêté que je serois victime de l'intrigue, et chaque pas que je faisois m'approchoit de la catastrophe.

Le cardinal fut enhanté de mes succès; il en tira le plus heureux présage pour sa réconciliation future avec la reine. C'étoit son ambition qui lui avoit fait imaginer le projet d'une démarche aussi tranchante : c'étoit la mienne jointe au dévouement de la reconnoissance qui m'avoit livrée à ses conseils. Il me représenta de nouveau que sa fortune étoit entre mes mains; il me conjura en même-tems de saisir toutes les occasions qui se présenteroient de parler de lui à sa majesté et d'en faire naître, s'il ne s'en offroit pas; puis il calcula les progrès que je

pourrois faire successivement dans l'esprit de la reine, se promettant d'en recueillir le fruit, quand le moment fovarable seroit venu.

En conséquence, dans la troisième entrevue que j'eus avec sa majesté, il s'offrit une occasion de parler de mon bienfaiteur, et je m'empressai de la saisir. La reine me demanda quelles étoient mes ressources, avant que je lui fusse connue. C'étoit le moment de nommer le Cardinal; mais il falloit user de précaution pour ne pas refroidir sa bienveillance pour moi, en avouant mes liaisons avec lui. Je parlai donc des vertus du prélat en termes généraux : je lui dis que jamais les infortunés n'étoient sortis de chez lui sans remporter des gages d'une bienfaisance sans bornes, qui lui avoit mérité l'estime publique; enfin je finis par m'étendre sur les bienfaits dont il m'avoit comblée.

Sa majesté me regarda fixement et chercha à deviner ce qui se passoit dans mon ame.... Elle se tut pendant quelques minutes et parut absorbée dans de profondes réflexions...... C'étoit la première fois que je parlois du Cardinal : il me fut aisé d'appercevoir dans les traits de la reine des signes de mécontentement dont je tirai un mauvais augure.

Cependant elle sortit de cette rêverie et témoigna la plus grande surprise de ce que je venois de lui apprendre, en me disant qu'elle ne croyoit pas que le Cardinal fût capable de tant de belles actions, et que généralement on avoit sur son compte une opinion très-différente de la mienne.

J'instruisis le Cardinal de tout ce qui s'étoit passé dans cette entrevue, et je ne lui cacha pas que j'augurais mal de la prévention que la reine m'avoit paru avoir contre lui. J'ajoutai cependant que puisque j'avois rompu la glace, les plus grandes difficultés à cet égard étoient levées, et qu'il ne falloit pas se décourager. Le Cardinal voyant mon zèle, me conjura dans les termes les plus forts de ne perdre aucune occasion de parler de lui; il me suggéra divers moyens de les faire naître et me donna sur ce sujet toutes les instructions, qu'il crut les plus propres à accélérer le succès de ses vues.

Quand je retournai auprès de la reine, elle ne me dit rien qui eût tant soit peu de rapport au Cardinal ou à ses affaires. Il s'agissoit de lui rendre un service essentiel, mais il falloit que j'usasse de la plus grande circonspection pour ne pas donner lieu de soupçonner à sa majesté, que j'étois dévouée à

l'objet de sa haine; et brusquer l'affaire eût été une maladresse impardonnable.

Sur ces entrefaites, le Cardinal reçut cent mille livres de pot de vin sur les fourrages de la cavalerie en garnison en Alsace, et me fit présent de vingt mille livres. Je crus ne pouvoir mieux lui en témoigner ma reconnoissance qu'en en instruisant la reine. Cette idée me parut excellente, et je m'y arrêtai. Je parlai donc à sa majesté du présent que m'avoit fait le Cardinal, et j'en parlai avec une chaleur qui approchoit de l'enthousiasme. J'allai plus loin : j'avouai à la reine que le Cardinal avoit déposé dans mon sein, ses inquiétudes et ses peines, et je le représentai comme une victime de la malveillance de ses ennemis.

La reine me laissa long-tems parler sans m'interrompre ; mais je ne tardai pas à m'appercevoir que l'éloge que je faisois du Cardinal ne lui plaisoit pas. Je craignis d'en avoir trop dit pour l'intérêt de son éminence et du mien. Cependant la reine parut reprendre bientôt après un air de tranquillité ; mais ce fut un calme perfide, précurseur de la tempête qui devoit renverser mes plus chères espérances.

J'eus beau objecter au Cardinal l'inutilité

de mes tentatives, il s'efforça de ranimer mon courage et de m'engager à persévérer. Il parvint même à me faire tirer du silence de la reine un présage favorable, en me persuadant que s'il n'étoit pas en mon pouvoir de remplir entièrement ses vues je réussirois au moins à diminuer l'aversion qu'elle avoit conçue pour lui.

Je repris donc courage et je conseillai même au Cardinal de hazarder une lettre que je me proposai de présenter à la reine, quand j'en pourrois saisir l'occasion. Oui, je l'avoue, c'est moi qui lui ai donné ce conseil : pouvais-je imaginer que connoissant les dispositions de la reine à son égard, il eût été assez imprudent pour employer des expressions indiscretes ! n'avois-je pas lieu de croire qu'avant tout, il chercheroit à détruire dans l'esprit de sa majesté, toutes les préventions qu'on lui avoit inspirées contre lui ! auroit-il dû oublier qu'il avoit des ennemis qui saisissoient toutes les occasions de les fortifier, afin de l'écarter davantage de la reine.

Malheureusement le Cardinal se croyoit nécessaire et pour me servir de ses propres expressions, la reine ne pouvoit pas se passer de lui. Prince imprudent ! c'est ce fatal aveu-



glement qui t'a suscité des chagrins sans nombre et qui a été la cause de ma ruine.

La reine avoit résolu de le sacrifier, et voyant la confiance qu'il avoit en moi, elle conçut le projet de tirer avantage pour le perdre, de ces mêmes moyens sur lesquels il fondoit l'espoir de son élévation future.

Le fait suivant vient à l'appui de cette opinion. La reine ayant été informée depuis peu de quelques propos indiscrets que le Cardinal avoit tenus ou qu'on avoit mis sur son compte, sa majesté exigea de moi que je lui écrivisse pour l'engager à se rendre à un lieu qu'elle indiquoit, entre onze heures et minuit. Je ferai, me dit-elle, tout ce qui dépendra de moi pour déterminer le roi à être témoin de notre entrevue ». Cette proposition me fit tressaillir. Elle s'en apperçut et elle ajouta : « Rassurez-vous, Comtesse : rendez-moi ce service et vous trouverez toujours en moi une protectrice zélée ; mais pour que je n'aie aucune inquiétude sur la réussite de mon projet, il faut que vous restiez chez vous ; je vous ferai surveiller, je vous en avertis. Si vous sortiez et que le Cardinal ne vînt pas, je m'en prendrois à vous ».

Quand j'eus écrit au Cardinal, ce qu'il plut

à la reine de me dicter ; elle s'écria. « Pour le coup mon plan est infaillible : il faut qu'il donne dans le panneau. Je lui ai envoyé une autre lettre ce matin pour préparer l'effet de celle-ci. Il viendra au rendez-vous : le roi sera caché de manière à entendre ce que me dira le Cardinal, qui dans le transport de sa reconnoissance, est assez imprudent pour s'oublier. Trop peu mesuré dans ses expressions, il témoignera avec feu le contentement de son ame, et le roi....... Je m'arrête; je triompherai, et mon ennemi sera puni.

Tel étoit l'horrible projet de vengeance que les Polignacs avoient fait adopter à la reine. A quels dangers n'étoit pas exposé le Cardinal! Qu'en seroit-il résulté, s'il eût donné tête baissée dans un piège qui lui étoit tendu par les plus artificieuses de toutes les femmes. Peut-être que le roi prenant le change sur ses intentions l'eût-il condamné à perdre la tête sur un échaffaud, ou à passer le reste de sa vie dans les sombres cachots de la Bastille. Ses parens, ses amis partageant sa disgrace, n'auroient pu le sauver de la proscription, il étoit perdu à jamais.

Ma situation étoit des plus embarrassantes, et je ne savois quel parti embrasser. D'un

côté, divulguer le complot, c'étoit trahir la reine, m'en faire une ennemie irréconciliable, et sacrifier conséquemment toutes mes espérances : de l'autre je ne pouvois pas coopérer à la ruine d'un homme qui m'avoit constamment aidée de sa bourse et de ses conseils. L'honneur s'y opposoit, la reconnoissance réclamoit ses droits. Cette alternative étoit cruelle. Je ne voulois pas nuire aux intérêts du Cardinal, et je ne pouvois pas me résoudre à perdre les bonnes grâces de la reine. La justice, la prudence, et mon propre intérêt sembloient exiger que je les ménageasse tous deux. D'après ce principe je formai la résolution de rendre à sa majesté le service de la tromper en cette occasion, et quelques pussent en être les conséquences, d'instruire le Cardinal du danger dont il étoit menacé.

Je quittai la reine, et à mon arrivée chez moi, à l'effet d'éluder la visite dont elle m'avoit prévenue, j'ordonnai à Rosalie, ma femme-de-chambre de dire à quiconque se présenteroit pour me voir, que j'étois indisposée, et que je m'étois mise au lit. Je fis préparer mon cabriolet; je partis sur-le-champ pour Paris sans un seul domestique, et à dix heures et demie je descendis chez le Cardinal :

Cardinal : sa surprise en me voyant fut extrême ; je lui expliquai en deux mots ce qui m'amenoit en lui recommandant de ne pas me compromettre : je lui fis sentir la nécessité de parler à la reine dans les termes les plus respectueux ; je me rappelle encore les expressions dont je l'ai engagé à se servir en se jettant à ses genoux, et que je lui conseillai de prononcer d'une voix assez élevée pour que le roi pût l'entendre. Les voici : « Madame, je me rends à vos ordres, daignez laisser tomber un regard d'indulgence sur une famille (les Guémenées) qui a eu le malheur de déplaire à votre majesté. Laissez-vous fléchir ; ayez la bonté de la recommander au roi, et pénétrée de reconnoissance pour cette nouvelle faveur de la part de votre majesté, elle en conservera un souvenir éternel ».

On se rappelle, sans doute, que pendant la disgrace de la Princesse de Guémenée, le Cardinal avoit fait en sa faveur beaucoup de démarches auprès du roi, qui l'avoit toujours renvoyé à la reine ; et c'étoit, à mon avis, en se jettant aux genoux de sa majesté pour demander le pardon de sa niéce, que le Cardinal pouvoit détourner le coup que l'on se disposait à lui porter.

Notre plan fut bientôt arrêté, et je ne pensai plus qu'à retourner au plutôt à Versailles, dans la crainte que la reine n'envoyât chez moi. Cependant mon inquiétude sur ce point n'étoit pas excessive; je n'imaginois pas que la reine pût me soupçonner d'être assez indiscrète pour m'exposer à perdre ses bonnes grâces en servant le Cardinal, quelqu'attachement que j'eusse pour lui : d'ailleurs, me disois-je, si elle apprend la démarche que je viens de faire, je ne m'en défendrai pas, et je lui avouerai avec tout le respect que je dois à ma souveraine, qu'il ne m'est pas possible de concourir à la perte d'un homme, qui a eu pour moi les procédés les plus généreux, et que je ne pourrois jamais me pardonner une semblable perfidie, si je consentois à m'en rendre coupable; je la conjurerai de mettre mon zèle à l'épreuve dans toutes les circonstances où mon honneur ne courra aucun risque. Persuadée de la grandeur d'ame de sa majesté, je ne doutai pas qu'elle ne me sût bon gré de cet aveu.

Arrivée à Versailles, j'eus la satisfaction d'apprendre que la reine n'avoit envoyé personne chez moi. Vers minuit on m'apporta de sa part le billet suivant : « Je ne peux pas, Comtesse, mettre ce soir mon projet en exé-

cution. Je vous verrai demain à la même heure. Il est venu... je lui ai mandé que notre entrevue auroit lieu un autre jour..... peut-être demain... mais je vous verrai certainement ».

La reine s'applaudissoit d'avoir adopté ce plan, dans la persuasion que le Cardinal ne pourroit pas échapper à sa vengeance, et qu'il lui seroit aisé de la colorer des apparences de la justice.

Le lendemain je revis la reine qui me répéta qu'elle n'étoit pas encore disposée à mettre son projet en exécution. Le Cardinal dont l'unique but étoit de regagner la confiance de sa majesté, lui avoit écrit une lettre dans les termes les plus respectueux. Il y refutoit d'une manière victorieuse les imputations dont il avoit été l'objet, et témoignoit le plus vif désir, de venir se jetter à ses pieds pour l'assurer de son dévouement et de son respect : mais il avoit eu soin de n'y rien insérer qui fût susceptible d'être malignement interprété, ou qui pût lui faire soupçonner que je lui avois parlé du projet en question.

Quelques jours après, je me rendis avec le Cardinal auprès de la reine qui le reçut dans son cabinet, tandis que je restai dans

la chambre voisine. Il ne sortit qu'au bout de deux heures, et il me dit en passant. « Tout a réussi au gré de mes désirs; j'ai bien essuyé quelques reproches, mais cela confirme tout ce que vous m'avez rapporté ».

Sa majesté parut singulièrement radoucie le lendemain, et si je ne me trompe pas dans mes conjectures, elle se repentoit du projet qu'elle avoit envie d'exécuter la veille.

Cette circonstance démontre l'importance du service que j'ai rendu en cette occasion au Cardinal; et la calomnie, l'oppression, l'avilissement n'étoit pas le prix que je devois en attendre. Il auroit dû se rappeller que sans moi, il seroit tombé dans le piège que ses ennemis lui avoient tendu. Mille fois je lui ai fait l'aveu de mes inquiétudes et de mes alarmes sur les dangers qui pouvoient être la suite d'une imprudence.

« Ne craignez rien, Comtesse, me disoit-il toujours; mon rang et mon nom me mettent à l'abri du ressentiment de la reine ». C'est ainsi qu'aveuglé par son ambition, il devenoit persuasif pour se perdre lui-même, et m'entraîner dans sa chûte. A l'entendre, la reine ne pouvoit rien sans lui. La confiance que son nom et ses alentours lui inspiroient est un des traits les plus marqués de son carac-

tère : c'est sur cette base qu'il élevoit sa puissance. D'un autre côté, il comptoit beaucoup sur les effets de sa correspondance secrette avec l'Empereur, et le succès de ses prétentions lui paroissoit infaillible ; mais le règne des brillantes chimères n'est que passager. Quand l'homme qui en a joui un instant les voit disparoître, et que tout-à-coup il se trouve entraîné dans un précipice qu'il n'avoit pas apperçu, le réveil est terrible ; mais s'il fût humiliant pour le Cardinal, qu'il a dû être affreux pour moi, qui, victime de ma crédulité, ai été punie pour un crime dont l'idée n'étoit jamais entrée dans mon cœur !

Il m'est impossible de décrire ce que ma situation avoit alors d'embarrassant. J'étois comme un voyageur qui, engagé dans un défilé, pâlit et frissonne à l'effrayant aspect de deux rochers qui chancellent au dessus de sa tête, et qui menacent de l'écraser sous leurs débris. On a vu que la première injonction qui m'avoit été faite, lorsque j'obtins accès auprès de la reine, fut une discrétion à toute épreuve. Je me trouvois, par une combinaison des circonstances les plus singulières, dans une position si délicate que je ne pouvois y rester sans perdre l'honneur ;



et faire un pas en arrière étoit courir tête baissée dans un précipice.

Je ne me dissimulois pas que les secours pécuniaires que je recevois, n'étoient qu'un salaire, accordé à des services qu'un domestique auroit pu rendre. Je possédois la confiance de deux personnes du plus haut rang; mais je n'étois entre leurs mains que comme un moule d'argile que l'on brise contre terre, quand on s'en est servi. Mon intérêt m'attachoit à la reine, la reconnoissance m'attachoit au cardinal : mais ni mon intérêt, ni mon ambition, ni ma reconnoissance ne m'auroient fait jouer un rôle odieux, si j'avois soupçonné que dans ces entrevues secrettes et mistérieuses il se tramoit des complots dont l'issue pouvoit me couvrir de honte et d'opprobre. Si je semblois me complaire dans ma situation, c'étoit l'expérience nécessaire, c'étoit le courage suffisant qui me manquoit pour me dégager du labyrinthe où m'avoient entraînée la crédulité et l'ambition. Je rougis d'en faire l'aveu; mais sans l'amour que je porte à la vérité, rien au monde ne pourroit me déterminer à révéler des circonstances qui paroîtront au premier aspect déposer contre moi. Si je n'expliquois pas dans la suite le grand motif de ces scènes

nocturnes, on auroit le droit de me condamner, et ma mémoire mériteroit l'opprobre dont l'injustice a couvert mon nom. Non que je prétende me justifier entièrement ; j'ai manqué à la délicatesse, j'ai manqué à l'honneur, en ne me dérobant pas au soupçon ; mais si l'aveu d'une erreur est le premier pas à faire pour en mériter le pardon, je la confesse publiquement dans toute l'amertume de mon ame. Si mes larmes, mes soupirs, mes veilles, mes angoisses avoient pu l'effacer de ma mémoire, depuis long-tems elle ne m'en retraceroit plus la désolante idée. Mes plaies sont encore ouvertes, et je suis condamnée à emporter dans la tombe toutes celles que l'opprobre m'a faites. Seule dans l'univers je n'ai personne pour entreprendre ma défense, personne dont la voix éloquente puisse au moins soustraire ma mémoire à la flétrissure imprimée à mon existence. Humiliée, dégradée, j'ose encore néanmoins implorer la pitié des ames sensibles ! C'est à elles que je confie ma cause, et c'est de leur candeur que j'attends mon arrêt.

Cependant mes premières réflexions sur le rôle dont j'étois chargée avoient alarmé ma délicatesse ; je jouissois à la vérité de la confiance de ma souveraine, et son rang me

mettoit à l'abri de cette odieuse imputation qui révolte l'honneur le moins scrupuleux ; mais si je ne courrois pas le risque de perdre la considération extérieure , les honnêtes gens pouvoient me retirer leur estime ; la malveillance pouvoit susciter et accréditer des conjectures qui nuiroient à ma réputation. Je fis part de ces réflexions au cardinal : et je le suppliai d'engager la reine à permettre que je pusse lui être publiquement présentée, ou qu'en cas de refus , que je misse fin à des démarches dont tôt ou tard je serois infailliblement la victime.

Mes représentations ne produisirent aucun effet : plein de confiance en lui-même , il dédaigna de prêter l'oreille aux conseils d'une femme. Je le déterminai cependant à partir pour Saverne , lui faisant entendre que son absence donneroit le change à ses ennemis : mais j'ignorais alors qu'il avoit d'autres motifs que celui-là pour s'éloigner de la cour. Je lui avois aussi fait part de l'idée qui m'étoit venue de placer en rente viagère la moitié des sommes que je tenois de la générosité de la reine ; dans l'intention de me retirer à la campagne , et d'y passer ma vie dans le calme de l'innocence. Combien de fois ne lui parlai-je pas encore de mes fatigues , de mes veilles ; des humiliations que j'étois forcée

de souffrir de la part de la reine, qui insensiblement s'étoit accoutumée à me regarder comme une femme à gages que l'on traite au gré de son caprice, et qui, malgré l'assurance positive qu'elle m'avoit donnée d'une protection constante, oubliroit sans doute ce serment, quand il faudroit le remplir : je lui représentois que ce seroit sur moi que retomberoit le blâme, que ni la reine, ni lui ne me tendroient une main sécourable, et qu'il me laisseroient périr, si leur intérêt exigeoit le sacrifice de ma vie ».

« Si enfin ces rendez-vous nocturnes, dis-je un jour au cardinal, viennent à être connus, sera-ce la reine, sera-ce vous qui me disculperez ? Peut-être pourrez-vous braver l'orage, soutenu par une famille puissante et par le rang que vous occupez ; mais moi seule, sans défense, sans fortune, où irai-je cacher ma honte et mon opprobre ? »

Indépendamment de ces considérations majeures, la fatigue, et l'agitation continuelle de mes esprits me rendoient ma situation vraiment désagreable. Que de nuits j'ai passé dans l'incertitude et dans le suspens, attendant la reine, qui par oubli, ou par d'autres causes, manquoit, ou différoit, de plusieurs heures, l'instant de l'entrevue projetée. Que a été le prix de tant de sollicitudes et de pei-

nes de tout genre ! l'un pour se soustraire à la vengeance de l'autre, m'a imputé un crime dont le nom seul me révolte, et j'ai été sacrifiée pour les disculper tous les deux.

Les plaintes que je faisois au cardinal de ma situation étoient de bien foibles dédommagemens dans l'anxiété de mon esprit et des tourmens de mon cœur.

Si je ne me trompe, c'étoit dans le salon de Vénus que se passoient les conférences entre la reine et le cardinal, et tant pour contenter la curiosité de mes lecteurs que pour les retirer d'incertitude, si en effet le salon se nomme autrement, je vais en donner une courte description.

Ce salon élégant, de forme ronde, et surmonté d'un dôme, est situé dans les jardins du petit Trianon, sur une hauteur, où on arrive par une pente douce. L'édifice est environné d'un fossé que le cardinal et moi traversions à l'aide d'une planche jetée en travers à cet effet. On voit au milieu du salon, sur un piedestal de marbre blanc une superbe statue qui représente, je crois, Apollon ou Vénus. Dans les angles se trouvent d'autres statues ; ce sont les amours et les graces. Les portes sont en glaces ; on descend du salon dans le jardin par quatre marches de

marbre. Il y a des croisées tout autour de cette rotonde, et des rideaux du raige le plus fin, parsemé de fleurs en broderie, interceptent les rayons d'un soleil souvent incommode. La tapisserie, les fauteuils, les sophas, et tout l'ameublement, sont dans le goût le plus exquis. On ne peut voir ce superbe pavillon que les samedis : encore faut-il produire un ordre signé par la reine elle-même, et c'est une faveur qui est rarement accordée. La beauté du jardin répond à celle du salon.

C'est-là que j'avois coutume d'attendre l'arrivée de la reine ; mais mon inquiétude et mon impatience m'empêchoient d'admirer les beautés dont je viens de tracer l'esquisse. Souvent, malgré l'intempérie de la saison et la fraicheur des nuits, j'étois obligée de passer plusieurs heures dans le jardin, jusqu'au moment où la reine et le cardinal se séparoient.

Lorsque la reine paroissoit, je sortois du salon pour y faire entrer le cardinal, qui vêtu en valet, portoit d'ordinaire pour mieux se déguiser, un petit paquet sous le bras. Quelque fois, quand sa majesté se faisoit long-tems attendre, il me falloit parcourir tout le jardin pour le trouver; souvent croyant l'avoir apperçu à une certaine distance, je



courois de toutes mes forces au-devant de lui ; arrivée à l'endroit, je ne voyois rien : c'étoit un arbre, c'étoit une ombre que j'avois prise pour le cardinal, que je cherchois. Que de pas ! que de fatigues ! tremblante, hors d'haleine, à peine me permettois-je de ralentir ma course n s eul instant, pour éviter à ma souveraine jusqu'au désagrément de l'attente. Pourquoi n'eus-je pas la force de me soustraire à cet esclavage ! Regrets superflus ! j'ai donné des armes contre moi ; ceux qui devoient me protéger m'ont abandonnée : ils m'ont perdue pour les avoir trop bien servis !

Il est une circonstance dont je voudrois avoir perdu le souvenir, mais qui m'a trop vivement affectée, pour sortir jamais de ma mémoire : il m'en coûte de la rapporter, mais je ne dois pas violer le serment que j'ai fait d'être sincère. La reine m'avoit donné ordre, à l'ordinaire, de l'attendre dans le salon, entre onze heures et minuit ; m'y étant rendue long-tems avant l'heure indiquée, j'y passai près de deux heures sans la voir paroître : alors je pris le parti d'aller la trouver ; elle me dit qu'un obstacle imprévu l'avoit empêchée de se rendre au rendez-vous, « mais ajouta-t-elle, allez chercher le car-

dinal, et je ne tarderai pas à vous faire savoir mes intentions. » En conséquence après avoir rendu compte au cardinal de ce que m'avoit dit la reine, j'allois me poster dans l'endroit qu'elle m'avoit indiqué elle même, pour y attendre la messagère affidée, que j'aurai occasion de faire connoître davantage dans la suite.

Au bout de trois heures je fus encore députée vers le cardinal. Il se promenoit dans la grande allée qui conduit du château à Trianon; je lui remis deux billets que nous allâmes lire à la lueur des réverberes. Je pris encore occasion de parler de mes souffrances. « Pesez bien, lui dis-je, les désagrémens de ma situation, et vous avouerez qu'on ne peut pas être plus à plaindre que je la suis; dois-je m'applaudir de la confiance de la reine? n'ai-je pas plutôt à rougir du rôle que je suis forcée de jouer, puisque toutes les apparences sont contre moi? » Le cardinal exclusivement occupé en ce moment de ses intérêts personnels, oublia cette délicatesse qu'il avoit mise jusqu'alors dans sa conduite envers moi, et il ne craignit pas de me répondre que j'avois tort de me plaindre, et que les secours pécuniaires que j'avois reçus à différentes reprises, étoient une compen-

sation plus que suffisante de quelques désagrémens passagers.

Je représentai au cardinal, que quelqu'agréable que lui parût ma situation, j'étois disposée à tout risquer pour m'en affranchir; il me repliqua que ce seroit une imprudence impardonnable de ma part; qu'une autre me succéderoit auprès de la reine, et sauroit mieux que moi profiter de cette faveur; que sa majesté n'avoit pas laissé mes services sans récompense, que ce qu'elle avoit déjà fait pour moi me répondoit de ce qu'elle pourroit faire dans la suite, et qu'elle attendoit l'arrivée de mon frère pour me donner d'autres preuves de sa générosité.

Quel langage! qu'il dût m'étonner dans la bouche du cardinal! Quel reproche humiliant dans ces expressions: « De quoi vous plaignez-vous? la récompense ne vaut-elle pas le service, etc. »

Ainsi le cardinal me taxoit en quelque sorte d'ingratitude, parce que ma sensibilité et mes notions délicates sur l'honneur, m'arrachoient des plaintes sur une position qui devoit m'avilir aux yeux de tous ceux qui ne connoissoient point les motifs secrets des rendez-vous nocturnes de la reine avec le cardinal. Je me trouvois mille fois plus mal-

heureuse que je ne l'avois été dans toutes les horreurs de la misère, ou lorsque j'étois aux gages d'une femme, qui elle-même avoit passé sa vie à servir. Alors j'étois pauvre, mais la pauvreté, si elle ôte la considération, n'ôte point l'honneur; et dans le poste critique que j'occupois auprès de la reine et du cardinal, toutes les aisances de la vie ne pouvoient point me réconcilier avec ce qu'il avoit de dégradant; le rang des deux partis ne diminuoit point à mes yeux mon opprobre.

Voilà donc à quoi avoient abouti mes sollicitations multipliées pour recouvrer l'héritage de mes pères, que j'aurois dû réclamer comme un droit, et non mendier comme une faveur !

J'étois persuadée, ainsi que le cardinal, que beaucoup de personnes se seroient trouvées fort heureuses d'obtenir la confidence que je dédaignois : mais quel avantage pouvois-je tirer d'une faveur que j'étois obligée de tenir secrette ? Si je m'étois permis de la divulger, personne ne m'auroit crue et je n'aurois pas eu le droit de m'en plaindre, puisque cette distinction ne pouvoit me faire rendre les biens de mes ancêtres, dont le recouvrement avoit été dans l'origine l'unique objet de mon arrivée à Versailles ; il auroit fallu en



effet cette preuve authentique pour convaincre les gens sans prévention, que la reine prenoit à mon sort un intérêt particulier; des bienfaits en argent étoient-ils une compensation suffisante pour les fatigues, les dangers que j'avois à essuyer et l'opprobre dont j'étois menacée!

Après cette conversation avec le cardinal, tout ce que ma situation avoit de désagréable, s'offrit à mes yeux sous les couleurs les plus sombres. Que de larmes me firent répandre, les reproches dont il m'avoit accablée! Quel enchaînement d'infortunes j'entrevoyois pour l'avenir!

Ces tristes réflexions me déterminèrent à dire au cardinal, que si en effet il étoit mon ami, il devoit employer sa médiation pour me faire rentrer dans mes droits: mais j'étois loin de prévoir les objections que l'on avoit à opposer à ma demande! » Il devenoit impossible à la reine de me servir ouvertement sans s'exposer à des soupçons ». On doit se rappeler que S. M. m'en avoit prévenue elle-même, lors de notre première entrevue.

On sera sans doute étonné d'une si prompte révolution dans les sentimens de la reine. Moi-même j'en étois surprise et j'étois tentée d'admirer mon ouvrage; mais je ressemblois à cette

cette mouche de la fable qui voltigeant autour d'un coche, tantôt fixée sur une roue, tantôt sur les chevaux, tantôt sur le fouet du chartier se regardoit comme la cause nécessaire du mouvement de la voiture.

Quel fut donc le motif assez puissant, pour avoir étouffé l'anthipatie de la reine pour le cardinal ? Etoit-ce l'amour ? Que ceux qui ont pu le soupçonner se détrompent : ce n'étoit pas l'amour ; ce fut la politique qui opéra cette réconciliation apparente et qui donna lieu à ces rendez-vous nocturnes dans lesquels il étoit question de la correspondance secrette qui existoit depuis long-tems entre l'empereur et le cardinal.

La confiance que S. E. avoit en moi, quoiqu'en général assez étendue, n'étoit pas sans réserve, et jamais il ne me disoit rien qui fut relatif à cette négociation. Diverses circonstances m'avoient inspiré des soupçons vagues que je cherchois vainement à éclaircir............ L'arrivée fréquente de courriers allemands ; leurs conférences longues et mistérieuses avec le cardinal ; des mots échappés involontairement à ce dernier ; la multitude de paquets que mon mari étoit chargé de remetrre dans différens endroits de Paris et le plus souvent à la porte

St-Antoine, à des courriers qui paroissoient être des allemands ; tout concourt à prouver qu'il existoit une correspondance suivie entre la reine, l'empereur et le cardinal.

Il paroît que l'empereur avoit formé le projet de lever un emprunt, à l'aide du crédit réuni de la reine et du cardinal. Ce dernier ne pouvoit pas vraisemblablement fournir la somme demandée, et je présume que ce fut-là le vrai motif de son voyage à Saverne, qu'il parut n'entreprendre qu'à ma sollicitation ; mais je ne m'étendrai pas davantage sur un sujet qui n'a qu'un rapport indirect avec mon histoire ; et si cette digression politique déplaît à mes lecteurs, ils avoueront au moins qu'elle n'est pas assez longue pour les ennuyer.

Je me permettrai cependant d'observer encore, que suivant les loix imprescriptibles de la nature, j'ai la liberté d'opposer à la calomnie tous les moyens de défense qui sont en mon pouvoir. Ces mêmes loix m'autorisent à combattre mes ennemis, avec les armes qu'ils ont tournées contre moi. Si les preuves que j'avance n'existent que dans mon imagination, elles s'évanouiront bientôt devant le flambeau de la vérité comme les ombres à l'aspect du soleil. Mais elles ont pour base

la vérité-même et si l'opinion publique les recuse pendant ma vie, un tems viendra où elles seront appréciées. Cette idée consolante me reste encore, elle m'aide à supporter le fardeau de ma malheureuse existence. Sans elle je n'aurois pas survécu à tant de coups sanglans portés à mon honneur.

Le rapprochement de la reine et du cardinal ne fut pas de longue durée ; les indiscrétions réelles ou prétendues de ce dernier réveillèrent dans le cœur de S. M. une haine, que l'intérêt avoit fait taire un instant. Le desir de se venger l'emporta bientôt sur toute autre considération : dès-lors elle ne chercha plus que l'occasion de sacrifier le cardinal.

Insensiblement la reine se montra fatiguée de ses importunités, et ne dissimula plus le ressentiment qui n'étoit qu'assoupi dans son ame. Son crédit auprès de l'empereur étoit le seul fil qui tenoit suspendu sur sa tête le glaive de la vengeance : mais elle n'en avoit pas moins résolu sa perte, et la négociation du fatal collier lui offrit les moyens de se satisfaire.

J'aurois desiré me dispenser de rappeler ici cet évènement ; mais comme beaucoup de mes lecteurs n'ont peut-être pas eu l'occasion

d'en être instruits, et que d'ailleurs il est trop essentiellement lié avec mon histoire, pour être passé sous silence, je m'arrêterai un instant sur quelques circonstances, qui n'ont pas été développées assez clairement jusqu'ici, me réservant à m'étendre un peu davantage, lorsque je parlerai des interrogatoires que j'ai subis à la bastille, et de mes confrontations avec le cardinal.

Il paroît que depuis long-tems, la reine convoitoit ce superbe collier, et les joailliers qui l'avoient à leur disposition étoient empressés de s'en défaire. Ils s'adressèrent à moi à ce sujet et me prièrent d'en parler à S. M., en me disant qu'ils n'ignoroient pas qu'elle m'honoroit de sa confiance et qu'il ne tenoit qu'à moi de leur faire vendre un bijou qui ne pouvoit convenir qu'à la reine.

Quoique je fusse disposée à les obliger, je craignis que la reine ne me crût intéressée dans le marché, et je refusai absolument de me mêler de cette affaire.

Dans la première visite que je fis au cardinal après cette démarche des joailliers, j'apperçus qu'il avoit au doigt un brillant de la plus grande beauté qu'il affectoit de me faire remarquer. Voyant que je ne lui faisois pas compliment de sa nouvelle acquisition,

le cardinal me demanda comment je trouvois son diamant ? Je lui répondis qu'il étoit superbe, mais que j'avois vu un bijou qui le surpassoit encore en beauté. Je lui parlai alors du collier en rapportant ce qui s'étoit passé entre les joailliers et moi. S. E. parut surprise ; se tut pendant quelques minutes, comme si une réflexion soudaine l'avoit frappée, et changea aussi-tôt de conversation.

Quelque-tems après, je reçus un billet de la main du cardinal, par lequel il me demandoit l'adresse des joailliers que je lui envoyai sur-le-champ.

Cependant quand ma réponse fut partie, je réfléchis à sa demande, et après une infinité de conjectures plus ou moins vraisemblables, je m'arrêtai à la pensée que le cardinal pressé de satisfaire les plus impatiens de ses créanciers, avoit formé le projet de faire l'acquisition du bijou.

Ce soupçon étoit d'autant plus plausible qu'à cette époque ses affaires étoient très-dérangées. Quelque considérable que fussent ses revenus, ils ne suffisoient pas à sa prodigalité et à ses goûts extravagans. Le roi lui en avoit fait des reproches, et il m'avoit donné à entendre qu'il étoit de la plus grande

importance pour le succès de ses vues qu'il mît de l'ordre dans ses affaires domestiques, en ce qu'il n'étoit pas de moyen plus efficace pour inspirer de la confiance au souverain, et le déterminer à lui confier les affaires de l'Etat.

Je consultai en cette circonstance le devoir et la reconnoissance, et je me conduisis d'après ces deux principes. Mon attachement pour le cardinal exigeoit que je m'opposasse à l'achat de ce collier, puisque cette opération ne pouvoit qu'ajouter à ses embarras, en augmentant ses dettes. Je craignois d'un autre côté que comme j'avois vu le bijou et que j'avois demandé l'adresse des joailliers, il ne fît usage de mon nom, et j'aurois été fâchée qu'ils en disposassent, sans prendre avec lui des arrangemens qui leur en assureroient le paiement.

Il m'en coûtoit beaucoup de compromettre le cardinal ; mais la démarche que je fis en cette occasion réfute complètement les imputations de mes ennemis. Si en effet j'avois formé le projet de m'approprier le collier, me serois-je permise d'opposer moi-même des obstacles à l'achat qu'en vouloit faire S. E. ? Ç'eût été m'enlever le seul moyen qui m'étoit offert pour me l'approprier.

Je passai plusieurs jours sans voir le cardinal ; mais dans cet intervalle, j'eus l'honneur d'être admise plusieurs fois auprès de la reine, qui ne me parla point du collier. Elle me dit seulement, dans une de ces visites, qu'elle avoit vu le cardinal l'avant veille et qu'elle étoit étonnée qu'il ne m'eût pas chargée de lui donner réponse au sujet d'une commission dont il devoit s'acquitter pour elle. L'idée du collier ne me vint pas même à l'esprit ; mais quand je revis le cardinal, je sus que c'étoit de cela qu'il étoit question.

Ce fut deux jours après que S. E. m'apprit qu'elle avoit vu le collier et qu'elle se proposoit de l'acheter pour la reine, qui cependant ne vouloit pas que son nom parût dans la négociation. Je dois observer ici que S. M. avoit pris avec le roi un engagement secret par lequel elle s'étoit ôté la liberté de faire aucune acquisition quelconque, sans en avoir préalablement obtenu son consentement.

Le cardinal s'étoit rendu chez les joailliers aussi-tôt après que je lui eus envoyé leur adresse ; et il les trouva très-disposés à faire avec lui l'arrangement nécessaire pour le mettre en possession de ce bijou. Il étoit parti

ensuite pour Versailles, à l'effet d'apprendre à la reine qu'il n'attendoit plus que ses ordres pour lui présenter le collier. Ce fut pendant cette conférence entre le cardinal et la reine que j'allai faire part de mes craintes aux joailliers, qui se repentirent de leur précipitation à se rendre à ses offres. Mais ils résolurent de ne lui livrer le collier que sous de bons cautionnemens. Que le lecteur n'impute point à l'ingratitude une démarche qui a eu pour principe les intentions les plus pures.

A son retour de Versailles, le cardinal fut étonné de ne plus trouver dans les joailliers le même empressement à se défaire du bijou. A dessein de lever tout-d'un-coup les difficultés qu'ils faisoient naître, il leur déclara que c'étoit au nom de la reine qu'il négocioit cette affaire, mais qu'elle désiroit n'y être point compromise. Il traça sur-le-champ la forme d'un contrat de vente qu'il se proposoit, disoit-il, de faire approuver et signer par S. M., et sur la garantie duquel ils consentirent à livrer le collier.

Le cardinal, en m'apprenant qu'il comptoit faire cette acquisition pour la reine, me dit aussi que S. M. ne voulant point y avoir

de part ostensible, prendroit avec lui des arrangemens particuliers pour éviter de se compromettre.

Cette confidence changea toutes mes idées et me fit envisager cette affaire sous un point-de-vue tout-à-fait différent. Je m'en voulus sérieusement d'avoir cru mon honneur intéressé à y apporter des obstacles. Mais il étoit trop tard pour revenir sur mes pas : avant de me quitter, le cardinal me remit un paquet qu'il me conjura de faire passer à la reine, le plutôt qu'il me seroit possible.

Je ne perdis pas un moment, et je partis sur-le-champ pour Versailles où j'arrivai à neuf heures du soir ; mais S. M. ne put pas ce soir-là m'accorder une entrevue.

Je ne dois pas omettre de rappeler ici que voyant que le cardinal se jouoit de mes inquiétudes et qu'il n'avoit aucun égard aux représentations que je lui faisois sur les suites que pouvoit avoir l'intrigue secrète, dans laquelle je m'étois trouvée engagée par surprise, sans qu'il me fût possible de reculer, je crus devoir tirer copie des lettres les plus importantes qui me passoient par les mains, non pour contenter une vaine curiosité, mais pour avoir des moyens de défense, dans le cas où cette négociation mystérieuse venant

à se découvrir, j'aurois été en butte à de fausses imputations. Si cette précaution est regardée comme une foiblesse, je dois m'en applaudir comme d'une foiblesse heureuse, puisqu'elle m'a fourni des armes contre mes ennemis : si ce fut un crime ; mes malheurs ne l'ont que trop suffisamment expié.

Avant donc de me coucher, je pris copie de la lettre du cardinal qui renfermoit les conditions auxquelles les joailliers consentoient à livrer le collier, et que je m'étois chargée de remettre à S. M. pour obtenir son acquiescement : cet écrit étoit entièrement de la main du cardinal.

Le lendemain matin, n'ayant pas pu être admise chez la reine, et mademoiselle Dorvat m'ayant fait dire qu'elle ne croyoit pas qu'il me fût possible de la voir dans la journée, je lui envoyai le paquet adressé à S. M., en la priant de le lui remettre sur-le-champ, puisque j'attendois la réponse pour retourner à Paris.

Deux heures après, je reçus un paquet cacheté et un billet pour moi de la part de la reine qui m'enjoignoit de ne pas perdre un moment pour remettre le paquet au cardinal. J'y trouvai le papier dans lequel étoient stipulées les conditions de la vente

et une lettre de la reine qui accabloit S. E. des reproches les plus sanglans.

A l'ouverture du paquet, le cardinal n'appercevant point de signature au bas du papier, devint pâle, et tremblant : mais il n'eut pas plutôt lu le billet qui lui étoit adressé, qu'il se livra à tous les transports d'une douleur presque frénétique. Il m'en fit la lecture, en protestant qu'il s'étoit borné à suivre à la lettre les intentions de la reine.

Cette explication amenant d'autres détails, le cardinal m'apprit que quelques jours auparavant, la reine lui avoit parlé du collier qui devoit, disoit-elle, être envoyé en Portugal ; mais qu'elle auroit desiré se procurer, si elle ne s'étoit pas engagée à ne faire aucune acquisition, sans l'agrément du roi.

» Je dis alors, continua le cardinal, qu'il étoit possible, à l'aide de quelques changemens, d'empêcher que le roi ne s'apperçût de cette emplette. Le desir de la reine s'accrut à mesure que les difficultés disparurent ; il ne restoit plus qu'à trouver la somme nécessaire pour faire l'achat du collier ; et comme je savois que la reine n'avoit pas alors cette somme à sa disposition, je lui

offris mon crédit que S. M. accepta, à condition qu'elle prendroit préalablement avec moi des arrangemens secrets, équivalens à la garantie que je pourrois fournir aux joailliers.

» Croyant avoir compris parfaitement les intentions de la reine, je retournai à Paris. Je vous envoyai demander l'adresse des joailliers que j'allai trouver sur-le-champ, sous prétexte que j'avois des pierreries à faire monter. Après avoir parlé quelque-tems de cet objet, je fis mention du collier ; je leur dis que j'étois chargé d'en demander le prix, et que si la personne qui avoit envie d'en faire l'acquisition ne vouloit point être connue, je prendrois moi-même les arrangemens nécessaires avec eux.

» Toutes les difficultés paroissoient être applanies. Je me rendis à Versailles dans l'intention d'annoncer à la reine que je n'attendois que ses ordres pour la mettre en possession du collier. S. M. me répondit qu'elle approuveroit tout ce que je jugerois à propos de faire, pourvu toutefois que son nom ne fût pas compromis.

» Muni de ce consentement formel, je retournai à Paris chez les joailliers afin de fixer un prix définitif au collier et de conclure

le marché ; mais qu'elle fut ma surprise en voyant que l'empressement qu'ils m'avoient témoigné en première instance, avoit fait place à des soupçons, à des craintes, enfin à la défiance la plus obstinée ! Mes efforts pour les rassurer étant inutiles, et m'étant trop avancé pour pouvoir reculer, je me servis du nom de la reine ; et je leur appris que c'étoit pour S. M. que j'étois chargé de faire l'acquisition du collier, mais que des motifs particuliers ne lui permettoient pas de s'en occuper publiquement, et que satisfait des arrangemens que S. M. avoit daigné prendre avec moi, j'accéderois à toutes les conditions qu'ils jugeroient à propos d'exiger. Ce fut alors que je rédigeai par écrit les conventions, de la manière la plus conforme, à mon avis, aux intentions de la reine. Mais ici le sieur Bassanges fit naître une autre difficulté, en me disant qu'il n'étoit pas possible de terminer le marché sans en prévenir M. de St-James à qui lui et son associé devoient des sommes considérables. Fatigué de ces obstacles, je leur promis de faire approuver les conventions par la reine qui y apposeroit sa signature, en exigeant qu'après que M. de St-James les auroit vues, elles me seroient remises entre les

mains, jusqu'à l'entier paiement de la somme pour laquelle j'offrois ma garantie personnelle.

» Les joailliers parurent satisfaits, et sur-le-champ j'écrivis à la reine la lettre que je vous ai chargée de lui remettre ; je la priai de donner dans les marges son approbation aux différens articles, en lui observant que ses intentions seroient exactement suivies, puisque ce titre me resteroit entre les mains, et que conséquemment elle ne seroit nullement compromise dans cette affaire. Jugez, ajouta le cardinal, si j'ai mérité la réponse que l'on me fait ».

Je ne répondis rien dans le moment ; la fureur du cardinal auroit rendu inutiles toutes les observations que j'aurois pu lui faire, et je trouvai qu'il valoit mieux lui laisser épancher son fiel, avant de lui offrir des consolations.

Je ne me trompois pas. Après qu'il eût débité tous les lieux communs si familiers aux hommes sur les caprices des femmes, je lui représentai que cette lettre, qui, au premier coup-d'œil, lui avoit paru être si offensante, ne l'étoit pas en effet. » La reine vous dit, ajoutai-je, qu'elle ne veut pas que son nom soit connu, mais elle ne dit point

expressément qu'elle refuse d'accéder aux articles que vous avez mis par écrit, quoiqu'elle vous les renvoie sans être approuvés. Peut-être que ne les trouvant pas absolument conformes au plan dont elle avoit cru convenir avec vous, désireroit-elle qu'ils fussent modifiés. La reine en m'envoyant le paquet à votre adresse, m'a enjoint de retourner auprès d'elle dans la soirée. Il ne m'est pas possible de m'y rendre aujourd'hui, la nuit étant trop avancée pour partir pour Versailles : mais je me mettrai en route demain à la pointe du jour. Je ferai tous mes efforts, aussi-tôt après mon arrivée, pour obtenir une audience de la reine, et je supplierai S. M. de s'expliquer ; je ne doute pas que quelques éclaircissemens ne vous mettent d'accord «.

Le cardinal devenu plus calme, parut frappé de cette proposition, et convint que cette démarche étoit nécessaire, puisque j'avois reçu l'ordre exprès de voir encore la reine. Il me remit les papiers que S. M. lui avoit renvoyés, et je sortis de son hôtel.

A mon arrivée à Versailles, mademoiselle Dorvat m'apprit que la reine m'avoit attendu jusqu'à minuit, et qu'elle avoit paru fâchée que je ne me fusse pas rendue à ses ordres.

Deux heures après, je reçus un billet de

la part de S. M., qui ne pouvoit pas me voir ce jour-là, mais qui m'ordonnoit de rester à Versailles, en m'avertissant qu'elle me feroit mander, lorsqu'elle seroit visible pour moi.

Le lendemain je sortis pour faire une visite: et je trouvai en rentrant chez moi un billet de la reine qui ne contenoit que ces mots: *ce soir à neuf heures et demie.*

Je fus exacte au rendez-vous; non sans éprouver de vives inquiétudes que l'air gracieux de la reine fit disparoître en un instant; après m'avoir dit les choses les plus obligeantes, elle me demanda si le cardinal ne m'avoit rien remis. Je tirai alors un paquet de ma poche que je lui présentai en lui disant que j'étois chargée de prendre ses ordres, quand elle en auroit examiné le contenu. Sans lui donner le tems de me répondre, je parlai de l'affliction du cardinal, des tracasseries qu'on lui avoit fait essuyer, de l'adresse avec laquelle il avoit surmonté tous les obstacles, sans cependant contrevenir aux intentions de sa majesté; j'ajoutai que, puisque la signature qu'il lui avoit fait demander pour la montrer aux joailliers devoit rester entre ses mains, son nom ne seroit nullement compromis dans cette affaire.

La

La reine me répondit qu'elle s'étoit expliquée d'une manière positive avec le cardinal; qu'il ne pouvoit pas ignorer qu'elle désiroit expressément qu'il ne fùt fait aucun usage de son nom ; et malgré ses intentions précises il la compromettoit par une indiscrétion impardonnable : « N'eût-il pas été tout simple, ajouta sa majesté, si j'avois voulu laisser connoître mon nom, de traiter moi-même avec les joailliers ? Le cardinal auroit beaucoup mieux fait de ne point se mêler d'une négociation qu'il étoit incapable de mettre à fin.

Je cherchai à disculper le cardinal, et je me hasardai d'entrer dans le détail des obstacles qu'il avoit rencontrés; je vantai le zèle qu'il avoit mis dans cette affaire en se préjugeant autorisé à interpréter les intentions de sa majesté, et je l'assurai que si le cardinal n'avoit pas cru indispensablement nécessaire de faire usage de son nom, il se seroit bien gardé de recourir à cet expédient, mais que comme les joailliers lui supposoient l'intention de n'acheter le collier que pour en disposer à son profit, afin de payer une partie de ses dettes; et que, d'après ce soupçon, on ne vouloit point le lui confier, il avoit alors, en nommant sa majesté, terminé par

ce seul mot la négociation ; j'insistai surtout sur ce que lui seul devant garder le contrat de vente, le nom de sa majesté ne pouvoit pas être compromis.

La reine répliqua que, « Si elle avoit été instruite de tout ces détails, elle n'auroit pas écrit au cardinal avec tant d'aigreur ; « mais je vous chargerai d'un billet pour lui, continua-t-elle, qui réparera tout. Convenez cependant qu'il n'a pas mis dans cette affaire toute l'intelligence dont je le croyois capable ? Ne pouvoit-il pas trouver quelqu'autre moyen d'attirer la confiance des joailliers ? ....Il me semble qu'il a été mal-à-droit..... il n'ignore pas une circonstance dont je veux bien vous faire part. J'ai pris avec le roi l'engagement formel de ne jamais apposer mon nom à aucun arrangement, sans l'en avoir préalablement averti. Vous voyez donc qu'il m'est impossible d'accéder aux conditions que le cardinal me propose. *Voyez ce que l'on pourroit faire..... Peut-être trouverez-vous un expédient ; ou bien il faut renoncer à ce collier...* Ecoutez cependant.... *Cette signature n'étant que pour la forme, et ces gens-là ne connoissant pas mon écriture, ne pourroit-on pas... Consultez-vous l'un l'autre ; mais encore un coup*, JE NE PEUX PAS SIGNER MON NOM. Quelque tour-

nure que prenne l'affaire ; voilà mon dernier mot : je parlerai cependant encore au cardinal des arrangemens particuliers que je prendrois avec lui, si l'achat avoit lieu. »

Empressée de lever toutes les difficultés de cette étrange négociation, pour plaire également à la reine et au cardinal, je repassai dans mon esprit tout ce que la reine venoit de me dire, et je pesai particulièrement ces mots *cette signature n'est que pour la forme*. Je voyois très clairement que sa majesté avoit grande envie que le collier fût mis en sa possession, et qu'elle acquiesceroit à tous les arrangemens quelconques, dès que, pour ne pas manquer à la parole qu'elle avoit donnée au roi, elle ne seroit pas obligée de signer les conditions de la vente. Sans me donner même le temps nécessaire pour réfléchir à l'idée confuse qui m'avoit frappée, j'allai consulter un ami qui m'affermit, par des raisonnemens auxquels je n'eus rien à repliquer, dans la résolution fatale qui a causé ma perte.

Qu'on ne pense pas que je cherche à justifier une démarche dont mon étourderie et mon inexpérience m'ont empêché d'entrevoir les suites. Mais il me sembloit que signer le nom d'une personne quelconque, lorsque c'étoit de son aveu et pour son avantage, ne

S 2

pouvoit pas être une infraction de la loi, qui met les faux au rang des crimes. Je croyois également ne pas nuire aux joailliers qui se seroient contentés, selon toute apparence, de la garantie du cardinal, si je n'avois pas moi-même, par une précaution déplacée, suscité des obstacles que la signature de la reine pouvoit seule faire disparoître. Le cardinal, de son côté, ne se trouveroit point hors d'état de remplir ses engagemens avec les joailliers, puisque ceux qu'il avoit contractés avec la reine le mettroient à même d'y faire honneur au tems convenu. Ce furent ces raisonnemens qui me séduisirent : j'ai été coupable sans doute; je ne prétends pas me disculper : mais si l'on arrête un instant ses réflexions sur l'opprobre que ce moment fatal a attiré sur ma tête, peut-être croira-t-on devoir adoucir l'amertume des reproches que l'on a le droit de me faire.

Il ne suffisoit pas d'avoir pris une résolution semblable, il falloit l'exécuter, et c'étoit-là le point le plus embarrassant, parce qu'il étoit bien difficile d'empêcher que la supercherie ne fût découverte. J'avois pensé d'abord à écrire à la marge *vu et approuvé par moi la reine*; mais je doutois que sa majesté, d'après la promesse qu'elle avoit faite

au roi, eût signé de cette manière. Je n'osois pas consulter mon mari : Il avoit souvent apperçu des difficultés et trouvé des dangers où je n'en voyois aucun, et je craignois qu'il ne me fît encore des objections dans une circonstance où elles n'auroient servi qu'à augmenter mes embarras. J'étois dans cet état cruel d'anxiété, quand on m'anonça la visite de M. Reteaux de Villette.

Tout-à-coup il me vint une idée qui me parut propre à tout concilier ; je ne doutai pas que M. de Villette que je connoissois depuis long-tems, et que j'espérois faire entrer dans le service, ne se prêtât de bonne grâce à m'obliger ; d'ailleurs, ce que je voulois lui demander me paroissoit être au fond à-peu-près indifférent ; et dans cette persuasion, je le priai de rester à dîner avec moi. Il n'ignoroit pas mes liaisons avec la reine et le cardinal, et je lui avois même dit quelques mots au sujet du collier. Je trouvois donc tout simple de lui faire part de tout ce qui étoit relatif à cette affaire, et j'insistai sur tout sur la difficitulté que j'éprouvois dans l'exécution de mon plan.

M. de Villette approuva ma résolution et crut, ainsi que moi, que les expressions dont la reine s'étoit servie dans notre dernière

entrevue, prouvoient évidemment que son intention étoit que je signasse pour elle; « Mais, » ajouta-t-il, » j'y vois une difficulté qui ne laisse pas que d'être très-épineuse. La reine ignore peut-être, et vous l'ignorez de même, que faire une fausse signature est un crime capital aux yeux de la loi, et qui exposeroit à une punition exemplaire celui qui en seroit convaincu. Je ne pense pas Madame, que votre projet soit de m'engager à courir cette chance, mais il nous reste un expédient, et je m'empresse de vous l'expliquer. Les joailliers ne connoissant pas l'écriture de la reine; il est probable que la forme de sa signature ne leur est pas connue davantage. Si vous signez *Antoinette* vous faites décidément un faux : mais si vous ajoutez le nom *de France* à celui de la reine, vous faite une signature chimérique qui satisfera les joaillers, et qui ne peut compromettre personne à la vérité si vous n'usiez de cette ruse que pour *escamoter* le collier, elle seroit criminelle; mais comme il est indubitable que les joailliers seront payés aux termes convenus, et qu'ils ont pris à cet effet des arrangemens avec le cardinal qui, de son côté, a obtenu la garantie secrette de la reine, il me semble que l'on peut, sans scrupule,

se prêter aux circonstances. Pour faire donc ce que vous exigez de moi, voici la forme que j'y mettrai : d'abord je ne veux point déguiser mon écriture, et je ne me servirai que de ces mots vagues *Antoinette de France*; mais j'exige que le papier, après avoir été présenté aux joailliers, ne sera mis sous les yeux de personne, et qu'aussitôt après le payement total du collier, il sera brûlé en ma présence. » Je lui donnai ma parole d'honneur qu'il seroit satisfait, et il signa.

M. de Villette étoit encore chez moi, quand je reçus un billet du cardinal qui attendoit mon retour avec impatience. Je lui fis dire qu'il ne tarderoit pas à me voir, mais qu'en attendant, il eût à se tranquilliser, les choses allant au mieux.

Aussi-tôt que M. Villette m'eût quittée, je partis pour me rendre chez le cardinal à qui d'abord j'avois eu dessein de ne point faire part du projet que je venois de mettre en exécution; mais je réfléchis sur la route que ni M. de Villette ni moi-même ne pouvions répondre des évènemens futurs, et qu'il valoit mieux en instruire S. E. Je voulois voir cependant si cette signatue supposée lui feroit illusion, et je commençai par lui remettre le paquet en m'écriant *enfin voilà cette approba-*

tion si long-tems attendue : Le cardinal ouvre le paquet avec empressement, le parcourt rapidement et répéte après moi. « Oui, oui, la voilà ! » Je partis alors d'un grand éclat de rire, et je l'informai de l'expédient auquel j'avois eu recours ; à ces mots le cardinal examina le papier avec attention, me remercia de ce que j'avois fait pour le servir, en observant que si cette signature avoit suffi pour le tromper, à plus forte raison auroit-elle le même effet sur les joailliers.

Ce jour-là même (30 janvier) le cardinal termina avec les joailliers ce fameux marché, et le lendemain il m'envoya deux lettres, l'une pour me prier de partir sur-le-champ pour Versailles, et l'autre pour remettre à la reine.

Je me rendis, en conséquence, à Versailles avec toute l'expédition possible, et après avoir fait passer la lettre du cardinal à la reine, je reçus en réponse un billet à l'adresse de son éminence. La reine mandoit au cardinal qu'elle étoit légèrement indisposée, mais qu'il falloit qu'il se trouvât le lendemain chez moi à neuf heures du soir sous son déguisement ordinaire avec la *boîte en question*, et qu'il y attendît ses ordres.

Le lendemain je fis parvenir ce billet au

cardinal, et à huit heures environ, il arriva chez moi, avec la cassette dans laquelle étoit renfermée le collier qu'il déposa sur un bureau. Nous passâmes quelque tems à converser, jusqu'à l'arrivée de M. l'Esclaux, officier attaché à la reine, qui étoit très-connu du cardinal, ayant souvent été employé comme homme de confiance dans la correspondance qui existoit entre sa majesté et lui. Cet officier remit au cardinal un billet conçu en ces termes : « Le ministre (le roi) est en ce moment - ci dans mon appartement ; j'ignore combien de tems il y restera. Vous connoissez la personne que je vous envoie : confiez-lui la cassette, et restez où vous êtes : je ne désespère pas de vous voir aujourd'hui ».

Après la lecture de ce billet qui étoit comme le précédent, écrit de la main de la reine ; le Cardinal remit lui-même la cassette qui renfermoit le collier à la personne dont sa majesté avoit garanti la fidélité dans sa lettre. M. l'Esclaux nous dit, avant de se retirer, qu'il lui avoit été enjoint d'attendre jusqu'à minuit les ordres de la reine, dans l'appartement de Madame de Misery.

A onze heures et demie, le même M. l'Esclaux revint avec un second billet pour

le cardinal, dans lequel la reine accusoit la réception du collier; se plaignoit beaucoup d'avoir été contrariée dans ses projets, et finissoit en disant qu'elle espéroit le voir le lendemain.

Voilà l'exposé succinct de toutes les circonstances relatives à l'affaire du collier. Depuis l'instant que le cardinal le reçut des mains des joailliers jusqu'à celui où il le confia à M. l'Esclaux, on voit qu'il a toujours été en sa possession. On me demandera peut-être pourquoi, lorsque la reine a refusé d'avouer qu'elle avoit reçu le collier, il n'a pas accusé le sieur l'Esclaux ? La réponse est simple ; il craignoit de compromettre sa majesté, puisque ce même l'Esclaux, quelques heures après la livraison du collier, lui en avoit apporté le reçu écrit de la main de la reine elle-même.

Ce fut le premier de février, 1785, que le cardinal fit remettre à la reine ce fatal bijou, et depuis cet instant jusqu'à l'époque de la catastrophe, il se passa différentes circonstances sur lesquelles il est inutile que je m'étende. Le 2 du même mois, le cardinal reçut encore un billet de la reine, dans lequel elle ne faisoit, à la vérité, qu'une légère mention du collier; sa majesté obser-

vant simplement qu'elle le trouvoit très-beau. Ce qui fit dire au cardinal que *le vaisseau étoit arrivé à bon port.* Je n'ai point tiré copie de cette lettre, qui ne renfermoit rien de directement relatif à ce qu'il m'importoit de conserver, et je n'en parle que pour l'offrir encore en témoignage de mon innocence, ce billet prouvant aussi, que la reine avoit vu et examiné le collier.

Environ un mois après l'avoir reçu, sa majesté manda au cardinal qu'une personne qui se connoissoit en diamans lui avoit assuré que ce bijou avoit été vendu 200,000 livres au moins au dessus de sa valeur, et que si les joailliers ne vouloient point souscrire à ce rabais, elle étoit résolue de le leur renvoyer.

Selon sa coutume, le caldinal accabla le sexe de malédictions : mais nonobstant le torrent d'injures qu'il exhala, il sentit la nécessité d'obéir. Le grand mobile de toutes ses actions étoit l'espoir d'être premier ministre ; et pour parvenir à ce but, il falloit une patience qu'il n'avoit pas, et qu'il lui en coûtoit beaucoup d'affecter. Mais convaincu que cette abnégation momentanée de lui-même étoit indispensable, s'il ne vouloit pas perdre en un instant le fruit de ses soins et de ses

intrigues, il fit part aux joailliers de cette fâcheuse nouvelle, leur communiquant la lettre qu'il avoit reçue. Leur surprise fut extrême; et ils firent des représentations très-vives sur l'injustice de ce procédé. Mais le rang de la personne contre laquelle ils avoient leurs intérêts à défendre ne leur permit pas d'insister long-tems, et ils acquiescèrent à la diminution des 200,000 livres.

Tel fut le second arrangement pris avec les joailliers. Le collier étoit donc alors entre les mains de la reine, et conséquemment elle en pouvoit disposer à son gré.

Depuis cette époque jusqu'à l'instant affreux pour moi où je fus accusée de m'être approprié ce collier, diverses circonstances me firent pressentir qu'un orage se préparoit dans le lointain à venir fondre sur ma tête. Les conférences entre la reine et le cardinal étoient devenues beaucoup moins fréquentes; sa majesté avoit un air rêveur et mistérieux; le cardinal étoit avec moi d'une réserve qui ne lui étoit pas naturelle: et souvent même de très-mauvaise humeur. Ce changement me causoit les plus vives inquiétudes, et déjà j'en éprouvois des effets alarmans.

Mécontente du cardinal, la reine parois-

soit l'être aussi de moi : je croyois voir dans sa conduite à mon égard le projet de me punir d'avoir coopéré à leur rapprochement. De l'indifférence, sa majesté en vint bientôt au dégoût, et le cardinal à qui ce changement ne put pas échapper, se livrant à toute la fouge de son caractère naturellement impétueux, ne ménagea pas les indiscrétions qui aigrirent de plus en plus la reine contre lui, et l'entraînèrent enfin dans une disgrace éclatante. Il avoit pour son malheur la fatuité de se croire nécessaire à la reine, et il poussa l'imprudence jusqu'à dire hautement qu'il feroit une absence pour la punir de ses dédains.

Homme aveugle ! qui a donc pu fasciner tes yeux à ce point, et dérober à tes regards le précipice qui étoit ouvert pour t'engloutir ? Non, jamais la reine ne craignit ton absence : le plus pressant de ses désirs étoit de ne plus te voir.

Malgré la froideur que j'avois remarquée dans la conduite de la reine à mon égard, elle me dit un jour avec ce sourir enchanteur qui la distingue si bien ; « il y a long-tems que je ne vous ai rien donné : prenez ceci, mais que le cardinal n'en sache rien ; qu'il ignore même que vous m'avez vue ; ne lui

en dites pas un seul mot. » Accoutumée depuis long tems à n'avoir rien de caché pour le cardinal, je ne me conformai pas à cette injonction. On blâmera peut-être cette désobéissance raisonnée aux ordres de ma souveraine ; j'avoue que ma conduite à cet égard ne fut pas irréprochable ; et qu'il est, si-non impossible, au moins très-difficile de la justifier : je pourrois rappeller cependant que le cardinal avoit à ma reconnoissance des droits antérieurs à ceux de la reine et qu'il m'avoit obligée, long-tems avant qu'il pût présumer que je lui serois nécessaire auprès d'elle.

Quand j'eus examiné ce qu'il y avoit dans la boîte sans que je pusse en apprécier la valeur, je me rendis au plus vite chez le cardinal, que j'instruisis de tout ce qui s'étoit passé à Versailles, et je lui montrai le présent que m'avoit fait la reine. Je le conjurai dans les termes les plus pressens de ne pas me perdre, en révélant une confidence si contraire aux ordres de sa majesté.

Le cardinal après avoir jetté des yeux étonnés sur les diamans contenus dans la boîte, que je venois d'étaler sur la table ; « en voilà, me dit-il, pour une somme considérable, mais qu'avez-vous envie de faire

de tout cela » ?« J'ai intention, lui répondis-je, d'en vendre la plus grande partie, et de réserver le reste pour mon usage ». Le cardinal les examina de nouveau avec plus d'attention, et me dit de les lui laisser jusqu'au lendemain : j'y consentis sans balancer.

Ce qui prouve d'une manière incontestable que je n'avois pas dérobé les diamans, est, qu'aussi-tôt après les avoir reçus, je les montrai au cardinal : si j'eusse été coupable, les aurais-je laissés une nuit entière entre ses mains ? Non sans doute ; une femme tant soit peu rusée n'eût pas agi de la sorte. Le cardinal me dit qu'il se chargeroit de peser les diamans, et de m'en indiquer la valeur. C'étoit précisement ce que je désirois. Je le remerciai de cette offre, et nous nous séparâmes. Le lendemain il m'envoya la lettre suivante :

« Je vous renvoie, ma chère comtesse, par mon Suisse, la boite en question, et je vous conseille de vous défaire, le plutôt possible de ce qu'elle contient. Je vous verrai à mon retour de Versailles ; je m'expliquerai alors plus amplement. Sur-tout débarrassez-vous au plutôt de ce que je vous renvoie ».

Je déclare ici que j'ignorais la valeur du présent qui m'avoit été fait, mais le rang de

la personne qui m'avoit donné ces diamans suffisoit pour me faire présumer qu'ils étoient d'un grand prix.

Je me hâtai de montrer à M. de la Motte ce que j'avois reçu de la reine, à l'exception des plus petites pierres que je réservois pour mon usage. Après donc avoir fait mon choix, je donnai le reste à mon mari, qui n'eût pas plutôt examiné ces diamans qu'il me dit qu'ils avoient appartenu au collier, et qu'il étoit absolument nécessaire de suivre le conseil du cardinal. « Il nous faut, ajouta-t-il, user ici de la plus grande circonspection, de peur que ces pierreries ne retournent entre les mains des sieurs Bassanges et Bhomer, ce qui ne manqueroit pas d'avoir des suites très-fâcheuses ».

Tandis que nous étions occupés à nous consulter sur les moyens de disposer des diamans, le cardinal entra, et me dit qu'il partoit à l'instant pour Versailles, qu'il me reverroit à son retour, et me conjura de ne montrer les diamans à personne.

A son retour de Versailles, le cardinal m'apprit que la reine ne lui avoit pas dit un seul mot du collier : « Je ne sais quel parti prendre, ajouta-t-il; il y a là quelque motif secret, que je ne puis deviner! Que la reine ait

ait démonté le collier, pour y faire quelque changement, je n'en suis nullement surpris; mais qu'elle ne m'en ait pas dit un mot, cela est inconcevable ». Le cardinal m'observa qu'il seroit fâché que les joailliers apprissent que ce collier avoit été démonté et qu'ils ne manqueroient pas d'en être bientôt instruits, si je me hazardois de vendre à Paris les pierres que m'avoit données la reine. « Pour obvier à toute difficulté, continua-t-il, je serois d'avis que vous les envoyassiez à Amsterdam. Il paroît que la reine ne fait pas grand cas de ces pierres plates et ovales, mais je peux vous assurer qu'elles ne valent pas moins de trois mille livres chacune; ainsi je vous conseille de vous en défaire le plus promptement possible, sur-tout de garder le secret le plus profond ».

M. de la Motte étant du même avis que le cardinal, ne songea plus qu'à mettre ce plan en exécution; il alla le même jour trouver un Juif nommé Frank, qui consentit de faire le voyage de Hollande pour vendre les diamans.

Les troubles qui agitoient alors la Hollande l'empêchèrent de trouver l'occasion de s'en défaire avantageusement; en conséquence M. de la Motte se chargea lui-même

de la vente, et partit à cet effet pour Londres le 12 avril, accompagné du chevalier O'Neal, capitaine des grenadiers, et chevalier de St-Louis.

Cependant, le dégoût de la reine pour le cardinal augmentoit visiblement : les entrevues devinrent plus rares. L'aigreur succéda aux complaisances, et ils finirent enfin par se séparer également mécontens l'un de l'autre.

Le cardinal ne s'occupoit presque plus du collier ; cependant il paroissoit quelquefois surpris que la reine ne portât pas ses diamans, et il me demandoit assez fréquemment si je ne remarquais rien de nouveau dans la parure de sa majesté : ma réponse étoit toujours négative.

Cette circonstance l'étonnoit, mais d'autres remarques qu'il fit l'inquiétèrent bien davantage ; il crut s'appercevoir que son crédit auprès de l'Empereur diminuoit, et il soupçonna la reine de le desservir ; il alla jusqu'à lui reprocher de l'avoir joué par de fausses promesses. Il rapprocha toutes ces circonstances, prit de l'humeur, et forma même la résolution extravagante d'exiger de la reine une prompte satisfaction. J'eus beau lui faire des représentations ; son opiniâtreté

les rendit inutiles, et j'en fus sérieusement allarmée.

Quelques jours après le départ de M. de la Motte, le cardinal se rendit à Saverne, fortement persuadé que la reine à qui il se croyoit nécessaire, ne pouvant supporter long-tems son absence, ne tarderoit pas à le rappeler.

Dans l'intervalle, je ne cessai pas de faire ma cour à S. M. Rarement elle prononçoit le nom du cardinal, ou si elle parloit de lui, c'étoit avec un air qui n'étoit pas celui de l'indifférence, mais qui indiquoit un sentiment encore plus défavorable.

Sans cesse entourée d'une foule de courtisans qui l'informoient des intrigues du cardinal, et qui exageroient les indiscrétions qu'il se permettoit en présence de gens qu'il croyoit ses amis, la reine, indignée de ces imprudences vraies ou prétendues, jura sa perte et n'attendit qu'une occasion favorable pour l'effectuer.

Telles étoient les dispositions de la reine, quand le 22 Mai S. M. m'ordonna d'aller à Saverne porter au cardinal un paquet que je ne devois remettre qu'à lui-même. J'avoue que je desirois beaucoup en faire l'ouverture, mais il étoit si soigneusement arrangé avec

des bandes de soie et cacheté de tant de côtés qu'il m'eût été impossible de me satisfaire sans que l'on s'en fût apperçu. J'espérois au moins que le cardinal me feroit part du contenu ; mais je fus trompée dans mon attente ; il ne me dit pas un seul mot qui fut relatif à ce message ; cependant son air abbatu, en parcourant les papiers que je venois de lui apporter de la part de la reine, me donna lieu de présumer qu'ils contenoient de fâcheuses nouvelles. Il lui échappa quelques expressions vagues dont je ne pus saisir le sens, et il m'annonça qu'il partiroit le lendemain pour Paris, sans m'informer des motifs de ce voyage.

Il se rendit en effet à Paris, d'où il écrivit sur-le-champ à la reine, mais il ne put avoir accès auprès d'elle. Ses ennemis avoient profité de son absence pour achever de le perdre dans l'esprit de S. M. Ce fut en vain qu'il écrivit lettre sur lettre ; représenter, presser, supplier, tout fut inutile. Les moyens qu'il employa pour se justifier ne firent qu'aggraver ses torts. Sa perte étoit résolue, il falloit qu'il succombât. A la vérité la reine lui adressa quelques lignes en réponse à ses différentes lettres ; mais elle ne le fit que par un rafinement de politique, pour lui inspirer

de la sécurité, et empêcher par ce moyen qu'il ne cherchât à détourner l'orage qui alloit fondre sur lui. Que ne peut pas sur un cœur le desir de la vengeance ! Ce fut à l'effet de parvenir plus surement à son but, que la reine dissimula son aversion pour le cardinal : mais c'étoit un feu caché sous la cendre qui se manifesta bientôt, dès que le baron de Breteuil, ennemi mortel du cardinal, vint à l'attiser.

Le baron de Breteuil qui, par l'entremise de cinquante mille espions à ses gages, avoit une connoissance parfaite de ce qui se passoit dans tous les coins de la Capitale, étoit depuis long-tems instruit de l'affaire du collier et attendoit avec un plaisir malin le moment de satisfaire sa haine. Il avoit eu plusieurs conférences avec les joailliers qui en avoient informé le cardinal; celui-ci les avoit conjurés dans les termes les plus pressans de garder son secret, en leur conseillant de dire que le collier avoit été envoyé en pays étranger.

Le ministre qui étoit instruit des embarras dans lesquels des dépenses extravagantes avoient entraîné le cardinal, ne doutoit pas qu'à l'échéance des premiers billets auxquels il lui paroissoit impossible qu'il pût satisfaire, l'affaire mystérieuse du collier ne fût divul-

guée, et que la disgrace de son ennemi n'en fût la première conséquence.

A mesure que ce terme approchoit, les transes du cardinal devenoient plus vives, et quoique la reine se fût secrettement engagée à payer, il ne pouvoit s'empêcher de craindre qu'elle ne lui manquât de parole, quand il réfléchissoit au changement qui s'étoit opéré dans sa conduite envers lui. Informé des dispositions du baron de Breteuil, le cardinal avoit un double motif pour garder le secret de la reine ; et la manière dont il se conduisit dans cette circonstance prouve qu'il étoit intimement persuadé que S. M. avoit reçu le collier et que rien ne devoit la dispenser de remplir les engagemens qu'elle avoit contractés. La reine en étoit également convaincue, puisqu'elle remit au cardinal une somme de trente mille livres en à-compte sur le prix du collier.

M. de Breteuil qui avoit par-tout des Argus à qui rien n'échappoit, voyant que le moment étoit favorable à ses desseins, employa tous les moyens capables d'alarmer les joailliers, et son acharnement contre le cardinal étoit tel qu'il oublia dans ses mesures le respect qu'il devoit à S. M. Sans se donner la peine de s'informer si le collier n'avoit pas été

acheté conformément à ses ordres, il ne craignit pas de leur assurer que le cardinal les avoit trompés, et leur conseilla de présenter un mémoire au roi.

Ces manœuvres de M. de Breteuil ne manquèrent pas d'alarmer les joailliers, qui dès-lors ne gardèrent plus aucune mesure et racontèrent jusqu'aux moindres circonstances de l'affaire, sans oublier qu'ils avoient entre les mains un ordre de la reine, signé *Antoinette de France.* Quand le ministre eut obtenu tous les renseignemens qu'il desiroit, il affecta toute l'indignation d'un sujet fidelle, jaloux de l'honneur de sa souveraine ; excellent prétexte pour satisfaire la haine qu'il avoit jurée au cardinal. Avec d'*aussi beaux sentimens*, ce ministre part pour Versailles et demande à S. M. une audience particulière, dans laquelle après de longs détails sur le zèle et l'activité qu'il a mis pour découvrir les coupables, il représente à S. M. sous le point-de-vue le plus effrayant, la nature et les dangereuses conséquences des découvertes qu'il a faites.

La reine qui ne soupçonnoit pas le motif de la visite du baron de Breteuil, fut extrêmement étonnée de ce qu'il lui apprit : mais elle ne voulut pas révéler un mystère qu'elle

avoit tant d'intérêt à cacher. Cependant pressée par la circonstance, elle affecta la surprise et l'indignation ; nia qu'elle eût la moindre connoissance de cette affaire, et se voyant réduite à la triste alternative de s'exposer elle-même ou de sacrifier un innocent, elle se décida pour le dernier parti. Après avoir nié une fois, il falloit nier toujours ; aussi quand les joailliers lui présentèrent leur requête et qu'elle y eut jetté les yeux, elle s'écria d'un air étonné : » Que me veulent donc ces gens-là ? Il me semble qu'ils ont perdu la tête «.

M. de la Motte étoit alors revenu de Londres où j'ai dit qu'il étoit allé avec le chevalier O'Neal. Je ne parlerai pas ici des particularités de ce voyage que l'on trouvera dans mes mémoires.

Vers le commencement de juillet (le lendemain sans doute de l'entrevue de M. de Breteuil avec S. M.) j'observai au cardinal que ma maison étoit entourée de gens qui me paroissoient suspects ; il me répondit qu'il étoit dans le même cas, et qu'il ne pouvoit en deviner la cause.

Alarmée de cette circonstance, je dis au cardinal que j'étois résolue de voir la reine pour la consulter.

Je me rendis en conséquence à Versailles, et j'eus l'honneur d'être introduite auprès de S. M. à qui je fis-part de mes craintes. Loin de me donner une réponse satisfaisante elle augmenta mes alarmes en affectant de tourner la conversation sur d'autres sujets. Elle me demanda entre autres choses si ordinairement je n'allois pas à la campagne dans cette saison.

Cette question me surprit, et je dis à la reine que mon seul desir étoit de passer près d'elle les momens qu'il lui plairoit de me donner ; qu'ainsi je ne pensois point à aller à la campagne ; et que jamais je ne voudrois m'éloigner de ses yeux, sans en avoir préalablement obtenu sa permission.

N'ayant pu parvenir à rien apprendre de satisfaisant, je quittai la reine dans un état d'agitation inexplicable. Je voyois clairement que j'étois à la veille d'être entraînée dans la chûte du cardinal, et je me rendis chez lui, pour aviser de concert au parti qui nous restoit à prendre.

Le lendemain je le vis encore au retour d'une conférence qu'il avoit eue avec les joailliers. Les alarmes qui leur avaient été inspirées les avoient rendus susceptibles de toutes les impressions que le ministre desiroit

leur faire prendre contre le cardinal, qui s'emporta en invectives contre la reine et tout son sexe avec une fureur plus aisée à imaginer qu'à décrire.

Je commençai à craindre qu'il ne se fût oublié en présence des joailliers, et que non content d'avoir commis cette imprudence, il se soit permis des indiscrétions qui ne pourroient qu'accélérer sa ruine. D'après ce que le sieur Bassanges a dit dans la suite à M. de la Motte, mon pressentiment étoit juste. Il ne restoit pour garantie aux joailliers que la parole d'honneur du cardinal, et la facilité avec laquelle ils entrèrent dans les vues du ministre fut peut-être l'effet de la crainte qu'ils pouvoient avoir qu'il ne niât la réception du collier et les engagemens qu'il avoit pris avec eux.

Il m'est impossible de donner une idée de ce qui se passoit alors dans mon esprit et dans mon cœur; je voyois déjà la chûte du cardinal, je la regardois comme infaillible, et en tremblant je pressentois la mienne.

Dans cet état d'anxiété et d'incertitude cruelle, je reçus une petite boîte qui contenoit trois billets de la Caisse d'Escompte de 1000 livres chacun, et 100 louis en or avec un billet de la main de la reine, qui

m'engageoit pour des raisons particulières, dont elle se réservoit à me faire part dans un autre moment, à aller passer quelque-tems en province ; elle me promettoit que j'aurois de ses nouvelles et qu'elle me continueroit ses bontés.

Ayant contracté la fatale habitude de ne rien entreprendre sans consulter le cardinal, je ne voulus point suivre les ordres de la reine, avant de lui en faire part. Il crut voir dans ce billet le signal de sa disgrace, et sur-le-champ il se rendit chez Cagliostro, qui avoit pris sur lui un tel ascendant qu'il n'agissoit plus que par ses conseils ; ascendant dont cet habile imposteur a profité pour causer sa ruine et la mienne.

Cagliostro persuada au cardinal de ne point contracter aucun engagement personnel avec les joailliers ; ce qui cependant auroit pu suffire pour les tranquilliser, et les rendre moins prompts à ajouter foi aux insinuations du baron de Breteuil. Il alla plus loin ; il lui assura que dans la position où se trouvoit la reine, il étoit de son intérêt de tenir cette affaire secrette et qu'elle acquiesceroit infailliblement à un arrangement particulier avec lui. Il finit enfin par lui suggérer l'idée de me faire des menaces, dans l'espoir de me

forcer à quitter le royaume : ce qui auroit prouvé, à son avis, que j'avois volé les joailliers et que le collier étoit en ma possession.

Elever ma voix contre une noirceur aussi atroce serait inutile : et blâmer l'aveuglement et la crédulité du Cardinal n'est pas plus nécessaire, les faits que je viens de rapporter parlent d'eux-mêmes!

Le Cardinal vint un soir chez moi, à l'instigation de Cagliostro, pour m'annoncer qu'il avait fait des découvertes importantes, et que la Reine avoit formé un projet sinistre contre lui et contre moi.

Quoique la lettre et les présens que je venois de recevoir de la Reine, dussent me convaincre que les intentions de S. M. n'étoient pas aussi défavorables qu'il sembloit vouloir me le faire craindre, je ne laissai pas que d'être effrayée de ce que me dit à ce sujet le Cardinal. Depuis long-temps j'étois si accoutumée à me laisser guider par ses conseils, qu'il profita de l'ascendant qu'il avoit pris sur moi, et du trouble où m'avoit jettée tout ce qu'il m'avoit annoncé d'alarmant, pour me dire que j'étois perdue, si je ne me hâtois pas de me refugier dans son hôtel et de résoudre mon mari à m'y accompagner.

Frappée des dangers que le Cardinal me représentoit comme imminens, et sans me

donner le temps de réfléchir sur l'exactitude du récit qu'il m'avoit fait, je me contentai d'écrire un mot à M. de la Motte, et je montai en voiture avec le Cardinal, emmenant avec moi une femme de confiance, qui m'avoit fréquemment accompagnée à Versailles, quand je me rendois auprès de la Reine.

Mon mari, à son retour, trouva le billet que j'avois laissé pour lui, dans lequel je lui mandois de se rendre sur les boulevards, où il rencontreroit M. de Carbonnière, qui le conduiroit auprès de moi.

Surpris de ce billet mystérieux, et ne sachant rien de ce qui s'étoit passé en son absence, il se rendit à tout hasard à l'endroit indiqué, où il trouva effectivement M. de Carbonnière, et deux heyducs armés, qui le conduisirent chez le Cardinal, sans qu'ils répondissent autre chose à toutes ses questions; sinon, que son S. E. l'instruiroit elle-même des motifs de la demi-violence qui lui étoit faite.

A l'instant où le Cardinal le vit entrer dans la cour, il s'écria dans un transport de joie: « Le ciel soit loué! nous n'avons plus rien à craindre! » Mon mari empressé d'obtenir des éclaircissemens sur ce mystère, se hâta de monter, et le Cardinal s'avança au devant de lui: « Votre étonnement, lui dit-il, ne me surprend pas, parce que vous ne savez rien

de ce qui se trame contre vous..... N'ayez cependant aucune inquiétude; vous êtes tous deux en sûreté, et maintenant je peux braver la Reine et ses satellites. Demain nous verrons quel tour prendront les affaires; mais jusqu'alors, dormez tranquillement; la nuit est avancée et vous avez besoin de repos «. Nous nous retirâmes, et le Cardinal eut la précaution de fermer lui-même toutes les portes et d'en prendre les clefs.

Ce fut alors que mon mari me pria de lui expliquer ce mystère; je le fis, et j'essuyai des reproches, bien mérités, sans doute, pour avoir pu me résoudre à prendre un parti aussi extravagant. Cette malheureuse facilité de caractère, cette promptitude funeste à me décider sans réflexion, peuvent servir encore à prouver à mes lecteurs, combien peu j'étois propre à l'intrigue dans laquelle j'avois été insidieusement entraînée, et combien de moyens de consommer ma ruine, je fournissois à mes ennemis par ma crédulité et mon inexpérience.

L'air satisfait du Cardinal, donna lieu à M. de la Motte de penser qu'il avoit formé quelque complot dont nous étions l'objet, et d'après ce soupçon, il résolut de sortir de l'hôtel le lendemain, aussi-tôt qu'il feroit jour.

Nous nous mîmes au lit, sans y trouver le

repos, qui cependant nous étoit bien nécessaire, vû notre extrême agitation. Parler des dangers qui nous environnoient, combiner des plans et réfléchir sur leur exécution, voilà ce à quoi nous employâmes les heures de cette triste nuit.

A sept heures du matin, nous vîmes paroître le Cardinal, qui chercha de nouveau à redoubler nos alarmes. Il nous dit : « Qu'il étoit heureux pour nous d'avoir eu le temps de nous réfugier chez lui. Que cependant il commençoit à craindre qu'on ne soupçonnât que nous étions cachés dans son hôtel; mais qu'il auroit soin de prendre à ce sujet toutes les informations nécessaires, et qu'alors il nous feroit partir pour Coupvrai, si cette précaution devenoit indispensable. Il finit en observant que son hôtel et notre demeure avoient été environnés toute la nuit ; mais, ajouta-t-il encore une fois, ne craignez rien, vous êtes en sûreté ».

M. de la Motte, persuadé que le Cardinal avoit formé un complot contre nous, lui répondit : qu'il ne concevoit rien aux craintes chimériques dont son éminence lui parloit ; que n'ayant jamais été pour rien dans ce qui s'étoit passé entre la Reine et lui, il n'avoit aucun reproche à se faire ni aucun

danger à craindre; et que par conséquent il lui demandoit la permission de retourner chez lui où sa présence étoit nécessaire, tant pour donner des ordres à ses gens qui depuis quelques jours étoient occupés à faire les préparatifs de son retour en province, que pour les rassurer sur son absence, qui n'avoit pu manquer de les inquiéter.

Nos effets étoient alors presque entièrement emballés, et les chariots prêts à partir pour Bar-sur-Aube, circonstance qui démontre que nous étions parfaitement tranquilles. Avant de recevoir le billet de la Reine, nous avions projeté notre départ et donné nos ordres en conséquence, de sorte que l'injonction de S. M. n'avoit servi qu'à accélérer les préparatifs.

La fermeté de M. de la Motte interdit le Cardinal; il essaya cependant encore de le faire changer de résolution; mais voyant qu'il étoit inébranlable, il lui dit: « Hé bien, courez à votre perte, je m'en lave les mains; j'ai fait de vains efforts pour vaincre votre obstination, mais vous ne voulez pas en tenir compte: tout ce que je vous demande maintenant, est de différer votre départ jusqu'à l'arrivé du courrier que j'ai envoyé à Versailles: vous agirez alors comme vous le jugerez à propos. » Il insista tellement sur cette

demande, que M. de la Motte ne crut pas devoir s'y refuser, et il acquiesça, en priant seulement le Cardinal d'envoyer un de ses gens remettre un billet chez lui pour rassurer son monde.

Le courier revint de Versailles, et le Cardinal nous donna des nouvelles, non telles qu'elles étoient réellement, mais telles que Cagliostro lui conseilla de nous les présenter. Eh bien, nous dit-il, tous vos projets vont être anéantis. Je sais positivement que l'on vous cherche, et que, si vous sortez de mon hôtel, vous serez arrêtés sur-le-champ. Il ne vous reste plus qu'à suivre la marche que j'ai à vous tracer.... Il faut que vous partiez cette nuit même pour Couvrai ; là vous trouverez une voiture qui vous conduira à Meaux. Vous vous ferez passer pour des personnes de ma suite, et le maître des postes vous fournira des chevaux. Traversez ensuite le Rhin, et vous vous trouverez dans un village de l'Allemagne, où vous pourrez loger chez une personne à qui j'aurai soin de vous faire recommander. Il sera de votre prudence de ne point vous donner à connoître jusqu'à ce que tout ceci prenne une tournure plus favorable. Je me charge de vous procurer des passeports et tout ce dont vous pouvez avoir besoin ».

M. de la Motte répliqua qu'il n'avoit personnellement aucun sujet de crainte; mais que cependant, comme il ignoroit jusqu'où mon imprudence avoit pu m'entraîner dans cette malheureuse affaire, et ne pouvant pas en calculer les suites, vu les ennemis puissans que je pouvois m'être attirés, il étoit résolu, non-seulement de ne pas m'abandonner, mais encore de m'accompagner dans mon exil, s'il devenoit nécessaire; qu'avant tout néamoins il se proposoit d'aller à Bar-sur-Aube, afin de donner avis de son départ, pour obvier par ce moyen aux propos, et prévenir l'étonnement qu'une retraite subite pourroit occasionner.

Ce plan de séjourner quelque temps à Bar-sur-Aube, ne s'accordoit nullement avec celui qu'avoit formé le Cardinal. Ayant pris le parti de m'accuser hautement, il vouloit que toutes les apparences fûssent contre moi. Ce fut dans cette vue qu'il m'offrit un asyle dans son hôtel, et c'étoit encore d'après ce motif qu'il faisoit tous ses efforts pour nous déterminer à sortir précipitamment du royaume, afin d'en tirer une nouvelle preuve contre mon innocence.

Le Cardinal fit des représentations, et mon mari insista sur le voyage de Bar-sur-Aube. Tous deux s'échauffoient; mais M. de la Motte

ayant menacé le Cardinal de sauter par la fenêtre, s'il le retenoit plus long-temps prisonnier, S. E. lui permit d'agir comme il le trouveroit bon. « Vous êtes obstiné, M. de la Motte, ajouta le Cardinal; prenez-y garde, votre entêtement pourra vous perdre. Vous n'avez pas de soupçon; mais je vous en conjure, différez jusqu'à demain, et profitez de ce temps-là pour réfléchir mûrement à ce que vous croyez devoir faire. Je ne souffrirai pas que vous sortiez d'ici aujourd'hui; cela seroit d'autant plus imprudent, que voici l'heure où les espions sont aux aguets. Demain matin je vous verrai, et si alors vous persistez dans la résolution de partir, les portes de mon hôtel vous seront ouvertes. » M. de la Motte comptant sur cette promesse, consentit à passer une seconde nuit chez le Cardinal, qui en effet ne s'opposa plus à son départ le lendemain, après que mon mari lui eut donné sa parole d'honneur qu'il ne parleroit à personne du lieu de ma retraite.

A son retour chez lui, M. de la Motte trouva tout tranquille. Aucun visage de mauvais augure n'avoit été apperçu, et aucun espion n'avoit rodé dans le quartier. Mon mari alla vaquer à ses affaires : il parut au Palais-Royal, mettant même de l'affectation à

se montrer. Il avoit promis de retourner le soir chez le Cardinal; mais comme il avoit des malles à faire partir le lendemain dans la matinée, il ne se rendit sur les boulevards à l'heure convenue, que pour dire à M. de Carbonnières, qu'il lui étoit impossible de remplir sa promesse ce soir-là; mais que le lendemain il auroit l'honneur de voir S. E.

Le lendemain dans la matinée, tandis que M. de la Motte donnoit des ordres aux gens qui chargeoient une voiture qui alloit partir pour Bar-sur-Aube, il apperçût M. Bassanges, qui s'avança pour lui demander s'il faisoit jour chez moi. Mon mari lui dit que j'étois à Versailles, et en même-temps il le pria d'entrer pour converser commodément. « J'aurois desiré, dit M. Bassanges, apprendre moi-même à Madame de la Motte, qu'hier j'ai vu M. le Cardinal, qui m'a paru extrêmement inquiet. Je vous jure, Monsieur, que je suis fâché de l'embarras où il se trouve, et je serois désolé, si Boëmer ajoutoit encore à ses peines. Il s'est plaint devant nous de la manière indigne dont il prétend qu'on le traite. Quant à ce qui nous regarde, le Cardinal nous disoit encore il y a quelques jours, de ne point nous inquiéter; qu'il avoit pris tous les arrangemens nécessaires pour

que nous ne perdîssions rien ; qu'il étoit juste que nous fûssions payés, et que nous le serions. Puis il s'est mis à marcher à travers la chambre d'un air très-agité, et a fini par nous dire que, puisqu'on lui nioit le collier, il pouvoit bien le nier aussi. Vous conviendrez, Monsieur, qu'un semblable propos étoit bien fait pour nous donner de l'inquiétude, puisque nous n'avons point d'autre garant que sa parole ; et si en effet il nioit qu'il a reçu le bijou, notre unique ressource seroit de recourir aux lois. Inquiet sur l'issue de cette affaire, je viens consulter Madame de la Motte, afin d'apprendre de sa bouche quelle est la résolution de S. E. Nous serions fâchés de rien faire qui puisse l'affliger, et nous redoutons pour le Cardinal les suites qui pourroient résulter d'un refus de remplir ses engagemens. Mais..... »

Mon mari comprit aisément ce que M. Bassanges n'acheva point. Les joailliers pressés par M. de Breteuil de rendre cette affaire publique, n'étoient retenus que par la crainte de perdre le prix du collier, et comme ils n'étoient munis d'aucun titre qui attestât qu'ils l'avoient vendu, Cagliostro avoit conseillé au Cardinal de nier qu'il eût pris aucune part à ce marché. C'étoit le conseil le plus perni-

cieux qui pût lui être donné. Au lieu de manquer à sa parole d'honneur, qui étoit le seul garant qu'eûssent les joailliers, il auroit dû, et il auroit pu lui substituer des titres, qui les eûssent mis à l'abri de toute inquiétude. Malgré le dérangement de ses affaires, le Cardinal avoit de grandes ressources dans l'immensité de ses revenus, et les joailliers auroient sûrement préféré d'en venir à un arrangement quelconque avec le Cardinal, dès qu'il eût porté sur une base solide, aux promesses vagues du Baron de Breteuil.

Dans la soirée du même jour, M. de la Motte fit part au Cardinal et à moi de la conversation qu'il avoit eue avec le sieur Bassanges. Le Cardinal interrompit le récit de mon mari pour se répandre en invectives contre la Reine. Cette pétulance de caractère est sans doute une des causes qui le perdirent dans l'esprit de S. M. Quand une fois il étoit aigri, il oublioit toute espèce de considération, et s'abandonnoit à toutes les extravagances d'un homme qui ne se possède plus, sans se contraindre davantage en présence de ses ennemis qu'avec ceux qui avoient sa confiance. Les indiscrétions qu'il se permettoit ne pouvoient manquer d'indigner la Reine, et il les portoit à un excès qui en rendoit l'oubli impossible.

Las d'exhaler une rage inutile en vaines paroles, il en revint bientôt au voyage d'Allemagne. Fidèle disciple de Cagliostro, il ne perdit pas une occasion pour faire réussir les projets de son maître. Mon mari consentit encore à l'entreprendre; mais toujours sous la condition d'aller auparavant à Bar-sur-Aube, pour préparer les esprits et ne point donner à connoître le véritable lieu où il alloit se retirer, en faisant courir le bruit que c'étoit à Spa qu'il passeroit la belle saison.

Le Cardinal se récria hautement contre le projet de séjourner à Bar-sur-Aube, prétendant que sa sûreté personnelle dépendoit de sa promptitude à s'éloigner, et il lui reprocha amèrement une obstination qui ne tarderoit pas, disoit-il, à le conduire à sa perte. Tout ce que S. E. put dire, n'ébranla pas M. de la Motte : il avoit pris son parti. Enfin le Cardinal voyant que ni les représentations, ni les reproches n'étoient capables de le faire changer d'avis, prit une carte, calcula l'intervalle qui s'écouleroit depuis notre départ de Paris jusqu'à notre arrivée à Bar-sur-Aube, le temps que nous y séjournerions, et celui que nous demanderoit notre voyage d'Allemagne.

Après avoir tracé le plan que nous devions

suivre, et nous avoir donné toutes les instructions qu'il croyoit nécessaires, nous primes congé du Cardinal, que nous laissâmes fermement persuadé que nous allions nous rendre en Allemagne, après un séjour de quelques semaines à Bar-sur-Aube; mais M. de la Motte ne croyoit pas à la nécessité de cet exil, et j'étois parfaitement de son avis. Nous n'étions pas sans soupçonner qu'il se tramoit quelque chose d'extraordinaire ; toute la conduite du Cardinal nous le prouvoit ; son empressement à nous attirer dans son hôtel, le desir ardent qu'il témoignoit de nous voir sortir du royaume étoient bienfaits pour nous surprendre. Malheureusement, nos soupçons se changèrent bientôt en incertitude.

Arrivés à Bar-sur-Aube, nous y passâmes quinze jours entiers sans que rien de fâcheux vînt troubler le calme dont nous jouissions. Le 17 août nous allâmes saluer le duc de Penthièvre à Château Vilain; c'étoit la veille de son retour à Paris. Nous nous rendîmes ensuite à Clervaux, où nous arrivâmes dans la soirée; ce fut-là que nous apprîmes que le Cardinal venoit d'être conduit à la Bastille, et nous n'en fûmes nullement étonnés. Si nous avions été coupables, c'étoit le moment de songer à fuir ; aucun obstacle ne s'y opposoit : nous

avions alors une bonne voiture, quatre chevaux frais, quatre autres que nous avions amenés à Château-Vilain, et tous mes diamans; notre sortie du royaume devenoit très-aisée. Mais exempts du crime, et de la crainte qui le suit, nous ne pensâmes qu'à retourner à Bar-sur-Aube.

La première idée qui me vint à l'esprit, à la nouvelle de la détention du Cardinal, fut de brûler toutes les lettres que j'avois en ma possession, relativement à sa correspondance avec la Reine, et j'y employai près de deux heures. Je croyois qu'il étoit de mon devoir d'en effacer jusqu'aux moindres vestiges...... J'eus soin cependant d'épargner quelques papiers qui échappèrent dans la suite aux recherches des exempts.

Me voici arrivée au moment que le complot formé contre moi va se développer; un ordre inique surpris au monarque, va servir d'instrument à la vengeance, et on m'entraîne dans cette prison, dont l'idée retrace tout ce qu'il y a d'affreux, c'est de la Bastille dont je veux parler. C'est-là qu'une foule de victimes du pouvoir arbitraire ont passé dans les gémissemens et les larmes, une vie qu'elles regrettoient d'avoir reçue : c'est-là que la mort, l'effroi de tout ce qui respire étoit une conso-

lation et un bienfait. C'est-là où l'innocente victime, chargée de l'opprobre du crime, en subissoit aussi la peine, sans être instruite des motifs de cette oppression, qui n'en avoit d'autre que le caprice des ministres ou le ressentiment d'un homme en crédit. Que sont devenues aujourd'hui ces tours menaçantes, ces trophées du despotisme! La liberté y a porté le fer et le feu, et elles ont disparu. Ce gouffre a vomi les victimes qu'il receloit encore, et il ne reste de cette Bastille, que d'affreux souvenirs et de tristes décombres. Entraînée dans l'enceinte de ses murs, j'ai contemplé ses voutes caverneuses, et si l'impression que ce spectacle a fait sur moi (sinon au premier aspect, au moins quand j'ai vu les formes ténébreuses de la justice dirigées contre mon innocence,) pouvoit s'effacer de ma mémoire, ce seroit par la joie que m'a causée la première nouvelle de son entière destruction.

Je fus conduite dans cette forteresse à quatre heures du matin, sans deviner que ce fût-là l'asyle qui m'étoit destine, et je men doutois si peu que je sommeillois tranquillement, dans la voiture, pendant le voyage. Nous fûmes arrêtés sur la route par plusieurs personnes qui questionnèrent mes conducteurs,

dont l'un répondit : « Vous ne reconnoissez donc pas la voiture ? Nous n'avons personne ici qu'un prisonnier d'état, » et la voiture passa outre. Un prisonnier d'état, répétai-je avec le ton de la suprise; « Hélas ! où suis-je donc? »..... « Madame , vous avez mal entendu , » et un serment qu'il n'en étoit rien, accompagna cette réponse. Devois-je attendre autre chose de la part de ces suppôts de la police, qui, en cette qualité, croyoient pouvoir se permettre la ruse pour s'assurer leur proie. J'avois cependant peine à croire que mon enlèvement pût m'être funeste, tant les expressions dont ils se servoient en s'adressant à moi étoient faites pour exciter la confiance, jusques-là même qu'à notre arrivée l'un d'eux me dit que comme nous ne pouvions pas voir M. de Breteuil avant onze heures du matin, je pourrois prendre en attendant un peu de repos dans sa maison. Mais ils ne cherchoient qu'à donner le change aux réflexions qui devoient naturellement se présenter à mon esprit, et j'avois en effet si peu de défiance, je soupçonnois si peu que l'on me trompoit, que j'attendis tranquillement l'instant où je devois descendre chez cet homme. Quand nous fûmes arrivés à la porte Saint-Antoine, mes conducteurs se placèrent de manière à

m'empêcher de rien voir hors de la voiture ; mais cette précaution même me fit découvrir ce qu'on vouloit me cacher jusqu'au dernier moment. J'avançai la tête, et j'apperçus la Bastille». Comment! m'écriai-je avec surprise, est-ce donc là que vous voulez me conduire ! Vous m'avez trompée.» Mes satellites firent tout ce qu'ils purent pour me calmer ; ils me dirent ensuite qu'ils étoient obligés de suivre les ordres qui leur étoient donnés ; qu'ils ignoroient le sujet de mon emprisonnement, mais qu'ils ne croyoient pas que je fûsse détenue plus de deux ou trois jours.

Dès que nous fûmes parvenus au premier pont qui conduit à la maison du gouverneur, le postillon frappa et plusieurs invalides se montrèrent. La voiture s'arrêta à la porte du gouverneur, qui vint lui-même en robe de chambre me donner la main pour descendre, en me priant d'excuser sa parure. Il me conduisit dans une grande salle, où le lieutenant de Roi ne tarda pas à entrer, tenant en main un gros registre, dans lequel il écrivit la date de mon entrée à la Bastille, et qu'il me présenta ensuite pour y signer mon nom. Pendant cette cérémonie, qui ne dura que quelques minutes, le gouverneur interrogeoit dans la cour les exempts de police, qui vraisembla-

blement lui rendoient compte de la manière dont ils avoient rempli leur mission. Il revint ensuite à moi et me demanda poliment si je ne voulois rien prendre, m'assurant que je serois parfaitement bien traitée. Je le priai de m'apprendre dans quel appartement je pourrois recevoir le baron de Breteuil, dont les exempts m'avoient annoncé la visite pour onze heures. « Il y viendra, sûrement, me répondit le gouverneur, et dans l'instant même il appela un porte-clefs, nommé Saint-Jean, à qui il confia mes papiers pour les déposer aux archives. Cela fait, il chargea le lieutenant de Roi de me conduire à l'appartement qui m'étoit destiné. Celui-ci paroissant incertain, le gouverneur lui dit, que la Comtée étoit sans contredit le logement qui me convenoit le mieux, puisqu'il y faisoit plus clair que par-tout ailleurs; il me laissa alors entre les mains du lieutenant de Roi, qui me donna le bras pour me conduire. Jusqu'à notre arrivée à la tour de la Comtée, je m'amusai à regarder les sentinelles qui, lorsque je passois devant elles, me tournoient le dos : cette manœuvre et l'accoutrement singulier de ces invalides; (ils avoient des manteaux bleus et d'énormes capuchons qui leur cachoient le visage,) me firent éclater de rire, et je demandai au lieu-

tenant de Roi, pourquoi il avoit fait habiller tout son monde si grotesquement, et s'il avoit banni la politesse de la Bastille.

Saint-Jean, le porte-clefs, m'apprit dans la suite que ces bons invalides, en me tournant le dos, conformément à la consigne qu'ils recevoient, avoient trouvé le moyen de jetter les yeux sur moi, et que tous s'étoient accordés à dire que jamais ils n'avoient vu de prisonnier qui parût s'inquiéter si peu de sa détention. A dire le vrai, après le passage du pont et celui de la grande porte, dont l'aspect m'avait fait tressaillir, je ne trouvai plus rien qui m'effrayât, et peut-être même que ni la porte ni le pont n'ont jamais été envisagés avec autant d'indifférence que par moi.

Je traversai gaîment les cours, et je franchis d'un pas léger les marches qui devoient me conduire à l'appartement qui m'étoit destiné. Le sentiment de mon innocence écartoit la terreur qu'imprime dans l'ame du coupable l'aspect du cachot où il doit attendre l'arrêt qui décide de son sort. Le spectacle lugubre qui s'offroit à mes yeux ne troubloit point la sérénité de mon ame.

Le lieutenaut de Roi en montant avec moi l'escalier, avoit affecté de parler à voix basse, dans l'intention sans doute de m'engager à

faire de même. Il se trompa; j'élevai la voix encore davantage, et je m'y crus suffisamment autorisée, m'imaginant d'après cette précaution du lieutenant de Roi, que le Cardinal étoit détenu dans la même tour, et qu'il craignoit qu'il ne m'entendît. Je m'affermis d'autant plus dans cette conjecture, qu'après avoir vu que son exemple n'avoit servi qu'à me faire parler plus haut, il me dit qu'il étoit d'usage à la Bastille, pour tous les prisonniers quelconques, de n'élever la voix qu'autant qu'il falloit pour se faire entendre. Que m'importoit à moi des réglemens semblables? étois-je obligée de m'y conformer?

Enfin on m'introduisit dans l'appartement qui avoit été préparé pour moi. Le coup-d'œil me surprit et me déplut. « Monsieur, dis-je au lieutenant de Roi, sont-ce donc ces casernes gothiques que M. le gouverneur nomme mon appartement? Je dois lui savoir gré sans doute de cette galanterie, et j'ose vous prier, monsieur, de l'en remercier de ma part ». J'examinai ensuite mon lit, et je vis qu'il répondoit parfaitement à l'élégance de la chambre. Je dis au lieutenant de Roi que si on vouloit que je pûsse dormir, il falloit enlever ce grabat et y substituer un lit, au moins aussi bon que celui du Cardinal, ce

à quoi il répondit qu'il ne savoit ce que je voulois lui dire. Dans la Bastille comme dans toutes les prisons d'état, on répondoit rarement aux questions que pouvoient faire les prisonniers. Ce systême ne doit pas surprendre les personnes accoutumées à réfléchir. Lorsque le despotisme a voulu établir son empire, il a fallu qu'il enveloppât des ombres du mystère ses odieuses manœuvres. Convaincu que toute sa force portoit sur la crainte, il a présenté un fantôme effrayant aux yeux des peuples qui se sont prosternés devant lui, sans oser le fixer, jusqu'à ce qu'une révolution soudaine ait dissipé le prestige qui offusquoit tous les yeux, et que honteux de s'en être laissé imposer par l'idole qu'ils s'étoient faite, les hommes aient enfin eu le courage de l'abattre à leurs pieds. Qu'on me pardonne cette courte réflexion sur des temps qui ne sont plus : je reviens à la Bastille. C'étoit une loi constante de ne jamais rendre compte à aucun prisonnier de ceux qui étoient confinés, ainsi que lui, dans ce tombeau anticipé. On faisoit mystère de leurs noms, de ceux de leurs accusateurs, des crimes qu'on leur imputoit; mais si l'on gardoit un silence rigoureux sur des personnes dont les intérêts et les noms n'avoient rien de commun, combien plus on redoubloit

redoubloit de précautions à l'égard des infortunés que le même malheur ou le même crime réunissoit dans ce temple du désespoir.

Il fut heureux pour moi de m'être plaint du mauvais lit que l'on m'avoit donné : bientôt je vis arriver Saint-Jean avec des draps fins, de bons rideaux, un excellent lit de plume. Aussi-tôt qu'il eut mis dans mon appartement autant d'ordre qu'il pouvoit s'en trouver, il me laissa libre et je me couchai, espérant que le sommeil répareroit les fatigues du voyage, et me feroit oublier les désagrémens dont il avoit été accompagné. A peine étois-je au lit, que le lieutenant de Roi, mon porte-clef et un de ses confrères entrèrent dans ma chambre. Je soupçonnai qu'ils étoient restés à la porte, puisqu'ils ne l'avoient pas fermée et que je n'avois pas entendu le bruit lugubre des énormes verroux; honnêteté que je dus sans doute à la crainte qu'ils avoient de m'effrayer. Les deux portes-clefs visitèrent alors mes habits et finirent par vuider mes poches. Ils s'emparèrent d'un étui d'or, d'une autre en écaille, d'une boîte à rouge d'ivoire, garnie en or, avec une miniature sur le couvercle, et une glace en-dedans, d'un porte-feuille anglois, d'un couteau d'or à manche d'écaille, et enfin de ma bourse où

il y avoit avec dix-huit louis en or, trois écus de six livres, une pièce de douze sous, etc. Ils finirent par décrocher ma mont e qui étoit superbe et dont la chaîne étoit garnie de brillans.

Je ne restai pas spectatrice tranquille d'un traitement qui me révoltoit : je m'élevai fortement contre une telle injustice, et je les menaçai d'en instruire M. de Breteuil dont je croyois bonnement de recevoir la visite. Ils ne tinrent pas compte de mes menaces, et après avoir rempli avec le plus grand sang-froid leur mission, ils sortirent de ma chambre et fermèrent sur moi les horribles verroux, dont le bruit m'occasionna le serrement de cœur le plus douloureux. Ce fut alors que la gaiété qui m'avait suivie jusques dans la Bastille où jamais peut-être elle n'était entrée avant moi, commença à m'abandonner. Des pensées inquiétantes ne tardèrent pas à m'assaillir : mais je comptais encore sur la visite du baron de Breteuil qui, je n'en doutois pas, devoit me rendre à la liberté et à tout ce que j'avois de cher au monde.

A huit heures mon porte-clef se fit entendre à ma porte : je lui parlai ; il ne daigna point me répondre, et se retira sans prononcer un seul mot. Ne pouvant point dormir, je me

levai pour examiner ma prison, ou plutôt pour distraire mon inquiétude par une occupation quelconque, puisque, du premier coup d'œil, je m'étois apperçue, qu'à l'exception d'une table, de deux chaises, je n'avois ni meubles ni tapisseries, enfin rien à examiner. Il ne me restoit donc qu'à voir si je pouvois découvrir ou être découverte en me présentant à ma fenêtre : en conséquence je me soulevai et j'y parvins en me tenant aux barreaux, mais je vis des murailles et rien de plus.

Je cessai des recherches inutiles pour me livrer à de mélancoliques reflexions sur mon sort. A neuf heures environ, j'entendis quelques coups qui sembloient partir de la chambre au-dessous de la mienne ; j'écoute de nouveau, et cinq autres coups m'assurent que je ne me suis pas trompée. Une palpitation de cœur me saisit : j'imagine que c'est le Cardinal qui veut m'avertir qu'il est près de moi, et dans cette persuasion, je mets mon esprit à la torture pour deviner ce qu'il veut me dire par les cinq coups qu'il a frappés : c'est sans doute de la Reine qu'il veut me parler, me dis-je, et il m'annonce vraisemblablement que sa correspondance avec elle a été découverte. Pour mieux entendre cette conversation d'un genre nouveau, je m'assieds par terre, et les

coups recommençent, mais plus précipités qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors. Oui, continuai-je, c'est surement le Cardinal; je ne saurois en douter. Je frappai par terre pour indiquer que je voulois aussi faire parvenir mes pensées à l'aîde de cette nouvelle méthode de converser, et j'étois tellement préoccupée de l'idée que c'étoit le Cardinal, et qu'il m'apprenoit tout ce que sa situation avoit de facheux, que je ne doutai pas qu'à la manière dont je frappois de mon côté, il ne comprit parfaitement aussi tout ce que j'avois à lui dire.

Je vis enfin arriver le porte-clef qui me proposa, de la part du gouverneur, un excellent bouillon pour mon déjeuné; j'acceptai son offre; et lorsqu'on vint me l'apporter, je dis au porte-clef de rappeler au gouverneur que je devois voir M. de Breteuil à onze heures, et que je l'attendois avec impatience.

Le porte-clef ne fut pas plutôt sorti de ma chambre que les coups recommençèrent; je m'assis par terre dans l'intention d'y répondre, et je mis mon bouillon à côté de moi; mais à peine eus-je frappé que j'entendis ouvrir la porte de cette chambre que je supposois être celle du Cardinal.

Quelques minutes après j'entendis sonner

onze heures et M. de Breteuil ne paroissoit point. A midi le lieutenant de roi vint dans ma chambre, me pria poliment de mettre ma calèche et de l'accompagner; je me rendis à cette réquisition en le priant d'avoir la bonté d'aller en avant, pour m'indiquer le chemin Mon intention étoit de marcher très-doucement afin de laisser une certaine distance entre lui et moi, et de m'arrêter à la porte de la chambre où je m'étois persuadée que le Cardinal étoit retenu. Mon dessein réussit, je m'arrêtai à cette porte tandis que mon conducteur continuoit sa route; je posai les lèvres contre l'encoignure et je dis: « êtes-vous le Cardinal? » Le lieutenant de roi se retourne comme s'il m'avoit entendu; je fais du bruit et je m'écrie que l'escalier étoit d'une descente très-difficile.

Fâchée que ma curiosité n'eut pas été satisfaite, puisque la réponse à ma question ne m'étoit pas parvenue, j'affectai cependant un air d'indifférence, et je suivis machinalement le lieutenant de roi jusqu'à la salle du conseil qui est à l'extrémité de la cour où sont les six tours. Au lieu de M. de Breteuil, je trouvai M. de Crosne, lieutenant de police, et M. Chenon, commissaire, tous les deux en robes. Après les premières honnêtetés, on me de-

manda la permission de parler d'affaires. Je dis à ces Messieurs que je le voulois bien, mais qu'auparavant je ne pouvois m'empêcher de témoigner ma surprise de ne point voir M. le baron de Breteuil. Il me fut répondu que la goutte le retenoit à son hôtel, et on ordonna que mes papiers fussent apportés, parce que, disoit-on, on avoit ordre d'en examiner scrupuleusement le contenu. En effet ils parcoururent toutes les lettres les unes après les autres, et ils s'arrêtèrent à la lecture d'une de ces lettres qui étoit écrite en très-petits caractères. M. de Crosne recommanda au commissaire d'y prêter toute son attention. « Celle-ci n'est pas de la même main que les autres, dit ce dernier ». Je leur demandai de quelle lettre ils vouloient parler, mais ils refusèrent de profiter des éclaircissemens que je m'offrois à leur donner.

Ce premier examen dura trois heures entières; dans la soirée on me fit comparoître de nouveau, et on me retint jusqu'à une heure du matin. Ce fut cette nuit-là que M. de Crosne me pria de jurer sur le crucifix que je lui répondrois avec vérité aux questions qu'il alloit me faire. Je me prêtai à ce qu'il exigeoit de moi, et il me dit: « On vous accuse, Madame, d'être sortie du royaume, munie

d'un collier de diamans que vous vous êtes illégalement approprié ».

M. de Crosne pouvoit à peine garder son sérieux en me faisant cette imputation; quant à moi qui étois naturellement d'une gaieté folle, je trouvai ce début si ridicule que j'éclatai de rire. « Pourriez-vous me dire, Monsieur, qui sont les personnes charitables qui ont imaginé une semblable histoire? — C'est le le Cardinal de Rohan ». — Je riois encore; il m'étoit impossible de soupçonner que S. E. eut perdu la tête au point d'avancer une semblable calomnie... « Sans doute, Monsieur, veut s'égayer à mes dépens: je ne lui fais pas l'injustice de croire qu'il veuille jouer auprès de moi le rôle de *mouton.*

Je ne parlerai pas ici de ces êtres infâmes, connus sous le nom de *moutons*, dont la police se servoit pour parvenir à la connoissance d'un crime réel ou prétendu. Ces misérables abordoient les prisonniers d'un air en apparence attendri; affectoient de s'intéresser à leur sort, et s'appliquoient à les faire tomber, par des questions captieuses, en contradiction avec eux-mêmes, pour en tirer la conviction d'un crime dont ils étoient présumés coupables. S'ils ne pouvoient réussir à les embarasser, ils supposoient des questions qu'ils n'avoient

pas faite, des réponses qu'ils n'avoient pas reçues, et l'accusé étoit souvent condamné d'après des dépositions qu'on lui disoit être les siennes, et dont il n'avoit pas la moindre connoissance.

Il paroit que M. de Crosne étoit un novice dans sa profession, si on le compare à son prédécesseur M. le Noir. Ce dernier se seroit bien gardé d'en venir directement au fait... Il auroit cherché à m'embarasser par une infinité de questions insidieuses, et il auroit eu l'art de m'extorquer des réponses conformes à ses vues, sans que je m'apperçûsse du piége

Mais je reviens à l'interrogatoire. « Vous avez été chargée, continua M. de Crosne, de faire une emplette pour la Reine, et au lieu de lui remettre l'objet en question, vous vous l'êtes approprié, et vous vous êtes réfugiée chez l'étranger ». Cette imputation absurde et répétée une seconde fois d'un air plus sé-sérieux, me fit perdre patience. Mon sang bouillonnoit dans mes veines; j'étois sur le point de découvrir toutes les circonstances de cette malheureuse affaire; mais l'aménité de M. de Crosne, et les ménagemens dont il usa pour m'annoncer le sujet de ma détention, contribuèrent un peu à me calmer, et je me contentai de répondre comme l'exigeoit la

circonstance et la nature de l'accusation. « Quelle absurdité, dis-je à M. de Crosne, et quelle ridicule supposition! Est-il croyable, Monsieur, si en effet je m'étois rendue coupable d'une semblable bassesse, que je fûsse restée tranquillement chez moi à Bar-sur-Aube, munie de mes bijoux et de ceux de mon mari? Pourquoi, si l'on m'a soupçonnée de ce vol, n'a-t-on pas fait des recherches pour découvrir si en effet le collier n'étoit pas en ma possession? Cette précaution eut servi à constater mon crime ou mon innocence, et on m'auroit épargné le désagrément d'un interrogatoire qui m'humilie ». Je priai alors M. de Crosne d'envoyer faire des perquisitions dans ma maison de Bar-sur-Aube, il y consentit et je conjecturai, d'après différentes circonstances de sa conduite, qu'en cette occasion les questions ridicules qu'il m'avoit faites lui avoient été suggérées par M. de Breteuil. La justice exige que je déclare ici que M. de Crosne, pendant les trois jours qu'ont duré nos conférences, s'est comporté à mon égard avec toute la délicatesse et l'humanité que les infortunés sont en droit de réclamer. Cet aveu répond à tout ce que mes ennemis ont pu dire touchant mon obsti-

nation à ne jamais convenir des vertus que j'ai pu remarquer dans les autres.

Le 24 à dix heures du matin, le commissaire Chenon entra seul dans ma chambre, hors d'haleine et tenant sous le bras une liasse de papiers. Quelques minutes après, le porte-clef apporta une table pour le commissaire, avec du papier, des plumes et de l'encre. Le commissaire mit par écrit plusieurs questions, à peu près les mêmes que celles qui m'avoient été faites par M. de Crosne sur l'affaire du collier : il m'étoit demandé par exemple, « Par quels moyens mon mari et moi étions munis de tels et tels diamans ? A cela je répondis au commissaire Chenon, « Qu'en prenant des informations à Bar-sur-Aube, il pourroit le savoir. » Il me demanda mille pardons, et se mit à barbouiller pendant une heure entière, trois à quatre feuilles de papier qu'il me lut ensuite rapidement, sans que j'y comprisse un seul mot, et que cependant il me pria de signer. Je n'eus garde de me refuser à cette requisition ; ce papier eût-il contenu l'arrêt de ma mort, je crois que je l'aurois signé pour être débarassée de sa visite, tant elle m'étoit désagréable. Je

fus cependant obligée pendant quinze jours entiers, d'avoir deux conférences par jour avec cet infatigable et ennuyeux mortel. Dans sa dernière visite, il me dit, « Je sais que vous avez reçu des diamans de la Reine, et je vous conseille en ami d'avouer qu'ils vous ont été donnés par le Cardinal de Rohan ; cette déposition suffira pour mettre fin à toutes les questions que je suis dans la nécessité de vous faire. Vous savez d'ailleurs que M. de Breteuil vous veut du bien.
« N'étant pas naturellement soupçonneuse, j'eus l'indiscrétion d'être de bonne foi avec ce fourbe : il paroissoit être instruit de mille particularités qui me décidèrent à lui en apprendre d'autres, qu'il pouvoit ignorer. J'entrai donc avec lui dans les détails les plus minutieux sur l'affaire du collier, sans oublier de parler d'un diamant que mademoiselle Dorvat avoit reçu en présent de la Reine. Ce fut à la suite de ces explications, que cet homme insidieux parvint à me faire signer ce papier dans lequel j'étois supposée dire des choses si salles, si détestables, que, quand il fut mis sous les yeux du Roi, il cracha dessus en s'écriant; « Oh la vilaine !

Je ne doute pas que cet homme n'ait

été vendu à mes ennemis qui eurent recours à cette ruse pour me perdre dans l'esprit de sa Majesté.

Le commissaire Chenon me pria de mettre par écrit toutes les circonstances relatives à l'affaire du collier, pour qu'il les présentât au lieutenant de police et au baron de Breteuil; il m'engagea en même-temps à convenir que j'avois reçu ce collier des mains du Cardinal. Moi qui le croyois sincère, je lui représentai que si je suivois ce conseil, on me demanderoit ce que j'avois fait du collier, et qu'en ce cas une réponse ambigue suffiroit pour me faire juger coupable; que d'un autre côté le Cardinal sachant comment la Reine en avoit disposé, il me sembloit qu'en nommant les personnes qui y avoient eu part, je disculperois en partie S. M.; qu'en suivant une autre marche, elle seroit compromise autant que moi, et que l'on pourroit même nous supposer de connivence pour tromper le Cardinal. Je finis par le prier de dire à M. de Breteuil que j'avois reçu la lettre qu'il m'avoit écrite de Paris, lorsque j'étois à Bar-sur-Aube, et que je m'étois conformée aux instructions qu'il avoit cru devoir me donner.

Tout ce que je pus dire de plus convainçant

à ce sujet ne fit pas changer d'avis au sieur Chenon. Ce vieillard opiniâtre vouloit absolument que je fisse la déclaration qu'il s'apprêtoit à me dicter. Voyant que ses représentations ne pouvoient vaincre ma répugnance, il me dit : « Hé bien ! Madame, apprenez donc que c'est le baron de Breteuil lui-même qui vous invite à suivre ce plan, afin que la Reine ne soit pas compromise dans cette affaire. » ... « Mais que deviendrai-je donc moi ? Ne dira-t-on pas alors que j'ai trompé le Cardinal ! » ... Nullement, Madame. Peut-être le dira-t-on : mais s'il le fait, nous aurons soin de vous disculper de tout blâme, et ce sera sur lui seul qu'il retombera. « Le rusé commissaire cherchant alors à m'aigrir contre le Cardinal, fit usage de tous les argumens qui lui parurent les plus propres à m'indigner, et finit par me demander si ce n'étoit pas une atrocité de sa part de m'avoir faussement accusée de m'être appropriée le collier ? « Oui, » ajouta-t-il ; « tout ce que vous pourriez dire à sa charge n'auroit pas besoin de justification ; il vous a donné le droit d'user de représailles contre lui : quand on est outragée au point où vous l'êtes, il est permis de se venger ; qu'une fausse délicatesse ne vous arrête donc

pas : il a perdu tout espoir d'avoir jamais aucune entrevue avec la Reine; ainsi vous n'avez rien à craindre de ce côté-là. Il est désormais dans l'impossibilité de vous nuire. Ecrivez donc jusqu'aux moindres circonstances de cette affaire; je me charge d'en tirer parti pour vos intérêts.

Le sieur Chenon profondément initié dans l'art de dissimuler, savoit prendre les dehors de la bonne foi et de l'ingénuité, pour parvenir plus sûrement à son but. Pour moi, peu versée dans la connoissance du cœur humain, je n'imaginois pas que l'on pût chercher à nuire sans des motifs puissans, et pour le seul plaisir de le faire. Pouvois-je croire que moi qui n'avois jamais offensé cet homme, qu'il n'affectoit de s'intéresser à mon sort que pour m'attirer dans un piège; qu'il ne faisoit pas une démarche, qu'il ne proféroit pas un mot qui n'eût ma ruine pour objet. Mais c'est à tort sans doute que je l'accuse. Forcé d'obéir aux ordres qui lui étoient donnés, il n'étoit que l'agent de la tyrannie de ses maîtres. Je lui laisse à déterminer jusqu'à quel point son honneur et sa conscience lui permettoient d'exécuter de pareils ordres.

Persécutée par ses instances, et lasse d'y

résister sans lui faire perdre courage, j'acquiesçai enfin à sa demande. Il étoit parvenu à m'aigrir contre le Cardinal, dont j'avois en effet à me plaindre; il s'en falloit bien cependant que mon ressentiment égalât l'outrage qu'il m'avoit fait. Il n'avoit pas le droit sans doute de s'attendre au dévouement qui a détourné le coup dont il alloit être frappé : mais il falloit une victime; et on a réussi par un enchaînement d'artifices et d'impostures, à me faire fournir les armes qui ont servi à m'immoler.

Les questions du commissaire Chenon étoient si compliquées et si singulières que je savois à peine ce que j'y devois répliquer. Elles étoient pour la plupart conçues de manière à provoquer des réponses conformes aux vues de ceux qui avoient juré ma ruine; ce qui joint à la violente agitation où étoient mes esprits, devoit nécessairement occasionner dans ma contenance et dans mes paroles, le plus grand embarras. Cependant je ne pouvois pas encore me persuader que le Cardinal eut en effet formé contre moi une accusation d'un genre aussi grave. « Ce rapport, me disois-je, n'est peut-être fait que pour m'induire en erreur et me rendre l'instrument de la perte du Cardinal, en servant le ressen-

timent de la Reine. S'il est vrai qu'il m'ait accusée, notre première entrevue éclaircira mes doutes. Il est peu de calomniateurs assez hardis pour envisager, sans se troubler, l'innocent contre lequel ils déposent ».

Après ce dernier interrogatoire, il s'écoula neuf jours sans que je visse reparoître le commissaire Chenon. Pendant cet intervalle, mille idées inquiétantes vinrent m'assaillir, et dans le trouble où étoient mes sens, je me promenois des heures entières à travers ma chambre, jusqu'à ce que l'excès de fatigue m'obligeât de me jetter sur mon lit. Les désagrémens de ma situation, l'incertitude de mon sort, se présentoient à mon imagination égarée, sous les couleurs les plus sombres; le défaut d'air et d'exercice m'avoit rendue pâle et languissante; mes yeux fatigués de mes veilles et des pleurs que je répandois habituellement étoient gonflés et éteints. Mon porte-clef à qui l'état alarmant où je me trouvois n'avoit pu échapper, en avertit le gouverneur qui vint me voir, et qui me trouvant un peu plus calme, me proposa, pour l'après midi, une promenade au-dessus de la tour, à quoi je consentis sans difficulté.

Après le dîner, le gouverneur et le major vinrent me prendre, et nous montâmes à la

tour.

tour. Une petite pluie venoit de tomber et les pierres sur lesquelles nous marchions étant glissantes, je m'appuyai sur le bras des deux cavaliers, jusqu'à ce que nous parvînmes à un cercle de bois peint en rouge, auprès duquel on voyoit l'empreinte d'un pied d'homme. Je reculai avec effroi; mon sang se glaça dans mes veines. « Juste ciel, m'écriai-je »; et le gouverneur de me regarder avec étonnement. — Qu'avez-vous donc, Madame? — Ciel, une trappe! Non, Monsieur, je n'avancerai pas. Le gouverneur sourit et dit au major, « Il paroît que Madame de la Motte ajoute foi aux bruits populaires qui représentent la Bastille remplie de pièges et d'abîmes; mais nous pouvons vous convaincre, Madame, ajouta-t-il en me regardant, que cette trappe qui vous a tant effrayée, ne couvre rien autre chose qu'un trou pratiqué dans la plate forme, par où l'on monte les pierres dont on a besoin pour reparer la partie supérieure des tours ; nous allons lever cette trappe, et vous verrez de vos yeux que je ne vous dis rien qui ne soit véritable.

Le gouverneur et le major s'apprêtèrent à contenter ma curiosité, mais leurs efforts réunis ne purent suffire pour soulever la trappe qui n'avoit pas été ouverte depuis long-tems.

Ils appelèrent alors un invalide, et à l'aide de ce renfort ils en vinrent à bout. Mes craintes disparurent avec mes préjugés, et je continuai ma promenade. Cependant les réflexions qui vinrent à la suite de la frayeur que j'avois ressentie, me portèrent à faire quelques questions au gouverneur, au sujet des notions populaires les plus généralement accueillies, relativement à la Bastille, à dessein de l'obliger à s'expliquer. Je lui dis entr'autres choses que j'étois persuadée qu'il y avoit dans les cachots de la Bastille beaucoup de malheureux condamnés à y passer le reste de leurs jours. Le gouverneur m'assura envain qu'aucun prisonnier ne restoit à la Bastille jusqu'à la fin de sa vie, et que soit qu'ils y fussent détenus par leur famille ou pour des raisons d'état, ils n'y passoient jamais qu'un certain nombre d'années. Je laissai dire le gouverneur; mais cette fois-ci je ne fus pas convaincue. Il n'existe que trop d'exemples de gens qui ont été brusquement enlevés par les émissaires de la police, et dont on n'a jamais entendu parler depuis.

Je crois que mes lecteurs ne seront pas fâchés d'apprendre quelques autres incidens relatifs à ma détention dans la Bastille. Les

infortunés qu'elle retenoit dans son enceinte ont vu briser leurs fers, et ils peuvent aujourd'hui contempler l'astre du jour avec la joie que le sentiment de la liberté qui leur est rendue ne peut manquer d'inspirer. Si l'on trouve que j'abuse de la patience de ceux qui liront cette histoire, et que je devrois supprimer une foule de détails triviaux et peu intéressans, je les supplie de pardonner le défaut de choix et de méthode à une femme dont l'âme est flétrie par des malheurs multipliés : je ne puis que jetter sur le papier les idées qui me frappent le plus, sans avoir le loisir d'en apprécier l'intérêt. Si je m'étois tracé un plan avec le sang-froid de la réflexion ; si je m'étois attachée à ne présenter que les évènemens les plus importans de ma vie, en laissant de côté les incidens sécondaires, j'aurois pu sans doute me rendre plus intéressante ; mais à coup-sûr je me serois montrée moins sincère. C'est à ceux qui ont le courage de se supposer un instant à ma place, que je m'adresse pour réclamer un indulgence que je crois mériter ; s'ils ont l'âme sensible et compatissante, je n'ai pas à craindre qu'ils me la refusent.

A mon arrivée à la Bastille, on me servit

en vaisselle d'étaim ; mais je ne voulus toucher à rien de ce qui me fut apporté, ce qui surprit beaucoup le porte-clefs, lorsqu'il rentra dans ma chambre pour enlever le couvert; Madame, me dit-il assez brusquement, après quelques momens de silence, vous ne voulez pas manger à ce qui paroît? -- Non mon ami. Je suis curieuse de savoir si le Cardinal est également servi en étaim ? Comme il est probable qu'on le traite avec un peu plus de respect, dites, s'il vous plaît, au gouverneur qu'une descendante des Valois est autorisée à exiger les mêmes égards que les Rohan. Le porte-clefs étonné de cette apostrophe, me regarda avec un air de demi-vénération, me protesta qu'il n'avoit point eu l'honneur de me connoître, que sans cela on m'auroit servi tout autrement. Cela dit, il enleva les plats et en substitua d'autres qui étoient d'une porcelaine superbe, avec des couvre-plats en argent; il eut soin également de proportionner le choix des mêts à la manière dont j'étois servie. Dès ce moment, je n'eus plus aucune plainte à faire à ce sujet; on s'empressoit de me donner sur-le-champ tout ce que je paroisssois desirer.

Bien que je fusse traitée avec beaucoup d'égards, je ne pouvois oublier que j'étois

prisonnière. Cette idée affligeante se présentoit sans cesse à mon imagination ; c'étoit la seule qui m'occupoit, malgré tous les efforts que je faisois pour l'écarter. Envain je cherchois à donner le change à mes réflexions mélancoliques. Si je commençois à écrire, la confusion et l'incohérence de mes idées m'obligeoient de quitter la plume ; si je m'approchois de ma fenêtre, je n'y trouvois pas plus de repos. Un jour je m'avisai de vouloir faire un trou dans le plancher. On ne laisse point de couteaux aux prisonniers ; mais le porte-clefs qui me servoit ne s'étoit pas refusé à me prêter le sien, qui étoit d'une grandeur démesurée, et qui par la longueur et la largeur de sa lame, avoit assez de ressemblance à un sabre; il n'en convenoit que mieux à mon dessein. A l'aide de ce couteau, j'essayai d'enlever un des carreaux, mais tous mes efforts furent en pure perte ; je perdis patience, et j'abandonnai l'entreprise, non sans beaucoup de regrets, puisque j'avois conçu l'espoir qu'en m'ouvrant une communication avec l'étage inférieur, j'aurois pu converser avec le prisonnier qui étoit renfermé et que je supposois toujours être le Cardinal.

J'étois dans l'habitude de me promener en-

viron une heure par jour au haut de la tour, accompagnée du gouverneur, qui continuoit à avoir pour moi beaucoup d'égards. Un jour qu'il me reconduisoit à ma chambre, je m'appuyai contre la porte intérieure, et je dis en souriant : « je ne souffrirai pas, monsieur, que vous fermiez celle-ci. La porte du dehors suffit pour m'ôter la possibilité de me promener sans votre bon plaisir. » Après quelques légères objections de sa part, il finit par me dire qu'il falloit obéir aux dames; et depuis ce moment la porte intérieure resta toujours ouverte. J'imaginois que par ce moyen je pourrois entendre plus distinctement ce qui se passoit auprès de ma chambre, et aussi-tôt que le gouverneur se fut retiré, je me mis à examiner la nouvelle étendue que mon appartement avoit acquise. Je tentai de faire un trou dans la porte; mais voyant qu'il m'étoit impossible d'y réussir, je m'avisai de me moucher sur les trois marches qui se trouvoient entre les deux portes, et j'eus alors la satisfaction d'appercevoir distinctement les fenêtres au fond de la cour et mon escalier. « Voilà, me dis-je, un grand point de gagné. » Dès ce moment je commençai à être plus tranquille et à me livrer à quelques illusions consolantes qui me

rendirent mon sort moins difficile à supporter.

Quand j'entendois sur l'escalier un porte-clefs ou quelqu'autre personne, je courois aussi-tôt regarder en dessous de la porte, et je voyois tout ce qui se passoit. Un jour ou deux après cette découverte, j'apperçus mon porte-clefs avec un nouveau prisonnier, qu'il alloit confiner dans une chambre à quelque distance de la mienne. C'étoit un malheureux vieillard qui paroissoit avoir quatre-vingts ans. J'eus tout le temps de le considérer, tant il marchoit lentement, et je l'entendis se plaindre de la difficulté qu'il éprouvoit à monter l'escalier. Les réflexions qu'un spectacle aussi triste m'inspira r'ouvrirent les plaies de mon cœur, et je soupirai sur mon sort en plaignant celui de cet infortuné, qui étoit obligé de s'arrêter presque à chaque pas pour reprendre haleine, tant l'âge et la douleur avoient affoibli ses forces. Quelle cruauté ! pensai-je en le considérant, de persécuter un homme à qui il ne semble rester qu'un souffle de vie, et qui dans huit jours peut-être ne sera plus rien, ni pour ceux qui le chérissent, ni pour ceux qui le craignent. Mais le despotisme et la mort ont cela de commun, qu'ils ne comptent pas les

années des victimes qu'ils se choisissent ; la beauté, la vertu, les talens, ne mettent personne à l'abri de leurs coups.

Le lendemain à onze heures du matin, on conduisit ce vieillard dans la salle du conseil, où il resta environ quarante-cinq minutes. Je le vis revenir plus foible, plus abattu que la veille, et je l'entendis prononcer ces mots d'une voix languissante: « Dans huit jours je ne monterai plus cet escalier ; je ne survivrai pas au coup qui m'est porté. » Ce fut M. de Crosne qui l'interrogea, et pendant son séjour à la Bastille, sa santé empira au point qu'on fut obligé de lui donner un invalide pour le garder nuit et jour. Tant que dura sa détention, le gouverneur et les officiers sous ses ordres venoient tous les jours lui rendre une visite. J'ai sçu dans le temps son nom et la cause de son emprisonnement ; mes propres malheurs en ont éffacé le souvenir de ma mémoire.

Au mois de septembre, le commissaire Chénon vint me trouver, et m'abordant d'un air ouvert, comme s'il avoit eu à m'annoncer une nouvelle agréable, il m'apprit que le Cardinal, ou plutôt sa famille, desiroit que l'affaire fût portée au parlement. « Le Cardinal, ajouta-t-il, a choisi quatre avocats,

mais comme M. de Breteuil croit que vous n'en connoissez aucun, en voici trois; (il me montra les noms dans une lettre qui me parut avoir été écrite par le ministre lui-même,) en qui vous pouvez avoir confiance. » Cette visite me causa beaucoup de satisfaction, et j'en tirai un heureux augure.

De ces trois avocats, je ne me rappelle que le nom de M. Doillot; mais je sais qu'ils jouissoient tous de la plus grande célébrité. Le commissaire voyant que je les acceptois pour mes défenseurs, me dit qu'il écriroit à chacun d'eux en particulier, pour leur faire part de ma résolution, et leur indiquer les collègues avec lesquels ils auroient à se concerter, en ajoutant que le lieutenant de police desiroit que je leur écrivîsse aussi moi-même.

Le 13, à onze heures du matin, M. Doillot vint me voir; il se rendit ensuite chez M. de Crosne, avec qui il eut une conférence dont il parut satisfait.

M. Doillot avoit à peine quitté le lieutenant de police, que la voiture de M. de Breteuil s'arrêta à sa porte. M. de Crosne l'informa de la visite que lui avoit faite M. Doillot, et de ce qui s'étoit passé entr'eux. J'ai appris dans la suite que M. de Breteuil, malgré mes anciennes relations avec le Cardinal, dont il étoit l'ennemi juré, avoit paru s'intéresser

à moi d'une manière particulière, et qu'il m'avoit fortement recommandée au lieutenant de police. M. Doillot fut introduit dans ma chambre par le gouverneur, qui après être resté quelques minutes, se retira pour nous laisser librement conférer ensemble.

M. Doillot après m'avoir communiqué le résultat de son entrevue avec M. de Breteuil et M. de Crosne, demanda à voir les lettres que j'avois écrites; il en lut une partie et parut d'abord fort étonné. « Madame, me dit-il, ceci est très-sérieux; en avez-vous fait part au commissaire Chénon ? » -- Non, monsieur; « Vous auriez dû ne lui rien confier; M. de Breteuil est parfaitement instruit de toute l'affaire, et n'a besoin d'aucune autre information. » Il écrivit sur ses tablettes les remarques qu'il avoit faites sur ce que je lui avois communiqué, me vint voir quatre jours de suite, et partit après cela pour la campagne.

Quinze jours s'écoulèrent avant le retour de M. Doillot, qui revint me voir dans la première semaine d'octobre. Il m'assura dans cette entrevue que mon affaire prenoit une tournure favorable, et qu'on me rendroit justice. Je remarquai cependant que son intention n'étoit pas d'être très-communicatif sur ce sujet, mais je vis par les réponses qu'il me fit relativement au Cardinal, qu'il lui en

vouloit beaucoup. Mon obstination à dévoiler la vérité toute entière l'indisposa aussi contre moi. « Vous vous perdrez, me dit-il, si vous ne suivez par mes conseils. Que ferez-vous sans la protection de la Reine? vous êtes un insecte qu'elle écrasera sous ses pieds, si votre attachement aux intérêts du Cardinal vous aveugle à ce point sur les vôtres. » -- « Mais lui repliquai-je, me convient-il de l'abandonner ? -- Sûrement, madame; n'a-t-il pas sa famille pour le protéger? Dailleurs, pouvez-vous oublier qu'il vous accuse de vous être approprié le collier, et d'être sortie du royaume pour en disposer? Ne vous piquez pas d'une fausse délicatesse, qui pourroit vous être fatale. Banissez de votre esprit toute idée qui lui soit favorable; votre intérêt, votre salut l'exigent, et ne vous occupez que de vous-même. Il faut que vous oubliez un homme qui a pu s'oublier lui-même, jusqu'au point de compromettre votre honneur. Il a voulu vous sacrifier; vengez-vous en lui rendant justice. »

M. Doillot me recommanda sur-tout d'user de la plus grande circonspection sur le compte de la Reine. La perfidie du Cardinal, s'il étoit vrai qu'il m'eût positivement imputé le vol du collier, me révolta, mais je ne pus deviner d'abord ce qui causait tant d'inquiétudes

à M. Doillot; je présumai cependant que M. de Breteuil étoit résolu de perdre le Cardinal; je savois que la Reine lui avoit juré une haine implacable, et je vis bien que l'on vouloit que je servîsse la haine de l'un et la vengeance de l'autre. J'éprouvois une répugnance insurmontable à me prêter à leurs vues, me persuadant que tout ce qu'on m'avoit dit contre le Cardinal avoit été imaginé, pour m'engager à concourir à sa perte.

M. Doillot étoit encore auprès de moi quand j'entendis frapper plusieurs coups de l'étage inférieur. Ce fut alors qu'il me demanda si je savois y répondre. Cette question toute simple fit disparoître l'illusion qui m'avoit séduite. Je lui avouai qu'au premier coup qui avoit frappé mon oreille, j'avois imaginé que c'étoit le Cardinal: qu'une fois saisie de cette idée, j'avois cru *tout entendre*, et par une induction naturelle pouvoit répondre à tout; mais que sa question m'éclairoit sur mon erreur et que je retombois dans l'incertitude. M. Doillot qui connoissoit parfaitement cette manière de converser, m'en expliqua le secret dont il ne me reste qu'un souvenir confus, mais qui consistoit dans une combinaison de coups plus ou moins forts; plus ou moins accélérés, au moyen de quelques modifications dans l'alphabet, et il

me pria d'en faire l'essai, en demandant le nom de la personne qui vouloit communiquer avec moi. J'appris alors que ce n'étoit pas le Cardinal qui étoit confiné au-dessous de moi, mais bien le marquis de Pelport, un de mes parens, que je n'avois vu qu'une ou deux fois à Versailles, quoiqu'il me fût particulièrement attaché.

Je commençai à croire le Cardinal coupable de la perfidie que lui reprochoit M. Doillot. Ce dernier fut enchanté de ce changement dans mes dispositions ; il ne douta plus que je ne gardâsse le secret de la Reine, et que je ne consentîsse enfin à me conformer au plan qu'il m'avoit tracé. Je ne le revis pas avant la fin de novembre. Dans cette visite il parla beaucoup de la tournure favorable que prenoit mon affaire, et me fit espérer tout le succès que j'avois le droit d'attendre. Le quatre décembre, M. Doillot mit au jour un mémoire justificatif, sous le titre de *Mémoire de Jeanne de Saint-Remi-de-Valois, comtesse de la Motte, contre le Cardinal de Rohan.* Il vint me voir le jour même de la publication, à onze heures du matin, m'en apporta un exemplaire, et me dit qu'il en avoit envoyé quatorze à M. de Breteuil, et qu'il lui en restoit encore trois cents à distribuer.

Après m'avoir fait part de cette nouvelle, il se retira pour me laisser lire le mémoire, qu'il m'avoit remis, en me promettant de revenir entre six et sept heures du soir. L'étonnement dont je fus frappée à la lecture des premières pages est impossible à exprimer. « Ah! je suis perdue, m'écriai-je, si je ne me hâte pas de découvrir la vérité ». Les larmes aux yeux, je continuai la lecture du mémoire, qui fut interrompue par mes sanglots. Il me tardoit de voir arriver les deux autres avocats que m'avoit donnés M. de Breteuil, pour leur faire part de mes allarmes et des motifs qui les occasionnoient.

Quand M. Doillot revint le soir, je me plaignis amèrement du mémoire. « Il est extrêmement compliqué, lui dis-je. Les faits y sont exagérés et invraisemblables; il ne pourra que me nuire dans l'esprit des personnes qui leliront: d'ailleurs il est impossible de croire le Cardinal coupable de la bassesse dont vous l'accusez. Que n'avez-vous consulté les collègues que vous a donnés M. le baron de Breteuil: son intention et la mienne est que vous agissiez de concert. » A ces mots, M. Doillot me repliqua, que dans une affaire aussi importante que celle dans laquelle j'étois intéressée, on ne pouvoit user de trop de précaution; que le secret étoit absolument

nécessaire ; qu'en consultant d'autres avocats, la différence d'opinion, loin d'éclaircir les difficultés, auroit infailliblement nui à ma cause, et qu'enfin il étoit intimement persuadé que mes intérêts ne pouvoient être mieux défendus que par un homme qui les regardoit en quelque sorte comme les siens. Il s'efforça de calmer mes inquiétudes, et pour mieux y réussir, il me parla de manière à me faire conjecturer que la Reine approuvoit sa conduite. En effet, j'ai lieu de croire qu'il étoit autorisé à me donner ces instructions, que je ne suivois qu'avec une répugnance qu'il n'étoit pas en mon pouvoir de vaincre.

M. Doillot s'étoit fait une grande réputation au bareau. Ses talens, son intégrité, lui avoient mérité l'estime publique. Dans cette occasion il est à présumer qu'il a été la dupe de sa crédulité, et je me refuserai toujours à croire qu'il ait pu se résoudre, à l'âge de soixante-dix ans, à compromettre une réputation intacte jusqu'à lors ; et qu'il ait voulu me trahir, malgré les insinuations de plusieurs personnes qui ont cherché à me persuader qu'il s'étoit réuni contre moi aux partisans de la Reine. J'ai toujours aimé à le supposer tel qu'il m'a paru être, et j'ai constamment méprisé les rapports

qui pouvoient me faire porter un autre jugement sur son compte. Si je me suis trompée, s'il ne méritoit pas la haute confiance qu'il a eu le secret de m'inspirer, si enfin j'ai été sa dupe, que l'être suprême qui nous jugera l'un et l'autre, oublie et pardonne cette perfidie, comme je la lui pardonne moi-même.

Mon mémoire justificatif fit beaucoup de bruit à Paris. L'intérêt, ou la curiosité qu'il excita, étoit si vive, que M. Doillot fut obligé de faire garder sa maison par des soldats du guet, tant qu'il en eut à distribuer. On pourra juger de l'engouement du public, quand on saura que M. Doillot n'a pas distribué moins de mille exemplaires de ce mémoire, en une semaine, sans compter cinq autres mille que les imprimeurs ont vendus à leur profit, et que plus de trois mille personnes écrivirent à mon avocat pour lui en demander. M. Doillot fut néanmoins fréquemment exposé au danger de se voir assassiné; quelques-uns de ses amis l'avertirent de se tenir sur ses gardes, en ce qu'il étoit à craindre que la famille du Cardinal ne le fit répentir d'avoir entrepris ma défense. Les partisans de la maison de Rohan répandirent le bruit que M. Doillot s'étoit

s'étoit laissé corrompre par le parti de la Reine, ou que tout au moins il s'attendoit à être bien récompensé de son zèle. Il reçut plusieurs lettres anonymes par lesquelles on cherchoit à l'intimider. J'en lus plusieurs qu'il me communiqua. Un soir quelques inconnus l'abordèrent, lui dirent qu'il s'exposoit à déplaire à la Reine en défendant ma cause; mais il ne fut pas la dupe de ces artifices; il en connoissoit les auteurs et son zèle pour moi n'en fut pas ralenti. Vers la fin de novembre, il eut la complaisance de me venir voir tous les jours, et n'épargna aucun soin pour appaiser mes inquiètudes, m'inspirer de l'espérance et me rendre ma gaîté naturelle. Rassurée sur mon sort par mon innocence, autant que par les talens de mon défenseur, je n'éprouvois plus cette horreur qui suit l'accusé dans le séjour du crime, et je sentois le calme renaître peu à peu dans mon âme. Douce émanation du ciel! céleste soutien de la vertu! sous ton égide, l'âme inaccessible à tout sentiment de crainte brave les vains efforts de la tyrannie et conserve dans ses fers son énergie et sa sérénité.

Depuis ce moment, je me reconciliai de plus en plus avec ma situation. La paix

avoit succédé à mes inquiétudes. Je riois, je chantois, comme si j'eûsse été tout autre part que dans la bastille.

Dans les entretiens fréquens que j'avois avec M. Doillot, nous parlions quelquefois de l'Angleterre. Que j'enviois alors la liberté, dont jouissent les habitans de cette isle, où je suis venue chercher un azyle, pour y dire ouvertement la vérité, sans craindre d'être punie de ma franchise! c'est ici que les loix impartiales, protègent le foible contre l'oppresseur ou l'homme puissant, et le paysan contre le seigneur qui cherche à le pressurer : l'on n'y condamne pas l'accusé sans l'entendre; il a le droit de voir, d'interroger ses accusateurs, et si la loi prononce contre lui, ce n'est qu'après la conviction évidente du délit, qui lui est imputé.

La tranquillité d'âme que j'avois recouvrée, fut troublée bientôt par un malheur, auquel je ne m'attendois pas, et qui étoit par-là même plus difficile à supporter.

Mon frère m'avoit laissé sa procuration pour recevoir la pension qui lui étoit payée sur le trésor royal, et je m'étois chargée de lui en faire passer le montant : mais par ma négligence, il lui étoit dû trois

ou quatre années, lorsque j'entrai à la Bastille. Ayant à faire quelques petits paiemens, je confiai à mon avocat le titre de mon frère sur le trésor royal, en le priant d'aller recevoir pour moi. Un matin que j'avois un peu d'humeur contre M. Doillot qui me demandoit de l'argent, je ne pus m'empêcher de lui représenter qu'il avoit en sa possession un titre dont il auroit dû faire usage, comme je l'avois prié. Il allégua pour excuse, la multiplicité de ses affaires. Cette réponse me parut étrange; je conçus quelques soupçons, et le regardant fixément, je lui dis avec un air de fermeté apparente, « mon frère est mort? » Non, me répondit-il aussi-tôt, mais d'un ton si mal assuré, qu'il redoubla mes alarmes. Je voulus, s'il m'étoit possible, savoir la vérité, et pour déterminer M. Doillot à ne me rien cacher, je l'assurai avec un sang froid affecté, que j'étois bien éloignée d'éprouver, que j'étois résignée à mon sort. « Vous pouvez lui dis-je, parler sans déguisement, quelque soit le malheur que vous ayez à m'annoncer; je ne murmurerai pas contre la providence, je me soumets avec résignation à ses décrets, et je m'armerai de tout mon courage pour supporter le coup

qu'il n'est pas en mon pouvoir de détourner. »

M. Doillot, trompé par les apparences, crut pouvoir, sans danger, me faire part de la mort de mon frère : « il est mort dans l'Inde » me dit-il; « la frégate qu'il montoit, a remis en mer aussi-tôt après ses funérailles. »

J'avois trop compté sur l'ascendant de ma raison, et le courage dont j'avois paru animée s'évanouit à cette triste nouvelle : il faudroit avoir aimé un frère comme j'aimois le mien, il faudroit le perdre dans une circonstance semblable à celle où je me trouvois alors, pour pouvoir juger à quel point cette nouvelle m'affecta. Je m'efforçai cependant de me contraindre en présence de M. Doillot, afin qu'une fausse compassion ne le portât pas à me cacher des détails pénibles à entendre, mais que je ne voulois pas ignorer. Tandis que j'usois de tout ce qui me restoit de pouvoir sur moi-même, pour concentrer mon affliction, une réflexion subite, dont je fus frappée, vint seconder mes efforts et rendre à mon âme assez de calme pour me laisser la force de résister un instant aux sensations déchirantes auxquelles elle étoit en proie. Mon frère, me dis-je, n'a pas su que la calomnie s'est

attachée à flétrir mon innocence : il n'a pas su à quel point sa sœur chérie a été persécutée, et il est mort en me croyant heureuse. Cette idée pour quelque temps, fut le contre poids de ma douleur. Aujourd'hui que je suis couverte d'humiliation et d'opprobres, que diroit mon frère s'il vivoit encore ! auroit-il pu survivre à sa honte et à ses chagrins ? Dieu puissant ! ce sacrifice est sans doute un de tes bienfaits ; et tel est l'excès de mes infortunes, que je suis réduite à te remercier de m'avoir enlevé le plus cher des frères.

A peine M. Doillot se fut-il retiré, que mon courage affecté s'évanouit. Mes efforts pour écarter les idées sombres qui assiégèrent mon imagination et déchiroient mon cœur, cédèrent au sentiment de la perte que j'avois faite. Il est mort, m'écriai-je ! oui, mort pour toujours, et de profonds gémissemens suivoient ces cris. Je me promenois à travers la chambre avec une espèce de fureur ; je me levois, je m'asseyois. Le corps inanimé de mon frère se présentoit devant moi ; je détournois les yeux et je le retrouvois alors tel la dernière fois que je l'avois vu. Cette idée qu'il étoit, dont je ne pouvois me dissimuler l'illusion, me

fit verser des larmes amères sur la cruelle certitude de sa mort. Tout-à-coup dans le délire de mon imagination, mes accusateurs se présentent devant moi. Je les vois s'avancer, me menacer, prêts à me frapper; en même-temps je vois mon frère m'ordonner d'une voix fière et impérieuse, de défendre mon honneur et le sien! « Oui je t'obéirai, m'écriai-je, et j'essuierai mes larmes pour te prouver ma tendresse. « Cette pensée ranima mon courage, et je pris la plume pour mettre à profit ce moment de calme apparent, que je cherchois a prolonger; mais le marquis de Pelport ayant frappé contre le plafond de sa chambre, nous reprîmes nos conversations muettes et je l'informai de la triste nouvelle que je venois d'apprendre.

A onze heures, me trouvant un peu plus calme, je me mis au lit, sans qu'il me fût possible de trouver dans le sommeil un adoucissement à mes peines. Entre trois ou quatre heures du matin, je fus saisie d'une convulsion si violente, que dans le transport dont j'étois agitée, je tombai de mon lit, et une table que je renversai dans ma chûte, retomba sur moi. Le bruit occasionné par cet accident réveilla et allarma M. de Pelport, qui frappa à coups redoublés pour savoir

ce qui venoit d'arriver. Un porte-clefs réveillé à son tour par les coups qu'il entendit partir de la chambre du marquis, s'empressa d'accourir auprès de lui. M. de Pelport lui fit part des motifs de son inquiétude, et lui dit de se rendre à mon appartement. Le spectacle qui s'offrit à ses yeux l'effraya; il appela du monde pour me secourir et envoya avertir le lieutenant de roi, et chercher un chirurgien. Ces deux derniers, à leur arrivée, me trouvèrent replacée dans mon lit. Un tremblement universel avoit succédé à la violence de la convulsion, et bientôt un déluge de larmes soulagea mon cœur oppressé. « Oh mon frère! m'écriai-je, où es-tu? Toi sur qui je fondois toutes mes espérances! toi qui étois mon seul soutien, tu m'es donc ravi pour toujours! » Le chirurgien, persuadé que l'effusion de mes pleurs ne pouvoit que me soulager, leur laissa un libre cours, avant que de me présenter une potion calmante, qui acheva d'appaiser l'agitation de mes sens, et je ne tardai pas à trouver dans le sommeil l'oubli momentané de mes peines.

Le porte-clefs et un invalide restèrent auprès de moi. Il étoit sept heures du matin quand je me réveillai, et je ne fus pas peu

surprise de les voir à côté de mon lit : ils me rappelèrent tout ce qui s'étoit passé depuis le moment de ma chûte, et dont il ne me restoit qu'une idée confuse.

A dix heures, le gouverneur, le chirurgien et d'autres officiers de la Bastille vinrent me faire une visite. J'étois plus calme et je me trouvai même assez bien pour prendre part à la conversation; mais j'avois tant souffert de l'accident qui m'étoit arrivé, qu'il m'étoit impossible de me soulever dans mon lit. On me fit deux saignées, précaution que le chirurgien crut nécessaire, et qui servit en effet à appaiser la violence des douleurs que je ressentois : mais il m'est resté depuis cette époque un mal de tête periodique dont toutes les ressources de la médecine n'ont pu me délivrer.

C'est aussi depuis cet accident que l'idée de la mort m'est devenue familière : plus ce terme fatal approche, moins il me paroît effrayant. J'en suis venue au point d'envisager le dernier moment de ma vie, sans crainte et sans regrets. Les hommes, dans la distribution arbitraire qu'ils ont faite des vertus, se sont réservé le courage et la fermeté d'ame, comme des attributs distinctifs de leur nature; mais si les femmes ont ainsi

que les hommes, des difficultés à vaincre, des contrariétés, des malheurs à essuyer, pourquoi seroient-elles privées des moyens qui sont donnés à ceux-ci pour ne pas s'en laisser accabler? Les femmes ont sans doute moins d'occasions éclatantes de mettre ces vertus en évidence : mais cela même est une preuve qu'elles les possèdent à un dégré d'autant plus éminent, qu'il faut plus de magnanimité pour se contenter des suffrages de sa conscience, sans espoir d'être dédommagé par l'opinion, des sacrifices que l'on est obligé de faire. Parmi les hommes je puis citer mon frère comme un modèle de courage et de grandeur d'ame. Je me suis toujours efforcée d'élever mon ame au niveau de la sienne, de maitriser ma sensibilité et d'acquérir assez de force d'esprit pour être à l'épreuve de tous les évènemens. C'est cette résolution qui m'a fait survivre aux plus affreux des malheurs; je défie le sort de m'en susciter aujourd'hui dont je puisse être étonnée.

M. Doillot vint me voir deux ou trois jours après mon accident. J'étois levée, et il me trouva beaucoup plus tranquille qu'il n'avoit osé l'espérer. Le gouverneur l'avoit blamé de la précipitation qu'il avoit mise à m'ap-

prendre la mort de mon frère ; aussi vit-il avec une satisfaction qui se peignoit dans ses yeux que son indiscrétion n'avoit pas de suites dangereuses. Cependant le calme dont je paroissois jouir n'étoit qu'affecté, et ce fut uniquement par délicatesse et pour épargner des regrets à M. Doillot que je cachai sous un air riant les angoisses qui étoient dans mon cœur. M. Doillot m'apprit ce jour là que le commissaire Chenon ayant manifesté des indices de démence, venoit d'être renfermé aux Pères de la Charité à Charenton. Il ajouta que cette démence étoit supposée provenir du regret de m'avoir trompée, et de la frayeur que lui avoit causée la lecture de mon mémoire, dans lequel le rôle qu'il avoit joué auprès de moi étoit présenté de manière à le perdre entièrement dans l'opinion du public. Quoique je ne fûsse pas vindicative, cette nouvelle ne m'affecta que médiocrement.

Je vais interrompre le récit de ce qui me concerne directement, pour m'occuper un instant d'un objet cher à mon cœur. C'est de ma sœur que je veux parler. Dès qu'elle fut informée de ma détention dans la Bastille, elle se rendit à Paris chez le baron de Breteuil, qu'elle avoit vu quelque fois à

l'hôtel de Boulainvilliers, dans l'espoir qu'à sa prière il s'intéresseroit en ma faveur.

M. de Breteuil donnoit une audience publique au Louvre, quand ma sœur se présenta à ses yeux, et le pria de vouloir bien lui accorder deux minutes d'entretien. « Monsieur, lui dit-elle à voix basse, je suis Mademoiselle de Valois ». Le baron qui ne s'attendoit pas à cette visite, parut fort étonné, et lui répondit sans lui laisser le temps de s'expliquer. — « Je suis bien faché, Mademoiselle, qu'il ne soit pas en mon pouvoir de rien faire pour votre service; c'est à M. le comte de Vergennes, que je vous conseille de vous adresser; il n'y a que lui seul qui puisse vous être utile dans cette circonstance ».

Désolée d'une telle réception, ma sœur se retira les larmes aux yeux, resolue de saisir la première occasion de parler à M. de Vergennes. Elle lui écrivit à cet effet à Versailles; mais n'ayant pas reçu de réponse, elle prit le parti de se présenter le lendemain à l'audience de ce ministre, à qui elle remit un placet. » Mademoiselle, lui dit-il en le recevant, » votre sœur ne doit avoir aucune inquiétude : ses affaires sont en bonnes mains. — Mais, Monsieur, le Cardinal à la liberté de voir ses parens et ses amis. Ma sœur n'a

que moi seule au monde de qui elle puisse espérer quelque consolation; qu'il me soit permis d'aller partager ses peines : M. de Launay, gouverneur de la Bastille, à qui je me suis adressée, m'a dit qu'il ne pouvoit pas me laisser voir ma sœur, sans ordre du ministre ». — « Cela est vrai, madame, » repliqua le comte de Vergennes, « mais je suis fâché de ne pouvoir rien faire pour vous. C'est le Roi lui-même qui a autorisé les parens et les amis du Cardinal à le visiter à la Bastille; tâchez d'intéresser quelque personne qui ait assez de credit à la cour pour faire obtenir cette grace. » Cette réponse affligea au-delà de toute expression ma pauvre sœur, qui, voyant toutes ses espérances deçues, alla trouver M. Doillot, à qui elle raconta ce qui venoit de se passer entr'elle et le ministre, en lui demandant s'il ne lui seroit pas possible de me voir au-dessus de la tour de la Bastille, puisqu'on lui refusoit la satisfaction d'y entrer. M. Doillot lui répondit qu'il se chargeoit de lui procurer ce triste plaisir et lui recommanda d'aller se poster le lendemain à l'endroit le plus élevé des Boulevards, à une heure qu'il lui indiqua. M. Doillot vint me voir dans la soirée, et m'instruisit de ce qui avoit été convenu entre

ma sœur et lui. En conséquence, je dis le lendemain à M. du Puget, que je serois bien aise de faire ma promenade accoutumée à une heure après midi. (C'étoit l'heure convenue.) Il ne s'y refusa point, et à une heure précise je montai sur la tour, accompagnée d'un seul invalide, en qui le gouverneur avoit confiance. Je vis bientôt paroître ma sœur avec une dame et deux cavaliers, dont l'un étoit le vicomte de Barras, neveu du comte de ce nom, qui étoit l'ami intime de mon frère, et qui auroit épousé ma sœur, si le sort, en m'accablant, n'eût fait partager mes malheurs à tout ce qui m'appartient; l'autre étoit l'abbé de Paff. Ayant remarqué qu'ils faisoient flotter leurs mouchoirs en l'air pour m'avertir qu'ils m'appercevoient, je donnai le même signal, sans cependant m'arrêter, de peur d'inquiéter l'invalide qui m'archoit devant moi. Ou il ne s'en apperçut pas, ou il feignit de ne rien voir, pour ne pas être obligé de me priver de cette légère satisfaction; car il se seroit exposé à une sévère réprimande, si témoin de ce qui se passoit, il ne m'avoit pas fait rentrer dans mon appartement. Il étoit défendu de s'arrêter contre le parapet de la Bastille, à moins qu'on ne fût avec le gouverneur ou quelques-uns des

officiers ; mais il y avoit un petit cabinet en face du caffé, qui se trouvoit au coin du Boulevard, où les prisonniers qui n'aimoient pas à se promener, avoient la liberté de passer le temps qui leur étoit respectivement assigné pour la promenade. Je m'y retirai au bout d'une heure, et de-là j'envoyai un baiser à ma sœur, et je saluai les personnes qui étoient avec elle. A deux heures et quart je me retirai, non sans les regrets les plus vifs, et je retournai dans ma chambre avec l'air de la plus parfaite tranquillité.

J'avois vu ma sœur, mon cœur étoit content ; je bornai là mes desirs, mon séjour à la Bastille m'avoit appris à les régler. Mais il n'en fut pas de même de ma sœur ; j'ai su plus tard qu'aussi-tôt qu'elle avoit cessé de m'appercevoir, elle étoit tombée évanouie, et qu'on avoit été obligé de la transporter dans le caffé voisin, où l'on avoit eu toutes les peines du monde à la faire revenir à elle.

Cet accident ne tarda pas à devenir public, et parvint aux oreilles du gouverneur. Il questionna beaucoup l'invalide qui m'avoit accompagné; mais celui-ci soutint qu'il n'avoit rien vu, et le gouverneur n'en parla pas davantage. M. Doillot, à la première visite qu'il me fit, après cet évènement, m'in-

forma que l'indisposition de ma sœur, quoique d'abord effrayante, n'avoit pas de suites sérieuses, mais qu'il seroit imprudent qu'elle me vît une seconde fois de cette manière; il ajouta que ma détention l'avoit tellement affligée, que depuis cette époque, elle étoit méconnoissable.

Elle n'avoit hélas! que trop de raisons de trembler pour mon sort. La permission qu'on avoit accordée aux parens et aux amis du Cardinal, d'aller le voir à la Bastille, le refus qu'on avoit fait à ma sœur qui demandoit la même indulgence pour moi, et la neutralité du baron de Breteuil, étoient des présages funestes dont son ame sensible et aimante étoit cruellement alarmée.

Tandis que le Cardinal recevoit de toutes parts des consolations et des espérances, j'étois confinée dans un réduit solitaire, privée du plaisir de voir la seule personne qui s'intéressât à mon sort, d'oublier un seul instant mes peines dans les embrassemens de ma sœur: je n'avois sous les yeux que la perspective la plus affreuse, et j'entrevoyois toutes les horreurs de l'avenir dans l'abandon, l'inquiétude, et la cruelle incertitude du présent; je me voyois accusée d'un crime, dont l'idée seule me révoltoit; j'étois renfermée dans

une horrible prison, sans qu'il me fût permis de déposer mes plaintes dans le sein des personnes qui auroient pu compâtir à mes malheurs. Que les hommes s'applaudissent de leur supériorité sur mon sexe ; il en est peu, je l'ose assurer, qui eûssent pu supporter tant de maux à la fois, avec autant de constance. Le désespoir et la honte m'auroient conduite au tombeau, si je m'étois rendue coupable du crime, que l'on m'a imputé : mais le sentiment de mon innocence et ma confiance dans l'être suprême, ce soutien éternel de l'infortuné, ont soutenu mon courage dans les tourmens de l'attente et m'ont fait survivre à l'ignominie dont l'opinion publique m'a frappée.

Dans certains momens, je m'imaginois que mes affaires alloient prendre un heureux tour ; et je me livrois aux douces illusions de l'espérance. Le crédit de la maison de Rohan, disois-je en moi-même, procurera la liberté du Cardinal, et je devrai la mienne à la générosité de la Reine. C'est ainsi que je raisonnois. Quelque fois ces réflexions et d'autres du même genre me tranquillisoient au point que je chantois chansons sur chansons avec une volubilité et une gaieté dont s'étonnaient les invalides, qui étoient de service

service dans les environs de ma chambre; plusieurs dirent au gouverneur que je passois en revue au moins soixante ariètes par jour; que cependant ils ne pouvoient pas distinguer les paroles, mais qu'il leur sembloit que je m'adressois à quelqu'un, que je me soulevois souvent jusqu'à la hauteur de ma fenêtre, de manière qu'ils pouvoient me voir.

Le gouverneur, en conséquence leur ordonna de faire attention à ce que je chantois. J'entendis un matin parler à voix basse sous mes fenêtres, je me doutai que c'étoit des espions : « Tant mieux, » me dis-je, et je me mis à chanter, *Oh! Richard! Oh! mon Roi!* en substituant le nom de Valois à celui de Richard; j'eus soin également d'introduire le nom du gouverneur dans mon ariète, et la finale de ma chanson fut un grand éclat de rire. Le marquis de Pelport qui apperçut l'espion, n'osa point parler; quant à moi, comme je ne craignois rien, je continuai ma chanson.

Le même jour, à huit heures du soir, le gouverneur entra dans ma chambre : je luidis d'un air à demi-railleur qu'il étoit aisé de voir qu'il s'intéressoit à ses prisonniers, puisqu'il venoit s'informer de leur santé. Il

sourit, « vous chantez souvent, me dit M. de Launai, pourroit-on vous prier de répéter un de vos airs favoris ? » J'allais refuser d'abord, mais après un moment de réflexion je me mis à chanter un grand air à haute voix, afin d'être entendue de toute la Bastille. « He bien ! monsieur, dis-je au gouverneur, quand j'eus fini, vous ne pouvez plus à présent me défendre de chanter sous prétexte que cela est contre les ordonnances de la Bastille : vous venez de m'y autoriser vous même. S'il vous arrive de m'envoyer encore le porte-clefs pour me faire taire, il saura que c'est de votre aveu, que je me permets ce passe-temps. » Je continuai la plaisanterie sur le même ton, tant que dura sa visite, et je l'appellai en riant mon espion; mais il eut le bon esprit de ne pas se fâcher.

M. de Launai étoit bel homme, mais son esprit et son caractère ne répondoient pas à son extérieur. Il venoit me voir tous les jours, et souvent il se faisoit apporter son métier de tapisserie pour passer avec moi une couple d'heures. Il est à observer que depuis le moment de mon entrée, jusqu'en décembre, (ce qui fait un intervalle de six mois,) il ne me dit jamais rien de relatif à la cause de ma détention. Il lui arriva une

seule fois de me nommer le Cardinal; en me disant qu'il se promenoit tous les jours depuis onze heures jusqu'à midi dans son jardin; que la veille il avoit passé sous ma fenêtre avec le prince de Montbazon et son frère, et qu'ils s'étoient arrêtés pour m'entendre chanter. C'étoit pour cela qu'il me pria de ne plus chanter dorénavant à l'heure où le Cardinal avoit coutume de se promener, et c'étoit pour me faire cette prière qu'il fit mention du Cardinal.

Pendant les six premiers mois de ma détention, je n'eus pas à me plaindre des procédés de M. de Launai; ce fut à cette époque, qu'il commença à se montrer ouvertement mon ennemi. Mais je n'ajouterai rien pour le moment, me reservant à m'étendre plus tard sur les sujets de plaintes qu'il me donna contre lui.

Je promis au gouverneur de ne pas chanter, et charmée de ce qu'il m'avoit dit au sujet du Cardinal, je me proposai d'épier l'instant où il passeroit aux pieds de ma tour. Tous les jours à onze heures je m'approchois de ma fenêtre pour examiner le Cardinal et ceux qui étoient avec lui; mais il lui étoit impossible de me distinguer, quoique ses yeux fussent fixés sur la tour, dans laquelle

j'étois détenue. Il me sembloit cependant qu'il étoit fâché de ne pouvoir pas m'appercevoir, et il affectoit d'élever la voix en parlant, à dessein sans doute de se faire entendre.

M. Doillot à qui vraisemblablement il avoit été enjoint de me représenter le Cardinal sous les couleurs les plus propres à me le rendre odieux, mettoit pour y parvenir tout le zele dont il étoit capable. Un jour qu'il étoit chez moi entre onze heures et midi, je l'engageai à regarder à ma fenêtre à l'instant où je présumois que le Cardinal alloit passer; « He bien ! monsieur, lui dis-je, si le Cardinal étoit mon ennemi chercheroit-il à me voir? » — Mais, madame, il me paroît que cette circonstance n'est pas suffisante pour vous prouver qu'il est votre ami. M. Doilloit mettoit tout en œuvre pour m'aigrir contre le Cardinal, et je ne savois comment combattre ses argumens insidieux.

Avant de me quitter, il m'annonça que le lendemain, quatorze, nous serions tous décrétés et qu'il ne pourroit me voir par conséquent que dans trois jours.

Le lendemain le lieutenant vint me prendre, pour me conduire dans une des salles du gouvernement, où j'avois déjà subi un

premier examen. Lorsque je me trouvai dans une cour spacieuse et que je vis autour de moi beaucoup de monde, il me sembla que j'étois libre, et que je pouvois user de ma liberté, comme toutes les personnes qui se présentoient à mes yeux. C'étoit à des illusions de cette espèce que tenoit toute ma gaieté. Je reçus en entrant dans la salle le décret des mains de deux greffiers, dont l'un se nommoit Fremyn, qui reparoîtra souvent dans la suite de mon histoire, personnage aussi porté pour les intérêts du Cardinal, qu'il se montra contraire aux miens. Il déguisoit sous un air poli et affable la malveillance qui lui étoit naturelle, et ce masque de candeur en m'en imposant, lui fournit des moyens d'accélerer ma perte.

L'interrogatoire fini, on me reconduisit dans ma tour, et j'entendis bientôt les énormes portes se refermer sur moi, avec un bruit lugubre et effrayant.

Le jour que les décrets furent rendus, M. Doillot vint demander au sieur Fremyn, s'il pourroit me voir le jour suivant; celui-ci lui répondit que lui et les autres avocats avoient pleine liberté de m'entretenir. Le sieur Fremyn ajouta que je l'avois intéressé

à la première vue : qu'il n'avoit d'abord accompagné l'autre greffier que par un simple mouvement de curiosité, mais que depuis lors, je lui avois donné de moi une si haute opinion qu'il ne croyoit pas possible que je fusse coupable de ce dont on m'accusoit, ou que ma physionomie étoit bien trompeuse : ce qui ne lui paroissoit pas plus vraisemblable.

Tout tendoit à me persuader que la plupart des officiers de la Bastille étoient dévoués au Cardinal. Il jouissoit d'une liberté qui m'étoit interdite. D'un autre côté le crédit de sa famille devoit nécessairement influer sur l'opinion de ses juges. La Reine elle-même ne pouvoit pas le perdre. Les détails suivans vont le prouver.

Alarmé d'une seconde indisposition que j'eus quelques mois après celle qui avoit été occasionnée par la mort de mon frère, M. de Launay m'avoit donné une garde pour me servir et me tenir compagnie : lorsque M. Doillot ou le gouverneur entroient chez moi, elle descendoit et restoit avec les invalides jusqu'à ce qu'ils fussent sortis. J'avois confiance en cette femme. Il y avoit déjà trois mois qu'elle me servoit, lorsque marquis de Pelport me fit savoir qu'i

avoit écrit deux lettres à sa famille et qu'il les avoit mises dans une enveloppe et cachées sous une pile de bois, vis-à-vis de sa porte, devant la croisée de l'escalier. Il me prioit de les faire prendre par cette femme et de les donner à M. Doillot pour qu'il se chargeât de les mettre à la poste.

Cette femme descendit sous prétexte de conduire son chien à la cour, et m'apporta en remontant le paquet de M. de Pelport. Je fus enchantée d'avoir l'occasion de rendre service à cet infortuné. Mon avocat se chargea volontiers des lettres et les mit à la poste. Empressée de témoigner ma reconnoissance à cette bonne et officieuse créature, je lui donnai différentes choses avec une partie de l'argent que j'avois reçu de mes amis, et je la recommandai à M. de Launay qui prit ses intérêts à cœur. Mais cette femme elle-même en qui j'avois une confiance entière, finit par me trahir.

Au commencement de septembre, je remarquai, en faisant ma promenade accoutumée, que le gouverneur, sous différens prétextes, restoit toujours en arrière avec cette femme, pendant que j'étois avec le lieutenant. Etonnée d'un procédé d'autant plus singulier, qu'il se répétoit tous les jours, je voulus découvrir l'objet de cette in-

telligence secrette dont on me faisoit mystère. « Monsieur, dis-je un jour au gouverneur, d'un ton à demi-railleur, je serois tentée d'imaginer que vous êtes amoureux de ma garde ; je continuai à le plaisanter sur le même ton, et il se défendit assez sottement. Sur ces entrefaites, un âne s'étant mis à braire, monsieur, dis-je au gouverneur, donnez-moi un couteau. » Pourquoi faire, me dit-il en me plaisantant ; pour couper du pain à votre frère, qui en demande sans doute ; je le devine à ses cris ». Le lieutenant et le major rirent aux éclats. M. de Launay ne crut pas devoir se fâcher de cette plaisanterie, et il en rit comme les autres.

Mes doutes n'étoient pas éclaircis ; mais je commençai sérieusement à craindre une trahison. Quand je fus seule avec ma garde, je lui demandai quel étoit le sujet de ses conversations avec le gouverneur, et je la fis convenir qu'il la questionnoit sur mon compte. Cette femme me dit que M. Launay s'informoit de ce que je disois de lui ; si je lui parlois de mon affaire ; si lorsque M. Doillot me quittoit, je paroissois ou plus gaie ou plus triste qu'à son arrivée ; qu'il l'exhortoit à ne lui rien cacher, et lui promettoit une récompense proportionnée à sa sincérité. Dès que

cette femme m'eut avoué qu'il cherchoit à la corrompre pour me trahir, je ne vis plus M. de Launay qu'avec une horreur secrette, je ne doutai pas qu'il ne fut vendu au Cardinal. Il fit à ma garde des offres si flatteuses, il revint si souvent à la charge, sans se rebuter des refus, qu'il réussit enfin à la mettre dans ses intérêts.

Le douze décembre, vers les dix heures du matin, le marquis de Pelport frappa pour me prier de lui envoyer ma garde, pendant que le porte-clefs monteroit le dîner, sous le prétexte de lui faire conduire son chien dans la cour. Il s'agissoit d'aller chercher un paquet de papiers, au même endroit où elle avoit pris l'autre. Cette femme balança; elle affecta des craintes. « Savez-vous madame, me dit-elle, que vous êtes confiée à mes soins, et que je dois répondre de vous et de tout ce que vous faites; si je venois à être découverte, M. de Breteuil me condamneroit sûrement à passer le reste de mes jours en prison. » « Quant au premier paquet, ajouta-t-elle, j'ai cru que ce n'étoit que des papiers qui ne concernoient que vous et M. de Pelport; sans cela, je me serois bien gardée de les aller chercher. » « L'intérêt que je prenois au sort de mon compagnon d'infortunes fit que je la

priai et la caressai tant, qu'à la fin elle consentit à descendre. Je croyois qu'elle alloit remplir sa commission; mais après être restée un quart-d'heure dans la cour, elle revint me dire qu'elle n'avoit pas osé prendre le paquet, dans la crainte d'être apperçue par l'un ou l'autre des passans; puisque cela est ainsi, disois-je alors, n'y pensons plus. Je vais avertir le marquis de reprendre ses papiers demain en allant promener. -- Peut-être, repliqua-t-elle, qu'il me sera possible de les enlever, pendant que vous serez à la promenade.» « Cette représentation me parût juste, et j'y cédai. Vous avez raison, lui dis-je bonnement, je ne crois pas que rien puisse vous en empêcher alors.» Je fus charmée du zèle qu'elle montroit à m'obliger. A une heure, j'allai promener à mon ordinaire avec le lieutenant, et ma garde resta dans ma chambre sous prétexte qu'elle avoit un léger rhume qui ne lui permettoit pas de prendre l'air.

En descendant je la trouvai sur l'escalier et quand je fus rentrée dans ma chambre, elle me dit qu'elle n'avoit pas pu s'acquitter de sa commission, parceque les femmes de chambre de madame de Launay l'avoient occupée jusqu'à ce moment, et qu'elle avoit été ac-

compagnée par elles, jusqu'à ma porte. Je vis bien alors que cette femme me jouoit, et je dis au marquis de Pelport de reprendre ses papiers.

Vers les quatre heures, j'entendis du bruit sur l'escalier, à l'endroit où ces papiers étoient déposés. Je frappai, il me répondit, et nous nous dîmes l'un à l'autre que nous étions trahis. Le lendemain, Saint-Jean le porte-clefs confirma mes soupçons, en me disant: « votre garde a été gagnée par le gouverneur, et vous a vendue peu de temps après avoir surpris votre confiance; lorsque vous l'avez envoyée chercher les lettres du marquis de Pelport, elle a demandé à parler à M. de Launay et lui a révélé votre intelligence secrette; quant à lui, je crois qu'on va le transférer dans un autre appartement ».

Outrée de cette perfidie, je fis dire au gouverneur que j'avois quelque chose de pressant à lui communiquer; monsieur, lui dis-je, je n'ai plus besoin de cette femme, je ne veux plus qn'elle couche auprès de moi: enfin je suis lasse de ses services. » M. de Launay parla beaucoup en sa faveur; mais c'étoit un motif de plus pour cesser toute communication avec elle, et je résistai aux instances

qu'il me fit pour m'engager à la retenir auprès de moi. »

Cependant le marquis de Pelport étoit inquiet sur le sort de ses lettres, et désespéroit de les faire parvenir à leur destination, lorsqu'il s'avisa d'un expédient dont il n'y a qu'un prisonnier qui soit capable. Vers les cinq heures du soir, je l'entendis frapper; c'étoit pour me prier de descendre de ma croisée une petite croute de pain suspendue à un fil, la diriger vers le milieu de la fenêtre, et d'en tenir le bout, jusqu'à ce que je vîsse ce qu'il vouloit en faire.

Sans pouvoir soupçonnner à quoi cela pouvoit servir, je me hâtai de satisfaire le marquis. Je liai ensemble des aiguillées de fil dont je fis une petite corde; j'arrondis ensuite une croute de pain que j'enveloppai dans un ruban, et après l'avoir suspendue au bout de mon fil, je tâchai de la pousser en dehors de la croisée; ce qui me donna une peine infinie, vû les barreaux extérieurs, ainsi que l'épaisseur du mur. J'y parvîns cependant, et quand M. de Pelport eut pris la croute de pain, (à l'aide d'un bâton qu'il avoit préparé exprès pour cela,) il me dit, ah! que je suis heureux, je le tiens; mais en me faisant part de sa satisfaction, il frappa si

fort, que peu s'en fallut que je ne laissâsse aller le bout de fil. A la place de mon petit peloton, il attacha un paquet de lettres que je tirai à moi. Mon embarras fut extrême, quand je voulus le prendre; je n'avois point de bâtons assez longs pour le dégager des barreaux, et je ne pûs y parvenir qu'au bout de cinq quarts d'heure, après m'être meurtri le bras. Nous passâmes la plus grande partie de la nuit à nous écrire, non sans de vives inquiétudes, tant nous craignions d'être découverts. Heureusement pour nous, il tomboit de la neige en si grande quantité, que les sentinelles étoient obligées de rester dans leurs guérites.

Le marquis employa cet expédient pour me faire passer différentes lettres que j'envoyai à ses parens ainsi qu'un mémoire adressé à madame la duchesse de Mouchi, par lequel il supplioit sa famille de faire porter au plutôt son affaire au parlement. « Si je suis coupable, disoit-il, du crime dont on m'accuse, que ne proscrit-on ma tête; plutôt que de prolonger ma malheureuse existence dans cette horrible prison! Qu'on instruise mon procès; qu'on me condamne, ou que l'on me mette en liberté, on ne doit pas sur de simples soupçons retenir dans les fers un

père de famille, dont quatre enfans réclament la protection. On m'accuse d'avoir calomnié la Reine, d'avoir écrit les *Soirées d'Antoinette*, et *Le diable dans un bénitier*, (libelle dirigé contre M. de Vergennes et M. de Castries.) Qu'on me confronte avec mes accusateurs. Je ne demande pas de grace; mais qu'il me soit permis de me défendre. » Voilà en substance comment il s'exprimoit dans ce mémoire. Un coupable parle-t-il ainsi? Indépendamment de ce mémoire, il y avoit dans le paquet des vers qui m'étoient adressés, et dans lesquels il disoit qu'il seroit tombé dans le désespoir, si je n'avois point ranimé par mes consolations son courage abbattu.

Le jour même que je fûs conduite chez le gouverneur pour y être décrétée, on fit sortir M. de Pelport à l'heure où il avoit la liberté de se promener; mais ce fut pour l'introduire dans une autre chambre, dans la tour opposée, et on l'y enferma. A mon retour, je frappai à mon ordinaire pour lui rendre compte de ce qui venoit de se passer; mais personne ne me répondit. Je recommençai; ce fut envain; il n'étoit plus là pour m'entendre.

La première fois que je revis Saint-Jean,

qui étoit sincèrement attaché au marquis, je lui demandai ce qu'il étoit devenu. Il me répondit, les larmes aux yeux, qu'on l'avoit tranféré dans une autre tour; cela ne seroit pas arrivé, poursuivit-il, si vous n'aviez pas donné votre confiance à cette malheureuse qui en a abusé pour vous priver de la seule consolation qui vous restoit. Je ne pûs m'empêcher de m'emporter contre le gouverneur, qui selon moi, n'avoit agit de la sorte, à l'égard du marquis, que pour me punir d'avoir refusé les services de sa protégée. Le dépit cependant ne fit que raffermir ma constance. Je ne voulûs pas que le gouverneur jouit de mon affliction, et je m'armai de courage. J'avois supporté avec résignation des malheurs beaucoup plus cruels, et le marquis de Pelport étoit au moins, en ce moment, aussi à plaindre que moi. Depuis trois ans, il étoit détenu à la Bastille, et il n'avoit joui que trois fois de la satisfaction de voir son épouse et son frère. Quant à ses papiers, que j'avois remis à M. Doillot, ce dernier m'a toujours assuré qu'il les avoit envoyés à leur adresse : mais plusieurs personnes, et entr'autres des parens du marquis m'ont juré qu'ils ne leur étoient pas parvenus, et que M. Doil-

lot avoit abusé du dépôt que j'avois confié à ses soins.

C'est ainsi que par la trahison d'une femme que je croyois m'être attachée par l'intérêt et la reconnoissance, je me vîs privée de toute communication avec M. de Pelport; elle étoit aux gages du gouverneur, qui de son côté s'étoit vendu à la maison de Rohan.

Je n'ai jamais pu savoir ce qu'est devenu depuis le marquis de Pelport. Les uns disent qu'il est libre depuis deux ans; d'autres assurent le contraire, et prétendent qu'il a été transféré à l'îsle Sainte-Marguerite.

Le 21 de décembre, on me conduisit dans une des salles du gouvernement, pour y être interrogée par M. Titon de Vilotran, conseiller au parlement, accompagné du greffier Fremyn. Une heure se passa en préliminaires. Je connoissois M. Titon, et je fûs charmée de l'avoir pour rapporteur. Comme il savoit que j'étois d'une vivacité et d'une pétulance extraordinaire, il me pria en plaisantant de l'écouter avec calme. « Je vais à la vérité, me dit-il, vous faire des questions qui ne sont pas très-agréables : mais possédez-vous, je vous en supplie, et répondez avec modération ». Après ce préambule, il commença l'interrogatoire, qui n'étoit que la

répétition

répétition de celui que m'avoit fait subir le lieutenant de police, et mes réponses furent conséquemment les mêmes.

MM. Titon et Fremyn ne me quittèrent qu'après m'avoir fait espérer un prompt changement dans ma situation. Ce dernier me dit qu'il n'étoit pas sûr d'assister aux confrontations, mais qu'il ne cessoit de faire des vœux pour ma délivrance. Je tirai un heureux présage des attentions qu'il me marqua; j'allai même jusqu'à présumer que *ma souveraine* vouloit bien encore se souvenir de *son esclave* : mais l'évènement m'a cruellement prouvé que j'étois dans l'erreur.

Lorsque je fus rentrée dans ma chambre, je mis par écrit mon interrogatoire, et je le confiai à M. Doillot, à la prochaine visite qu'il me rendit. Ce fut alors qu'il ne me fut plus possible de douter que le Cardinal m'eût accusée; mais ce que je ne pouvois concevoir, c'est que malgré les vues que je supposois à la Reine, on m'avoit demandé dans mon interrogatoire, si je n'avois pas remis le collier à un homme dont on ne pouvoit pas précisément désigner le nom, mais qu'on croyoit s'appeller *du Clore* ou *Descloux*. Qu'est-ce que cela signifie, dis-je à M. Doillot. -- Cela signifie, madame, que le Cardinal a fait

part de toute l'affaire au comte de Vergennes. J'en suis intimement convaincu, et il y a tout lieu de croire que l'on cherche à vous faire parler de la Reine, afin de l'indisposer contre vous. » Il m'étoit en effet aisé de voir que le Cardinal me tendoit des pièges et qu'on vouloit que je nommâsse Lesclaux, garçon de la chambre de la Reine. Cependant je n'en conçus pas d'alarmes. J'imaginai au contraire que le parlement une fois instruit du nom de Lesclaux, auroit par-là même la clef de tout le mystère ; qu'il n'auroit pas besoin de pousser plus loin les recherches, pour savoir en quelles mains le collier avoit passé : que mon innocence seroit authentiquement reconnue ; que les calomnies dirigées contre moi tomberoient d'elles-mêmes, et que l'on me rendroit enfin la liberté que l'on m'avoit injustement ravie.

C'est ainsi que flottant tour à tour entre de chimériques espérances et des alarmes malheureusement trop fondées, je m'abandonnois alternativement à toute la gaîété qui m'étoit naturelle, ou à un sentiment pénible de tristesse, qui me rendoit à charge mon existence. -- Si ce dernier sentiment dominoit, mon imagination, prompte à s'égarer, me transportoit au-delà et en deçà de ma

situation actuelle. Mes malheurs présens n'étoient plus les seuls qui m'occupoient. Je revenois sur mon enfance. Je me retraçois l'image de mon père expirant, et rendant le dernier soupir, en gémissant sur l'imprudence de sa jeunesse, qui avoit été la première cause des malheurs de sa fille. Tous les dégrès de la misère par où j'avois passé; les persécutions auxquelles j'avois été en but; la mort d'une sœur qui les avoit partagées avec moi; la perte d'un frère qui étoit le soutien et l'espoir de sa famille; la malignité de mes ennemis qui m'avoient refusé jusqu'à la consolation de voir ma sœur; le fatal honneur d'avoir plu à la Reine; les conséquences désastreuses qui en étoient résultées : ces souvenirs douloureux joints aux affreux pressentimens qui ne me faisoient envisager qu'un avenir plus horrible encore, pesoient tous à la fois sur mon âme et je tombois dans le désespoir.

Dans ces momens terribles, je maudissois mon existence et j'accusois le ciel d'injustice : mais un état si violent ne pouvoit être que passager. Des torrens de larmes soulageoient bientôt mon cœur oppressé; je sentois le calme renaître peu-à-peu dans mon âme; les sombres idées disparoissoient, et les douces illu-

sions de l'espérance revenoient faire oublier les angoisses du désespoir.

Telle étoit la manière dont j'étois affectée, quand je ne cherchois pas a repousser les tristes réflexions dont j'étois assaillie. Mais elles contrarioient trop mon penchant naturel à l'insouciance et à la gaîété, pour ne pas céder à la plus légère idée consolante que je me hâtois de saisir. Alors ce qui n'étoit qu'illusion se réalisoit à mes yeux : je ne voyois plus l'intérêt personnel de deux grands noms conjurés contre mon innocence. Je demandois justice, et il me sembloit qu'on ne pouvoit pas me la refuser. Tous les obstacles disparoissoient. Mes ennemis confondus et réduits au silence ; une réparation éclatante exigée et obtenue ; ma liberté recouvrée ; tout cela dans ma folle imagination étoit infaillible, et ne pouvoit manquer de se réaliser.

Je m'arrêtois avec complaisance sur ces espérances chimériques, parce qu'elles sympathisoient davantage avec mon caractère, et il m'en coûtoit moins de ne pas douter de leur succès, que d'ajouter foi aux indices frappans qui m'annonçoient que l'on avoit juré ma ruine.

FIN DU PREMIER VOLUME.

